This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SKIPWORTH
BEQUEST

V. PER
~~Skipworth C. 28~~
[cupboard 4]

OBSERVATIONS

SUR LES

ECRITS MODERNES.

TOME DIX-SEPTIE'ME.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.

Avec Privilege & Approbation.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
18 AUG 1965
OF OXFORD
LIBRARY

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLI.

QUOIQUE tout le monde ne soit pas également curieux de l'*Hiſtoire des Inſectes*, & que quelques-uns même regardent l'étude de ces petits animaux comme une occupation ſtérile, & préjudiciable à d'autres études plus importantes, on ne peut nier cependant, Monſieur, que cette ſorte de connoiſſance ne ſoit digne d'un Philoſophe. Elle donne lieu d'admirer de plus en plus la fécondité du Créateur, & la ſageſſe de ſa Providence. D'ailleurs ces connoiſſances, dont une partie peut s'appliquer aux divers beſoins de la

Suite de l'Hiſtoire des Inſectes. Tome IV.

vie, aux Arts, au Commerce, ne sont pas aussi inutiles que le vulgaire le pense. Après tout, ce sont des vérités naturelles, des découvertes, des expériences. Tout n'est-il pas précieux en ce genre?

J'ai rendu compte en dernier lieu des trois premiers Mémoires du T. IV du fameux Ouvrage de M. de Reaumur. Je vais aujourd'hui vous entretenir des quatre qui suivent.

Quatriéme Mémoire.

Il s'agit d'abord des classes & des genres de vers qui se métamorphosent en mouches, soit à deux aîles, soit à quatre. Les differences qui sont entre ces insectes, fournissent huit classes. L'Auteur met dans la premiere les vers à tête de figure variable, & qui ont sur leur derriere les principaux organes de la respiration, qui n'ont point de jambes écailleuses, ni même de membraneuses bien formées, mais qui ont au plus sous le ventre quelques mammelons charnus. Pour faire distinguer les genres & les especes de vers qui appartiennent à cette classe, il donne un détail curieux de l'histoire de ces vers qui naissent sur la viande.

La seconde classe est composée des vers, qui comme ceux de la précéden-

te, ont une tête de figure variable; mais qui different des autres vers, en ce qu'ils ſont pourvûs de jambes. Entre les vers de cette claſſe, ceux dont on trouve plus d'eſpeces, ſont très-aiſés à caractériſer & à déſigner par une autre particularité; ils ont tous une queuë charnuë, qu'ils peuvent allonger ou racourcir. L'Auteur appelle ces vers, des *vers à queuë de rat.*

Dans la troiſiéme claſſe, on ne trouve que des vers, qui ont des têtes, telles que les autres animaux les ont, des têtes d'une figure conſtante; mais qui n'ont point de dents, ou plus exactement, qui n'ont pas deux eſpeces de machoires mobiles, diſpoſées comme celles des chenilles en dehors de la bouche, & toujours à découvert. Les têtes de la plûpart des vers de cette claſſe ſont oblongues; elles ſe terminent en pointe, ou par une pointe coupée. Aucun de ces vers n'a des jambes écailleuſes.

La quatriéme eſt compoſée de vers dont la tête a une figure conſtante, & qui a deux dents mobiles ou machoires, qui ſont toujours à découvert, & ſe rencontrent l'une l'autre vers le milieu de l'ouverture de la bouche. Elle renferme

auſſi certains vers dépourvus de jambes écailleuſes. Dans ceux-ci les organes de la reſpiration ſe trouvent ſur les côtés ; ils n'en ont point ſur le deſſus de leur partie poſterieure.

L'Auteur met dans la cinquiéme claſſe tous les vers qui ont une tête de figure conſtante, armée de dents qui jouent l'une contre l'autre, & qui ont ſix jambes écailleuſes : il les nomme *Hexapodes*. Ces mouches, que la courte durée de leur vie a fait nommer des Ephemeres, ont été de pareils Hexapodes.

La ſixiéme claſſe eſt de vers, qui ont beaucoup de conformité avec ceux de la précédente. Ils en different cependant, & un des caracteres eſſentiels qui les diſtinguent des autres, c'eſt qu'ils ne ſemblent pas avoir de bouche ; cependant au lieu d'une, ils en ont deux, mais bien ſingulierement placées. Ce ſont des ouvertures ſituées au bout de deux cornes roides & fines, qu'ils portent au devant de leur tête ; on ne peut prendre ces ouvertures que pour des bouches, puiſqu'elles ſont les ſeules par leſquelles les alimens entrent dans leur corps.

Les vers de la ſeptiéme claſſe ont un

corps allongé comme celui des chenilles, & ſix jambes écailleuſes ; mais ce qu'ils ont de plus, & ce qui leur eſt propre, ce ſont deux eſpeces de jambes courtes, ou plutôt deux eſpeces de crochets placés à leur bout poſterieur.

Dans la derniere claſſe enfin ſont rangés ces vers, auſquels on donne le nom de *Fauſſe-chenille*, parce que la forme de leur corps les peut faire prendre pour des chenilles à ceux qui ne ſe donnent pas la peine d'examiner en quoi ils en different.

Cinquiéme Mémoire.

Dans le cinquiéme Mémoire, on fait connoître la compoſition de ces trompes qui ſont terminées par des lévres groſſes & charnuës. Ce ſont les trompes les plus ordinaires des mouches à deux ailes & à corps court. Elles ont plus de varietés à nous offrir que celles des papillons, & leur ſtructure n'eſt pas moins digne d'admiration. M. de R. donne quelques exemples des differences, qui ſe trouvent dans la ſtructure de ces ſortes de trompes.

La mouche peut augmenter le volume de ſa trompe, & le diminuer juſqu'à un certain point ; elle peut la racourcir & de plus la plier en deux, & c'eſt ce qu'elle fait toutes les fois

qu'elle veut la tenir en repos. Elle la fait rentrer dans une cavité destinée à la recevoir, où elle est logée comme dans une boëte sans couvercle. Sa description est des plus curieuses, & est détaillée avec soin, aussi bien que celle des mouvemens qu'elle exécute.

Par la pression & la suction, la mouche vient à bout de faire monter dans sa trompe les liqueurs qui doivent servir à sa nourriture. Mais entre ces liqueurs, il en est dont la tenacité empêcheroit qu'elles pussent monter dans un conduit si étroit. Le sucre dont les mouches sont si friandes, & qui n'est pas pour elles un aliment médiocre, le sucre, dis-je, par sa dureté s'opposeroit aux intentions de la nature, si cette sage mere n'avoit accordé à la mouche une liqueur très-fluide, dont elle fait sortir dans le besoin une goutte par sa trompe, & dont elle humecte la matiere solide, pour la succer ensuite plus aisément. Même opération pour délayer le sirop trop épais.

La mouche est encore munie d'un aiguillon, qui lui sert à faire une ouverture, dans laquelle elle puisse introduire sa trompe, pour succer les liqueurs renfermées sous les peaux des

fruits & dans les veines des animaux. Cet aiguillon, quoiqu'il ne paroiſſe d'abord qu'une ſimple piéce, conſideré plus attentivement, ſe trouve au moins double; c'eſt là qu'eſt renfermée une lame platte, qui ſe termine en une pointe très-fine. Il y a des mouches qui ont pluſieurs lames ou aiguillons de différentes grandeurs: telles ſont celles que l'on nomme des Taons. Dans celles-ci, cette partie compoſée de tant d'aiguillons, eſt le vrai ſuçoir & la pompe de la mouche; ce que l'Auteur prouve par une obſervation qu'il rapporte.

Sixiéme Mémoire.

Dans le ſixiéme Mémoire l'Auteur examine les parties extérieures & les parties interieures des mouches, & principalement celles des mouches à deux aîles & à corps court: il s'arrête d'abord aux yeux à rézeau, à ces yeux taillés en une quantité prodigieuſe de petites faces, & dont le volume eſt ſi conſiderable, qu'ils couvrent ſouvent la plus grande partie de la tête. Quelques mouches ont quatre de ces yeux. Outre les yeux à rézeau, pluſieurs genres de mouches ont encore des yeux ſimples, ordinairement au nombre de trois.

Il fait connoître enſuite ſes ſtigmates, ou les bouches par où les mouches reſpirent : on en trouve quatre au corcelet de chacune, & un plus grand nombre aux anneaux de leur corps. Les mouches qui n'ont que deux aîles, pour ſuppléer au défaut des autres, ont de chaque côté deux piéces, dont l'une reſſemble à une double aîle très-courte, & l'autre à un balancier. Les anneaux qui couvrent le corps, ſont écailleux. La nature a auſſi fait entrer dans chaque anneau au moins deux piéces écailleuſes, aſſemblées par des membranes, qui ſe pliſſent ou s'étendent ſuivant le beſoin. On conſidere enſuite les jambes des mouches, & ſurtout leurs pieds, qui ſont munis d'eſpeces de broſſes, ou de pelottes de poils.

De-là, on paſſe à l'examen des parties extérieures. Celles que la tranſparence du corps permet de voir, font regretter les autres, que leur petiteſſe & leur peu de conſiſtance dérobent à la vûë. On y voit avec plaiſir, un cœur ſe contracter & ſe dilater alternativement, & pouſſer de la liqueur dans un gros vaiſſeau qui en part. On voit enſuite avec étonnement cette liqueur

revenir vers le cœur par la même route, quelque tems après qu'elle y a été seringuée. M. de R. paroît porté à croire qu'il y a au bout du gros vaisseau une espece de second cœur, qui renvoye au premier une partie du sang qu'il a reçu. » Ce qui semble appuyer ce soupçon, dit-il, c'est que dans des mouches de quelques especes, que j'ai ouvertes vivantes, j'ai vû dans leur corps, auprès du corcelet, une partie qui a fait plusieurs battemens alternatifs. D'ailleurs ayant observé la mouche vivante du côté du dos, dans un endroit très-proche de celui où le corps se joint au corcelet, j'ai apperçu là, dans son interieur, un mouvement alternatif & très vif, qui avoit plus l'air d'un mouvement de contraction & de dilatation, que d'un simple mouvement d'ondulation. «

Quoiqu'il en soit, il est à croire que le sang est rapporté au cœur par un vaisseau, autre que celui qui venoit de le conduire vers le second cœur, & qui étoit renfermé dans la même membrane. Notre Auteur semble se déterminer pour ce sentiment, & il rapporte une observation propre à le fortifier. Il prétend cependant que la maniere

dont se fait la circulation du sang dans les insectes, est differente de celle dont elle se fait dans les grands animaux ; parce que nous ne connoissons point dans ceux-ci des interruptions & des alternatives pareilles à celles dont nous venons de parler.

Un spectacle plus singulier, qui se peut voir plusieurs fois en un quart d'heure, est celui des couches de nuages, posées les unes au-dessus des autres, & à quelques distances : ces nuages partent de la jonction du corps avec le corcelet, & marchent toujours paralleles à eux-mêmes, jusqu'à ce qu'ils soient par de là le cœur, où ils disparoissent. Pour expliquer ce phénomene, M. de R. propose une conjecture qui nous semble probable. Il finit ce Mémoire par la description des deux grands réservoirs pour air, qui se trouvent dans toutes les mouches à deux aîles & à corps court.

Septiéme Mémoire.

On voit dans le septiéme Mémoire la premiere & la seconde métamorphose des vers, qui se font une coque de leur propre peau. Tous les vers à tête de figure variable, & plusieurs de ceux à tête de figure constante, ont à subir une métamorphose de plus que les che-

nilles ; l'état de nymphe eſt pour eux ce que l'état de criſalide eſt pour ces dernieres ; mais ils paſſent par un état moyen entre celui de ver & celui de nymphe. M. de R. nomme cet état, *état de boule allongée*. Le paſſage de ce dernier état à celui de nymphe, ſe fait tout autrement que celui de l'état de chenille à celui de criſalide, & demande beaucoup plus de tems.

Les vers de la viande, dont notre Auteur ſe ſert pour faire voir l'eſſentiel des transformations des autres genres de vers de la même claſſe, entrent dans la terre, lorſqu'ils ſont prêts de perdre leur forme, & ils y reſtent juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus mouches. C'eſt là qu'ils ſe défont de leur peau, pour en faire un logement ſolide & bien clos ; mais ce qui eſt admirable, c'eſt qu'ils doivent détacher leur peau de toutes les parties auſquelles elle étoit adherante, & reſter cependant ſous cette peau, qui prend enſuite une conſiſtance & une ſolidité conſiderable. Sa figure eſt celle d'une boule oblongue. A un des bouts de l'inſecte, on peut remarquer un enfoncement. C'eſt de-là que ſortent ſucceſſivement

toutes les parties de la mouche qui doivent se montrer, pour que la boule allongée soit changée en nymphe. Il faut voir dans le Livre de l'Auteur le progrès de la métamorphose du ver & du dévelopement de ses parties, qu'il paroît avoir suivi avec beaucoup d'exactitude & d'attention.

On trouve à la fin de ce Mémoire le commencement de l'histoire d'un ver dont il a déja parlé. Ce ver est aquatique & de la troisiéme classe, ou de la classe de ceux qui ont une tête de figure constante, & qui n'ont point de dents ou de crochets, qui aillent à la rencontre les uns des autres. M. de R. la ramene sur la scéne, en partie parce que ses trachées étant d'assez gros tuyaux, il n'en est point de plus propres à faire connoître la structure des trachées des insectes en général. Celles-ci méritent notre admiration. Quand on les regarde avec une loupe, on croit voir très-distinctement qu'elles sont faites d'une suite d'anneaux cartilagineux, extrêmement minces. Mais si on romp une de ces trachées, avec une pointe telle que celle d'une épingle, & qu'on ne sépare pas entierement les deux parties l'une de l'autre, elles se tiendront par un fil blanc;

qu'on tire doucement une de ces parties pour l'éloigner de l'autre, le fil la ſuivra : en continuant de tirer doucement, on verra le fil ſe dégager de la trachée & ſe détortiller, ſans qu'on y apporte beaucoup de ſoin, comme tout fil dont on tire le bout ſe devide de deſſus un pelotton. A meſure que le fil ſe devide, la portion de la trachée d'où il ſe devide, ſe racourcit ; ce qui fait voir que ces trachées ſont faites d'une eſpece de fil tourné en ſpirale, comme l'eſt le fil des reſſorts à boudin.

Huitiéme Mémoire.

Dans le huitiéme Mémoire, on explique comment la mouche parvient à ouvrir la coque dans laquelle elle ſe trouve renfermée ; c'eſt par le bout où ſa tête eſt placée qu'elle en doit ſortir ; ce bout eſt compoſé de deux piéces appliquées l'une contre l'autre ; ce ſont deux demi-calottes, qui peuvent facilement être détachées l'une de l'autre & du reſte de la coque : qu'une des deux ait été détachée, ç'en eſt aſſez pour la mouche ; elle a une porte ſuffiſante pour ſortir. Mais pour ouvrir ces deux portes ou l'une des deux, il y a une réſiſtance conſiderable à vaincre, & l'on n'imagineroit pas quel eſt l'inſtru-

ment au moyen duquel elle en vient à bout. La nature a accordé à la mouche prête à naître, le pouvoir de gonfler & contracter alternativement sa tête, & de plus d'en faire sortir un museau d'une grandeur démesurée, capable de prendre differentes formes, & souvent celle d'une vessie. C'est en gonflant sa tête & son museau, que la mouche agit à diverses repriſes contre le bout de la coque, & force les deux demi-calottes à tomber. Mais comme ces mouvemens de dilatation & de contraction subsistent encore après que la mouche est sortie de sa coque, M. de R. pense qu'ils sont nécessaires pour mettre en jeu toutes les parties de l'insecte, & surtout les liqueurs, & qu'ils servent à faire prendre au crane l'extension qu'il doit avoir. L'air est, selon lui, le principal agent du développement de toutes les parties de la mouche : il soupçonne même qu'il a besoin d'être introduit jusques dans les aîles, pour les obliger de se déplier, & cela parce qu'il a vû quelfois de l'air qui avoit pénétré en trop grande quantité dans l'aîle d'une mouche ; l'aîle alors devenuë trop épaisse, ressemblait à une petite couche d'é-

tume de savon : » l'aîle avoit une es-
» pece d'hydropisie d'air. « Mais cette aîle gonflée de la sorte revenoit en moins de vingt-quatre heures à son épaisseur naturelle.

» Nous ne gueririons pas, ajoûte-t'il, » aussi aisément, même avec le se-» cours de la Médecine, d'une hy-» dropisie tympanite, ou d'un em-» phiséme, que l'aîle de la mouche » avoit été guérie de son hydropisie » d'air. «

Dans ce même Mémoire, M. de R. donne la fin de l'histoire du ver aquatique, qu'il avoit commencée dans le Mémoire précédent. Une chose remarquable dans la mouche qui en vient, c'est que l'eau, qui est si fatale à quantité de mouches de vers aquatiques, dès l'instant de leur naissance, est pour celle-ci comme le terrain le plus ferme. Quand elle est parvenuë à avoir dégagé ses premieres jambes, elle les appuye sur l'eau avec assurance; & quand elle est entierement sortie de sa prison, elle reste tranquillement sur l'eau posée sur ses six jambes, & elle ne songe point à la quitter, jusqu'à ce que toutes ses parties ayent achevé de s'affermir & de se développer. Ou-

tre deux caracteres qui distinguent cette mouche, des grosses mouches bleuës de la viande, il en est un troisiéme qui la distingue de tous les autres genres de mouches : c'est qu'elle porte deux petits corps écailleux & un peu courbes, chacun de la grosseur d'une épingle, terminés de même par une pointe; ils partent de la partie superieure du corcelet d'où ils sont dirigés vers le derriere. Ces deux piquans lui ont fait donner le nom de mouches *à corcelet armé de piquans.*

Examen du Vide.

Depuis que la Philosophie de Neuton, malgré nos préjugés & notre paresse, est devenuë l'objet de notre estime & de notre étude, nous voyons éclorre de tems en tems des Ecrits ou contraires ou favorables à la doctrine du Philosophe Anglois. Entr'autres un homme de beaucoup d'esprit, qui nous est parfaitement inconnu, s'est attaché à refuter un des principaux dogmes du Neutonianisme, touchant l'*Etenduë*. Tout le monde sçait que le Carteſianisme ne la distingue point de la matiere ; & qu'il soutient qu'elle n'en peut être séparée réellement. Le Neutonianisme au contraire prétend que la matiere est à la

vérité eſſentiellement étendue, mais qu'il y a une *Etendue* particuliere, qui eſt une ſubſtance réelle, & qui exiſte indépendamment de la matiere; c'eſt l'Eſpace ou le Vide. L'Inconnu, depuis ſix mois, a choiſi ce point délicat pour l'objet de ſes méditations, & comme il paroît n'aimer pas moins la Poëſie que la Philoſophie, il a attaqué tantôt en Vers, tantôt en Proſe, l'opinion des Neutoniens ſur cet article. Car c'eſt de lui vrai-ſemblablement qu'eſt l'*Ode Métaphyſique ſur le Vide*, inſérée dans une de nos Lettres, Tom. XV. pag. 214. Quoiqu'il en ſoit, voici un nouvel Ecrit, intitulé, *Examen du Vide ou Eſpace Neutonien, relativement à l'idée de Dieu.* C'eſt, comme vous voyez, le prendre ſur le ton le plus ſérieux, puiſqu'il ne s'agit pas de moins, que de prouver que l'opinion Neutonienne ſur le Vide eſt un Athéiſme déguiſé. Auſſi le P. Caſtel Jeſuite, l'Approbateur de ce nouvel Ecrit, ne craint-il point de dire, » qu'il le trou-» ve extrêmement utile, pour em-» pêcher le progrès d'une nouvelle eſ-» péce de *Spinoſiſme ſpirituel*, qui com-» mence à s'introduire, par l'abus » qu'on fait du nom du célébre Neu-

TAYLOR INST. OXFORD

» ton, de même que le *Spinoſiſme ma-*
» *teriel* s'eſt introduit par l'abus qu'on
» a fait du nom du célébre Deſcartes.
» Ces deux Spinoſiſmes (ajoute-t'il)
» ſont au fond le même; l'un diviniſant
» la matiere, l'autre matérialiſant la
» Divinité. «

L'Auteur commence par établir que le Vide eſt une ſubſtance imaginaire, un être purement métaphyſique; c'eſt l'idée de l'étenduë ſéparée de la matiere par l'opération de l'eſprit, mais phyſiquement inſéparable d'elle. C'eſt en vain qu'un Neutonien a dit dans un Ouvrage François: *Perſonne ne peut nier, qu'il ne ſoit poſſible qu'il exiſte des millions d'autres ſubſtances étenduës, differentes de ce que nous appellons matiere.* Cette penſée paroît abſurde & chimérique à notre Auteur: c'eſt, répond-il, comme ſi l'on diſoit qu'*il eſt poſſible qu'il exiſte d'autres matieres, differentes de ce que nous appellons matiere.*

M. Neuton a donné, dans ſes *Principes Mathématiques de la Philoſophie naturelle*, une ample définition de ce qu'il entend par eſpace. Or il ne l'a point érigé en ſubſtance particuliere, ſuivant notre Auteur. Il a

été surtout fort éloigné de croire que cet Espace fût Dieu, ou l'immensité Divine. *Deus*, dit Neuton, *non est duratio vel spatium.* Cependant il convient que ce Philosophe a enseigné, touchant l'Espace, une doctrine, qui a été la source des erreurs des Neutoniens.

Mais voyons la subtile Métaphysique de notre Auteur sur l'étenduë considerée par abstraction. » L'idée » de l'étenduë finie & terminée, que » la Nature nous offre dans les corps, » est, selon lui, une idée *positive*, qui » nous a été transmise par le canal des » sens. Celle de l'Etendue infinie & » sans bornes est cette même idée, » que notre imagination métamorphose en une idée *augmentative* & » *négative* : Augmentative, en ce » qu'elle prolonge intellectuellement » en tout sens, & au-delà de tout » limite assignable, l'étendue limitée : » Négative, en ce qu'elle supprime » toute figure & tout contour, capables » de renfermer l'étendue. « L'Auteur prétend que de pareilles idées sont chimériques ; que giganteſques par accroissement, & incompletes par négation, *elles ne sont accompagnées*

que d'images indéciſes : qu'en un mot, cette Etendue Neutonienne, ſemblable à l'*Infini Métaphyſique*, dont parle M. de F. * & conſiderée comme infinie en tout ſens, n'eſt qu'un *Etre de raiſon*, & que par conſéquent, il ne peut être un attribut de la Divinité. Cependant, puiſque l'idée d'une *étendue infinie* ne renferme aucune contradiction, je ne ſcai comment l'Auteur peut l'appeller un *Etre de raiſon*. S'il a pour lui l'autorité de M. de F. il a contre lui le P. Mallebranche, & tous les Mallebranchiſtes.

» Les eſſences étant indiviſibles, » continue-t'il, ſi l'étendue eſt un » attribut eſſentiel de la matiere » (comme les Neutoniens en convien» nent) il y a matiere où il y a éten» due. Il y auroit donc matiere dans » l'Immenſité Divine, ſelon les Va» cuiſtes Neutoniens. « Ce raiſonnement ne me paroît point juſte. La raiſon eſt un attribut eſſentiel de l'homme : or *les eſſences ſont indiviſibles* ; donc par tout où il y aura un Etre raiſonnable, il y aura un homme. Ne ſeroit-ce pas là un ſophiſme ?

* Pref. de la Géom. de l'Infini.

» L'Eſpace Neutonien, dit l'Au-» teur, que l'on prétend être l'Im-» menſité Divine, ne peut ſe conſi-» derer que comme ſéparé de la ma-» tiere, & exiſtant ſeulement dans » l'entendement; ou comme uni à la » matiere, & *exiſtant phyſiquement en* » *elle.* Dans le premier cas l'Immenſité » Divine n'eſt autre choſe que l'eſpace » imaginaire : dans le ſecond elle eſt » materielle. « Mais les Neutoniens n'admettront point le dilemme : l'eſpace, ſelon eux, eſt une ſubſtance proprement dite, qui n'exiſte point dans la matiere ; c'eſt plûtôt la matiere qui exiſte en elle, & qui lui eſt unie. Par conſéquent il ne faut pas conclure que dans leur ſentiment l'Immenſité Divine ſoit matérielle. Je renvoye la ſuite de ce ſujet à la Feüille ſuivante.

L'ENVIEUX ET L'AVARE.

Fable nouvelle de M. RICHER.

DEUX Hommes de leurs cris fatiguoient Jupiter,
L'un Envieux & l'autre Avare,
Monſtres que fit naître l'Enfer,
Fléaux du genre humain, excrémens du Tartare.

Ce couple indigne & déteſté
A force de hurler eut enfin audience ;
Ce qu'il obtint plûtôt par importunité,
Que par aucune bienveillance
Qu'eût pour de telles gens le Monarque des Dieux.
Demandez, leur dit-il, ce qui vous ſied le mieux ;
Que vos cris dans les airs n'excitent plus de trouble :
Je vous accorde tout. Mais je veux que le double
De ce qu'obtiendra l'un, à l'autre ſoit donné.
Cela par Jupin ordonné,
Je vous laiſſe à penſer la ſomme
Que pour lors demanda notre homme
Amateur de l'argent. Suffit, il eut comptant
Celle qu'il ſouhaitoit ; & dans le même inſtant
L'Envieux en reçut une deux fois plus grande.
A ſon tour celui-ci fit auſſi ſa demande.
Mais auroit-on prévû le ſouhait furieux
Que forma ce monſtre odieux ?
L'Avare, tranſporté de joye,
D'un avide regard contemploit ſa monnoye :
L'Envieux en pâlit : & cruel & malin,
On ſçait que ſon plus grand martyre
C'eſt le bonheur d'autrui : les larmes le font rire.
Par un ſouhait étrange exhalant ſon venin,
Que l'on me creve un œil, cria-t'il à Jupin.

Je ſuis, &c.

Ce 18 Mars 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLII.

DEs trois Volumes que M. de Francheville a publiés ſous le titre d'*Hiſtoire générale & particuliere des Finances*, vous lirez, Monſieur, avec plus de plaiſir une bonne partie de celui qui renferme l'*Hiſtoire de la Compagnie des Indes* *, avec les titres de ſes conceſſions & de ſes priviléges. Mais quel rapport a cette Hiſtoire avec celle des Finances ? La Compagnie des Indes a-t'elle d'autre objet que le négoce ? Il faut lire l'avertiſſement de l'Auteur, pour concevoir ce rapport, qu'il fonde ſeulement ſur des exemptions de droits, & ſur des conceſſions de domaines

Hiſtoire de la Compagnie des Indes.

* A Paris chez de Bure l'aîné, Quai des Auguſtins, 1738. *in*-4. Ce Volume ſe vend ſéparément.

accordés à cette Compagnie, que d'ailleurs il avoüe être *purement de Commerce*, conformément à l'Edit de Juin 1725, art. XI. « Sa Majesté lui a défendu très-expressément de s'immiscer en aucun tems, directement ou » indirectement, dans ses affaires & Finances, voulant que conformément » à son institution, elle ne s'applique » qu'à soutenir son commerce, & à faire valoir avec sagesse & économie le » bien des peuples qui y sont intéressez, sans que ses fonds puissent en » aucun cas être employez à d'autre » usage qu'à son négoce. »

Peu de personnes, selon l'Auteur, ont une idée juste de la Compagnie des Indes, établie en France en 1719. Cette Compagnie considerée dans l'état où nous la voyons aujourd'hui, réunit en soi les concessions de plusieurs autres Compagnies qui l'ont précédée; & elle les réunit, par l'impuissance où plusieurs sujets du Roi se sont trouvez en différens tems, de faire usage de ces mêmes concessions, lorsqu'ils en avoient la liberté. Les mauvais succès d'un grand nombre de » Compagnies font voir, dit l'Auteur, » ce qu'on peut attendre de ces sortes » d'établissemens, quand ils ne sont

» point affermis sur les fondemens d'u-
» ne protection supérieure. »

Cette Histoire de la Compagnie des Indes est divisée, suivant les époques de son commerce, de ses concessions, de ses priviléges, de ses navigations, de ses découvertes, & de ses differentes révolutions. Tout cela est ici expliqué en détail.

La premiere Compagnie, formée en France par M. Colbert en 1664, avoit été précédée de trois autres, établies en 1604, 1642 & 1656, à l'exemple de la fameuse Compagnie de Hollande. Personne n'ignore que cette Compagnie n'ait été & ne soit encore le principal soutien & la plus sensible cause de la puissance des Hollandois. « Qui » eût pû croire (dit l'Auteur) que l'u-» nion d'un petit nombre de Mar-» chands eût pû s'élever à ce haut dé-» gré d'opulence? » En effet, quelques Marchands de Zelande, s'associerent en 1592, pour aller trasiquer dans les Indes Orientales, & ils résolurent de chercher un passage vers le Nord, afin d'aller le long des Côtes de Tartarie & du Cathay, & de-là descendre dans la Chine & dans les Indes. Ce voyage n'ayant point réussi, ils s'associerent avec quelques Marchands

d'Amsterdam ; & ils envoyerent quelques Vaisseaux aux Indes Orientales, par la route ordinaire, découverte d'abord en 1486, par les Portugais, ouverte ensuite par Vasco de Gama, en 1497, par Pedro Alvarez Cabral en 1499, par Jean de Nova en 1501, & frayée depuis par une infinité d'autres Voyageurs. « C'est à ces heureux Navigateurs, dit M. de Francheville, » que les Portugais sont redevables de » leurs trésors ; c'est par-là qu'ils ont » élevé leur nom & leur puissance, plus » haut que ne leur permettoit l'étendüe de leur Royaume. C'est ce grand » & riche commerce, qu'ils possederent » tous seuls un siécle entier, qui les » mit en état de rompre les fers que » l'Espagne leur avoit donnés, &c. »

Pour revenir à la Compagnie de Hollande, le premier établissement qu'elle eut dans les Indes, fut dans l'Isle d'Amboine, d'où elle chassa les Portugais en 1607. Elle s'étendit ensuite de tous côtés ; elle bâtit des Forteresses, & malgré toutes ces dépenses, il se trouva qu'au mois de Mai 1613, chacun avoit été rembourſé de son principal, & avoit 160 de bénéfice : c'est-à-dire, que celui qui en 1602, avoit mis 4000 livres dans le fond de la Compagnie,

avoit reçû en 1613, 10400 liv. de profit, & ne laiſſoit pas d'avoir encore ſa part toute entiere au fond. Cette Compagnie n'a pas ſeulement enrichi les particuliers ; mais les avantages que le corps de la République en a retirez & en retire continuellement, ne ſe peuvent preſque eſtimer. 1°. Toutes les Marchandiſes qu'elle amene des Indes dans les Ports de Hollande, païent des droits aux Etats Généraux, qui montent pour le moins à ſept pour cent. 2°. A tous les renouvellemens d'octrois, elle leur fait un préſent conſidérable. Celui qu'elle fit en 1643, étoit de 1600000 liv. 3°. Elle fait ſubſiſter plus de 80000 hommes, dont la plûpart ſeroient à charge à la République. Il s'équipe tous les ans pour le voyage des Indes, 25 à 26 Vaiſſeaux, depuis 450 tonneaux, juſqu'à 7 & 800 tonneaux ; & il en revient autant ou environ chaque année, dans les mois de Juin, Juillet & Août. Batavia, Ville bâtie en 1620 dans l'Iſle de Java, eſt la principale Place de cette Compagnie dans les Indes ; c'eſt-là que ſe fait l'amas de toutes les choſes qu'elle rapporte en Europe, & qu'elle tire de tous les Pays des Indes, de la Chine & du Japon. Elle poſſede outre cela.

tout le tour de l'Isle de Ceylan, & elle tire de cette Isle la canelle, qu'elle débite dans tout le monde. Enfin il y a près d'un siécle qu'on lui comptoit 37 Magasins dans les Indes, & 20 Forteresses. « Voilà jusqu'à quel point » de grandeur cette Compagnie est » parvenuë, & comment la société de » quelques Marchands assez médio» cres a heureusement surpassé leurs » espérances. » Il est certain qu'une Compagnie de commerce, formée sur ce modéle, ne peut qu'être infiniment avantageuse à un Etat.

Les Anglois formerent aussi en 1600, une Compagnie à Londres, pour la navigation des Indes Orientales. Elle s'est rendue très-puissante, ayant dans les Indes plusieurs Comptoirs, dont les principaux sont *Bombaye* sur la côte de Malabar, *Madras* sur celle de Coromandel & *Colcota* dans le Gange. Les Danois ont aussi une Compagnie des Indes, dont le principal établissement est *Tranquebar*, sur la côte de Coromandel.

« Il étoit surprenant, dit M. de » Francheville, que notre Nation, » ayant sur ses Côtes les meilleurs hom» mes de mer, & tout ce qu'il lui faut » pour se suffire à elle-même, fût obli-

» gée de passer par les mains des Etran-
» gers, pour avoir ce qu'elle pouvoit
» aller chercher comme eux. A la veri-
» té l'on avoit vû en 1535 les Vais-
» seaux d'une Compagnie de Mar-
» chands de Roüen prendre la route
» des Indes Orientales. Le Sieur de
» Gonneville commandoit ces Vais-
» seaux, & étant arrivé au Cap de Bon-
» ne-Espérance, les courans & les tem-
» pêtes de cette mer orageuse le pous-
» serent fort loin vers le midi, où il
» découvrit un très-beau Pays, dont
» les habitans le reçurent avec respect
» & admiration. Il ramena en France
» le fils d'un de leurs Rois... dont il
» fit son gendre & son héritier. »*

* L'Auteur, dans son Avertissement, dit que les *Fastes Chronologiques du nouveau monde* qui sont à la tête de l'*Histoire du Japon* du P. Charlevoix, l'ont trompé sur cet article, & que *Gonneville* entreprit ce voyage en 1503, & non en 1535. Il démontre le fait dans ses Tables à la fin du Volume; & il ajoute poliment que la faute du P. Charlevoix est *sans doute très excusable*. M. de F. a rapporté en original la déclaration que Gonneville fit lui-même à l'Amirauté de Honfleur au retour de son voyage. De l'alliance du Prince Indien avec la fille de Gonneville vinrent plusieurs enfans, de l'un desquels descendoit l'Abbé Paumier, Auteur de la Relation, d'où M. de F. a tiré ce qu'il rapporte en cet endroit.

Girard le Roi, Flamand, secondé du Sieur Godefroi, Trésorier de France à Limoges, obtint en 1604 le droit exclusif de la navigation aux Indes pendant 12 années; mais ayant laissé les premieres s'écouler, sans faire usage de ce Privilége, à cause de la mort du Duc de Damville qui le protégeoit, suivie de celle du Roi Henri IV, deux Marchands de Roüen s'offrirent d'éxécuter l'entreprise & d'équiper des Navires. Le Roi jugea à propos de les joindre aux premiers en 1615, à la charge d'y admettre dans leur Compagnie tous ceux qui voudroient y entrer dans l'espace de trois années, à compter de la date des nouvelles Lettres Patentes, pour telles sommes qu'ils voudroient.

En 1642, il s'en forma une autre, composée de 24 intéressés, à la tête desquels étoit le Sieur Ricaut. Elle obtint le privilége exclusif, d'envoyer dans l'Isle de Madagascar, *& autres adjacentes*, pendant 10 années, pour y établir des Colonies, & en prendre possession au nom du Roi Loüis XIII. En 1643, Loüis XIV. confirma son privilége. L'Auteur raconte en détail les differentes navigations des Vaisseaux de cette Compagnie. « Le *Duc*

» *de la Meilleraye* s'étant accommodé » avec la Compagnie, malgré les op- » positions de quelques-uns des an- » ciens intéressés, les articles du Trai- » té avoient été signés vers le mois de » Juin 1656. Ils portoient que *le Duc* » & la Compagnie envoyeroient un » Navire en Madagascar à frais com- » muns, à la charge que le Duc y fe- » roit passer 500 hommes à ses dé- » pens, &c. » Les efforts de cette Compagnie n'ayant eu aucun succès, & le Duc étant mort, les prétentions sur l'Isle de Madagascar furent venduës à une nouvelle Compagnie, établie par les soins de M. Colbert. Ce Ministre fit composer un Ecrit très-éloquent par Charpentier de l'Académie Françoise, pour exhorter la Nation à s'intéresser dans la Compagnie nouvelle. L'Edit touchant cet établissement fut publié en 1664 : on en trouve ici tous les articles, ainsi que les statuts concernant la police de la Colonie destinée pour Madagascar, autrement appellée *Isle Dauphine*. Il y a aussi un détail assez curieux par rapport aux priviléges & aux opérations de cette Compagnie, & à la conduite de ses Directeurs & Employez dans les Indes. On y trouve des faits bien curieux par rapport aux soli-

licitations faites à la Cour de Golconde, pour l'établiſſement de cette Compagnie, tirez d'un Factum d'un de ſes Directeurs, nommé *Marcara Avanchinz*, Piéce aujourd'hui très-rare.

En 1686, malgré l'heureuſe ſituation & la fertilité de l'Iſle de Madagaſcar, la Compagnie céda au Roi pour toujours ſes établiſſemens en cette Iſle, où elle faiſoit mal ſes affaires, & elle en abandonna la propriété.

En 1693, les Hollandois ſe rendirent Maître du Fort de Pondicheri, après un long ſiége, bravement ſoutenu par le Sieur Martin, Directeur Général. Ce Fort fut rendu à la Compagnie, par le Traité de Riſwick.

En 1697, fut faite la défenſe du port & uſage des toiles peintes & étoffes des Indes; ce qui fut, ſelon l'Auteur, très-ſenſible à la Compagnie qui en faiſoit un commerce conſidérable, mais ruineux pour les Manufactures de France. On trouve ici bien des particularités ſur cette matiere.

La Compagnie comblée de Priviléges ſembloit faire un commerce heureux & brillant. Les envois & les retours de ſes Vaiſſeaux devoient lui produire des richeſſes immenſes, ſans compter un grand nombre de priſes.

dont elle profita. « Qui croiroit ce-
» pendant, ajoute l'Auteur, qu'avec
» un ſi grand nombre de priviléges &
» d'autres avantages, cette Compa-
» gnie ſe trouvoit pendant ce tems-là
» dans un tel épuiſement, qu'enfin en
» 1712, elle ſe vit contrainte de re-
» mettre les débris de ſon commerce,
» entre les mains des Maloüins, char-
» gée de plus de dix millions de det-
» tes, tant aux Indes que dans le
» Royaume. » L'Auteur attribuë ce mauvais ſuccès 1°. aux guerres preſque continuelles de Loüis XIV. avec les Anglois, les Hollandois & les Eſpagnols. 2°. A la mauvaiſe conduite des Directeurs de la Compagnie, qui ayant formé l'entrepriſe avec des fonds inſuffiſans, ne laiſſerent pas d'en conſommer une partie, par des répartitions prématurées, & des droits de préſence, dans un tems où il n'y avoit aucun profit. Pour ſuppléer à ces fonds, on fit enſuite des emprunts ſur la place à des intérêts exceſſifs, juſqu'à dix pour cent, même en d'autres tems à la groſſe avanture, à raiſon de cinq pour cent par mois; ce qui abſorba tout le bénéfice de la Compagnie.

Telle étoit ſa ſituation, lorſqu'elle jugea à propos d'admettre à ſon com-

merce les Navigateurs Malouïns ; mais par malheur ceux-ci, chargés de lui payer un droit de dix pour cent, se virent hors d'état de faire un *commerce de concurrence* avec l'Etranger ; & d'ailleurs, dans la crainte d'être arrêtés pour les dettes de la Compagnie, ils n'oserent envoïer leurs Vaisseaux à Surate, Ville principale du Mogol, d'où se tirent les cotons, & presque toutes les drogues & épiceries des Indes & de l'Arabie. « Il » est aisé de s'imaginer, dit l'Auteur, » combien ce commerce fut languissant dans les mains de ces Négocians, » pendant près de sept années, au bout » desquelles la Compagnie, de qui ils » tenoient leur Traité, fut réunie à la » Compagnie d'Occident, avec la se» conde des trois Compagnies de la » Chine. » Il y a ici un grand détail au sujet de ces Compagnies de la Chine, & aussi touchant la Compagnie de la nouvelle France, établie en 1628, pour le privilége exclusif de la vente du castor, à laquelle succéda en 1664 la Compagnie des Indes Occidentales, supprimée ensuite en 1675, & remplacée par d'autres Commerçans. Ceux que ces differentes révolutions peuvent intéresser, auront recours au Livre, pag. 96 & suiv. Ils verront aussi, page

107 & suiv. tout ce qui regarde le commerce au Cap verd & au *Sénégal*, & l'établissement successif de plusieurs Compagnies pour ce commerce, consistant dans la Traite des Negres, de la poudre d'or, de l'yvoire, &c.

L'Auteur arrive enfin, pag. 114, à l'établissement de notre Compagnie des Indes en 1719, Compagnie, qui a enfin absorbé & réuni en elle seule toutes celles qui l'avoient précédée. On trouve ici tous ses droits & privileges, avec la nature & l'étenduë de son commerce exclusif, fondé sur une grande quantité d'Edits & d'Arrêts du Conseil, dont l'exacte compilation forme une partie de ce Volume.

L'article, qui concerne le commerce du *Caffé* (p. 145.) n'est pas indifferent. L'Auteur prétend que l'*usage du caffé n'a passé en Europe qu'en l'année* 1669. Cependant M. du Four, qui publia en 1684 un Traité du Caffé, imprimé à Lyon, y dit, que le caffé a été connu en France vers l'an 1645, & que lorsqu'il écrivoit son Livre, il y avoit environ 25 ans qu'on y avoit commencé à en faire usage. On lit dans le *Traité Historique de l'origine du Caffé*, imprimé à Paris en 1715, que vers l'an 1660, plusieurs Marchands de Mar-

seillé qui avoient fait un long séjour dans les Pays du Levant, ne pouvant se passer du caffé auquel ils étoient accoutumés, en apporterent à leur retour, & le communiquerent à plusieurs de leurs amis, qui s'y accoutumerent comme eux: qu'alors des Marchands Marseillois en firent venir quelques balles d'Egypte. Ainsi le caffé passa de Marseille à Lyon & de-là à Paris. Le premier Caffé public a été établi à Marseille. M. de Francheville à pourtant raison de fixer à l'année 1669, le commencement de l'usage *commun* du caffé en Europe. Avant ce tems-là, on ne le connoissoit gueres que par les Relations des Voyageurs; mais en 1669, Mahomet IV ayant envoyé au Roi Loüis XIV une solemnelle Ambassade, l'Ambassadeur & ceux de sa suite, qui avoient apporté beaucoup de caffé, en firent boire à un grand nombre de personnes. La liqueur nouvelle fut trouvée fort bonne, surtout avec du sucre. On fit donc venir du caffé du Levant par Marseille; & en 1672 un Arménien, nommé Pascal, établit à Paris le premier Caffé public sur le Quai de l'Ecole. Une preuve que le caffé n'étoit point dans le commerce en France en 1664, c'est qu'il n'a point

ſté compris dans le Tarif de cette année, & qu'il n'a commencé à l'être, ſelon l'Auteur, que dans celui de la *Table de Mer*, arrêté en 1669.

L'Auteur parle du caffé de Moka & de l'Iſle de Bourbon, puis de celui des Iſles Françoiſes de l'Amérique. La Compagnie des Indes n'a point de privilége excluſif par rapport à ce dernier, dont le commerce eſt libre. Enfin il décrit, pag. 156, l'état actuel de la Compagnie, dont il fait un grand éloge, par rapport à la ſageſſe & à l'expérience de ſes principaux Directeurs, à l'habileté & à la bonne conduite de ſes Commis, au bon choix de ſes Officiers, & au nombre de ſes Comptoirs. « Par la puiſſance de ſes armes, elle » vient, dit-il, d'obliger depuis peu » un Roi des plus conſidérables des » Indes, à faire avec elle un Traité qui » ne lui eſt pas moins honorable, » qu'avantageux pour ſon Trafic. » L'Auteur veut ſans doute parler ici de l'*Expédition de Moka* en 1737, ſous les ordres de M. *de la Garde* de Saint-Malo, neveu de feu M. du Gué-Troüin? On m'a fait l'honneur de me charger de la Relation de cette glorieuſe expédition, que j'ai compoſée

sur le Journal de M. de la Garde ; & j'espére la donner bientôt au Public.

On trouve ici un Recuëil de Piéces, d'Edits, de Déclarations & d'Arrêts, qui sont autant de titres des Concessions & Priviléges de la Compagnie. Ce Recuëil est divisé en sept Parties, dont le dernier regarde spécialement les Priviléges & l'administration de la Compagnie des Indes, depuis 1719 jusqu'à présent. Une Table Chronologique & trois Tables Alphabétiques, placées à la fin de ce Volume, ne sont pas indifférentes.

J'ai omis dans l'extrait que j'ai donné des deux premiers Volumes de l'Ouvrage de M. de Francheville, d'indiquer quelques endroits qui peuvent intéresser les amateurs de l'Histoire de France, & les Sçavans. Entr'autres, l'origine du droit de *trépas de Loire*, & de celui de *cloison d'Angers*, Tome 1. p. 88 : l'origine du *Maître des Ports & passages de France*, p. 23, 37 & suiv. L'étymologie de *la Reve*, imposition Domaniale de quatre deniers pour liv. contre le sentiment de du Cange, pag. 63. A ce sujet, on releve, page 46, une méprise des Compilateurs de nos Ordonnances, échapée même à M. de

Lauriere. On trouve ici l'origine de la création de l'*impoſition foraine*, que l'Auteur prouve n'être pas l'*aide* établie en 1360, pour payer la rançon du Roi Jean, mais en 1369, pour faire la guerre aux Anglois : l'origine du droit de *haut paſſage* établi en 1304, page 21 : l'origine de la *Traite Domaniale*, pag. 107. & ſuiv. Celle de l'*écu pour tonneau de mer*, établi par Henri IV. pour nétoyer les côtes de France des Pirates qui les infeſtoient, pag. 127, &c. . . Enfin on voit dans cet Ouvrage pluſieurs détails Sçavans, qui font connoître les diverſes circonſtances où le Gouvernement du Royaume s'eſt trouvé, depuis Philippe le Bel, juſqu'à Loüis XV.

L'Auteur ſe prépare à donner la ſuite de ſon *Hiſtoire des Finances*, & il va mettre inceſſament ſous preſſe l'Hiſtoire Générale *des Foires & Marchés* du Royaume en un Volume, avec tous les titres qu'il a pû recouvrer ſur cette matiere. Ces titres, & généralement tous ceux qu'il joindra aux differentes parties de ſon Ouvrage, deviennent d'autant plus importans, qu'ayant eu communication des Regiſtres de la Chambre des Comptes avant l'Incendie, les Piéces qu'il en a tirées, peu-

vent en quelque sorte tenir lieu des originaux qui ont péri par le feu.

Suite de l'examen de l'Espace Neutonien.

Un Neutonien, qui a depuis peu écrit en François, soutient qu'il faut nécessairement que l'Espace soit l'Immensité Divine. * *Où est Dieu*, se demande t'il ? & il se répond : *Dieu n'est pas dans un point Mathématique, il est immense : Qu'est-ce que son immensité, sinon l'espace immense* ? « Demander en Métaphysique *où est Dieu*, dit sensément notre » Anonyme, c'est comparer Dieu à un » corps, qui doit tenir sa place dans le » monde. La localité appartient aux » corps, & ne convient point aux es- » prits. L'ame n'est point dans le corps : » elle lui coexiste, & lui est présente à » sa maniere. » Il demande ici, s'il est plus honorable pour la Divinité, de la placer dans une grande étenduë, que dans un *point Mathématique* ? Le point Mathématique, que l'on suppose sans dimension, ressemble en effet moins à la matiere que l'espace Neutonien. Si, par impossible, la raison humaine se trouvoit forcée d'opter entre deux opinions aussi étranges, elle pourroit choisir, selon l'Auteur, par préféren-

* Philosophie de Neuton, par M. de V. chap. 17.

se le point Mathématique, pour le siége de la Divinité. Il fait voir ensuite que ce n'est nullement là l'idée que la Théologie nous donne de l'Immensité de Dieu, qui n'a qu'une *étenduë virtuelle*, incompréhensible aux hommes, & qu'il faut adorer dans le silence.

Si le vide est impossible, a dit le même Neutonien François, *& que l'etenduë & la matiere soient la même chose, la matiere seroit nécessaire : elle seroit donc Dieu.* Ce raisonnement suppose que l'étenduë est quelque chose de distinct de la matiere, & qu'elle existe nécessairement. Or on nie le principe. On ne reconnoît rien de nécessaire que l'Etre suprême. L'étenduë a été créée conjointement avec la matiere, parce que la création des qualités est comprise dans celle du sujet.

Selon le même Neutonien, Epicure étoit un Philosophe inconséquent, en ce qu'il admettoit le Vide, & nioit l'existence de la Divinité. *En admettant le Vide*, ajoute-il, *il faut que la matiere ait été créée. Donc il y a un Dieu.* Voilà une démonstration bien étrange de l'éxistence de Dieu. Il y a un Vide réel (qui n'est rien) donc il y a un Dieu. Mais quand l'espace ou le Vide seroit tel que les Neutoniens le prétendent,

qu'en pourroit-on conclure ? L'hypo
thèse de ce Vide increé entraîne-t'elle
la néceſſité de la création. Lucrece ne
ſoutient-il pas, après Epicure & Demo-
crite, que l'eſpace & les atômes ſont
également éternels ? De plus, l'Au-
teur remarque fort judicieuſement,
qu'Epicure, dans Lucréce, ne nie que
l'exercice de la Providence Divine dans
le Gouvernement du monde, & qu'il
reconnoît des Dieux oiſifs.

Enfin, ſelon l'Anonyme, « l'hypo-
» théſe du Vide Neutonien ſemble
» conduire à l'unité de ſubſtance des
» Matérialiſtes, par un chemin bien
» plus court, que la miſérable & fauſſe
» Dialectique de Spinoſa ; puiſqu'elle
» confond l'eſſence de la matiere avec
» l'eſſence de Dieu. » Mais la raiſon
eſt de l'eſſence de l'homme, & eſt auſ-
ſi de l'eſſence de Dieu. S'enſuit-il que
Dieu & l'homme ſoient la même ſub-
ſtance ? « Diviniſer l'eſpace, ajoute-
» t'il, ou adorer le Ciel matériel, don-
» ner à Dieu les trois dimenſions des
» ſolides, ou jetter une Idole au mou-
» le, l'un ne ſemble gueres different
» de l'autre. »

Quelques perſonnes étonnées d'une
ſi ſérieuſe controverſe ſur le Vide,
pourront appliquer à une occupation

ce genre, ce Vers de Perse :

curas hominum ! ô quantum est in rebus inane !

Nouvelles Littéraires.

Gissey & Bordelet, mettront incessamment en vente un Recueil de *Dissertations pour & contre Corneille & Racine*, en deux Volumes *in*-12, avec une Préface étenduë, qui contiendra les refléxions sur la Critique en général, & sur les Piéces de ce Recueil. L'Editeur n'a pas ramassé indistinctement toutes les Critiques qu'on a faites de quelques Piéces de ces Grands Poëtes : *le Cid* en a produit près de trente ; mais il n'a réimprimé que le *Jugement du Marguillier*, qui après les *Sentimens de l'Académie Françoise* sur cette Piéce, est la seule où il y ait de l'esprit. Il a cru encore ne devoir pas compiler certaines Dissertations peu importantes sur ce sujet, qu'on trouve dans un Ouvrage périodique. Le but de l'Editeur a été de recueillir des écrits qui ont paru dans le dernier siécle, peu de tems après l'impression des Piéces. La plûpart renferment des détails intéressans, qui plairont aux Amateurs des anecdotes du Théatre.

La Veuve Mauſier, de Bure l'aîné & Rollin fils, ont mis en vente le ſixiéme Tome des *Principes de l'Hiſtoire pour l'éducation de la Jeuneſſe*, par M. Lenglet. Ce Volume contient l'Hiſtoire de l'Egliſe.

M. Pluche vient de donner au Public le 4e. Tome de ſon *Spectacle de la Nature*, diviſé en deux parties. Il s'agit ici de ce qui regarde le *Ciel*, & des liaiſons de differentes parties de l'Univers, avec les beſoins de l'homme. L'Auteur a jugé à propos de donner une forme differente à ſon Ouvrage dans ce quatriéme Tome. Ce ne ſont plus des Dialogues; & cependant il eſt partagé en pluſieurs *Entretiens*. Ces Entretiens forment une longue Lettre, partagée ſuivant les ſujets, que le Sçavant *Prieur* écrit au jeune *Chevalier*, & dans laquelle il l'*entretient* de toutes les merveilles du Ciel. Comme il s'agit d'inſtruire agréablement un jeune homme, le Prieur ne lui propoſe rien que d'intelligible & d'amuſant: rien d'abſtrait, rien d'épineux. Il ſemble même lui expoſer pluſieurs vérités de Phyſique & d'Aſtronomie, plûtôt pour le rendre pieux & reconnoiſſant envers Dieu, que pour le rendre ſçavant &

grand Physicien. Il ne veut le rendre Philosophe, que pour le rendre meilleur. J'ai déja lû une bonne partie de l'Ouvrage; & je pourrai vous en rendre compte incessamment.

Il paroît depuis quelque tems deux nouveaux Tomes de l'Ingénieux Ouvrage de M. *Prévôt*, intitulé, *Mémoires de Cleveland.*

Le Geai dans une cage d'or.

Fable nouvelle de M. Richer.

Dans une cage d'or superbement logé,
Le plus fot des oiseaux, un Geai,
De tout tems objet de Satire,
Voyoit tous les passans admirer, & puis rire.
C'est moi, disoit-il fiérement,
C'est moi, sans doute, qu'on admire:
Cela ne peut être autrement.
Mais d'où vient que l'on rit? Ce peuple est-il bien sage?
Quoi! mon logis n'est-il pas assez beau?
Trop beau, répondit-on: l'on admire la cage,
Et l'on se moque de l'Oiseau.

LE MERITE EN MAUVAISE COMPAGNIE.

Fable nouvelle.

UNe jeune Perdrix délicate & bien née,
Dans une Baſſe-Cour à vivre deſtinée,
Avec maint Oye & maint Canard,
Se trouva bientôt condamnée
A fuir, ou faire bande à part;
Tant les perfections dont elle étoit ornée,
Bleſſoient leur ſauvage regard.
Chacun la contrôloit: Voyez la mijorée,
Avec ſon beau plumage, avec ſa voix ſucrée;
Qui veut ſe diſtinguer de nous.
Amis, dit la Perdrix, je vous eſtime tous,
Et ne me prétens point diſtinguer: au contraire.
Je ſuis ſans vanité: mais s'il faut pour vous plaire,
Devenir oiſons comme vous,
J'aime mieux ſouffrir, & me taire.

Je ſuis, &c.

Ce 21 Mars 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLIII.

ON convient généralement, Monsieur, que dans la plûpart des choſes de la vie il y a du danger à croire tout & à ne rien croire ; mais cette maxime ne paroît pas également importante dans la République des Lettres, où chacun ſelon ſa fantaiſie, ſe donne la liberté de croire ou de ne pas croire. S'offre-t'il un Livre moderne ou ancien, ſur un ſujet ſacré ou profane, écrit en Langue vulgaire ou étrangere, auſſi-tôt le Lecteur l'approuve ou le condamne, comme s'il étoit l'arbitre des tems, des Nations & des Sciences ? Telles ſont les idées qu'expoſe le P. *Porée* dans l'Exorde de de ſa nouvelle Harangue Latine, où

Harangue du P. Porée ſur la Crédulité.

il veut faire voir combien il importe, en matiere de Sciences, de ne pas croire trop, ou de ne pas croire assez. *

Cette liberté de juger des Ouvrages paroît à l'Orateur plus que Républicaine; car dans les Républiques, dit-il, chaque Citoyen est obligé de s'en tenir à ce qui a été arrêté en commun; mais dans l'Empire des Lettres chacun suit son sentiment particulier, & même impunément; ** parce que les opinions étant cachées dans les esprits, ne sont exposées à aucune punition, & ne sont pas réprimées par les Ordonnances des Magistrats. Cette impunité, poursuit l'Orateur, a été la source, en fait de Sciences, de la liberté de tout croire, ou de ne rien croire; liberté qui dans notre siécle est devenue si grande, qu'elle ose même, à la faveur

* *De credulitate in Doctrinis, Oratio habita in Regio Ludovici Magni Collegio, à Carolo* Poree, *Societatis Jesu Sacerdote, postridie Nonas Decembres anno* 1738. Parisiis 1739. in-4.

** *Quoniam opiniones, cùm delitescant in mentibus, nullis sunt obnoxia pœnis, neque ullo Magistratuum edicto cohibentur. Hinc magna semper extitit in doctrinis omnibus credendi quidlibet, vel non credendi licentia.* Pag. 3.

de l'Imprimerie, ſemer ſes égaremens dans tout l'Univers. L'Orateur, pour arrêter cette licence, a cru devoir prouver dans ſon diſcours, que dans les Sciences profanes il ne faut pas trop croire, & que ſur les matieres de Religion, on doit prendre garde de ne pas croire aſſez; deux points également intéreſſans à la République Littéraire & à la Religion Chrétienne.

Ceux qui par rapport aux Sciences profanes ont du penchant à tout croire, ſe ſçavent bon gré de leur crédulité, perſuadés que la multitude des choſes qu'ils approuvent dans un Livre ou dans un Ecrivain, eſt la meſure de leur intelligence & de leur progrès dans les Sciences. Ainſi ils ſe félicitent d'une crédulité qu'ils jugent glorieuſe & utile; deux erreurs dont l'Orateur tache de les détromper, en leur faiſant voir que cette trop grande crédulité eſt également honteuſe & préjudiciable. Elle eſt honteuſe, parce qu'elle ſuppoſe l'ignorance & le peu de diſcernement. Cette ignorance vient de ce qu'ils n'ont pas étudié le caractere des eſprits, les arts & les opinions humaines.

On s'imagine qu'un homme de beau-

coup d'esprit est toujours un excellent Ecrivain ; mais c'est peu connoître la nature de l'esprit humain, extrêmement borné, incapable de s'élever à tout, de tout pénétrer, & de tout comprendre. Le plus grand de tous les esprits est celui qui est le moins borné.* » Qui a eu plus de pénétration

* *Quis ingenii sagacitate acrior, quàm ille novi centioris Philosophiæ parens Cartesius, qui tamdiu tritos tot sapientum vestigiis calles deserere ausus, ipse sibi dux, magister & architectus, nova edidit mundi elementa, novos fabricavit siderum orbes, novas aperuit Geometriæ vias, novam instituit ratiocinandi artem ; & difficillimis undique lacessitus quæstionibus, responsa dedit pro totidem oraculis habita ? Quasi unus esset in orbe terrarum homo, cujus ore Natura loqui videretur. Temerè tamen. Quàm enim multa protulit non modò ingeniosiùs ficta, quàm probabiliùs, sed etiam errori proxima, aut in errorem proximè inclinantia ? Ut idem de rebus Physicis agendo, alterâ manu naturæ vultum revelasse ; alterâ velum Errori, etiam nolens commodasse videatur. Quis ingenii acumine subtilior, quàm ille veritatis indagator Malbranchius, qui in cogitationes animi assiduè inquirens, hominem docet abstrahere se à sensibus, & imaginandi vim comprimere, ut ea contempletur unicè, quæ sunt meræ mentis & intelligentiæ ? Ille veritatem, quam in tenebris, cubiculo vitæ clauso, vel clausis oculis, quasi palpando quæreret, apprehendisse sibi visus est. Falsò. Quantùm enim aberravit à vero, qui multum cogitando eò devenit, ut vix ullam in se cogitandi facultatem agnos-*

» & de ſagacité, pourſuit l'Orateur ;
» que Deſcartes le Pere de la nouvelle
» Philoſophie ? Aſſez hardi pour s'é-
» loigner du chemin ſi long-tems bat-
» tu par tant de Philoſophes, & de-
» venu lui-même ſon guide, ſon maî-
» tre & ſon architecte, il a enfanté de
» nouveaux élémens ; il a forgé de
» nouveaux tourbillons, il a ouvert
» des routes nouvelles à la Géométrie,
» il a établi une nouvelle maniere de
» raiſonner. Importuné de toutes parts
» par les difficultés qu'on lui propo-
» ſoit, il a donné des réponſes qui
» ont paſſé pour autant d'oracles,
» comme ſi ce Philoſophe eût été le
» ſeul homme dans l'Univers, dont la
» bouche fût l'organe de la Nature.
» Mais combien d'opinions a-t'il en-
» fanté, non-ſeulement plus ingénieu-
» ſes que probables, mais encore voi-
» ſines de l'erreur, ou qui lui reſſem-
» blent ! En ſorte que dans ſa Phyſique
» il paroît avoir découvert d'une main
» le viſage de la Nature, & de l'autre
» avoir prêté, ſans le vouloir, un voile
» à l'erreur. Quel génie plus ſubtil que

erret ; ut in homine omnia Deum ſolum agere ; in Deo ſolo hominem omnia videre crederet. Pag. 6. & 7.

» Malebranche, ce ſcrutateur de la » vérité, qui ſondant ſans relâche les » plus intimes penſées de notre ame, » enſeigne à l'homme à ſe détacher des » ſens, & à dompter la force de ſon » imagination, pour contempler les » objets purement ſpirituels & intelli- » gibles. Il s'eſt imaginé avoir ſaiſi la » vérité, après l'avoir cherchée à tâ- » tons, dans les ténebres, ſa chambre » & ſes yeux bien fermés. Et cepen- » dant combien s'eſt éloigné de la vé- » rité un Philoſophe, qui à force de » penſer, eſt parvenu à reconnoître à » peine en lui quelque faculté de pen- » ſer, & à croire que Dieu ſeul faiſoit » tout dans l'homme, & que l'homme » voyoit tout en Dieu? «

L'Orateur peint enſuite le génie comique & tragique de Moliere & de Corneille; il obſerve que le premier, pour trop vouloir faire rire, s'eſt rendu quelquefois ridicule; & que l'autre, après avoir pris le vol le plus ſublime, tombe & rampe baſſement. De tous ces exemples, il conclut que nous ne devons pas être trop credules, c'eſt-à-dire, trop admirer, même lorſqu'il s'agit des grands hommes. Ces réflexions ſont une apologie de la critique judicieuſe.

L'ignorance du génie des Arts eſt une autre ſource de la trop grande crédulité, ils ont, comme l'homme, leurs differens âges; mais ils n'acquierent que peu à peu la vigueur & la maturité. Le P. Porée prend de là occaſion d'attaquer Patercule, pour avoir dit qu'Homere a été l'inventeur de la Poëſie Epique, & qu'il l'a en même tems portée à la plus haute perfection. Nous avons autrefois obſervé * que ce grand Poëte n'a pas inventé ce genre de Poëſie, & nous reconnoiſſons avec l'Orateur, que Virgile lui a prêté de nouvelles beautés. Le parallele qu'il fait de ces deux grands Poëtes mérite d'être lû. ** » Homere, dit-il, a plus

* Tome VIII. pag. 37.

** *Obſervabimus in Homero feliciorem excogitandi vim; ſed in Virgilio aptiorem diſponendi rationem: In Iliade varietatem Heroum majorem; ſed in Æneide majorem morum dignitatem: in illâ uberiorem verborum copiam; ſed in hac delectum numerorum elegantiorem. In Græco Poëmate plus ardoris & ſpiritûs; ſed in Latino diligentiæ plus & prudentiæ: in illo ſublime quid & magis exaggeratum; ſed in hoc concinnum aliquid magis & æquabile. In altero ſtrepitum tanquam fluminis pluvio cœlo volventis aquas fragore magno, nec ſe continentis intra littora, ſed abruptis molibus exſpatiantis per ruras, per ſylvas, & poſitos ſibi fines*

» de force & d'imagination ; mais Vir-
» gile eſt ſupérieur pour l'ordonnance
» du Poëme. Dans l'Iliade les carac-
» teres des Héros ſont plus variés,
» mais il y a dans l'Enéïde plus de no-
» bleſſe dans les mœurs ; le premier
» Poëme offre une plus grande fécon-
» dité d'expreſſions, & le ſecond *un*
» *choix de nombres plus élégant.* Le Poëte
» Grec a plus de force & de chaleur ;
» le Latin plus d'exactitude & de ſa-
» geſſe : le premier eſt plus grand &
» plus ſublime ; mais dans l'autre il y
» a quelque choſe de mieux tourné &
» de plus régulier. Homere reſſemble
» à un fleuve, qui dans un tems de
» pluye roule ſes eaux avec grand
» bruit, & qui après avoir rompu les
» digues, ſe déborde à travers les cam-
» pagnes & les forêts, & d'un ſaut har-

audaci ſaltu trajicientis : in altero ſonitum quaſi amnis, vere novo-fluentis leni agmine inter florentes ripas, ſuum moderantis curſum, & per varios ambitus circùm amœna prata, ad conſtitutam ſibi metam cum dulci morâ properantis. In Homero denique plus indolis Epica, quod natura donum eſt ; ſed in Virgilio plus Artis Poëtica, quod laboris fuit & temporis beneficium. Alterum Poëtam non anteponimus alteri ; ſed alterius facilitatem cum alterius induſtriâ comparamus ; & alterum altera vinci credimus. Pag. 10. & 11.

» di franchit les bornes qu'on lui avoit
» marquées. Je compare Virgile à une
» riviere, qui dans le commencement
» du Printems coule doucement entre
» des rivages fleuris, dont le cours eſt
» réglé, & qui ſerpente lentement ſur de
» charmantes prairies, juſqu'à ce qu'il
» ſoit arrivé à ſon terme. Homere a dans
» un plus haut degré le génie Epique,
» qui eſt un préſent de la Nature; Vir-
» gile a plus d'art, & il le tient du tra-
» vail & du ſiécle où il a vécu. Je ne
» prétends pas, ajoute l'Orateur,
» donner la préférence à aucun des
» deux, mais ſeulement comparer le
» naturel du premier à l'art du ſecond;
» & je crois que l'un l'emporte ſur
» l'autre. «

C'eſt ainſi que ſe ſont ſucceſſivement perfectionnées l'Elégie & la Poëſie lyrique parmi les Grecs & les Romains. Il en a été de même de la Poëſie Françoiſe, que nos ancêtres avoient cru portée à ſa perfection par Ronſard, l'Orphée de la France.* » Quel

* *Qualem Orpheum, Deus bone! cujus lyræ fridula, peregrinum neſcio quid, & barbarum ſonans, quantum diſcrepat ab illis Citharis vocalibus & argutis, quæ deinde ſublimi cantu & luguvi triſtia flevérunt Henricorum funera, aut quæ*

» Orphée, bon Dieu, s'écrie l'Ora-
» teur, quelle difference de sa lyre
» aigre, qui ne formoit que des sons
» durs & barbares, à ces harpes sono-
» res & harmonieuses * qui dans un
» chant sublime & lugubre ont pleuré
» la mort fatale des Henris. ou qui
» nous ont rendu, avec toute l'éléган-
» ce Françoise, & avec une majesté si
» naturelle, les loüanges de Dieu,
» que David avoit chantées au son des
» instrumens. « Le P. Porée avoüe cependant que les défauts des Poëmes composés dans le siécle précédent, peuvent être excusés & attribués au mauvais goût de ce tems-là; mais c'est une preuve que les Arts ont leur naissance & leur accroissement, qu'ils ne parviennent pas tout d'un coup à leur perfection, & que c'est n'avoir pas assez pénétré la nature de l'esprit humain & le génie des Arts, de croire que dans ces anciens tems on ait vû éclore des Ouvrages parfaits, & que la même chose arrive encore aujourd'hui.

super Dei laudes, Davidicis olim modulatas fidibus, nobis cum elegantiâ Gallicâ, & majestate facili reddiderunt. Pag. 12.

* Malherbe & M. Rousseau.

Le P. Porée fait voir enſuite que pour juger du mérite des Ouvrages & des Auteurs, il n'eſt pas sûr de s'en fier aux opinions d'autrui ; & à ce ſujet il rappelle l'incertitude des opinions humaines, & parle des Orateurs, des Poëtes, & en général des Auteurs, qui, après avoir été applaudis, ont ſurvêcu à leur réputation. A ces hommes qui ſe laiſſent entraîner par les opinions d'autrui, il fait ſuccéder ceux qui prennent leur jugement pour la regle de leur croyance : les Anglois paroiſſent d'abord ſur la ſcene ; l'Orateur attribue au faux amour de la Patrie leur attachement aux opinions du *Vide* & de l'*Attraction*. Ils prétendent oppoſer Newton à Deſcartes. Il les loüe d'égaler leur Philoſophe à tous les Géométres anciens & modernes. * » Mais, ajoute-t'il, lorſ» que vous le croyés très-clairvoyant

* *At quod illum in detegendis naturæ arcanis oculatiſſimum eſſe creditis, pace dicam veſtrâ, fallit vos veſter amor patriæ nimis credulus : pluſque veſtro tribuiſtis philoſopho, quàm ipſe ſibi aſſumere viſus eſt. Multa vidit ille quidem rerum miracula, & de iis naturam interrogavit curioſius ; ſed utrùm ab eâ reſponſum acceperit certum, non liquet.* Pag. 15.

» pour découvrir les secrets de la nature, qu'il me soit permis de le dire, » l'amour trop crédule de la Patrie » vous trompe ; & vous donnez plus » à votre Philosophe qu'il n'a paru » s'arroger lui-même. Il a vû à la vérité » beaucoup de choses étonnantes, sur » lesquelles il a soigneusement interrogé la Nature ; mais il n'est pas évident qu'il en ait reçu des réponses » certaines. «

L'Auteur interroge ensuite les Grammairiens & les Critiques Allemands de différentes sectes, sur la partialité de leurs jugemens. Il se plaint de ce que depuis peu, l'un d'entr'eux (*Stubelius*) a inséré dans le Catalogue des Auteurs Latins modernes, aucun Ecrivain de cette célébre Société, qui a produit les Torselins, les Maffées, les Sirmonds, les Petaus, & tant d'autres qui valent bien les Scaligers. Il attribuë cette partialité à l'amour aveuglé de leur secte. Cependant l'Orateur à la fin de sa harangue dit, que cet Allemand a mis cinq Jésuites au nombre des meilleurs Interprétes ou Editeurs.

C'est à l'amour crédule & aveuglé de différens partis, que le P. Porée attri-

bue encore les diverſes opinions, ſoutenuës dans les Univerſités & les Académies d'Eſpagne, de Flandre & d'Italie. On diroit que la différence des couleurs des habits preſcrit celle des opinions. Enfin l'amour ſottement crédule & paternel dicte aux laborieux Interprétes ou Editeurs Hollandois les éloges qu'ils donnent aux Auteurs, dont ils publient le texte, ou qu'ils ornent de Commentaires : ces anciens Auteurs deviennent leurs enfans adoptifs : * » Je » viens à vous, François, hommes affamés de tous les petits Livres nouveaux : pourquoi inſenſibles aux délices de la Littérature Grecque & Latine, êtes-vous ſi friands de tous les ragouts de votre pais, & pourquoi vous en nourriſſez-vous avec tant de » plaiſir ? Eſt-ce l'amour de la ſanté & » du bon goût qui vous attire? Avoüons

* *Ad vos, Galli, venio, libellorum omnis generis novellorum helluones famelici : cur ſpretis Litteraturæ Atticæ, vel Romanæ deliciis, Gallicis omnes cupedias ligurinis ore tam avido, & cum tanto animi voluptate depaſcitis ? An eò vos allicit ſalubritatis amor & boni ſaporis ? Fateamur quod res eſt. Illudit vobis novitatis amor & dulcedinis, inſulſè credidus. Hic vobis exſurdat palatum, ſicque afficit, ut puerorum more blandæ inſulſitatibus ſalubrioribus anteponatis.* Pag. 18.

» la verité ; l'amour fade & crédule de » la nouveauté & de la *douceur*, vous » fait illuſion ; c'eſt lui qui émouſſe » la pointe de votre goût, & qui le » gâte juſqu'au point de vous faire » préferer, comme des enfans, les » ſucreries aux mets les plus ſains. «

Comme la haine & l'amour ont beaucoup de part aux opinions humains, & qu'elles font ſouvent naître la trop grande crédulité, l'Orateur conclut de-là qu'elle eſt honteuſe. Pour faire voir combien elle eſt préjudiciable, il remarque que l'attachement aveugle à la doctrine des Anciens a arrêté les progrès de la Phyſique, de l'Aſtronomie, de la Géométrie, & de l'Algebre. Cette crédulité pareſſeuſe n'a pas été moins nuiſible aux Belles-Lettres ; au lieu d'exciter les eſprits à s'élever par des Ouvrages aux grands modéles de l'antiquité, elle les a abaiſſés à une timide imitation. Le P. Porée cite à ce ſujet ces Ecrivains, qui à la renaiſſance des Lettres, ſe déclarerent pour le ſtyle de Cicéron, à l'excluſion de celui de Saluſte, de Tite-Live, de *Sénéque & de Pline* ; juſqu'à vouloir que le ſtyle Cicéronien fût employé dans les *Diſcours Académiques*.

Il louë ces Sçavans d'avoir déféré à Cicéron le ſceptre de l'Eloquence, de l'avoir regardé comme la ſource de la pureté de la langue Latine, & comme le plus parfait modéle des Orateurs. Mais il les blâme d'avoir cru qu'il ne falloit imiter que Cicéron; que ſon ſtyle périodique devoit être employé pour toute ſorte de ſujets, & que l'éloquence Cicéronienne pouvoit être tranſportée de la Tribune aux Académies & aux Chaires: * » Comme ſi c'étoit la même » choſe, ajoûte l'Orateur, de s'égayer, » dans un lieu particulier, & de com» battre en bataille rangée, de haran» guer pour donner du plaiſir (mais qui » tourne cependant à l'utilité des au» diteurs) & de plaider pour le gain » d'un procès; comme s'il n'y avoit au» cune différence entre une compa» gnie de graves Magiſtrats, ou une » multitude ignorante & ſéditieuſe, & » une aſſemblée paiſible, telle que je

* *Quaſi unum idemque ſit ludere in umbrâ, & pugnare in acie; dicere ad oblectationem (non ſine fructu) & perorare ad victoriam: neque à ſevero conſeſſu Judicum, aut ab indoctâ & concitatâ populi multitudine diſcrepet quieta & benevola eruditorum hominum corona qualem hîc adeſſe vides.* Pag. 22.

»là vois ici. « Enfin il blâme ces Cicéroniens, d'avoir voulu qu'on n'employât dans les *Discours Académiques* aucun mot qui ne se trouvât dans Cicéron ; comme si le seul Cicéron avoit parlé Latin, ou que tout ce qu'il a écrit, étoit parvenu jusqu'à nous. Il sera aisé aux Lecteurs clairvoyans de remarquer dans ces distinctions, l'apologie du style du P. Porée, & que l'éloquence Cicéronienne ne lui paroît pas propre à traiter certains sujets. Il trouve les jeux d'esprit plus communs dans Sénéque & dans Pline que dans Cicéron. Mais en même tems il les condamne dans l'éloquence Chrétienne ; son bon goût lui fait encore blâmer les Sentences Grecques & Latines dont les anciens plaidoyers étoient hérissés ; & il fait l'éloge de l'éloquence moderne du Barreau. Enfin il regarde la crédulité aveugle comme la cause universelle de tous les maux, arrivés dans l'empire des Sciences & des Lettres.

L'Orateur passe ensuite à la seconde partie de sa harangue, où il fait voir qu'il est également honteux & funeste en matiere de religion, de ne pas croire assez. A entendre les incrédules, ils ne sont tels que parce qu'ils ont de la fa-

gacité & de la force d'esprit. L'Orateur leur soutient qu'ils ne sont réellement que des aveugles & des ames foibles. Il passe ensuite en revuë les divers genres d'incrédules ; il prouve à l'Athée l'existence de Dieu, la nécessité du culte à l'Epicurien, qu'il invite à lire les Livres saints, dont l'autenticité est attestée par l'accomplissement des Prophéties & par des miracles. Tous ces détails le conduisent naturellement à exposer la certitude de la Religion Chrétienne ; il force l'incrédule à en reconnoître la divinité ; caractere que le Mahometisme ne sçauroit s'attribuer. Je ne m'arrête point aux raisonnemens de l'Orateur, parce qu'ils sont trop connus.

Après avoir prouvé que la Religion Chrétienne est la seule qui puisse fixer immuablement un homme sage, il répond à l'objection suivante : Il y a pourtant, me dira-t'on, beaucoup de gens d'esprit, élevés dans le sein de la Religion Chrétienne, qui la discutent, & qui prenant la raison pour juge, lui font le procès. Le P. Porée assure que de pareils critiques sont en petit nombre, & que ce sont des esprits superbes, legers, présomptueux & per-

vers, qui attribuent à la raiſon le droit de ſonder les ſecrets du Ciel ; que la vérité connuë ne peut fixer, & qui pour paroître habiles auprès des ignorans, diſcourent étourdiment ſur toutes les Religions, employent leur Philoſophie à ébranler les plus ſolides fondemens, & à corrompre les meilleures choſes. Bayle, ſelon le P. Porée, eſt le chef de ces eſprits pernicieux. Il en fait un portrait fort étendu, dont voici quelques traits remarquables :* » C'eſt

* *Homo flagitioſè facetus, qui oblectandi dulcedine illectus, turpes & libidinoſas undique corraſit narratiunculas ; & iis, tanquam ſale impuris & impiis hominibus gratiſſimo, ſcripta ſua ad delicias conſperſit largiter, & conſpergendo fœdiſſimè inquinavit. Homo perditè laborioſus, qui ſcribendi celeritate abreptus, in omni fermè argumentorum genere verſatus eſt ; omnem induens perſonam, & ſuam de rebus omnibus ſententiam ferens ; Juriſperitus ſine lege, Judex ſine tribunali, miles ſine gladio, civis ſine patriâ, Hiſtoricus ſine fide, criticus ſine probitate, cenſor ſine pudore, Philoſophus ſine opinione, Theologus ſine Religione, omnis homo, & nullus homo. Quid præterea ? Homo protervè maledicus, qui calumniandi licentiâ invectus, non verenda Sanctorum Patrum autoritati, non Sacra Regum Majeſtati, non Summa Pontificum Dignitati, non recepta in Cœlum, & conſecrata in terris piarum animarum ſanctitati, parcendum eſſ credidit. Homo verſutè impius, qui dubitandi libidine incenſus, nunc*

» un Plaisant dangereux, qui entraîné
» par le plaisir de réjoüir ses Lecteurs,
» a ramassé toutes sortes de contes li-
» centieux, & en a infecté ses écrits, où
» il les a répandus, comme un sel très-
» agréable aux impies & aux libertins.
» C'est un homme laborieux par mé-
» chanceté, qui emporté par sa prom-
» pte facilité à écrire, s'est exercé sur
» toute sorte de sujets, joüant toutes
» sortes de rôles, jugeant de tout; Ju-
» risconsulte sans loi, Juge sans tribu-
» nal, Soldat sans épée, Citoyen sans
» patrie, Historien sans sincerité, Cri-
» tique sans probité, Philosophe sans
» opinion, Théologien sans religion,
» Bayle est tout & n'est rien. Qu'est-
» il encore? un effronté médisant,
» qui, poussé par la licence de calom-
» nier, n'a épargné ni la respectable

Rationis humanæ argumenta, nunc divina Fidei oracula disturbans, omnia subruit credendi firmamenta; & illi Homerico Jovi nubila congreganti *similis, omnes difficultatum nebulas, ad offundendam Religioni caliginem, ex omnibus mundi Philosophici, Hæretici, Athei partibus coacervavit. Quid denique? Homo malo publico natus, qui quo primùm tempore de Cometis nugari aggressus est, jam tum præsagire potuit Europæ, quàm ferale & exitiosum Rei Christianæ sidus in illo ingenio malignè splendido oriretur.* Pag. 36. & 37.

» autorité des Peres de l'Egliſe, ni la ſa-
» crée Majeſté des Rois, ni la dignité
» des Evêques, ni la vertu des Saints.
» C'eſt un impie rufé, qui enflamé par
» la paſſion de douter, renverſe tantôt
» les preuves de la raiſon humaine,
» tantôt les oracles de la Foi divine, &
» ſape tous les fondemens de notre
» croyance. Semblable au Jupiter
» d'Homere qui raſſemble les nuées,
» il a ramaſſé dans toutes les parties
» du monde Philoſophe, Hérétique,
» Athée, tous les petits nuages de dif-
» ficultés, pour répandre les ténébres
» ſur la Religion. Qu'eſt-il enfin? un
» homme né pour le malheur public,
» qui dans le tems qu'il entreprit d'é-
» crire vainement ſur les Cometes,
» put donner lieu à l'Europe de pré-
» ſager, que cet eſprit dangereuſement
» lumineux, ſeroit un jour lui-même
» une Comete fatale au Chriſtianiſme.«

Le P. Porée combat enſuite les Tolérans, qui croyent qu'on peut ſe ſauver dans toutes les ſocietés Chrétiennes. Il peint avec des couleurs naturelles le célébre Leibnitz qui a été grand partiſan du *Tolérantiſme*. Il faut choiſir l'Egliſe qui eſt une, la plus ancienne, & appuyée ſur la plus grande de toutes les autorités. Ces

auguſtes caracteres ne conviennent qu'à l'Egliſe Romaine. De tous ces raiſonnemens ſur l'exiſtence de Dieu, ſur le culte qui lui eſt dû, ſur la vérité de la Religion Chrétienne, ſur la néceſſité d'écouter l'Egliſe Catholique, il conclut que les incrédules ſont des aveugles. L'Orateur repréſente enſuite avec la même ſolidité, qu'ils ſe parent vainement du titre d'eſprits forts : mais ce ſont des détails que je ne puis toucher ici.

Enfin, pour faire voir combien il eſt funeſte de ne rien croire ou de ne croire pas aſſez, il repréſente les incrédules privés de l'eſperance d'une vie tranquile, & d'une mort heureuſe, & de poſſeder l'heritage éternel ; tourmentés par le ſouvenir des verités de la Religion, qu'ils tâchent inutilement d'anéantir, & par l'idée des tourmens de l'enfer. La piété de l'Orateur a donné à ce tableau toute la force imaginable. Il obſerve que les perſonnes, qui ont mené une vie peu réglée, ſe convertiſſent quelquefois, tandis que les incrédules meurent dans l'impénitence finale. Cette ſeconde partie n'eſt pas moins l'ouvrage de l'éloquence du P. Porée que de ſa piété éclairée.

La Sageſſe. Poëme.

On vient de réimprimer un Poëme, qui a pour titre, *La Sageſſe*. Le Libraire nous apprend qu'il avoit paru en 1712, & qu'il a été imprimé dans trois Recüeils de Poëſies, ſous le nom de M. le Marquis de la Fare. Il s'eſt déterminé à le publier de nouveau, pour le reſtituer en quelque ſorte à ſon véritable Auteur, qu'il ne nomme pourtant pas, & parce qu'il avoit été fort mutilé dans toutes les éditions qu'on en a faites. « On y trouvoit auſſi, » ajoute-t'il, quelques vers négligés ; » d'autres n'avoient pas cette vivaci- » té & cette juſteſſe, qui fait le prix » des petits Ouvrages. L'Auteur, de- » venu plus difficile, a mis la main » aux endroits qui lui ont paru foi- » bles ; & par là nous avons droit » d'eſperer que le préſent que nous » faiſons au Public, lui ſera agréa- » ble. «

La Sageſſe, préconiſée par l'Auteur, ſemble ſe propoſer de regler les paſſions ; mais elle ne fait qu'en ôter les ronces & les épines ; elle eſt, ſelon lui, la ſource de la volupté, de la gloire, & des *chimères aimables*. En un mot, c'eſt une Sageſſe Epicurienne, qui donne des conſeils peu vertueux :

Voici la maniere dont le Libraire juſtifie l'Auteur. » Que ſi quelques perſonnes ſe plaignent qu'on fait ici la » Sageſſe trop voluptueuſe, nous les » prions de conſidérer que c'eſt un » Poëte qui parle ; que ce que diſent » ces Meſſieurs ne doit point tirer à » conſéquence ; qu'il eſt certain d'ailleurs que les Paſſions ſont néceſſaires ; qu'elles entrent toutes dans les » vûës de la Nature ; qu'enfin il n'eſt » queſtion que de les réprimer, & de » les diriger ; ce qui, comme dit fort » bien l'Auteur, eſt le plus bel exercice de la Sageſſe. « Mais remplit-elle ces dernieres vûës, en conſeillant de ſe laiſſer *charmer à deux beaux yeux*, de ſe livrer à des *chimeres aimables*, qu'elle juge *néceſſaires*, de regarder l'indifference comme le *poiſon de nos cœurs*, & *la rage de gloire* comme *l'ame & la mere des Vertus* ; enfin de ſe laiſſer *poſſeder par une douce folie*, & de ſe précipiter étourdiment dans l'abîme de l'Eternité ? La véritable Sageſſe n'a jamais inſpiré de pareils ſentimens ; c'eſt le langage d'un homme trop libre, qui ſe tranſportant dans le ſéjour de la Volupté, ne cherche qu'à donner de l'exercice à ſon imagi-

mation, familiarisée avec les maximes de la Philosophie Epicurienne. Un ingénieux Ecrivain, qui sçait prêter au faux & au paradoxe des couleurs si séduisantes, peindroit le vrai avec bien plus d'agrément & de force. Je prens la liberté de l'inviter à devenir le peintre de la vérité, source des plus grands traits & des plus belles images.

Je n'ai encore pû lire que la Préface modeste & judicieuse de l'*Histoire d'Epaminondas*, par M. l'Abbé *de la Tour*, imprimée chez Didot, *in*-12. J'en rendrai compte le plûtôt qu'il me sera possible, ainsi que d'un nouvel Ouvrage *in*-4°. imprimé chez le Mercier, & intitulé *Harmonie des deux Spheres*, par M. *Goiffon*, Correspondant de l'Académie des Sciences.

Je suis, &c.

Ce 28 *Mars* 1739.

Faute dans la Lettre 241.

Pag. 10. *lig.* 23. fait, *lisez* font.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLIV.

JE viens de lire avec beaucoup de satisfaction, Monsieur, un Livre, intitulé, *Maximes sur le Ministere de la Chaire, & Discours Académiques*, par le *P. Gaichiés*, Prêtre de l'Oratoire & Membre de l'Académie de Soissons, Paris 1739. *in*-12. chez la Veuve Etienne. *Les Maximes* ont déja paru plusieurs fois à l'insçu & sans la participation de l'Auteur; il s'en fit même en 1711, une Edition à Toulouse avec le nom du P. Massillon, aujourd'hui Evêque de Clermont. *C'est une sorte de vol qu'on lui fit*, dit le moderne Editeur, *mais dont le Public a profité.* Il faut espérer qu'il ne profitera pas moins de l'Edition qu'on lui presente en 1739. En effet, il seroit difficile de rassembler

Oeuvres du P. Gaichiés

en moins de mots & avec autant de goût & de discernement, tout ce qui sert à bien connoître l'art de prêcher. L'Auteur a recueilli avec soin les préceptes les plus importans sur cette matiere ; & quoique distingués par des chiffres, ils ne laissent pas de former un tissu délicat & ingenieux. On voit tout d'un coup, qu'il n'a observé cette méthode, que pour les rendre plus vifs & plus aisés à retenir. Il y a un art admirable à avoir ainsi fondu ses idées, & à les avoir exprimées avec un laconisme, dont l'énergie ne nuit point à la clarté ; & l'on peut dire sans flaterie qu'un Ouvrage si bien digéré, & dont toutes les parties tiennent par un fil presque imperceptible, suppose la méditation la plus profonde, la parfaite connoissance des vraies beautés de l'éloquence, & l'attention la plus sérieuse aux principes & aux conséquences qui en résultent. Rien n'y sent la sécheresse didactique ; le stile est toûjours plein d'agrément & de noblesse.

Ces *Maximes* sont divisées en deux parties. Dans la premiere, l'Auteur considére le Prédicateur & les talens qui le perfectionnent. Dans la seconde, il traite du Sermon, de ses differentes espéces, & des ornemens dont il est

ſuſceptible. La Religion & la piété ont fourni à l'Auteur le portrait du Prédicateur. C'eſt, ſelon lui, un Orateur qui s'eſt préparé à ce ſublime miniſtere, par l'étude, par la priere & la pénitence, qui le remplit avec une fidélité ſcrupuleuſe, & qui l'exerce ſans jalouſie, ſans baſſeſſe, ſans orgüeil, & ſans aucune vûë d'ambition. A ces vertueuſes diſpoſitions il doit joindre l'eſprit, la ſcience de l'Ecriture, des Peres & de la Théologie, la pureté des mœurs, une mémoire heureuſe, de la dignité dans l'action, dans l'air, dans le geſte & dans la voix. Le P. *Gaichiés* donne ſur tous ces points des préceptes judicieux, où l'on voit en même-tems ce qu'il faut obſerver & ce qu'il faut éviter. C'eſt là l'objet de la premiere partie.

Dans la ſeconde, l'Auteur, après avoir indiqué d'une maniere générale les matieres qui ſont du reſſort de la Chaire, traite des differens genres de Prédications; ſçavoir de l'Homelie, du Diſcours moral, des Conferences, des Myſtéres, des Panegyriques, des Vêtures & des Profeſſions, des Oraiſons funébres & des Controverſes. Il s'étend enſuite ſur toutes les parties du Sermon, depuis le texte juſqu'à la per-

oraiſon, & ſurtout ce qui peut contribuer à l'orner & à le rendre ſolide. Comme l'Auteur avoit lui-même exercé avec beaucoup de ſuccès ſon talent pour la Prédication, il n'eſt pas ſurprenant qu'il connoiſſe ſi bien tous les replis de cet art, & qu'il ait fait un uſage ſi judicieux des regles que nous ont laiſſé les Maîtres d'éloquence. Il bannit de la Chaire l'affectation, les jeux d'eſprit, les ornemens ambitieux, les faux-brillans, & tout ce qui étouffe la belle nature ; il veut que la Religion & la Vérité brillent de leur éclat naturel, & que l'Orateur ſoit plus occupé du ſoin de toucher le cœur, que de l'art de plaire à l'eſprit. » L'affectation » de plaire & de ſe faire applaudir, » (dit-il page 16.) ſcandaliſe & attire » le mépris. Il faut ſouhaiter que l'Au» diteur frappe ſa poitrine, non pas » qu'il batte des mains. Le Prédicateur » n'eſt pas dans la Chaire pour penſer à » lui-même, moins encore pour y faire penſer ; ſon miniſtére a trop de » grandeur pour le livrer à la bagatelle. » Il eſt des diſcoureurs qui n'impoſent » qu'au vulgaire (dit-il pag. 122.) le » bon ſens n'eſt jamais leur dupe. Purs » déclamateurs ils ſont pleins d'éxagé» rations, de figures forcées, de poin-

» tés, de jeux de mots ; tous moyens » propres à éloigner du but de l'élo- » quence, qui eſt la perſuaſion. » Ce qu'il dit ſur le même ſujet à la page 131. n'eſt pas moins fort : » Dans l'affecta- » tion du bel eſprit pour la Chaire, il » y a un ridicule irréligieux. A qui pre- » ſente-t'on ces beautés ? Pluſieurs ne » les connoiſſent pas ; peu les goûtent ; » le reſte attend toute autre choſe. Le » ſolide du diſcours eſt pour tous ceux » qui ont du ſens. On pardonne, pour- » ſuit-il, quelque brillant aux jeunes » Orateurs, s'ils le ſément avec épargne. » On leur paſſe des traits fins & déli- » cats, des expreſſions vives, qui tou- » chent aux limites du précieux. Dans » un age plus mur ils en auront honte. » (Et dans un autre endroit.) Le ſtile » fleuri eſt le langage de l'imagination, » & le ſtile grave celui du cœur. Les » tours qui ne plaiſent que par leur dé- » licateſſe, ne vont pas au cœur ; ils ne » laiſſent qu'un foible ſouvenir du plai- » ſir qu'ils ont cauſé. »

Ces Orateurs ingénieux ornent quelquefois leurs diſcours de détails mondains, voluptueux & même galans ; ils font une deſcription ſi vive des frivoles occupations d'une femme à ſa toilette, d'un ſouper fin & délicat,

d'un commerce tendre, qu'on croit voir tout ce que décrit leur imagination. Ceſt un abus ſagement proſcrit par notre pieux Rhéteur : » Il eſt indécent (dit-il page 180.) de paroître » trop inſtruit des uſages du monde, » du détail des modes, du nom des parures, des divertiſſemens & des jeux. » L'ennemi déclaré du monde doit en » ignorer juſqu'au langage. Il ne faut » peindre les amuſemens mondains, » qu'avec les traits de la gravité évangelique. Pour peu qu'on en égaie les » deſcriptions, on fait aimer le monde » lorſqu'on prétend le décrier. » Par l'idée qu'il s'eſt faite de l'éloquence, on voit qu'il n'eſtime que ce qui eſt véritablement grand, que ce qui eſt ſolide & utile, » Le peuple (dit-il page » 135.) ne voit les choſes ſpirituelles » que dans un grand éloignement : il » faut les lui rapprocher par de grands » traits, tels qu'on les trace ſur ces tableaux qu'on voit dans les voûtes des » Temples. Dans les miniatures tout » ſe confond, tout échape à qui n'a » pas l'œil fin. Le gros de l'Auditoire » ne ſçauroit lire dans la penſée du Prédicateur. La lecture de Démoſthéne, » dit-il ailleurs, aprend que l'éloquence » conſiſte plus à pouſſer bruſquement

» ce qui intéresse, & qui va au fait; » qu'à dire des choses avec nombre & » harmonie. » Ces morceaux suffisent pour vous faire connoître le mérite de cet Ouvrage, dont M. l'Abbé du Guet fait un magnifique éloge. » Quand » l'Auteur des *Maximes du ministere de* » *la Chaire*, dit-il dans une de ses Let- » tres, auroit pris encore plus de soin » de se cacher, j'aurois toûjours recon- » nu dans cet écrit la finesse de son bon » goût, l'élévation de son esprit, la » justesse de ses expressions ... Il y a » mille endroits sur lesquels il faudroit » se recrier; car tout l'Ouvrage se sou- » tient, & on ne peut l'accuser d'au- » cun autre défaut que d'être trop » beau. »

Je viens maintenant aux Discours Académiques, dont quelques-uns ont été envoyés *en tribut* à l'Académie Françoise, par celle de Soissons. Cette derniere Académie commença en 1705 à prescrire à ses Recipiendaires de faire un Discours public, auquel le Directeur devoit répondre. On trouve ici le Discours du P. Gaichiés, où les complimens sont semés avec profusion. Cependant il a fait un Discours contre les complimens des Prédicateurs, Ouvrage de sa piété, aussi-bien que son Dis-

cours contre la lecture des Livres de galanterie. Je ſuis ſurpris qu'un habile homme, comme lui, parle de la célébre aſſemblée qui défendit le Roman de *Théagéne & de Cariolée*, & qui flétrit l'Auteur; c'eſt une fable reconnue par les plus doctes critiques. Il y en a même qui croyent trouver dans ce Roman des raiſons pour l'attribuer à un Auteur Payen.

Le Diſcours ſur le progrès de la Langue Françoiſe m'a paru tourné d'une maniere agréable. L'Auteur prouve par des faits inconteſtables qu'elle s'eſt miſe en poſſeſſion, dans la plûpart des Etats de l'Europe, des leçons qu'on fait à la jeuneſſe, des lectures les plus intéreſſantes, des converſations les plus polies, des conferences les plus importantes; qu'elle a pénétré dans la Cour des Souverains, & qu'elle eſt devenuë la langue de la politique, & l'objet de la curioſité des gens de Lettres. La jalouſie nationale s'eſt plainte de cette eſpece d'invaſion, & a élevé ſa voix pour empêcher que notre Langue, employée dans tous les Traités de Paix qui ſe ſont faits dans l'Europe depuis un demi ſiecle, ne conſervât une prérogative ſi illuſtre. Dans le ſein même de notre Patrie les Adorateurs de

la vénérable antiquité, ſe ſont armés, contre la Langue Françoiſe, devenuë la rivale des Langues ſçavantes. Ils ont repreſenté que les ſçiences s'aviliſſoient par l'intruſion du François dans les aziles de la Langue Latine, & dans les ſources de l'érudition. Les ſyſtêmes, expoſés aux yeux du vulgaire ſous le voile tranſparent de la Langue Françoiſe, parurent une profanation; & tout l'empire des Lettres ſe ſouleva, lorſque pour immortaliſer les hauts faits des François, on commença de les graver en leur langue ſur les monumens conſacrés à la poſtérité. Les zélateurs des anciens uſages furent indignés, quand des perſonnes intéreſſées à la propagation du Latin firent des harangues en françois au Roi & à un Prélat illuſtre par ſa dignité & par ſa naiſſance. Ces plaintes n'ont pas retardé le progrès de notre Langue: » Non-ſeulement, dit l'Auteur, elle a réduit le » Latin à des bornes étroites dans le » lieu de ſon domaine; mais de plus » on l'entend hors du Royaume, dans » des Etats qui ont poli & enrichi la » leur; on la parle chez des peuples » qui par une jalouſie invéterée contre » notre nation, ſeroient par inclination le plus portés à la bannir. L'Ef-

» pagne, l'Italie, l'Angleterre, & plus
» encore tous les Etats du Nord ſont
» entraînés par ce torrent. Et c'eſt preſ-
» crire des bornes trop étroites, que
» de dire ſeulement avec un Cardinal
» célébre par ſes ambaſſades, qui vit
» à l'inſtallation d'un Roi Etranger
» toutes les congratulations publiques
» & privées faites en François, que c'eſt
» aujourd'hui la Langue de l'Empire. »

Mais quelles ſont les cauſes de l'heureux progrès de la Langue Françoiſe, qui revolte les peuples mêmes chez qui il ſe fait inſenſiblement ? Quelle eſt la ſource de cet attrait pour la Langue, joint à l'averſion pour la Nation ? C'eſt le bon goût de ceux qui la parlent, & qui l'écrivent naturellement. C'eſt l'excellence de leurs compoſitions, c'eſt le tour, ce ſont les choſes. » La plume, » ajoûte l'Auteur, donne le crédit aux » Livres & non pas préciſément la Lan» gue. Le génie des Auteurs fait le » mérite des Ouvrages : on les lit, parce » qu'ils ſont excellens. Dès lors il n'eſt » plus poſſible de les renfermer dans le » Païs qui les a vû naître, & en ſe ré» pandant ils forment pour la Langue » une heureuſe prévention. » Juſqu'où ne va-t-elle pas, quand on voit qu'il n'eſt point d'autres termes qui faſſent

mieux concevoir le ſens, parce qu'il n'y a point de Langue qui le propoſe avec plus de netteté & de juſteſſe, ni dans un ordre plus naturel ? Elle eſt en même-tems ennemie des mots hazardés, des métaphores outrées, des alluſions froides, des tours obſcurs & ambigus, des penſées forcées, des circonſtances inutiles. » Il n'eſt point de » Langue plus riche, ajoûte l'Auteur, » je ne dis point en expreſſions, parce » qu'il en manque pluſieurs, & qu'on » eſt forcé d'employer la même à plu» ſieurs uſages ; mais il n'en eſt point » de plus riche en découvertes dans » toutes les ſciences, en ſyſtêmes peſés, » approfondis, développés ; en inven» tions dans tous les arts, en ſaine cri» tique dans tout genre d'érudition ; » en tours fins & délicats, d'un goût » aiſé & naturel, employés dans les » Ouvrages d'Eloquence & de Poëſie. » Il ſoutient qu'on ne retrouve plus dans les Traductions, la force & les traits lumineux de nos Ouvrages de Theologie, l'onction de nos Livres de piété, ni le même degré de juſteſſe & de clarté. Et il étend même cette difference (ce qui me paroît outré & faux) aux préciſions métaphyſiques, aux expériences de Phyſique, aux problêmes de

Géométrie, aux calculs Algébriques, aux dissections de l'Anatomie, aux opérations de la Chymie & de la Botanique. Qu'importe en quelle Langue ces choses soient traitées ? Des Traductions, selon lui, n'expriment ni la beauté de nos portraits historiques, ni l'ingénieuse adresse avec laquelle nous développons les motifs des actions. Tout cela me paroît un peu hazardé. » Le génie naturel, & sublime des Anciens » dont nos Orateurs sont animés, dit » l'Auteur, peut-il ne pas dégénérer » dans les Langues de nos voisins, encore si éloignées du bon goût de l'antiquité ? A peine trouveroient-ils » dans le Grec de Démosthéne, & » dans le Latin de Pline le jeune, les » beautés que nos Traducteurs leur » ont prêtées. » Je voudrois que pour donner plus de poids à cette décision, l'habileté de l'Auteur en fait de Langues étrangeres fût avérée ; sans quoi elle court risque d'être contredite par les Etrangers, & négligée par ses Compatriotes. Il raisonne avec plus de justesse, lorsque de la clarté de notre Langue, il conclut que nos bonnes Traductions sont d'excellens commentaires. Enfin, il observe que la force & la grace de nos piéces Drama-

tiques, la délicateſſe & le ſel de la Satire Françoiſe, la naïveté de nos Fables, la merveilleuſe élevation où nous avons porté le Poëme Lyrique, réſiſtent à tous les efforts des autres Langues vivantes. C'eſt qu'il n'y a que dans les originaux ſeuls qu'on peut ſentir toutes ces beautés : mais les Etrangers ne pourront-ils pas dire la même choſe de la plûpart de nos Traductions Françoiſes? Avons nous pû juſqu'ici rendre toutes les beautés de Ciceron, de Salluſte, de Virgile, d'Horace, du Taſſe, de Milton ?

La ſupériorité des François en délicateſſe & en rafinement de luxe & de volupté, ſur les peuples même à qui ils cédent en magnificence, a fait encore voyager notre Langue. Ils adoptent nos termes avec nos modes & nos parures, dont ils ſont extrêmement curieux. Nos ameublemens, *nos équipages*, *nos livrées*, ont le même ſort. Chez pluſieurs Peuples voiſins la Table n'auroit ni délicateſſe, ni propreté, ſi elle n'étoit pas ſervie comme en France; les mêts ſont préparés par des François; & le convive paſſeroit pour un eſprit groſſier, ſi en parlant *de la bonne chere*, il n'employoit pas notre Langue. L'Auteur ajoûte que les autres divertiſſemens, la Comédie, la Muſique &

la Danſe ſont inſipides *hors du goût François.* Voilà, ce me ſemble, des remarques aſſez frivoles & qui ne ſont pas juſtes en tout. Nous ſied-il de faire attention à ces bagatelles, & de les publier dans nos Ecrits? C'eſt donner lieu aux Etrangers de nous accuſer de vanité.

Enfin, ſelon l'Auteur, la propagation de notre Langue eſt encore dûë aux nombreuſes Colonies, que l'attache au ſchiſme & à l'héreſie a conduites hors du Royaume, & à tant de François inquiets, indifferens pour leur Païs, & avides du gain, qui ſont répandus en divers Etats, où ils ont porté avec les arts & les ſciences, le fond d'expreſſion qu'ils s'étoient fait. » Et » combien de Livres, ajoûte l'Auteur, » voit-on naître aujourd'hui en notre » Langue, dans les Païs où elle n'a que le » droit d'hoſpitalité. » Il falloit ajouter en même-tems que la Langue Françoiſe, en acquerant le droit de Bourgeoiſie dans ces Régions, y a pris un air étranger; & que les Livres qui y éclosent, pleins d'expreſſions barbares, offrent ſouvent des phraſes pitoyablement conſtruites. » C'eſt par ces differens » canaux, pourſuit-il, que la Langue » Françoiſe a paſſé dans tous les Etats » de l'Europe. Elle n'eſt pas inconnuë

» dans l'Asie; & les Colonies de l'Amé-
» rique l'ont presque toutes si bien
» adoptée & substituée au Langage
» barbare du Païs, qu'aujourd'hui elle
» n'y est pas moins naturelle que parmi
» nous, » Il est assez singulier de voir l'éloge de notre Langue, tiré de l'usage qu'on en fait en Amerique. Eh! quelle autre Langue les François pourroient parler dans nos Isles?

L'Auteur conclut de ces faits & de ces observations, que l'esprit de domination ni l'ambition n'ont point donné naissance à l'empire de la Langue Françoise; elle le tient, selon lui, de l'utilité, de la commodité & du plaisir; sans faire attention, que c'est plûtôt de la situation, du commerce & des raports de la France avec tous les Païs du monde. » Si quelqu'autre
» Langue vivante, poursuit l'Auteur,
» veut détrôner la nôtre, & se substi-
» tuer à sa place, qu'elle acquiere plus
» de politesse, plus de justesse, plus
» d'ordre, plus de netteté. Qu'elle
» approche plus du naturel & du goût
» des Anciens: qu'elle devienne plus
» féconde en Ouvrages importans dans
» tous genres de littérature: qu'elle as-
» saisonne plus finement les plaisirs de
» la vie: &, nous-mêmes, qui prêtons
» la nôtre à tant de peuples, nous

» ferons un accueil favorable à cette » étrangere. »

Rien n'eſt plus loüable que le deſſein du P. Gaichiés, dans le Diſcours où il fait voir que le *ſtile concis* n'eſt pas celui des Orateurs. L'amour du ſtile ſerré & concis, ſi applaudi dans notre ſiécle, lui fait craindre la décadence de l'Eloquence Françoiſe. C'eſt ainſi que dès la fin du ſiecle d'Auguſte, Sénéque mit à la mode un ſtile haché, qui n'eſt preſque qu'un tiſſu d'Epigrammes, ſtile que certains Orateurs modernes tâchent d'accréditer. L'Auteur le juge contraire au but de l'Eloquence, qui eſt d'inſtruire, de plaire & d'émouvoir. Ce ſtile ſerré & concis dégenere bientôt en un cahos & en un choc de penſées brillantes, obſcures & iſolées; chaque phraſe fait un ſens ſéparé, où nul ne dépend de l'autre, & où chacun en particulier peut paſſer pour digreſſion. Comment l'Auditeur pouroit-il ſaiſir une pareille maniere de s'exprimer? Le véritable Orateur penſe moins à orner ſon Diſcours, qu'à le mettre dans un beau jour. » Celui qui s'occupe, » dit l'Auteur, à développer ſa preuve, » & qui porte une vérité à l'évidence, » intéreſſe l'attention de l'Auditeur, » tout autrement que celui qui s'amuſe

» à ſemer des traits vifs & brillans : & » entaſſer ainſi penſée ſur penſée, ſans » en étendre aucune, n'eſt penſer que » ſuperficiellement. Rarement ces pen» ſées ingénieuſes ont-elles une liaiſon » néceſſaire avec la matiere dont il s'a» git : on les ſupprimeroit ſans que le » Diſcours en ſouffrît. » De pareils diſcours dépoüillés de leur faux éclat n'offrent qu'un vide pauvre & mépriſable. L'Auteur fait à ce ſujet pluſieurs raiſonnemens ſolides ; il fait voir la ſupériorité du vrai Orateur, qui donne du corps & de l'embonpoint à ſes penſées.

Le ſtile concis, ſelon lui, ne ſçauroit donner du plaiſir à l'Auditeur, fatigué de deviner les penſées de l'Orateur. S'il aime à entendre de belles choſes, il veut qu'elles ne coutent pas un pénible exercice à ſon eſprit ; il demande un plaiſir qui s'inſinuë ſans travail, & qui naiſſe d'un ſens bien développé, du nombre & de la cadence des phraſes, & de la majeſté de la prononciation ; beautés étrangeres au ſtile haché, incapable encore de produire l'émotion du cœur : il peut cauſer quelque agréable ſurpriſe, mais il n'a pas la force de remuer les paſſions. » D'un » côté, le ſtile abregé refroidit le génie

» de l'Orateur ; tout occupé à cloüer, » pour ainſi dire, une penſée à chaque » phraſe, il contraint ſon imagination, ſon » feu ſe rallentit : de l'autre, l'Auditeur » frappé d'une penſée vive & délicate- » ment énoncée, s'applique à la com- » prendre, ſans s'arrêter à la goûter : » cependant le tems s'écoule, l'émotion » ſe calme, l'eſprit eſt amuſé ; mais le » cœur ne ſe trouve point touché. »

Il reconnoît cependant la force de la préciſion, lorſqu'elle eſt ménagée avec art, & placée avec adreſſe à la ſuite des periodes graves & étenduës : après que l'Auditeur a tout conçu, à la faveur d'un ſtile étendu, ces traits vifs ramaſſent toutes ſes lumieres. » D'ail- » leurs, ajoûte-t-il, en donnant la pré- » ference au ſtile étendu, on ne prétend » pas y ſouffrir des expreſſions qui l'é- » nervent. On veut que le ſtile, comme » celui de Ciceron, ſoit étendu de telle » ſorte, qu'on n'en puiſſe rien retran- » cher. L'Orateur ſenſé, lors même » qu'il développe, ſe réduit toûjours » au néceſſaire, ou du moins à l'utile, » & il mépriſe les richeſſes ſteriles, les » mots oiſifs, qui ne font pas dans » l'Auditeur un effet nouveau. » La juſte idée qu'on trouve ici de la préciſion de Démoſthene, eſt une preuve du bon goût de l'Auteur.

Cependant il approuve dans des Ouvrages qui ne ſont pas faits pour être prononcés, ce ſtile concis & ſerré. Sénéque, comme il le remarque lui-même, n'a point fait de Diſcours oratoires. Sa maniere d'écrire a pourtant été cenſurée par toutes les perſonnes de bon goût; pourquoi le P. Gaichiés n'en paroît-il être le cenſeur, que dans les piéces d'Eloquence? Quel agrément puis-je trouver dans un Ecrivain, dont le ſtile découſu, la ſubtilité & la fineſſe épigrammatique me fatiguent? L'Auteur compare la ſuppreſſion des liaiſons dans le ſtile aux abbréviations dans la maniere d'écrire; comment peut-elle donc tourner au plaiſir du Lecteur? Rien n'eſt plus ennuyeux, je l'avoue, qu'un Ecrivain diffus, qui veut tout définir & tout expliquer; mais je ne ſuis pas moins indigné contre un bel eſprit Métaphyſicien, qui diſtile ſes penſées, juſqu'à ce qu'elles ſoient changées en ſubtiles vapeurs.

Il y a un grand fond de raiſon dans le Diſcours où l'Auteur examine, juſqu'où doit aller la docilité des Ecrivains à la critique de leurs Ouvrages. Il voudroit qu'il y eût dans la République des Lettres des Cenſeurs habiles, qui arbitres de la deſtinée des Ecrits,

proscriroient les mauvais, & releveroient les fautes des autres. Mais l'empire des Lettres est un Etat, où ce despotisme ne sera jamais admis. Les jugemens y sont libres, parce que la vérité doit être l'objet de tous les Ecrivains, ainsi que le bon goût & le progrès des Sciences & des Arts. Ces jugemens n'imposent donc point l'obligation de s'y soumettre. Il ne reste d'autres ressources, dit notre Auteur, que de consulter des Sçavans : mais les uns sont chagrins & dédaigneux ; ceux-ci portent l'exactitude jusqu'au scrupule ; ceux là ont l'esprit trop borné ; il en est qui sont naturellement envieux ; il s'en trouve aussi de flatteurs, & d'autres dont le rang intimide, & dont les avis sont des ordres. L'Auteur conclut, que les Ecrivains doivent être en garde contre les avis qu'on leur donne, & qu'ils risqueroient la beauté & la perfection de leurs Ouvrages, s'ils avoient dans ces occasions une docilité trop aveugle. Quel embarras, si en consultant en particulier des Sçavans exempts de ces défauts, éclairés, sinceres, polis, & désintéressés, ils les trouvent d'un avis different sur le même sujet ; en sorte que l'Ouvrage fond tout entier devant leur critique. » Tel

» fut le ſort d'une des plus belles Odes » de Malherbe, dont une ſeule ſtro» phe, de vingt & une qui la compo» ſent, reſta entiere au jugement de » ce qu'il y avoit en France de plus » habiles Cenſeurs en ce tems-là. On » trouveroit chez les Anciens nombre » de ſemblables exemples, & on lit » dans Elien, qu'après les corrections » des Tragédies d'un Poëte rival d'Eu» ripide, on cherchoit Agathon dans » Agathon. »

Dans cette contrariété d'opinions le P. Gaichiés laiſſe à un Auteur le droit de décider ſur ſon propre Ouvrage en dernier reſſort. » Les differens ſuccès » des deux figures du fameux Statuai» re Polyclete, ajoute-t'il, nous ap» prennent qu'il eſt bon quelquefois » d'être indocile, & qu'il eſt dange» reux de ſuivre ſervilement tous les » avis des Cenſeurs. L'une travaillée » ſous les yeux du Public, & réformée » continuellement ſur les differens avis » qu'il en recevoit, excita la raillerie & » le mépris de ce même Public, quand » elle fut achevée; & l'autre travaillée » en particulier ſur le modéle de la na» ture, ſuivant ſon génie & les regles » de l'Art, fut regardée comme un » Chef-d'œuvre, & enleva l'approba-

» tion de tout le monde. » Mais la plûpart des Auteurs ne reſſemblent-ils pas plûtôt à ce fameux Sculpteur qui devint amoureux de ſa Statuë ?

On peut regarder comme un excellent Commentaire de ces paroles de Quintilien, *pectus eſt quod facit diſertum*, le Diſcours où l'Auteur fait voir que dans les actions publiques, il faut être touché, pour toucher. L'Auteur regarde cette émotion communiquée, comme le triomphe de l'Eloquence ; elle ne peut manquer d'être vive dans le Prédicateur & l'Avocat, s'ils employent leur talent à la défenſe de la vertu, de la vérité & de l'innocence. Nul autre intérêt ne peut les remuer plus vivement. Le Comédien n'eſt touché que de l'intérêt de bien joüer ſon rôle ; l'amour de la gloire le paſſionne juſqu'à lui perſuader qu'il eſt réellement le Perſonnage qu'il repreſente. » Nul n'a jamais mieux peint la paſſion, » dit l'Auteur, que Polus, ce célébre » Comédien d'Athénes, qui contraint » par la ſervitude de ſa profeſſion de » repreſenter l'Electre de Sophocle le » jour même qu'il avoit mis le corps » de ſon fils ſur le bûcher, au lieu de » l'urne feinte d'Oreſte, prit celle de » ce cher fils, & verſa des pleurs ſi ſin-

» cères, qu'il n'y eut point de Spectateur qui ne fût touché jusqu'aux larmes. »

Dans les années 1714 & 1715. l'Académie Françoise eut l'honneur de compter parmi ses Membres MM. les Maréchaux d'Estrées & de Villars. Cet événement donna lieu au P. Gaichiés de composer l'année suivante un Discours sur l'accord des Armes & des Lettres. Il s'y propose de faire voir que la connoissance des belles Lettres contribuë à la gloire d'un Général, & que dans la Paix elle lui assure un grand loisir. Pour cela, il décrit les avantages qu'un Général peut retirer des Ecrivains Militaires, de l'Histoire, de la Politique & de l'Eloquence; & il montre que dans la Paix les belles Lettres occupent agréablement l'esprit, polissent les mœurs, & procurent au Général désarmé une considération, dont il n'est pas moins flatté, que de celle dont il joüissoit à la guerre. L'Auteur amene ici les Xenophons, les Scipions, les Lelius, les Césars, les Alphonses, les Scanderbergs, les Gastons de Foix, & les Condés, que les Lettres ont autant illustrés que leurs exploits militaires. Les éloges de MM. les Maréchaux d'Estrées & de Villars viennent fort naturellement. Il

y a beaucoup d'art dans ce Discours ; où les faits historiques & les réflexions judicieuses assaisonnent les loüanges.

Ce Discours est un de ceux qui ont été envoyés *en tribut* à l'Académie Françoise ; elle le trouva si beau, qu'elle crut devoir l'écrire aux Académiciens de Soissons. Voici une partie de cette Lettre. » Nous sommes ravis de voir les » grands progrès que vous faites dans » un art, qu'on voudroit faire oublier, » en lui substituant un faux art, qui n'a » que de faux brillans, sans rien de so- » lide. Notre Compagnie regarde la » vôtre comme un grand second, pour » lui aider à combattre avec succès le » mauvais goût & pour faire triompher » la véritable éloquence. »

Ce Recuëil est terminé par deux Discours sur l'usage des Proverbes, & sur quelques termes peu polis. On y trouvera de l'esprit. Mais cela ne méritoit peut-être pas une discussion sérieuse.

Je suis, &c.

Ce 4 Avril 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLV.

JE vous ai déja donné, Monſieur, une idée de la nouvelle forme du IV Tome du *Spectacle de la Nature*, Ouvrage ſi connu, & dont ſix ou ſept éditions ſont un aſſez grand éloge. Juſqu'ici l'Auteur (M. Pluche) s'eſt borné aux merveilles de la Terre : après avoir, ſuivant ſon plan, épuiſé cette partie de ſon ſujet, il porte aujourd'hui ſes regards vers le Ciel, pour y découvrir des merveilles d'une autre eſpece. Il eſt bien éloigné de penſer, comme certains Philoſophes, que l'homme eſt dans le monde comme un rat dans un Palais. Il fait voir au contraire que tout ſe rapporte à l'homme dans la vaſte étenduë de cet Univers, créé pour lui ; que la grandeur, la multitude innom-

Spectacle de la Nature, Tome IV.

brable, & le mouvement si régulier de tous les corps célestes ne regardent que lui. C'est pour nous, dit-il, que ces riches décorations roulent autour de nous. Il est bien vrai, ajoute-t'il, que la Terre, comparée à ce grand globe de feu qui l'éclaire, semble se confondre parmi les cinq ou six autres Planetes, qui en empruntent comme elle leur lumiere, & qui paroissent de si petits objets dans la Nature. Notre terre comparée ensuite avec les étoiles fixes, n'est plus qu'un point imperceptible. Que devient alors l'habitant de la terre? il semble anéanti. Croira-t'on après cela que Dieu l'a eu en vûë dans ses ouvrages, & que c'est pour lui qu'il a réglé le cercle de l'année, l'inégalité des jours & les vicissitudes des saisons? L'Auteur répond ainsi à cette objection: » L'excellence des Etres que » Dieu a créés, ne se mesure pas à la » toise. L'habitant de la terre a reçu » une intelligence, une volonté, une » ame. C'est à ce petit Etre que Dieu » communique la connoissance de ses » œuvres, tandis qu'il la refuse au So- » leil même. C'est à l'homme qu'il » destine l'usage & le profit de ce riche » appareil, &c. « Cependant, comme on pourroit soupçonner que l'hom-

me n'eſt pas dans le monde la ſeule créature doüée d'intelligence & de volonté, & deſtinée à loüer & à glorifier le Créateur, l'Auteur ajoute que quand même il y auroit dans d'autres ſphéres des millions de créatures intelligentes (recherche inutile & hors de notre portée) il n'en ſeroit pas moins vrai, que l'homme trouve par tout une main bienfaiſante, des ſoins paternels, & un ordre établi en ſa faveur. A quoi l'on pourroit ajouter, que toute l'harmonie de la Nature eſt telle, qu'il n'y a rien dans le monde qui ne contribue à la conſervation & au bien des differens êtres qui le compoſent. Les animaux, les plantes, les mineraux, profitent comme nous de l'arrangement du ciel; ils en reſſentent les influences, & ils ſont également intéreſſés à la viciſſitude des ſaiſons: c'eſt ce qui fait admirer davantage la ſageſſe & la providence du Créateur.

L'étude de la Phyſique, & ſurtout de l'Aſtronomie, eſt un peu dangereuſe. L'Aſtronomie, ſelon l'Auteur, eſt l'origine de l'Idolatrie. * Il eſt cer-

* L'Auteur travaille actuellement à développer cette penſée, qui doit, dit-on, renverſer tous les différens ſyſtêmes de Mythologie qui ont paru juſqu'ici.

tain au moins qu'on en a abusé, & que la superstition & l'irréligion y ont trouvé des appuis. Mais la science ne nuit, que lorsque la droite raison ne l'accompagne point. Celle du ciel est fort difficile, il faut de l'application, de la pénétration, de la méthode, & surtout des observations exactes, & pour cet effet, de la Géométrie & des instrumens. Cependant notre Auteur s'est proposé de rendre cette science plus accessible, & de la mettre à la portée de tous les jeunes gens, qui sans se destiner à être Astronomes de profession, veulent ne pas ignorer ce que dans le fond il est honteux de ne pas sçavoir? Pour réüssir dans son projet, il s'arrête principalement aux observations faites par d'habiles Astronomes, & il les expose avec une clarté & une élegance peu ordinaires dans des matieres de ce genre. Cependant à l'histoire des observations, il joint celle des opinions sur les loix & les forces mouvantes des corps célestes. » Dans celle-ci, dit-il, nous trouverons de grands noms & des disputes » célébres. Par l'exposé des opinions, » vous jugerez du profit qu'on en doit » attendre, & de l'estime qu'on en » peut faire. « On sent par là le peu de

cas qu'il fait de la Phyſique ſpéculative à laquelle il préfére avec raiſon la Phyſique expérimentale, qui eſt aujourd'hui ſi à la mode. » Je croirois, » continue l'Auteur, vous avoir mis » dans le bon chemin, ſi je vous » apprenois à laiſſer ſans regret ce qui » eſt métaphyſique, abſtrait, & ſéparé » des beſoins de l'homme, pour vous » ſaiſir de ce qui eſt certain, de ce qui » eſt pratique & de miſe par tout. « C'eſt en effet le point eſſentiel. Enfin tout le plan de M. P. ſe réduit à raſſembler en petit tout le *certain* & tout l'utile de la Phyſique, 1°. à l'aide des ſens, & par l'inſpection de la nature; 2°. par le moyen de l'Hiſtoire de ce qui a été découvert ou perfectionné de ſiécle en ſiécle; 3°. par le ſecours de quelques-uns des élémens de la Géométrie la plus ſimple. Nous verrons néanmoins dans la ſuite que l'Auteur ne s'eſt pas borné au *Certain* de la Phyſique, & qu'il a adopté bien des ſuppoſitions.

L'Auteur débute par la *Nuit*: c'eſt le premier ſpectacle que ſon *Prieur* offre au jeune *Chevalier*. Mais quel *ſpectacle* que la Nuit, qui n'eſt rien, & qui nous dérobe tous les objets! On trouve pourtant ici un fort beau tableau:

les ténébres y paroiſſent une choſe admirable & charmante. » La Nuit, dit-» il, en nous ôtant la vûë & l'uſage de-» la Nature, nous rappelle à ce néant » duquel nous ſommes ſortis, ou nous » remet dans cet état de ténébres & » d'imperfection, qui a précédé la » création de la lumiere. La maladie » qui abbat nos corps, nous fait ſen-» tir tout le mérite de la ſanté. La » nuit, qui en un ſens anéantit pour » nous tout l'Univers, nous fait mieux » connoître le prix ineſtimable du » jour. « Ici l'Auteur célébre un peu poëtiquement les avantages & les attraits de la Nuit : longs crépuſcules, odeur des jardins & des prairies, douce fraicheur de l'air, petits feux échapés des vapeurs de la terre, éclairs qui enflamment légérement le bord des nuées, feu Boreal; rien n'eſt omis. Que de volupté pour l'homme !

L'article de la *Lune* ſuit naturellement celui de la Nuit, on trouve ici l'exacte deſcription de ſon mouvement, de ſes phaſes, de ſes éclypſes, de la foible lueur de tout le corps de la Lune dans ſon croiſſant, enfin des diverſes utilités de cette Planete. La deſcription du *Crépuſcule* eſt ſçavante & curieuſe ; elle amene l'explication de

ce qu'on appelle l'atmosphére, c'est-à-dire, de » cette masse d'eau légere » & d'air grossier, dont la terre est enveloppée; vaste réservoir d'eaux raréfiées, d'air compressible, d'huile » attenuée, de sels volatiles, & d'autres élémens prudemment mélangés. » L'Auteur y place l'origine du cours perpétuel des fontaines, le principe de la nutrition des animaux & des plantes, la source des odeurs & des saveurs, &c. L'atmosphere, refracte & réfléchit les rayons de la lumiere: comme c'est elle qui les rassemble, cette réunion plus ou moins grande fait la mesure du chaud ou du froid. Elle est aussi la cause de la splendeur; c'est-à-dire, qu' » elle entretient autour de » nous ce jour vif & universel, qui pour » être une suite nécessaire de l'irradiation du soleil sur l'atmosphere, est » cependant plûtôt l'ouvrage de celle-ci, que la production du soleil même. « L'Auteur montre ici que si l'atmosphere étoit détruite, on pourroit voir le soleil sans qu'il fût jour. Il prétend aussi que cette voûte bleüe, que nous confondons avec le ciel étoilé, n'est que de l'air & de l'eau; en sorte que ce que nous prenons pour le Ciel, n'est qu'une envelope, roulée de fort

près autour de la terre. Voilà ce qui fait les crépuscules, & ce qui forme l'éclat de l'aurore & la splendeur du jour ; voilà enfin » ce qui nourrit tout ce qui » respire, réjoüit la vûë de l'homme, » & devient le lambris de son séjour. » Dieu (ajoute l'Auteur) auroit pû » rembrunir ou noircir cette voute : » mais le noir est une couleur lugubre, » qui eût attristé toute la Nature. Le » rouge & le blanc n'y convenoient » pas davantage : l'éclat en auroit of- » fensé tous les yeux, le jaune est ré- » servé pour l'aurore ; d'ailleurs une » voute entiere de cette couleur n'au- » roit pas été assez détachée des astres, » qu'on y devoit voir rouler. Le verd, » avec beaucoup de sympathie & d'a- » grément pour nos yeux, auroit à la » vérité produit tout le relief néces sai- » re ; mais c'est l'aimable couleur dont » Dieu a paré notre demeure : c'est le » tapis qu'il a étendu sous nos pieds. » Le bleu sans tristesse & sans rudesse, » a encore le mérite de trancher sur la » couleur des astres, & de les relever » tous. « J'omêts, touchant les crépuscules, des détails très-sçavans, qui entrent dans la science de la sphére, & qui ne peuvent avoir place ici. Je passe aussi les deux articles suivans,

dans lesquels il s'agit de l'*aurore*, & du *lever du soleil*; matiere où le Physicien a eu moins lieu de s'exercer, que l'Orateur & le Philosophe moral.

Les articles qui suivent, regardent la *lumiere* & les *couleurs*; ce qui est une des plus curieuses & des plus agréables parties de la Physique. L'Auteur prétend que » rien de plus simple, rien » de plus conforme à l'Ecriture, à la » tradition de la création, à la *raison* » & à l'*experience*, que de regarder la » lumiere comme un *fluide intermédiaire*, qui non-seulement s'étend depuis le soleil jusqu'à nous, mais remplit généralement tout l'Univers, & qui sans se déplacer, transmet par une » pression successive, quoique très-rapide, jusques dans les sphéres des » étoiles l'action de notre soleil. « Voila donc la matiere globuleuse de Descartes, défenduë par l'autorité de l'Ecriture; mais les Neutoniens sçavent répondre à cette prétenduë preuve. L'Auteur compare l'action de la lumiere aux ondulations de l'eau, & à celles de l'air, qui portent en tout sens l'ébranlement dont cet air a été frapé. Car, selon lui, le corps de la lumiere est comme un liquide immense toujours autour de nous. Mais cette opi-

nion a bien des difficultés à résoudre. Si la lumiere *agit en tout sens & par ondulation*, comme l'eau & l'air, je dois voir un objet caché derriere une muraille, comme j'entens le bruit d'un cor de chasse dont on sonne derriere cette muraille. Les ondulations de l'air qui forment le son, glissent autour de la muraille pour venir fraper mon oreille; les ondulations de la lumiere devroient donc glisser pareillement pour venir fraper mon œil. Les globules mous & flexibles du P. Mallebranche, alleguez par l'Auteur, ne semblent point satisfaire à cette objection.

L'Auteur expose assurément de fort belles choses sur l'article de la *route de la lumiere*: mais qu'il me soit permis de dire, que sans rien retrancher de ses reflexions morales sur les merveilles de la *Vision*, que je n'ai garde de désaprouver, j'aurois voulu qu'il en eût un peu plus détaillé & expliqué la nature & les phénoménes. Il m'apprend que la lumiere réfléchie d'un arbre trace dans mes yeux deux images, & que cependant je ne vois qu'un arbre: que quoiqu'elle trace dans mes yeux une double image renversée, je vois l'arbre dans une situation droi-

te ; qu'elle peint dans mon œil un arbre qui n'occupe pas la cent-milliéme partie d'une ligne, & que cependant l'arbre que je vois, a 80 pieds de hauteur : que moi-même je n'ai pas six pieds de haut sur deux de large, & que j'ai pourtant le sentiment très réel de la plaine de S. Denis, & d'un espace bien plus grand encore. Mais suffit-il au *Prieur* de dire à son Disciple : *Cela est incompréhensible.* Il est vrai que cela est admirable, mais on l'explique fort bien. * Cependant, si on l'en croit, » les Mysteres de notre sainte Reli» gion ne sont pas plus au-dessus de no» tre intelligence, que la maniere dont » nous voyons les objets, ou que ce » sentiment intime que nous éprou» vons de l'arrangement & de la gran» deur des choses qui sont si loin de » nous.... Les incrédules s'autorisent » du principe de la Philosophie mo» derne, de ne rien admettre que ce » qu'on connoît clairement. Qu'ils di» sent donc en ouvrant les yeux à la » lumiere : je ne vois rien, car je ne » conçois pas comment on peut voir. « La Philosophie moderne prescrit de ne

* Voyez les Entretiens *Italiens* de M. Algarotti sur la lumiere & sur les couleurs.

rien admettre que ce qu'on connoît clairement, lorſqu'il s'agit de ſpéculations & de raiſonnemens philoſophiques. Mais lorſqu'il eſt queſtion de vérités de fait, telles que celles dont il s'agit, elles ſont cenſées connuës aſſez clairement par le moyen des ſens; alors la Phyſique tâche de les expliquer, & le Philoſophe admettant ces explications, s'il les juge raiſonnables, leur applique le degré de croyance qui leur convient. On ne peut nier cependant qu'il n'y ait des myſteres dans la Nature, preſque auſſi au-deſſus de notre intelligence, que ceux de la Révélation. Mais on ne doit pas faire valoir ce principe, juſqu'à vouloir décourager ceux qui cherchent l'explication des effets naturels, & juſqu'à ſembler mépriſer ceux qui s'appliquent utilement à cette recherche. Je ne crois pas non plus que l'Auteur ait cette idée. Son Ouvrage prouve trop le contraire. D'un autre côté, il n'y a point d'incrédules qui veuillent combattre des vérités de fait, lorſqu'elles ſont claires & poſitives: ils nient ſeulement que ce que nous appellons vérités de de fait, ſoient telles. Leur égarement conſiſte principalement à oppoſer aux preuves inconteſtables de ces vérités

de fait, l'incompréhenſibilité des Dogmes du Chriſtianiſme établis ſur ces vérités prouvées : en quoi ils raiſonnent avec peu de juſteſſe, & font voir un grand aveuglement.

Il y a beaucoup d'eſprit, d'éloquence même, dans le chapitre des *Couleurs*. Pour ce qui concerne la métaphyſique des ſenſations, l'Auteur embraſſe pleinement les dogmes du Pere Mallebranche, qui ne ſont pas ceux des vrais Cartéſiens, ni des Neutoniens, & il les donne comme indubitables. Quant à la Phyſique, il expoſe les excellentes découvertes de M. Newton, tirées, ſoit de ſon *Optique*, ſoit des *Inſtitutions* de M. Graveſande, & conformes aux experiences dont M. l'Abbé Nolet donne à Paris le plus charmant de tous les Spectacles. Il n'omet pas les ſept rayons invariables, dont tout rayon de lumiere eſt compoſé. Une remarque très-juſte qu'il fait ſur la fin de ce Chapitre, donne lieu de conclure avec raiſon, qu'en Eté tout le monde devroit porter des habits blancs. Au reſte ce que M. Pluche enſeigne avec tous les Philoſophes, touchant la *réflexion* de la lumiere, eſt diamétralement oppoſé aux idées de M. de V. dans ſon Livre ſur la Philoſophie de Newton.

Le Chapitre du *feu* eſt encore très-curieux. Il prétend (& qui en peut douter?) qu'il y a un feu terreſtre très-voiſin de nous ; (ce feu eſt la matiere ſubtile de Deſcartes.) qu'il entre en plus ou moins grande quantité dans la compoſition des corps terreſtres ; qu'il eſt diſperſé dans la maſſe de l'air, & ſurtout de l'air inferieur ; qu'il n'eſt pas aperçu dans les corps terreſtres, tant qu'il y eſt engagé & captif ; qu'on ne le voit point dans l'air, tant qu'il y eſt en équilibre & également diſtribué ; mais qu'il éclate quand on l'agite, quand on l'en détache, quand on le reſſerre : qu'enfin la lumiere & la chaleur ſont deux corps tout-à-fait differens.

En effet on éprouve quelquefois une très-grande chaleur dans un lieu très-obſcur, & on peut joüir d'une grande lumiere au milieu d'un froid exceſſif. Sur les plus hautes montagnes de l'Univers, telle que le Pic de Teyde dans l'île de Ténériffe, preſqu'à l'entrée de la Zone Torride, & ſur le ſommet des Cordilieres au Perou, c'eſt-à-dire, au cœur de la même Zone, plus on monte, plus le froid eſt inſuportable. Nous n'avons peut-être jamais éprouvé en France un auſſi grand froid ni un air ſi rude, qu'un Voyageur dit qu'il l'a éprouvé

au ſommet du Pic dans le mois d'Août, ſans vent ni nuage. Cela pourroit-il être, ſi la chaleur étoit une émanation de la ſubſtance du Soleil ? Plus on en eſt proche, plus on devroit avoir chaud. C'eſt néanmoins le contraire. Ne diſons pas que la reverbération des rayons du Soleil eſt troublée par les aſperités & les inégalités de ces hautes montagnes. Le ſommet des Cordilieres, où le froid eſt ſi grand, conſiſte en des plaines ſpacieuſes de pluſieurs centaines de lieuës ; & comme ces plaines ſont élevées au-deſſus de la région des nuages & des vapeurs terreſtres, elles ſont toujours éclairées d'une lumiere pure, que le Soleil y fait tomber preſqu'à plomb. Rien de ſi vif que la réflexion de cette lumiere, & cependant elle eſt ſans chaleur ; elle ne peut faire fondre les néges qui ſont ſur les pentes de ces montagnes, ni contribuer à la production d'aucune plante. L'Auteur raporte encore pluſieurs autres expériences, qui prouvent que quand même la lumiere ſeroit un écoulement du Soleil, on ne pourroit pas dire la même choſe de la chaleur. Cependant il me paroît que les deux théſes ſont liées enſemble, & qu'il n'eſt pas poſſible que ſi la lumiere conſiſte dans des particules échapées,

du Soleil, ces particules ignées ne produisent pas la chaleur.

L'Auteur établit donc qu'il y a un feu terrestre, au milieu duquel nous vivons, qui se fait sentir quand le Soleil le comprime & le pousse sur nous, & qui fait briller la lumiere quand il est vivement porté contr'elle. Mais n'est-on pas tenté de croire qu'un trait de lumiere est de lui-même un trait de feu, quand on le voit passer au travers d'une loupe, ou se réfléchir sur un miroir concave, & brûler ou calciner ce qu'on présente au foyer, c'est-à-dire, au point de réunion des rayons. La lumiere, selon l'Auteur, n'est peut-être pas plus brûlante par elle-même en ce point, qu'en aucun autre. Son activité étant réunie elle accelere (dit-il) prodigieusement le peu » de feu qu'elle y rencontre; & qu'elle » retient comme en captivité; elle met » en fureur celui qu'elle y trouve, mais » elle ne l'y apporte pas: ou si elle l'y » précipite de divers points, on n'est » pas plus en droit de le confondre » avec elle. « Je ne sçai si cette explication a droit de satisfaire l'esprit. Pour moi, sans nier l'existence du feu terrestre ou de la matiere subtile, qui contribuë assurément beaucoup à la cha-

leur, je ne puis m'empêcher de croire que ces rayons lorſqu'ils ſont en abondance, & réunis d'une certaine maniere, ne produiſent la chaleur par eux-mêmes; s'ils ne produiſent point cet effet ſur les hautes montagnes, c'eſt que l'air qui y eſt trop ſubtil, ne peut réunir les rayons du Soleil. Enfin on ne me perſuadera jamais que les rayons, qui ſont ſi brûlans au foyer de la lentille ou du miroir concave, n'ont par eux-mêmes aucune chaleur, & ne font que mettre en mouvement la matiere ſubtile, ou le feu, qu'elle trouve au point de réunion: & quel feu peut-il y avoir dans un ſi petit eſpace? S'il eſt pouſſé violemment & *prodigieuſement*, comme l'Auteur le dit, il doit changer de place, & par conſéquent ceſſer de brûler en ce point de réunion; ce qui pourtant n'arrive point.

M. P. prétend qu'il eſt démontré par le fait, » que l'élément du feu ré» ſide dans l'air que nous reſpirons, » dans l'eau que nous buvons, dans » la terre qui nous nourrit. L'air que » le feu abandonne en s'éloignant de » la terre, devient intolerable; l'eau » que le feu ne ſoutient plus, refuſe » de couler pour nous, & devient dure » comme une pierre en ſe glaçant; là

» terre, dépourvuë de feu, eſt une
» maſſe lourde ſans action & ſans uti-
» lité. » On voit que l'Auteur met le
feu ou la matiere ſubtile par tout, &
il entre ſur ce ſujet dans un détail qui
fait plaiſir : ce ſont des expériences
bien expoſées, & accompagnées de
ſolides réfléxions.

Il remarque que la petiteſſe de
l'eſpace où le feu eſt acceleré, con-
tribuë beaucoup à ſon action : » Le feu
» d'un poële (dit-il) parce qu'il ſe
» diſperſe en liberté & dans un vrai
» équilibre, ne cauſe ni embraſement
» dans les corps voiſins, ni émotion
» dans la lumiere ; au lieu qu'une pe-
» lotte de feu, qu'on nomme étincelle,
» ſe trouve ſi violentée entre la par-
» celle du caillou où elle eſt battuë &
» la parcelle d'acier qui la chaſſe,
» qu'elle fond le métal, & ébranle
» le corps de la lumiere, juſqu'à être
» aperçuë à cent pas à la ronde ; on
» retrouve ces parcelles d'acier fon-
» duës dans le papier ſur lequel on au-
» ra battu le fuſil. Le microſcope,
» qui nous en montre les figures bril-
» lantes & éfilées, nous prouve qu'el-
» les ont été en fuſion.

L'article le plus curieux de cette
premiere Partie du 4 Tome, eſt ce-

lui de la *Theorie du feu*. L'Auteur avec beaucoup d'esprit & de clarté rend raison d'un grand nombre d'expériences & de phénomenes. Cependant son opinion sur le *froid*, qu'il ne regarde que comme une simple privation de la *chaleur* (de même que les ténébres ne sont qu'une privation de la lumiere), me paroît bien difficile à soutenir. La glace qu'on fait avec du sel marin, & plusieurs autres effets, sont inexplicables dans ce systême. Il faut, ce me semble, reconnoître, qu'outre l'absence du feu, d'où le froid s'ensuit toujours, il y a encore une autre cause du froid & de la glace. Les ténébres n'agissent point sur notre corps, mais le froid a une véritable action. Cette *Theorie du feu* est une des parties les plus étenduës de la Physique particuliere, mais c'est aussi la plus incertaine. Il est néanmoins nécessaire de reconnoître plusieurs choses comme démontrées par raport à la supposition de la matiere subtile.

Après que l'Auteur a prouvé que le feu est un corps & un fluide, il donne l'explication des divers phosphores; il fait voir la cause de l'humidité des marbres & du pavé, celle du givre, celle de l'épaississement de notre ha-

feine & de la diſtilation des eaux à l'alembic. Il ſoutient l'élaſticité du feu, & donne la raiſon de l'effet de l'Eolipile. Il nous apprend ce qui eſt cauſe que le feu s'allume, qu'il s'augmente, qu'il flambe, qu'il brille, qu'il petille, qu'il étincelle, qu'il monte, qu'il s'évapore, qu'il noircit, qu'il ſéche, qu'il fond, qu'il vitrifie & calcine, qu'il s'éteint. Si les raiſonnemens de l'Auteur ſur quelques-uns de ces points, & ſur pluſieurs autres dans le cours de l'Ouvrage, ne ſont pas évidens, ils peuvent au moins plaire à l'imagination. L'Auteur en général, dans l'explication ſoit des phénomenes, ſoit des effets ordinaires, a recours au feu, c'eſt-à-dire, à la matiere ſubtile, qui eſt devenuë le fondement d'une Phyſique ingénieuſe à la verité, mais qu'on ne peut s'empêcher de trouver romaneſque dans la plûpart de ſes opinions, fondées ſur des ſuppoſitions chimeriques, & enfantées par la fureur de tout expliquer, & de vouloir pénétrer la cauſe cachée de tous les effets de la Nature. Je vous rendrai compte dans la ſuite de la ſeconde Partie de ce quatriéme Volume.

Lettre de M. Arnoult.

Il paroît depuis quelques jours, avec la permiſſion du Magiſtrat de la Poli-

te, un Imprimé, intitulé : *Lettre à M. du Bois, au ſujet du Spécifique du Sieur Arnoult contre l'Apoplexie.* C'eſt une Réponſe à la Lettre de ce Médecin contre le *Spécifique*, inſerée dans le Journal de Verdun. » J'ai (lui dit M. » Arnoult) pour témoins des effets de » mon Spécifique, quantité de perſon- » nes de la premiere conſidération, » que vous reſpectés vous-même, & » très-dignes de foi; de célébres Mé- » decins, qui m'ont donné leurs Cer- » tificats, & qui ſans ſe croire desho- » norés, *font eux-mêmes uſage de mon* » *Remede*, & qui l'ordonnent journel- » lement, ainſi qu'on le peut juſtifier » par leurs Ordonnances. D'ailleurs » une expérience de 38 années n'eſt- » elle pas plus que ſuffiſante? « Le Sieur Arnoult joint à ſa Lettre pluſieurs nouveaux Certificats en faveur de ſon Spécifique, entr'autres celui d'un Médecin de la Faculté de Paris, & ce Médecin eſt M. *Garnier*, qui donne d'abord ſon Approbation adreſſée au Sieur Arnoult, & conçuë en ces termes. » Les avantages que tire journel- » lement le Public de l'uſage de votre » Spécifique contre l'Apoplexie, tant » comme préſervatif que comme médi- » cament, les nouvelles favorables

» que j'en reçois de toutes parts, &
» l'expérience particuliere que j'en ai
» faite moi-même sur trois personnes
» attaquées d'Apoplexie, m'engagent
» à vous en donner publiquement mon
» Approbation, sans sçavoir ce qui le
» compose; l'expérience réitérée m'é-
» tant suffisante, pour décider de la
» bonté d'un remede & de son efficа-
» cité. Je vous envoye, avec cette Ap-
» probation, mon Certificat de trois
» personnes qui ont été guéries sous
» mes yeux, d'Apoplexie, par votre
» Remede, après néanmoins avoir
» rempli les indications générales.

CERTIFICAT. » Je soussigné
» Docteur Régent de la Faculté de
» Médecine en l'Université de Paris,
» certifie à qui il appartiendra, avoir
» été appellé au mois de Novembre
» 1737, pour voir un Malade, qui
» venoit, me dit-on, de tomber en
» Apoplexie; je me transportai sur
» l'heure rue S. Honoré, où demeuroit
» le Malade, nommé Aubry, Perru-
» quier, âgé de 63 ans. Lorsque j'arri-
» vai, il y avoit environ une heure qu'il
» étoit dans un sommeil profond: pri-
» vation entiere de tous ses sens. J'or-
» donnai à l'instant une seignée du pied,
» bientôt après une seconde; dans

» l'intervalle desquelles je lui fis pren-
» dre une forte dose d'Emetique dans
» de l'eau ; mais les Remedes ne pro-
» duisirent rien, & les accidens sub-
» sisterent dans leur entier. Enfin com-
» me le poulx me parut se soutenir
» assez pour ne point appréhender la
» saignée de la gorge, je la fis faire,
» mais aussi infructueusement que les
» premieres. J'ordonnai quelque tems
» après l'application du Sachet, qui fut
» bientôt suivie d'un effet salutaire,
» puisqu'au bout d'environ un quart-
» d'heure la connoissance revint, &
» nous fit esperer la guérison, qui s'est
» depuis confirmée & réalisée.

» Je fus appellé en second lieu au
» mois de Mars de l'année 1738, pour
» voir un Ecclésiastique, nommé Du-
» plessis, âgé de 56 ans, demeurant
» ruë de Cleri, attaqué d'Apoplexie,
» & qui dans l'instant de l'attaque tom-
» ba, à ce qu'on me rapporta, à la
» renverse, sans qu'il parût aucune
» contusion. Je le fis saigner du pied,
» je lui fis prendre l'Emétique, sans
» que les accidens diminuassent ; je lui
» fis enfin appliquer le Sachet, qui lui
» rendit la connoissance, la parole &
» l'usage de ses sens, au bout d'une de-
» mie-heure.

» Je fus appellé en troiſiéme lieu au » mois de Juillet de la même année rue » S. Antoine, chez le Sr. Deſmarets, » Horlogeur, âgé de 72 ans, attaqué » d'Apoplexie, qui fut auſſi guéri par » l'application du Sachet, à peu près » dans les mêmes circonſtances que les » deux précédentes. Délivré à Paris ce » 24 Janvier 1739.

Signé, GARNIER, D. M. P.

Les Apoplexies fréquentes, arrivées à Paris depuis quelque tems, nous ont fait croire que ce detail ne ſeroit pas indifferent pour le Public. Meſſieurs, ou mon Remede eſt bon, ou il eſt mauvais, diſoit un Charlatan à ſon Auditoire : S'il eſt bon, vous devez l'acheter : S'il eſt mauvais... mais il eſt bon. On peut faire un Dilemme un peu plus régulier par raport au Spécifique du Sr Arnoult. Après tant d'expériences & de certificats, ſi l'on ne convient pas de ſa vertu réelle, on ne peut qu'en douter. Je dis donc : Ou la vertu du Spécifique eſt certaine, ou elle eſt douteuſe. Il n'y a point de milieu. Or dans l'un & l'autre cas, la raiſon doit conſeiller à un grand nombre de perſonnes d'en faire uſage.

Je ſuis, &c.

Ce 11 *Avril* 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLVI.

JE vais achever, Monſieur, de vous rendre compte du quatriéme Volume de l'*Hiſtoire des Inſectes*, Ouvrage, qui ne doit paroître indifférent qu'à ceux qui en ignorent l'utilité, ou qui indépendemment de tant de découvertes avantageuſes & des refléxions ſolides qu'il contient, ſe mettent peu en peine d'étudier ce qu'il y a de plus curieux & de plus admirable dans la nature. Dédaigner cette ſorte d'étude, c'eſt dédaigner la Phyſique. Quelqu'un auroit-il le courage d'avoüer, qu'il mépriſe une ſcience ſi digne de l'homme ? Suite du T. IV. de l'Hiſtoire des Inſectes.

Le neuviéme Mémoire de ce Volume traite de pluſieurs eſpéces de *Mouches à deux ailes & à corps court* ; on y voit, que la plûpart de ces eſpéces de Neuviéme Mémoire.

mouches, aiment les liqueurs miélleuſes ou ſucrées, & le ſucre même. Cependant les vers, ſous la forme deſquels elles ont pris leur accroiſſement, avoient avant leur métamorphoſe un goût très-different; les uns ne vouloient que des matieres végétales; les autres ne ſe nourriſſoient que de chair; d'autres n'aimoient que des matieres déja digérées par de plus grands animaux. C'eſt ainſi que les goûts changent.

Ce même Mémoire fournit pluſieurs exemples de l'admirable prévoyance, qui conduit les meres mouches à faire naître leurs petits ſur des matieres, qui doivent leur offrir un aliment convenable, dès qu'ils ſeront nés. On y obſerve quelques-unes des variétés, qui ſe trouvent entre les œufs de differentes mouches: enfin on fait voir, comment ces œufs ſont arrangés dans le corps de la mere, & la maniere dont ils ſont fécondés par le mâle.

« Parmi les mouches à deux aîles, » comme parmi les autres Inſectes, le » mâle eſt plus petit que la femelle; » c'eſt la régle générale.... C'eſt en» core une regle, & plus générale (elle » l'eſt pour toutes les eſpéces d'ani» maux) que le mâle aille agacer la

» femelle, qu'il faſſe les avances, les » premieres careſſes : ceux des mou- » ches à deux aîles la ſuivent . . . . » Mais dans certaines eſpéces, la mou- » che femelle, qui ſouvent a ſemblé » repouſſer le mâle, non-ſeulement cé- » de lorſqu'il s'eſt emparé d'elle (com- » me cédent en pareil cas les femelles » des autres animaux) mais elle ache- » ve elle-même l'opération. » Dans l'accouplement de certaines mouches, la femelle ſemble faire ce que font les mâles dans l'accouplement de tous les autres animaux ; ce qui eſt prouvé par pluſieurs obſervations, & expliqué très-clairement dans le Livre de M. de Réaumur, qui remarque que les femelles des quadrupédes ſont vivipares, & que les femelles des oiſeaux ſont ovipares ; mais que parmi les inſectes, comme parmi les poiſſons, il y en a qui ſont ovipares, & d'autres qui ſont vivipares.

Dixiéme Mémoire.

Le dixiéme Mémoire fait connoître quelques eſpéces de mouches à deux aîles, qui ſont vivipares. La prodigieuſe fécondité, que la nature à accordée à quelques eſpéces de mouches vivipares, a de quoi exciter notre admiration. Il y a de ces mouches, dont le corps renferme à la fois juſqu'à vingt mille

vers. Un fait bien singulier, c'est que les vers de ces mouches ont, pour ainsi dire, à naître deux fois. Après leur premiere naissance ils séjournent dans la capacité du corps de leur mere, d'où ils sortent quelque tems après, pour voir le grand jour. On seroit tenté de croire, que l'instant de leur premiere naissance étant passé, ils font violence au corps de la mouche, pour naître une seconde fois; mais des observations exactes prouvent, que même dans la plus grande nécessité, ils ne sont point assez barbares pour faire usage, contre le corps de leur meres, des crochets dont la nature les a pourvus, & qui seroient néanmoins les seuls instrumens dont ils pussent se servir pour le percer.

M. de Réaumur croit (ce qui paroît vraisemblable) que les plus petites mouches que nous voyons, ne sont pas les plus petites de celles qui existent, & qu'il en est d'infiniment plus petites, dont l'air est peuplé. Il croit encore, « qu'il y a lieu de douter si » nous n'entrevoyons pas dans l'air, » avec nos propres yeux, les mouches » qui donnent naissance à ces vers d'u- » ne petitesse si prodigieuse, que le Mi- » croscope fait voir dans les liqueurs. »

Il fonde le doute sur ce que, dans un jour serein, en regardant fixement le Ciel, on apperçoit dans l'air une infinité de petits tourbillons. « Si ces tourbillons sont réels, dit-il, ils peuvent » bien n'être autre chose, que des mouches qui voltigent en l'air. » Mais il me semble, que quand ces tourbillons seroient réels, il ne s'en suivroit pas que ce fussent des mouches. Ce pourroient être des molécules d'eau, à travers desquelles la lumiere viendroit frapper nos yeux. Notre Auteur pense encore que bien des maladies épidémiques, qui attaquent toute une Ville, & même une grande étenduë de Pays en peu de tems, peuvent avoir une semblable cause. Cette opinion a paru bien fondée à de Sçavans Physiciens, & nous sommes bien aises de la voir adoptée par un homme aussi judicieux que M. de Réaumur. « Que sçavons-nous, ajoute-t'il, si les rûmes, » ausquels on a donné le nom de *follettes*, & qu'on a attribués à des » broüillars, n'ont pas été occasionnés, par un air trop peuplé d'insectes? »

Les personnes qui ont donné le moins d'attention aux insectes, connoissent les abeilles, les guêpes, les

frélons & les bourdons. Parmi les mouches à deux aîles, il en eſt qui reſſemblent tellement aux abeilles, d'autres aux guêpes, d'autres aux frélons, d'autres enfin ſont ſi ſemblables aux bourdons, que lorſqu'on s'en rapporte au premier coup d'œil, on les prend pour quelqu'une de ces mouches. Si M. de Réaumur y a été ſouvent trompé lui-même, comme il le dit, qui eſt-ce qui aura honte de s'y méprendre ?

Onziéme Mémoire.

Le onziéme Mémoire contient l'*Hiſtoire des Mouches à deux aîles, qui ont l'air d'abeilles, & de celles qui ont l'air de guêpes & de frélons.* Il ſemble que l'Auteur, avant de parler de ces ſortes de mouches, auroit dû nous avoir donné préalablement l'Hiſtoire des abeilles : non que la connoiſſance des mouches à miel ſoit néceſſaire pour ſçavoir ce qui concerne les mouches qui ont *de leur air* ; mais parce que c'eſt un honneur qui leur étoit dû, comme aux Princeſſes des mouches. Leur Hiſtoire eſt en quelque ſorte à celle des autres mouches, ce que l'Hiſtoire des Grecs & des Romains eſt à celle des Sauvages de l'Amérique. Quoiqu'il en ſoit, les inſectes, qui après leur derniere transformation, ſont des *mouches à forme d'abeilles*, ont été d'abord des

vers *à tête de figure variable*, mais pourvûs de jambes. La plûpart de ces vers sont caractériſés par une queuë longue & raſe. Ils ſont aquatiques, & c'eſt dans l'eau qu'ils prennent leur accroiſſement. Quoiqu'ils vivent dans l'eau, ils ont beſoin de reſpirer l'air, & leur queuë eſt l'inſtrument avec lequel ils vont le chercher, au deſſus de la ſurfaſſe de l'eau ; de ſorte que cette queuë s'allonge & ſe racourcit, ſelon que l'eau eſt plus ou moins haute. Mais cet organe qui avoit été ſi néceſſaire au ver pour le fournir d'air, devient une partie avec laquelle il n'a point de communication, quand il eſt en nymphe. C'eſt ſous terre que ſe fait cette transformation. « Les tems les plus ſinguliers de la vie de ces mouches, ſont » ceux qu'elles ont paſſé ſans avoir encore des aîles, ceux où elles étoient » des nymphes ou des vers, ſous la » forme deſquels elles ont pris leur accroiſſement. »

Il faut être Philoſophe & très-Philoſophe, pour pouvoir lire l'endroit où il s'agit de la demeure ſale & de la nourriture horrible de ces vers. Il y a ici, pag. 457, une ſçavante & longue diſcuſſion touchant l'*origine des cornes* de la coque d'un *Ver à queuë de rat*, qui ſe

transforme en mouche. Il y a bien d'autres détails pareils dans ce Mémoire. Je me contenterai de rapporter une chose remarquable. Certains vers carnaciers s'insinuent dans les habitations ou nids des bourdons, & dévorent leurs petits, qui sont des vers enveloppés d'une épaisse couche de cire brute. Ces vers carnaciers ont des dents fortes, auxquelles la tendre peau des vers & des nymphes des bourdons ne résiste point. L'Auteur demande pourquoi les bourdons ne défendent point leurs vers, étant bien plus forts, étant tout cuirassez, & armez d'un terrible aiguillon. D'où vient leur indolence? Cependant il se rappelle la méthode des guêpes, qui sont elles-mêmes les meurtrieres de toutes celles qui sont encore sous la forme de vers ou de nymphes. Il se ressouvient aussi qu'il y a un tems où les abeilles tuent tous les mâles, & où elles tirent impitoyablement des cellules ceux qui sont encore en ver ou en nymphe. Ainsi le bourdon, qui a sans doute la même politique, est bien aise qu'on lui épargne la peine de tuer les vers & les nymphes de son espéce. « Ne peut-il pas y avoir un tems, dit » l'Auteur, où les bourdons, qui ont » la forme de vers, doivent être dé-

» truits, comme il y en a un où les vers » des guêpes le doivent être? D'où il conclut que ce ſont les vers carnaciers qui ſe chargent obligeamment de cet office, de l'aveu des bourdons leurs amis. Le goût Philoſophique de la vérité s'exerce & inſiſte, comme vous voyez, ſur les choſes les plus ennuyeuſes & les plus ſtériles pour le vulgaire.

Douziéme Mémoire.

Les mouches à deux aîles, qui ont l'air de bourdons, ſont celles dont il s'agit dans le douziéme Mémoire. On y parle d'une de ces mouches, qui ne confie ſes œufs qu'à des oignons de narciſſe; de ſorte qu'elle eſt obligée de foüiller la terre, pour chercher un logement commode à ſes petits. Mais quelqu'admirable que ſoit cet inſtinct, on ne ſera pas moins étonné à la vûë d'une mouche d'un autre genre, qui a le courage de braver les plus grands animaux, pour loger ſes œufs dans leur propre chair. Elle fait à cet animal un nombre conſidérable de petites bleſſures; chaque playe devient le nid d'un œuf: c'eſt-là qu'il doit être couvé par la chaleur du grand animal; c'eſt-là que le ver qui en ſort, doit reſter juſqu'à ce qu'il ſoit prêt à ſe transformer. C'eſt ordinairement ſur le corps des bœufs & des vaches que ce ver fait ſa

TAYLOR INST. OXFORD

demeure, qui forme une bosse connuë de tous les Payſans, & dont les Marchands de Beſtiaux font cas, parce que c'eſt un ſigne que la bête ſe porte bien. Le ver que la tumeur renferme, eſt pour l'animal une eſpéce de cautere. M. de Réaumur remarque qu'aux environs de Paris, les beſtiaux n'ont point de ces tumeurs, parce qu'il y a moins de ces mouches qui les cauſent. Elles ſont en effet plus communes dans les Pays de bois.

Vous ſerez également ſurpris d'apprendre, qu'une autre mouche s'aviſe de dépoſer ſes œufs dans l'anus d'un cheval. Cela néanmoins eſt connu de tous les Valets d'Ecurie à la campagne. L'Auteur détaille la maniere dont cette mouche ſollicite le cheval à lui préſenter le bord de ſon inteſtin, où elle tâche de s'introduire. On a vû de ces vers qui avoient pénétré dans l'eſtomac des chevaux, & qui s'y étoient fait une eſpéce de cellule, en rongeant la membrane qui le tapiſſe. Il n'y a, ſelon l'Auteur, aucun lieu de douter que la maladie épidémique, qui fit périr une ſi grande quantité de chevaux dans le Veronois & le Mantoüan en 1713, n'ait été occaſionnée par ces hôtes redoutables, qui s'étoient logés dans

cette partie, au rapport du Docteur Gaſpari, qui a comparé le nombre des vers qui paroiſſoient dans l'eſtomac des chevaux qu'il avoit diſſéquez, à celui des grains d'une grenade ouverte. Qu'on diſe après cela, que l'étude des inſectes n'eſt bonne à rien. Il eſt fâcheux que ce qui y ſemble être plus utile, ſoit ſi ſale & ſi dégoûtant.

On trouve encore ici l'Hiſtoire d'une mouche qui fait ſes œufs dans le nez des moutons, des chevres, des cerfs, &c.

Le treiziéme & dernier Mémoire contient l'Hiſtoire des couſins, inſectes connus par leur opiniâtreté à nous pourſuivre, & à nous faire ſentir leurs piqures douloureuſes. On y trouve une deſcription ſcrupuleuſe de toutes leurs parties, ſurtout de l'aiguillon & de ſon jeu, qui eſt toujours ſuivi d'une enflure conſidérable. Cette enflure eſt occaſionnée par le ſuc, dont le couſin ſe ſert pour détremper notre ſang trop groſſier & trop épais pour entrer dans ſa trompe. Si l'on compare le petit nombre des grands animaux qui habitent la campagne, avec la prodigieuſe quantité de couſins qui peuplent l'air, on jugera facilement que malgré l'ardeur avec laquelle ces inſectes recher-

Treiziéme Mémoire.

chient le sang, il en est bien peu qui dans le cours de leur vie, parviennent à en goûter, seulement une fois. La plus grande partie ne se nourrit que du suc des plantes.

Le cousin a pris son accroissement dans l'eau, sous la forme d'un ver, qui vient souvent à sa surface pour respirer l'air. C'est dans l'eau même que le ver se transforme en une nymphe, bien différente des nymphes ordinaires; car celles-ci ne peuvent changer de place; au lieu que celle du cousin marche jusqu'à l'instant où elle se métamorphose. La maniere dont il quitte son enveloppe est tout à fait curieuse. C'est sur la surface de l'eau que se fait cette opération. On voit le cousin sortir peu à peu; en sorte que le fourreau se trouvant vide par le bout postérieur, & par une partie du bout antérieur, il forme à la petite mouche une espéce de bâteau, dont son corps devient le mât. Une petite agitation de l'air suffit alors pour faire voguer le cousin avec viteſſe, & le promener sur la surface de l'eau.

On apprendra, avec plus de surprise que de satisfaction, la multiplication prodigieuse des cousins. Ces insectes sont si habiles à se reproduire, qu'ils

laiſſent dans une année de leurs deſcendans, au moins juſqu'à la ſeptiéme génération ; & comme chaque femelle donne naiſſance à trois cens couſins, cela doit former un peuple ſi nombreux, que nous aurions beaucoup de peine à nous garantir de ſes pourſuites, ſans une eſpéce de ligue offenſive que les oiſeaux ont faite avec nous pour les détruire. Cependant M. de Réaumur vit en bonne intelligence avec ces cruels ennemis de notre peau ; & il leur livre volontiers la ſienne pour les régaler. « Plus d'une fois, dit-il, » je les ai invitez à venir ſur le deſſus » d'une de mes mains ; plus d'une fois » je l'ai offerte à ceux qui étoient en » l'air, en l'approchant d'eux tout » doucement, & cela pendant que je » tenois de l'autre main une loupe, » afin de m'aider à mieux voir le jeu » de leur trompe. On croit bien que » j'ai réuſſi à me faire piquer ; je n'ai » pourtant pas été piqué toujours autant de fois que je l'euſſe voulu, ni » quand je l'euſſe voulu .... Après » qu'un couſin m'avoit fait la grace de » ſe venir poſer ſur ma main que je lui » avois offerte, je voyois qu'il faiſoit » ſortir du bout de ſa trompe une pointe très-fine ; qu'il tâtoit avec le bout

» de cette pointe successivement qua-
» tre ou cinq endroits de ma peau. »
Après avoir dit que cette pointe est
composée de plusieurs autres qui for-
ment l'aiguillon, il explique la méca-
nique de la trompe du cousin, & sur-
tout l'étui de l'éguillon, qui est ce qu'il
y a de plus digne d'attention.

Il faut que cette étude des cousins
ait bien des attraits, puisqu'une De-
moiselle curieuse, amie de l'Auteur,
& qui a dessiné la plûpart des insectes
gravez dans son Livre, leur offroit vo-
lontiers ses mains pour en être pi-
quée. « Ils paroissoient, dit M. de
» Réaumur, se connoître en peau; ils
» préféroient ordinairement la sienne à
» la mienne. » Il y a ici un détail que
sa longueur même empêche d'en-
nuyer; ce sont des observations, qui
amusent plus par leurs circonstances
que par elles-mêmes.

Il faut encore voir dans ce Mémoi-
re l'industrie avec laquelle le cousin
sçait mettre à flot un assemblage de
350 œufs, & le poser perpendiculai-
rement à la surface de l'eau; ensorte
que chaque œuf y soit droit comme
une quille. Le détail de tout ce qui
regarde la métamorphose de ver en in-
secte aîlé, est encore des plus singuliers.

On apprend ce qui cauſe cette enflure de la peau, qui eſt l'effet de la piqure du couſin. Mais j'aurois ſouhaité que l'Auteur eût expliqué, pourquoi cet effet n'eſt point général. Car il y a des perſonnes ſur qui la piqure du couſin ne produit aucune tumeur, quoiqu'elles ſe laiſſent picquer aſſez long-tems, pour que l'inſecte paroiſſe raſſaſié & même tout rouge de leur ſang qu'il a ſucé.

M. de Réaumur a bien raiſon de penſer qu'on aimeroit mieux connoître un moyen ſûr de ſe mettre à l'abri des piqures de ces inſectes, que de ſçavoir les faits les plus curieux de leur Hiſtoire; mais il avouë qu'il n'a point encore trouvé ce moyen. Il ſe contente d'indiquer la maniere de le trouver, qui ne paroît pas impoſſible. « Il y a » des chairs, dit-il, que les couſins préfèrent à d'autres; non-ſeulement des » Payſannes, dont la peau eſt brûlée » par le ſoleil, & endurcie par le travail, ne ſont pas auſſi ſouvent piquées que des Dames, dont la peau » eſt plus délicate; j'ai obſervé même, qu'entre celles avec qui j'étois à » la campagne, il y en avoit qui quoi » qu'elles euſſent une peau très-fine, » n'étoient jamais piquées, pendant

» que d'autres Dames qui n'avoient pas » la peau plus belle, l'étoient fréquem- » ment: & j'ai eû tant de fois occasion » de faire cette remarque, que je ne sau- » rois douter qu'il n'y ait des peaux » plus au goût des cousins, que d'au- » tres qui nous semblent également » délicates. » L'Auteur conclut de là, qu'il peut y avoir des moyens de ren- dre notre peau dégoutante pour les cousins : Qu'il faudroit pour cela es- sayer de laver notre visage & nos mains dans des jus où infusions de plantes aromatiques, ameres, acides, stipti- ques, &c. Qu'on pourroit encore es- sayer des infusions de poivre, de canel- le, &c. Qu'enfin les liqueurs grasses, les huiles, les pommades, mériteroient aussi d'être éprouvées. Les Dames croyent qu'il est suffisant de mettre une coeffe & des gands; & à l'égard des hommes, ils sont moins délicats : il y auroit d'ailleurs à craindre que ce qui seroit peut être insuportable pour le goût aux cousins, ne le fût pour l'o- dorat aux personnes qui feroient usage de pareilles drogues.

Ce quatriéme Volume, comme les précédens, est orné de fort belles planches, où sont gravez tous les in- sectes dont il y est fait mention. On y

voit leurs figures, leurs attitudes, la description de leurs differentes parties, avec des chiffres rélatifs à ce qui se lit dans le texte : enſorte que la même choſe s'apprend doublement, & par le diſcours qui eſt fort clair, & par la repréſentation qui eſt nette & fidéle.

Avant de finir, je crois devoir faire mention d'un endroit de la Préface de ce Volume, où M. de Réaumur indique les principales matieres qu'il a encore à traiter. Il avertit donc qu'il commencera ſon cinquiéme Volume, par ce qui lui reſte à dire ſur les mouches à deux aîles, & que la plus grande partie roulera ſur les mouches à quatre aîles : que les fourmis viendront enſuite, parce que dans toutes les fourmilieres, on trouve dans certains tems de l'année des fourmis aîlées, qui ſont de véritables mouches à quatre aîles. « Les » fourmis ordinaires, dit l'Auteur, » ſont parmi les mouches, ce que ſont » parmi les papillons ceux qui n'ont » point d'aîles. Les mouches & les pa» pillons ont leurs aîles à découvert ; » mais il y a des inſectes, dont les aî» les ſont cachées ſous des fourreaux, » & ce ſeront ceux qui viendront après » les fourmis. » Mais que de differens *fourreaux* ! M. de Réaumur a ſçu les diſ-

tinguer, & en faire autant de classes. Sauterelles, grillons, grillons-taupes, punaises de jardin, &c. passeront en revûë, ainsi que le peuple nombreux des Scarabez, au nombre desquels sera mis le *Charençon*, ce fleau du bled. Enfin on verra les perce-oreilles, &c. C'est une regle générale, selon l'Auteur, que tous les insectes aîlés ont passé par plusieurs états, avant que d'avoir des aîles. Cependant il y a certains insectes en petit nombre, dans la classe desquels on n'en connoît point d'aîlés, & qui néanmoins sont destinés à des transformations; telles sont les puces. Enfin l'Auteur finira par les araignées, les cloportes, les mittes, les differens poux, les vers de terre, les sangsues, &c. L'impression du cinquiéme Volume, qui contiendra ce qu'on a dit ci-dessus, est déja avancée; ensorte qu'on peut se flatter d'avoir dans quelques années une Histoire générale & complette des insectes. Je ne vois pas que l'Auteur nous promette rien sur plusieurs insectes des Pays éloignés, inconnus en celui-ci. A l'occasion des cousins d'Europe, n'auroit-il pas pû nous parler de ceux d'Amérique appellez *maraingoins*, & de plusieurs autres? Il est à souhaiter que

pour la perfection d'un ſi bel Ouvrage, il ſe procure dans les differentes parties du monde des correſpondans éclairés, curieux & exacts, auſquels il puiſſe s'en rapporter.

Comme l'eſſentiel pour un Ouvrage tel que celui-ci, eſt d'être pourvû de matériaux, M. de Réaumur n'eſt pas homme a promettre au Public, ſans ſe ſentir en état de tenir ſa parole. « Quand on n'a, dit-il, dans ſon travail que le frivole objet d'acquérir » de la gloire, & qu'on a été aſſez heureux pour avoir donné ſur une matiere un ou deux Volumes qui ont » réuſſi, on peut ſe tenir tranquille. » Indépendemment du riſque de faire » plus mal, on ne doit pas croire que la » gloire qu'on a acquiſe, *ſe multipliera* » en même proportion, que le nombre » des Volumes égaux en bonté au premier. Souvent ils n'y ajouteront » rien; c'eſt beaucoup qu'ils ne la diminuent pas. » Nous nous appliquons cette reflexion, qui eſt très-judicieuſe; c'eſt elle qui nous ſoutient dans ce pénible travail hebdomadaire, que nous n'avons entrepris, & que nous ne continuons que pour l'utilité publique, & ſurtout pour former le goût des jeunes gens. Nous n'avons jamais

eu pour objet les loüanges des hommes, objet frivole, incertain & variable. « L'Ecrivain, dit fort ſenſément » M. de Réaumur, dont les Ouvrages » ſont eſtimables, a agi par des motifs » qui l'étoient peu, lorſque la ſeule » paſſion de ſe faire eſtimer lui a fait » prendre la plume. » Cependant un célébre Auteur, dont j'ai combattu la penſée, a autrefois ſoutenu, que tout Ecrivain qui donnoit au Public un Ouvrage d'agrément, étoit par le fait même convaincu de vanité.

Hiſtoire de Tamerlan.

Voici l'Hiſtoire d'un Héros, à qui M. l'*Abbé de S. Pierre* ne voudroit pas ſans doute accorder le titre de *grand homme*, mais ſeulement d'homme *illuſtre*, & non peut-être *illuſtre tout court*, mais ſeulement *illuſtre* dans l'art de conquérir. * Il s'agit du fameux *Tamerlan*, dont le R. P. Margat Jéſuite, vient de donner l'Hiſtoire au Public, en 2. vol. in-12. ** En attendant que je puiſſe être en état de vous rendre

* V. le Diſcours ſur les differences du *Grand homme* & de l'*Homme-illuſtre*, imprimé au commencement de l'*Hiſtoire d'Epaminondas*.

** A Paris, chez les freres Guérin 1739. Elle eſt dédiée à M. le Comte de Maurepas.

compte de cet Ouvrage, je dirai ici deux mots de la Préface. L'Auteur dit d'abord au Miniſtre à qui le Livre eſt dédié : « J'oſe vous offrir une Hiſtoire ancienne, comme une nouveauté. La raiſon en eſt ſimple. Tamerlan m'a ſemblé trop peu connu » malgré les Ecrivains de ſa vie, ſoit » Auteurs, ſoit Traducteurs. Ils nous » ont laiſſé des Journaux & des Mémoires pour & contre, *excellens* à la » vérité, propres à être mis en œuvre, & les ſeuls qui nous reſtent, » mais à peine lus ou liſibles; d'Hiſtoire » point. »

Le P. M. nous apprend dans ſa Préface, quels ſont ces Mémoires. 1°. C'eſt l'*Hiſtoire des Turcs*, par Chalcondile. Cet Auteur Grec, dit-il, parle par occaſion de Tamerlan, mais d'une maniere vague, obſcure & diffuſe. 2°. Ce ſont deux écrits d'Arabes, dont le premier a été traduit par Vattier; & le ſecond écrit en Perſan, a été mis en François par M. Pétis de la Croix. « Il » ſemble (dit le nouvel Hiſtorien) » que ces deux Arabes ayent pris à tache de ſe contredire perpétuellement » l'un & l'autre, tant ſur le caractere » du Héros que *ſur quantité de faits*

» *principaux*. Le premier nous dé-
» peint Tamerlan comme un avantu-
» rier ſorti de la plus baſſe extraction,
» qui par ſes violences & ſes briganda-
» ges, s'eſt fait un grand nom & un
» empire conſidérable. Il en fait un
» conquérant ſans foi, ſans loi, ſans
» religion; un barbare, un inhumain,
» un monſtre. L'autre toujours proſter-
» né aux pieds de ſon idole, l'encenſe
» inceſſamment d'une main lâche & ſer-
» vile: ſon Hiſtoire eſt un Panégyri-
» que continuel, &c. » 3°. Enfin c'eſt la vie de Tamerlan en François par le Sieur de Saint Yon. Mais, ſelon notre Auteur, ce n'eſt qu'un tiſſu de Fables & d'Anacroniſmes. Voilà les ſeuls écrits ſur l'Hiſtoire de Tamerlan que cite le P. Margat. Il paroît s'être déterminé à ſuivre principalement l'Ouvrage Perſan, traduit par M. Pétis de la Croix, quoique ce ſoit la production d'*une main lâche & ſervile*. Il blâme beaucoup ſon ſtile Perſan; mais il trouve dans l'Ouvrage de la fidélité & de l'exactitude, malgré l'*encens* qui y eſt prodigué: & quoique cette Hiſtoire ſoit un *panégyrique* continuel, elle lui ſembleroit *ſuffiſante*, ſi elle étoit mieux écrite. Son Ouvrage, que je

n'ai encore parcouru que légérement, m'a paru en général écrit d'une maniere vive intéreſſante & vraiment Hiſtorique. L'impreſſion en eſt très-belle, & digne du Succeſſeur de Coutelier.

LES LAPINS ET LE RENARD,

Fable nouvelle de M. RICHER.

DEs Lapins citoyens d'un bois,
Sortant de leur terrier pour la premiere fois,
Admiroient l'humble contenance
D'un Renard devant un mâtin.
Ces pauvres Lapereaux, gens ſans expérience,
Etoient ſéduits par l'apparence :
Il ne connoiſſoient pas encor le pélerin.
L'Animal qu'il craignoit, paſſa droit ſon chemin.
Un Chien de moindre taille à l'inſtant le remplace.
Devant lui le Renard eut l'oreille moins baſſe.
Il n'oſa cependant, & pour bonne raiſon,
Faire avec lui comparaiſon.
Le Chien décampe. Un autre vient enſuite,
De l'eſpéce la plus petite.
Maître Renard avec ce Compagnon
Changea bien d'attitude. Auſſi-tôt l'hypocrite
Devint ſuperbe & fanfaron.
Il porta haut & la queue & l'oreille.
Un Lapin dit alors : Amis, je vous conſeille
De me ſuivre. Rentrons promptement dans nos troux.
Cet Animal n'eſt pas ce qu'il nous ſembloit être.
Si d'abord il a paru doux,

C'eſt qu'il étoit devant ſon maître.

Certain mortel eſt ce Renard.
En préſence des Grands quand on le voit paroître,
Il eſt ſouple, rampant, compoſé, plein de fard.
Les petits le font mieux connoître.

LES ETOILES ET LE SOLEIL,

Fable nouvelle du même.

TAndis que la nuit de ſes voiles
Couvroit cet univers, deux brillantes Etoiles;
Et de la premiere grandeur,
Conteſtoient de leur prix, & vantoient leur ſplendeur:
Diſpute entr'elles fort commune,
Lorſque l'on ne voit dans les cieux
Ni l'Aſtre du jour, ni la Lune.
Nos rivales alors brilloient à qui mieux mieux,
Dardant de toutes parts leurs feux & leur lumiere.
L'une diſoit: je ſuis fille de Roi.
L'autre: voyez autour de moi
Ces gardes arrangés qui ſuivent ma carriere.
Mais pendant un pareil débat
Voici que ſur notre hémiſphére
Le Soleil reparoit avec tout ſon éclat.
Sa préſence à l'inſtant termina le combat.
Nos deux Etoiles diſparurent;
Et déſormais on ne vit plus
Que les rayons du blond Phébus.
Ces petits Aſtres nous figurent
Deux Courtiſans rivaux, dont le faſte hautain
Tombe à l'aſpect du Souverain.

Je ſuis, &c. *Ce* 18 *Avril* 1739.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLVII.

LOrsque je vous ai rendu compte de la Continuation du *Traité de la Police* *, par M. le Cler-du-Brillet, Procureur du Roi en l'Amirauté de France, je vous ai promis, Monsieur, de vous donner un précis de l'article des Postes & Messageries. Je m'acquitte aujourd'hui de ma promesse : mais les détails infinis où le Sçavant Auteur a été obligé d'entrer, n'étant pas du ressort de nos Lettres, je me bornerai à ce qui est Historique. Continuation du Traité de la Police.

On raconte qu'avant l'institution des Postes, certains peuples Orientaux se sont servis d'Hirondelles & de Pigeons, pour porter des nouvelles

* Chez Jean-François Hériſſant, ruë Neuve Notre-Dame, 1738. *in-fol.*

dans les Pays où on les avoit pris ; l'amour de leurs petits & de leur demeure ne manquant pas de les y ramener. Ainsi ces Messagers aîlés, ausquels on attachoit les Lettres ou au col ou aux pieds, étoient bornés à ces seuls voyages, comme le remarque Madame Dacier dans une note sur l'Ode IX. d'Anacréon, où l'on voit encore que cet usage a été fort commun parmi les anciens. Certains Auteurs en ont pris occasion d'assurer, qu'il a contribué à l'invention des Postes, opinion rejettée par M. le Cler-du-Brillet, qui reconnoît que l'origine de cet établissement est inconnu, & que la plus ancienne notion qui nous en reste, se trouve dans le Livre d'Esther, où il est dit que Xerxès I. qui est l'Assuerus de l'Histoire Sainte, envoya ses Couriers en diligence dans toutes les Provinces de son Royaume, pour porter la révocation des ordres que l'impie Aman avoit surpris contre le peuple Juif.

Herodote qui a écrit peu de tems après ce fameux événement, attribuë l'invention des Postes aux Perses, & il assure que dans la distance de la Ville de Suze, Capitale du Royaume, à la Mer Egée, il y avoit cent onze Mansions Royales, d'une journée de che-

min chacune. Mais Xenophon dit positivement que Cyrus a été l'inventeur des Postes; & que pour en rendre l'usage plus facile, il établit sur les grands chemins des stations somptueusement bâties, & fournies d'hommes & de chevaux prêts à partir. L'expédition contre les Scythes lui donna l'idée de cet établissement, à la faveur duquel ses ordres parvenoient rapidement aux Gouverneurs des Provinces.

Les Grecs divisés en plusieurs Etats, peu considérables par l'étenduë du Pays, n'avoient pas besoin de moyens extraordinaires pour entretenir la correspondance intérieure dans chaque domination; c'est peut-être pour cette raison qu'ils n'ont point fait usage des Postes. Il paroît que les Romains ne les ont connuës que fort tard; on ne voit du tems de Ciceron que des Couriers particuliers que les Grands emploïoient à leur service. Auguste a la gloire d'avoir donné une forme assurée aux Postes Romaines, qu'il jugea nécessaires pour gouverner l'Empire sans sortir de la Capitale. Il s'attacha d'abord à fixer les stations, & à y placer de jeunes gens vigoureux, & en état de courir à pied, pour porter par tout les dépêches, se les remettant de l'un à l'autre, jusqu'au

lieu de leur deſtination. Le peu de chemins pavés donna lieu à cet arrangement ; mais Auguſte les ayant fait paver avec une promptitude preſque incroyable, il établit auſſi-tôt des voitures, pour être plûtôt informé de ce qui ſe paſſoit dans chaque Province. Ses Succeſſeurs reconnoiſſant les avantages de cet établiſſement, le conſerverent avec ſoin. Un Sophiſte dit à ce ſujet que les Lettres étoient portées par la voye de la poſte auſſi promptement, que ſi des oiſeaux en euſſent été les Meſſagers. Les Empereurs ſe ſervirent encore utilement des voitures de poſte pour voyager avec une extrême diligence par tout où leurs affaires les appelloient. Elle étoit ſi grande, que Tibere partant de la Ville de Lyon, ſur la nouvelle de la maladie de Druſus Germanicus, fit en vingt-quatre heures avec trois chariots de relais, deux cens milles Italiques, qui reviennent à cent lieuës de France. C'eſt Pline le Naturaliſte qui raconte ce fait.

On couroit la poſte de deux manieres à cheval & à char. Pour courir légerement, il y avoit des chevaux de monture, deſtinés principalement aux Couriers du Prince, afin qu'ils fiſſent plus grande diligence en portant ſes Let-

tres, tant pour les affaires ſecrettes que pour les affaires publiques. Il y avoit deux ſortes de chars, l'un appellé *Rheda*, & l'autre *Carpentum*; ils portoient le même poids, reglé à mille livres; mais le char nommé *Rheda* paroît avoir été préferé, parce qu'il étoit plus roulant, ce qui lui fit donner le nom de *Rheda currens*. On atteloit à ces voitures huit mules en Eté, & dix en Hyver. Il y avoit encore d'autres voitures à deux & à quatre roues; on ne mettoit que trois mules aux premieres, & aux autres à proportion des charges qu'elles portoient. On employoit même des bœufs & des ânes pour porter les bagages.

Toutes ces commodités ſe trouvoient dans les Poſtes établies ſur les grands chemins; c'eſt-à-dire, dans les Mutations & les Manſions. Ces Mutations étoient des Maiſons particulieres affectées aux Poſtes. Les manſions ſervoient auſſi de Mutations, & les Courriers y trouvoient également des relais; mais outre cela, elles comprenoient des édifices capables de loger les Empereurs, leur ſuite, même les Légions qu'ils menoient avec eux; des magazins pour les vivres & les fourages néceſſaires dans les paſſages des Troupes;

des Arſenaux & des Hôtelleries pour les Voyageurs ; il y avoit des Officiers, des Ouvriers & d'autres perſonnes en nombre ſuffiſant pour le ſervice, ce qui rendoit les Manſions conſidérables. Elles étoient diſtribuées de maniere qu'il n'y avoit qu'une journée de chemin de l'une à l'autre ; au lieu que dans ces intervalles, il ſe trouvoit pluſieurs Mutations.

Il n'y avoit que l'Empereur qui pût diſpoſer de tant de choſes néceſſaires à la vie & à la commodité des voyages. Il donnoit pour cela des Lettres particulieres, nommées *Diplomata tractatoria*, qui contenoient le détail de ce que les Officiers des Poſtes devoient fournir. Marculſe nous a conſervé une formule, que M. le Cler-du-Brillet a traduite en François. Le ſervice des Poſtes occupoit differentes perſonnes ; les Mancipes étoient les premiers dans chaque ſtation : ils étoient chargés de faire exécuter les Ordonnances qui regardoient les Poſtes ; ce qui les obligeoit à une réſidence actuelle, ne pouvant s'abſenter de leurs ſtations plus de trente jours pendant l'année. Ces Places étoient exercées par des gens ſages & intelligens, durant cinq ans, après leſquels ils avoient le rang de

perfectissimes. Les Mancipes étoient aidés par d'autres Officiers, nommés *Agentes in rebus*, qui avoient l'inspection sur les Postes; leur premier emploi de Couriers particuliers du Prince les avoit mis au fait de la course; on choisissoit dans leur Collége ceux qui avoient le mieux servi, pour les envoyer dans les Provinces: il y en eut d'abord deux dans chacune; mais dans la suite un seul parut suffisant.

Il y avoit outre cela des Officiers, appellés *Stratores*, espéce d'Ecuyers, chargés de voir, de visiter & de recevoir les chevaux que les Provinces fournissoient aux Mansions & aux Mutations: ils avoient aussi le soin des équipages & des harnois, & de faire préparer les chevaux à l'arrivée des Couriers. Enfin il y avoit des Postillons, des Cochers, des Charretiers, des Maréchaux & des Pallefreniers. On tenoit ordinairement vingt chevaux dans une Mutation, & quarante dans chaque Mansion; mais c'étoit peu de chose en comparaison des mulets, des mules & d'autres bêtes de charge, qui servoient aux Postes & à voiturer les équipages des Empereurs, les bagages des armées, les deniers publics, les bleds & les autres marchandises.

Rien n'eſt plus ſuperbe qu'un tel établiſſement : mais combien étoit-il onéreux aux Provinces, obligées de payer les gages des Officiers, des Ouvriers & des Domeſtiques, de fournir toute ſorte de vivres, les chevaux, les mulets, les bœufs & les ânes, & tout ce qu'il falloit pour les nourrir ! Cette ſervitude dura juſqu'au tems de Septime Severe, qui ordonna pour le ſoulagement des peuples, que la dépenſe des Poſtes ſeroit priſe ſur les deniers publics ; mais il paroît que les Provinces demeurerent chargées des réparations des Ecuries.

Les Empereurs ſe réſerverent l'adminiſtration ſupérieure des Poſtes, ſe faiſant aider ſeulement par les premiers Officiers de l'Etat ou de leur Maiſon, comme les Proconſuls, les Gouverneurs des Provinces, les Préfets du Prétoire, les Grands-Maîtres des Offices & autres. Ils nommoient aux Emplois ſubalternes ; on leur rendoit compte de tout ce qui avoit rapport aux Poſtes ; & ils délivroient des Paſſeports à ceux qui avoient ce droit par leurs Charges ou par leurs Emplois ; mais il ne leur étoit pas permis de le conferer à de ſimples particuliers, qui ne pouvoient profiter de cette com-

modité. Car les Postes n'ayant été établies que pour la nécessité des affaires publiques, l'usage en demeura affecté aux personnes chargées de leur administration, tels que les Préfets du Prétoire, leurs Lieutenans, les Présidens des Provinces, les Ducs, les Comtes, les Généraux de Cavalerie & d'Infanterie, les Tribuns Militaires, les Sénateurs, les Agens du Prince & ceux qu'il avoit prépofés aux Postes. Dans les premiers tems, la plûpart de ces Officiers furent dispensés de prendre des Passeports pour courir la poste, puisqu'ils les délivroient aux autres; mais sous le regne de Constantin, ce privilége fut accordé aux seuls Préfets du Prétoire, & aux Grands Maîtres des Offices, assez semblables à nos Grands Maîtres de France; tous les autres furent assujettis à prendre des Passeports, & à la discipline exacte des Postes, dont le Sçavant Auteur cite divers points que je ne puis rapporter ici.

L'époque de l'établissement des Postes en France, n'est pas difficile à déterminer. On dit que Charlemagne fit faire trois routes, sur lesquelles on pouvoit courir en poste, l'une pour l'Allemagne, l'autre pour l'Italie, & la troi-

ſiéme pour l'Eſpagne. C'eſt à quoi ſe réduit tout ce qu'il a fait en ce genre : mais cela ne ſuffit pas pour aſſurer à ce Prince la gloire d'avoir établi les Poſtes en France, d'autant mieux qu'on n'a aucune connoiſſance de l'ordre & de la durée de cet établiſſement ſous ſon régne, non plus que ſous Loüis le Débonnaire ſon Succeſſeur. Nous n'avons même durant plus de 650 années conſécutives depuis Charlemagne, ni titres ni monumens qui faſſent mention des Poſtes aſſiſes dans le Royaume, ſi l'on en excepte une ancienne Charte de Loüis le Gros, contenant une donation faite à l'Egliſe de Saint Martin des Champs, dans laquelle un *Baudouin* a ſigné avec ce Prince, en qualité de Grand Maître des Poſtes, à ce que l'on croît, *Balduinus Veredarius*. Mais quelle lumiere tirer d'une pareille qualification ? Il eſt donc vraiſemblable que l'entrepriſe de Charlemagne fût de peu de durée. Cependant elle l'engagea à des dépenſes conſidérables pour paver les grands chemins, pour conſtruire des Ponts, & pour faire d'autres Ouvrages ſemblables, que pluſieurs Rois ſes Succeſſeurs n'ont pû imiter même dans des choſes de moindre dépenſe, puiſque le pre-

mier pavé des Villes n'a commencé que sous Philippe Auguste, qui âgé de vingt-cinq ans, & la cinquiéme année de son regne fit paver la Ville de Paris en 1184.

Loüis XI. doit passer pour le véritable auteur des Postes en France; il les regarda comme un ressort absolument nécessaire à sa profonde politique; & à l'exemple des Empereurs Romains, il ne les établit que pour les affaires d'Etat, pour faire exécuter plus promptement ses commandemens, & pour avoir *nouvelles* de ses voisins. C'est ainsi qu'il s'exprime dans les Lettres d'institution. Il établit des Maîtres des Postes sur les grandes routes de quatre en quatre lieuës, pour entretenir chacun quatre ou cinq chevaux de légere taille, & propres à courir le galop pendant la traite; il leur assigna des gages, & un droit de dix sols par course pour chaque cheval qu'ils fourniroient, à ceux qui seroient munis d'un Passeport, avec l'attache du Grand-Maître des *Coureurs*, ou de ses Commis; & il fit défense aux Maîtres des Postes de donner des chevaux à d'autres, sur peine de la vie, réservant par ce moyen l'usage des Postes pour le service du Roi & de l'Etat; de-là vient que les

Maîtres des Postes sont qualifiés dans les premieres Lettres de cet établissement, *Maîtres tenans les chevaux courans pour le service du Roi*, & *Maîtres Coureurs*. Comme ils furent aussi chargés de porter les Lettres & Paquets du Roi, des Gouverneurs, des Lieutenans Généraux, & des autres Officiers supérieurs, Commission dévoluë auparavant aux Chevaucheurs de l'Ecurie du Roi, connus aujourd'hui sous le nom de Couriers du Cabinet; ils ont été aussi nommés *Chevaucheurs de l'Ecurie*. Loüis XI. donna au Grand Maître des Postes, le titre de *Conseiller Grand-Maître des Coureurs de France*, & le même rang qu'à un de ses Maîtres d'Hôtel ordinaire, & l'obligea de se trouver par tout où le Roi seroit, & de faire serment entre les mains du Chancelier *de bien & loyaument servir*. Il veut qu'il ait pour gages huit cens livres parisis. Les Réglemens établis à ce sujet & les précautions prises pour les Couriers Etrangers, font voir la grande habileté de ce Prince. Il n'a presque laissé à ses Successeurs que la gloire d'étendre l'usage des Postes. Les Lettres d'établissement sont du dix-neuviéme jour de Juin 1464. On ignore cependant l'année où les Postes commence-

rent d'être assises dans le Royaume, & les noms de ceux qui ont conduit cette entreprise. On ne trouve pas même le nom du Grand-Maître, sous les yeux duquel se devoit faire l'établissement. Le Docte Continuateur semble croire qu'Alain Goyon, grand personnage de ce tems-là, & fort affectionné aux intérêts de Loüis XI. a pû, en qualité de Grand Ecuyer, être Grand-Maître des Coureurs. Il avoüe cependant qu'il n'y en a aucune preuve, pas même de l'exercice de cette Charge, & il panche à croire qu'en 1479 & dans la suite, la principale administration des Postes a été entre les mains du Contrôleur des Chevaucheurs de l'Ecurie, qui sont les plus anciens Couriers. Loüis XI. si curieux de sçavoir ce qui se passoit au-dedans & au-dehors du Royaume, avoit à ses ordres quantité de Couriers ou Chevaucheurs; il s'en trouva deux cens trente-quatre à sa mort: mais il est vrai-semblable que ce Prince en retenoit plusieurs à sa suite pour les affaires pressées, & que le reste étoit distribué dans les Postes, où la plûpart furent placés d'abord après cet établissement. Charles VIII. les réduisit à cent vingt, & érigea leurs emplois en titre d'Offices, sans que ce

nombre pût être augmenté dans la suite. Loüis XII. confirma cette disposition. Il ne reste plus que douze Charges de Chevaucheurs de l'Ecurie, qui sont remplies par ceux que l'on appelle communément les Couriers du Cabinet, qui sont à la nomination du Grand Ecuyer de France, & emploïés dans l'Etat des Officiers de la Grande Ecurie : ils sont continuellement à la suite du Roi, du Grand Ecuyer, du Chancelier & des Ministres, pour porter les dépêches de la Cour ; ils avoient autrefois les armes du Roi sur l'épaule pour marque de leur fonction, ce qui a été changé en une Médaille.

Le Sçavant Auteur n'a rien pû découvrir dans les Regîstres du Parlement, dans les Livres du Châtelet, & dans les dépôts publics, de l'administration des Postes, sous les regnes de François I. d'Henri II. de François II. qui a dû pourtant donner lieu à divers Réglemens ; parce que les Contrôleurs Généraux des Chevaucheurs, Chefs de l'exercice, n'ayant jamais reconnu pour le fait des Postes, d'autre Jurisdiction supérieure que le Conseil ; la publication des Edits, des Déclarations & des Réglemens, n'a été faite qu'à l'audience du Sceau. Il paroît par

des Lettres Patentes de Charles IX. du 29 Novembre 1565, que les Contrôleurs Généraux passoient pour Officiers *attachés au service du Roi, dépendans du corps de sa Maison*, & conséquemment *hors la connoissance & Jurisdiction des Juges ordinaires.* Dans ces Lettres Patentes qui n'avoient été adressées à aucun Parlement, les Gouverneurs & les Lieutenans Généraux des Provinces, sont nommés avant les Parlemens. » Celui de Paris, dit l'Auteur, fit des » remontrances à ce sujet, qui furent » suivies de deux Lettres de jussion » des 2 Mai & 22 Juillet 1571, dans » lesquelles le Roi déclara, qu'il n'avoit » point entendu préjudicier aux droits » & prééminences de la Compagnie, » & donna dans ces Lettres la préfé- » rence au Parlement sur les Gouver- » neurs & les Lieutenans Généraux. » Cette entiere disposition des Postes fut encore confirmée aux Contrôleurs Généraux par les Rois Henri III. & Henri IV. En 1597, les relais furent établis dans tout le Royaume & ensuite unis aux Postes. Ce dernier Roi voulant honorer le principal Officier des Postes, changea le titre qu'il avoit de Contrôleur Général, en celui de *Général des Postes*, titre qui lui fut confir-

mé par Loüis XIII. en 1622, auſſi bien que ſon autorité & ſa préémi-nence.

Depuis l'établiſſement des Poſtes par Loüis XI. juſqu'à Loüis XIII. il n'y a point eu d'autre changement con-ſidérable, que celui du titre de Contrô-leur des Poſtes ; mais il n'en a pas été de même ſous le regne de ce dernier Roi, où les Poſtes devinrent publi-ques, & à l'uſage des particuliers, qui eurent la faculté d'envoyer & de rece-voir des Lettres & Paquets de toute part, moyennant une modique rétri-bution. Les Charges de Contrôleurs Généraux des Poſtes, furent ſuppri-mées par Edit du mois de Janvier 1630, & le Roi créa à leur place trois Offices de *Sur-Intendans Généraux des Poſtes & Relais de France & Chevau-cheurs de ſon Ecurie.* Il créa encore des Offices des Maîtres des Couriers, auſ-quels il attribua le produit des ports de Lettres. Mais cette derniere diſpoſi-tion ayant refroidi le zéle des Sur-In-tendans des Poſtes, privés d'un profit dont avoient joüi avant eux les Con-trôleurs Généraux, le déſordre regna bientôt dans l'adminiſtration des Poſ-tes ; auſſi le Roi leur rendit-il bientôt toutes leurs prérogatives. M. de Nou-

veau fut revêtu des trois Charges ; après ſa mort, M. de Louvois fut pourvû de la Charge de Sur-Intendant Général des Poſtes ; mais le Roi la réduiſit enſuite en Commiſſion, & réunit en même tems à ſon Domaine les droits, profits & revenus qui avoient été attachés à cette Charge. Il ſupprima en même tems divers autres Offices, qu'il fit exercer par Commiſſion, & attribua aux Intendans la connoiſſance des conteſtations concernant les Poſtes, & celle des délits aux Juges ordinaires. Loüis XV. à ſon avénement à la Couronne, rétablit la Charge de Sur-Intendant Général des Poſtes, avec pluſieurs autres Officiers pour en faciliter l'exercice. Mais ayant pris les rênes du Gouvernement, il la ſupprima par Edit du mois d'Août 1726, & ſe réſerva de pourvoir à la regie & direction des Poſtes, dans la forme uſitée du tems de Loüis XIV. Je me borne à ces détails généraux, & je me diſpenſe de parler ici des fonctions des Maîtres des Poſtes, de leurs Priviléges, dont le plus conſidérable eſt l'exemption des tailles, des differentes voitures introduites dans les Poſtes, de la diſcipline qui leur a été preſcrite en divers tems, & des Priviléges accor-

des aux differens Officiers & Commis des Postes.

J'ai déja remarqué que les Relais furent unis aux Postes ; M. le Cler-du-Brillet a fait un détail exact de tout ce qui s'est passé à ce sujet. Il remarque d'abord que l'usage de loüer des chevaux à la journée pour voyager, ou pour porter toute de sorte de paquets étoit devenu si commun, qu'on en trouvoit presque partout. Ceux qui faisoient ce négoce, étoient si bien fournis de chevaux, qu'ils en loüoient aussi pour le labourage des terres, & pour le tirage des voitures par eau. Les guerres civiles qui arriverent sous les regnes de Henri III. & de Henri IV. & le peu de discipline qu'il y avoit dans les troupes, ruinerent ces établissemens. Henri IV. ayant donné la paix à son Royaume, songea à rétablir l'usage des chevaux de loüage ; mais pour obvier aux vexations, & pour procurer tous les chevaux nécessaires, il forma un établissement de Relais de chevaux de loüages, pour être conduit sous ses yeux & sous son autorité, à peu près comme les Postes. Le Contrôleur Général des Postes s'éleva d'abord contre cet établissement, il représenta qu'il entraîneroit la ruine des

Postes ; & qu'à la faveur de ces chevaux de loüage, les Etrangers pourroient entrer dans le Royaume, & en sortir sans qu'on en fût averti. Ces motifs déterminerent le Roi à supprimer l'établissement des Relais, & à l'incorporer aux Postes à certaines conditions. Les Contrôleurs Généraux des Postes, obligérent les loüeurs de chevaux à leur payer des droits, qui furent réduits à six livres par an pour chaque cheval. Ce droit perçu par M. de Nouveau, fut la source de plusieurs Procès ; mais il fut conservé au Marquis de Louvois. A sa mort arrivée en 1691, il fut supprimé, & le Roi permit à toutes personnes indifféremment de tenir des chevaux de loüage.

L'article des Messageries n'est pas moins curieux que celui des Postes ; c'est toujours la même exactitude à rassembler les faits & les piéces où sont consignés les Réglemens de la Police. Il n'en est pas de nos Messageries comme de celles des Romains ; celles-ci étoient destinées aux armées, au transport des bagages & des munitions de guerre, & à voiturer les deniers Royaux & les autres choses de nécessité publique : mais les peuples, quoique chargés de l'entretien des voitures, n'avoient

pas la faculté de s'en servir. Nos Messageries au contraire sont des voies de commodité ouvertes à tout le monde; c'est au Prince seul qu'elles sont le moins utiles: content de procurer à ce sujet les moyens faciles de voyager, il ne se réserve que le choix des Maîtres des Messageries, pour les faire exercer à la satisfaction du Public & le soin de veiller à la sureté commune, par la sagesse de ses Réglemens; en sorte que sans contribuer à l'entretien général des Voitures, on jouït de la liberté de voyager, de porter & de faire porter tout ce qu'on veut. C'est à l'Université de Paris qu'est dû le premier établissement des Messageries. La haute réputation des Maîtres qui y enseignoient publiquement; attira un très-grand nombre d'Ecoliers. Comme il n'y avoit point alors de commodités publiques pour la correspondance, l'Université obtint la permission d'avoir des Messagers, par le moyen desquels ils pussent envoïer leurs Lettres & recevoir des Réponses avec de l'argent, & tout ce qui leur étoit nécessaire; mais les guerres interrompant ces voyages, les Ecoliers furent obligez d'avoir recours à des Bourgeois de Paris de leurs amis & de la connoissance de leurs pa-

rens, pour leur avancer l'argent néceſſaire à la vie. Ces Bourgeois voulurent bien leur rendre ce ſervice ; mais à condition que l'Univerſité les prendroit ſous ſa protection & qu'ils joüiroient des priviléges des Meſſagers. En conſidération de ce ſervice, elle les aggrégea ſous le titre de grands Meſſagers ; titre qui fut accordé à de Notables Bourgeois, afin qu'ils fuſſent plus en état d'aſſiſter les Ecoliers. L'Univerſité les a quelquefois appellés dans ſes Aſſemblées : ils aſſiſtent aux Proceſſions du Recteur, & ont une Confrairie aux Mathurins dès 1478. Il n'y en a qu'un pour chaque Diocèſe, tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume, d'où il y a des Etudians ; ils ſont compris dans le rôle des Privilégiez que l'Univerſité fournit à la Cour des Aydes ; ils ne peuvent entreprendre des voyages, que pour le ſervice des Maîtres & des Ecoliers du Diocèſe dont ils ſont Meſſagers ; mais ils ſont aujourd'hui ſans fonction. Les petits Meſſagers ou Meſſagers ordinaires, ont été chargés de faire les voyages de Paris dans les Provinces, & des Provinces à Paris, on les trouve ſouvent nommés dans les Régiſtres des Nations *Nuncii volantes*, pour marquer la diligence qu'ils de-

voient faire. Leurs fonctions eurent pour premier objet le service des Maîtres & des Ecoliers ; mais elles s'étendirent ensuite sans aucune opposition, à porter également les Lettres missives des particuliers, & tout ce qu'on vouloit leur remettre ; ils entreprirent même de conduire toute sorte de personnes, & de fournir des chevaux & la nourriture. Les plus anciens titres de l'Université, sont des Lettres de Philippe-le-Bel du 27 Février 1296, & de Loüis X. du 2 Juillet 1315. Les Lettres que ces Messagers portoient pour les particuliers, ont donné lieu de dire que l'invention des Postes est dûë à l'Université. On voit dès 1484 des Messagers Royaux, autorisés par le Parlement, qui avoient les mêmes droits que ces premiers Messagers. L'Université donna gratis ces Offices de Messagers ordinaires ; jusqu'en l'an 1630, que la Faculté des Arts jugea à propos de profiter du produit des Messageries ; ce qui fut confirmé par toutes les Nations en 1633, qui attribuerent ce revenu aux Régens. Mais cette nouvelle disposition fut la source d'une infinité de Procès que l'Université eut à soutenir avec les Messagers Royaux, & dont on trouve une relation exacte

dans cet Ouvrage. Pour abréger tous ces détails, il me ſuffit d'obſerver qu'elle ne retira de ſes Meſſageries juſqu'en 1716, que quarante-ſept mille ſix cens quatre-vingt-cinq livres dix ſols. Elle repréſenta alors que cette ſomme étoit infiniment au-deſſous de la valeur de ſes Meſſageries, & s'attacha à faire connoître l'importance de l'inſtruction gratuite, regardée par Loüis XIII. & Loüis XIV. comme glorieuſe au Prince & utile au Public. Ces conſidérations déterminerent M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, à écouter favorablement les propoſitions de l'Univerſité; & après avoir pris l'avis des plus grands Magiſtrats du Conſeil du Roi & du Parlement, Sa Majeſté rendit l'Arrêt & les Lettres Patentes du 14 Avril 1719, pour l'établiſſement de l'inſtruction gratuite dans les Colléges de la Faculté des Arts, où il y a plein & entier Exercice des Belles-Lettres & de Philoſophie; elle accorda pour cela un vingt-huitiéme du prix effectif du bail général des Poſtes, pour tenir lieu à l'Univerſité du produit de ſes Meſſageries. M. le Clerdu-Brillet a inſéré les deux titres de ce magnifique établiſſement.

Je me ſuis borné à une Hiſtoire générale des Poſtes & des Meſſageries; mais combien de faits également curieux & inſtructifs : combien de monumens précieux, raſſemblez par le Docte Continuateur ! Quelle patience pour ramaſſer tant de détails ! Quel Art pour les fondre & les lier enſemble ! Quelle ſagacité pour former un Corps de Police & d'Hiſtoire, de tant de faits & de Réglemens, épars dans une infinité de Livres & de Manuſcrits ! Un travail ſi pénible & ſi utile, ne peut être ni aſſez loüé, ni aſſez récompenſé. Heureux le ſiécle qui voit naître des Ecrivains ſi dévoüés au bien Public ! M. l'Abbé de Saint Pierre, ne balance pas à les mettre dans la claſſe des meilleurs Auteurs, parce qu'il les regarde comme les vrais bienfaicteurs du genre humain.

Je ſuis, &c.

Ce 22 Avril 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCXLVIII.

LEs Vies des Hommes Illuſtres ont toujours été regardées, Monſieur, comme des Ouvrages très-utiles pour les mœurs. La Vertu n'a point de plus fortes armes pour ſoumettre les cœurs, que les exemples. On ſe ſent naturellement porté à imiter ce qu'on eſtime, & encore plus ce qu'on admire. Rien donc n'eſt plus loüable que de tranſmettre à la poſtérité l'Hiſtoire des actions mémorables des grands perſonnages; c'eſt ce que Plutarque a fait parmi les Grecs, & Cornelius Nepos parmi les Latins; mais il ne nous reſte de celui-ci que les Vies des grands Hommes de la Gréce, jointes à celles des principaux Capitaines de Carthage. Cependant Plutarque dans la Vie

Hiſtoire d'Epaminondas.

de Marcellus parle de Cornélius Nepos, & ce qu'il en dit fait juger que cet Auteur avoit écrit auſſi les Vies de pluſieurs illuſtres Romains. Pour nous, nous n'avons proprement que Brantôme, qui ſe ſoit exercé en ce genre; & il eſt bien étonnant que d'autres plumes, ſurtout depuis que la Langue & le goût ſe ſont formez, n'ayent pas eu l'ambition d'enchérir ſur l'Ouvrage inſipide de ce plat & ennuyeux Ecrivain.

Il eſt vrai que nous avons en notre Langue les Vies de pluſieurs grands Hommes, ſoit Etrangers, ſoit François; mais cela ne forme point un corps d'Ouvrage, comme les Vies de Plutarque ou de Cornelius Nepos. M. Thomas Rowe, ſçavant Anglois, nous a donné en ſa Langue huit Vies que le Biographe Grec avoit omiſes. Elles ont été traduites en François par M. Bellenger, Docteur de Sorbonne, Auteur de pluſieurs autres bons Ouvrages. M. Dacier a auſſi fait la Vie d'Annibal, preſque toute empruntée de Tite-Live. Enfin M. l'Abbé Seran de la Tour a publié l'année derniere l'Hiſtoire du premier Scipion l'Africain, & il vient de faire paroître celle d'Epaminondas, dont je vais vous rendre compte.

Après une légere description du lieu de la Scene, qui eſt la Gréce, » l'un » des plus recommandables Païs du » monde par tout ce qui peut illuſtrer ; » dont les habitans étoient d'une taille » avantageuſe, d'une conſtitution ro- » buſte, d'un endurciſſement invinci- » ble au travail & à la fatigue, & dont » le cœur aimoit naturellement la ver- » tu, « l'Auteur définit le génie des trois principales Républiques de la Gréce, Thébes, Sparte, Athénes; & il peint fidélement & avec élégance l'état de ces trois Républiques, lorſque ſon Héros naquit à Thébes. Il ne nous dit point l'année de ſa naiſſance ; & dans tout le cours de ſa vie il néglige entierement de guider ſon Lecteur par le fil de la Chronologie, qui n'eſt marquée dans aucune page. Il ſemble qu'il s'agiſſe de ce que les Hiſtoriens apellent les tems héroïques, ou les tems fabuleux, où il n'eſt queſtion ni de dates ni d'époques. Mais cette omiſſion eſt peu de choſe ; & il eſt aiſé d'y ſuppléer, en diſant qu'Epaminondas étoit fort jeune, & étudioit la Philoſophie ſous le Pithagoricien Lyſis, vers la 98 Olympiade, & l'an 366 de la fondation de Rome.

J'aurois voulu que l'Auteur eût com-

mencé par nous tracer une idée du Gouvernement & des révolutions de la Patrie de son Héros, c'est-à-dire, de Thebes ; qu'il nous eût dit en peu de mots son état sous la domination de ses Rois, & qu'il eût parlé de son gouvernement Monarchique, changé en Républicain, l'an du monde 2851. C'est la premiere République qui ait été formée dans la Grece, les Archontes d'Athénes n'ayant été établis que 58 ans après. Il auroit pu remarquer en même tems, avec les Historiens Grecs, que Thébes en perdant ses Rois, perdit toute sa gloire ; & que durant plusieurs années les Thebains furent au milieu de la Gréce un peuple peu considéré, ou n'y faisant quelque figure que pour se deshonorer lui-même. Xercès, à la tête d'une armée formidable, vient fondre sur la Gréce : Thébes s'unit à lui. Tandis qu'Athénes & Lacédémone combattent pour la Patrie, & défont les millions de Soldats du Roi de Perse, les Thébains n'ont pas honte de porter les armes contre les autres Grecs, & de se ranger du côté de l'ennemi commun, qui ménaçoit la liberté de toute la Nation. Cependant Thébes lave dans la suite cet opprobre ; elle devient la plus puissante

République de la Gréce ; & ce Peuple qui avoit ſi indignement courbé ſa tête ſous le joug Perſan, mépriſé par là de toutes les autres Villes Grecques, devient lui-même la terreur de tous les autres Grecs.

Thébes fut élevée à ce point de gloire par deux hommes rares, par deux eſprits ſupérieurs & vigoureux, nés dans l'enceinte de ſes murs, pour donner au monde le ſpectacle le plus étonnant du parfait héroïſme ; Philoſophes juſqu'à l'auſtérité ; ennemis de la richeſſe juſqu'à ſe plaire dans l'indigence ; connoiſſant le prix du tems & de la jeuneſſe ; œconomes actifs de tous les momens de leur vie ; ſans ceſſe occupés du bien de leur Patrie & de la réformation des mœurs de leurs concitoyens ; capables des plus ſublimes projets ; infaillibles dans leurs vûës, & toujours certains du ſuccès, parce qu'ils ſçavent inſpirer à leur Nation toute la force, tout le courage, toute la confiance dont ils ſont animés : ces deux grands hommes ſont Epaminondas & Pelopidas, deux illuſtres amis, dont l'un eut la gloire de ſauver la vie à l'autre dans un ſanglant combat. Ces deux Héros entreprennent d'enlever à Lacédemone l'empire de la Grece, dont

cette République altiére étoit en poſſeſſion depuis la guerre du Péloponneſe. Cinq cens Thébains mettent enfuite mille Spartiates, qui avoient toujours ſuffi contre trois ou quatre mille ennemis. C'eſt ainſi qu'ils s'emparent d'Orchomene. A Leuctres Pélopidas, ſecondé d'Epaminondas, leur porte un coup mortel, qui les met à la merci du Vainqueur. Toute l'armée de Lacédemone eſt taillée en piéces, & leur Général eſt tué. Sous les ordres d'Epaminondas, les Thébains ſe croyant invincibles traverſent l'Attique, entrent dans le Péloponneſe, paſſent l'Eurotas, & vont aſſiéger Sparte; & ce n'eſt qu'après les plus grands efforts de la prudence & du courage du célébre Ageſilas Roi de Sparte, digne éleve de Xénophon, que le Général Thébain ſe voit obligé de lever le Siége & de ſe retirer.

Ces exploits & pluſieurs autres de ce grand Capitaine ſont aſſurément la matiere d'une belle Hiſtoire, qui ne demande qu'à être écrite avec une élégante & noble ſimplicité.

Nous allons parcourir l'Ouvrage digne de loüanges de M. de la Tour, & en tirer ce qui nous a ſemblé plus propre à l'inſtruction du Lecteur. Dès l'âge de 14 à 15 ans, Epaminondas donne

des marques de la plus haute ſageſſe & de la vertu la plus pure. Il ne mépriſe pas ſeulement les richeſſes, il ſemble les haïr, les abhorrer, & être perſuadé qu'un honnête homme ne doit jamais s'enrichir, de quelque façon que ce ſoit. Ce que le jeune Philoſophe penſe & dit à ce ſujet, eſt peut-être exceſſif; mais en vérité ce que nous penſons pour la plûpart touchant les richeſſes, ne l'eſt-il pas plus encore? Il eſt certain que le jugement peu raiſonnable que nous portons ſur l'opulence, & le déſir effréné que nous avons de nous diſtinguer par là, eſt la ſource de cette affreuſe corruption, qui régne dans notre ſiécle. Il eſt bien difficile d'eſtimer & d'aimer les richeſſes, & d'être en même tems déſintéreſſé. Or ſans le déſintéreſſement nulle intégrité, nulle droiture, nulle vertu. C'eſt une vérité confirmée par l'expérience, & qui eſt une des premières maximes de la Morale. On ne peut donc s'empêcher d'eſtimer la juſteſſe de l'eſprit & la droiture du cœur d'Epaminondas, dans ſon Diſcours ſur le mépris des richeſſes, & dans ſa diſpute avec Théanor. L'Auteur a emprunté ce Diſcours de Charle de l'Ecluſe, vieil Auteur François, cité à la marge.

Cette autorité paroît un peu légere. Le R. P. Poiſſon, dans ſon ingénieux Panégyrique de S. François, ne préte pas de plus beaux ſentimens à ſon Saint, ſur l'eſprit de pauvreté.

» Epaminondas fut un jour invité à » un grand repas que donnoit un de » ſes amis. Tout y avoit été ordonné » par le luxe, & apprêté par la déli- » cateſſe. Les vins ſurtout y étoient dé- » licieux. Epaminondas ne but que du » vin aigre. Son ami lui demanda pour- » quoi il en agiſſoit ainſi. C'eſt afin, » lui dit-il, de ne pas oublier comme » je vis chez moi. « Un autre jour ayant été invité à manger chez un de ſes concitoyens, il fut ſi choqué de la profuſion & de la magnificence du repas, qu'il ſortit ſur le champ & ne revint point. Cette conduite nous paroît ridicule : mais il faut faire attention que le luxe & l'intemperance regnoient à Thébes, & que les gens de bien y avoient fait une eſpéce de conſpiration pour la réforme des mœurs. De pareils traits d'une auſtere miſantropie étoient la cenſure néceſſaire des uſages pernicieux, qu'il s'agiſſoit d'abolir.

C'étoit par des mœurs & des coutumes bien contraires, que Sparte étoit devenuë la plus puiſſante République

de la Grece. Thébes étoit menacée de ſubir ſon joug ; le Roi de Sparte étoit entré à main armée dans la Béotie, dans le deſſein d'affranchir ce pays de la domination des Thébains, & de le mettre ſous la protection, c'eſt-à-dire, ſous l'Empire des Lacédemoniens, qui avoient un parti dans Thébes même, & qui étoient déja maîtres d'un Fort, appellé la Cadmée. Sans Epaminondas, & ſon ami le brave Pelopidas, c'en étoit fait de la liberté de cette République.

La conſpiration des vertueux Citoyens contre les Polémarques de Thébes, laches oppreſſeurs de leur Patrie, & vendus à Lacédemone, eſt ici fort bien décrite. Pélopidas, qui eſt à la tête de la conjuration, ne peut y faire entrer ſon ami Epaminondas, parce que celui-ci prévoit que pluſieurs des Conjurés, dans les tranſports de leur reſſentiment, mêleront le ſang innocent avec le ſang coupable. Epaminondas promet néanmoins de faire tout ce qui dépendra de lui, mais ſecretement, pour favoriſer l'entrepriſe. En cela raiſonnoit-il conſéquemment ? Quoi qu'il en ſoit le complot réuſſit : les Tyrans de Thébes ſont maſſacrés, & la République recouvre ſa liberté. Alors Epami-

nondas se montre, & applaudit hautement à la sanglante exécution. Il présente au Peuple effrayé Pelopidas, qui avoit conduit avec tant de bonheur cette grande entreprise : Tous le regardoient, & doutoient encore de leur vie & de leur délivrance. Cependant ce ne fut qu'un cri général de joye & de reconnoissance. Des milliers de voix s'écriérent en même tems, Liberté, liberté, Voila des cris peu ordinaires dans l'antiquité. Malheureusement » la crainte » qu'Epaminondas avoit euë, fût cruel- » lement vérifiée, par des flots de sang, » qui ne devoit point être répandu... Il » sçavoit aprétier à toute sa valeur la de » vie de ses concitoyens. Les ordres de » Pelopidas aïant étanché ces ruisseaux » de sang, il assembla sur le champ les » troupes qui étoient à Thébes, & les » mena droit à la Cadmée, &c. « Bientôt les Spartiates se rendent, & capitulent à la vie sauve.

Enfin la Guerre entre Sparte & Thébes est déclarée dans les formes. Les Athéniens prennent le parti des Thébains, & le Roi Agesilas se met à la tête des Troupes Lacédémoniennes. » Il prit, en grand Général, toutes les » mesures qui pouvoient lui assurer » l'honneur de cette Campagne ; mais

» elle se borna malgré cela au ravage » de quelques terres indéfendues de la » Béotie. « Les Thébains étoient sous la conduite de Pelopidas, de Gorgidas & d'Epaminondas, qui selon Diodore de Sicile, étoit au-dessus des deux autres, sans doute par son génie & son habileté. » Les Thébains avant lui n'avoient osé tenir avec des forces supérieures contre les Spartiates. « (L'Auteur suppose des Guerres antérieures entre ces deux Peuples de la Gréce.) » Par son ardeur & son adresse, ils parvinrent à les battre à forces égales. » Dans toutes les petites occasions l'avantage resta toujours de leur côté. » Il est vrai que ces succès étoient légers, & n'abattoient point le courage des vaincus ; mais ils augmentoient chaque jour celui des vainqueurs, & c'est tout ce qu'il se proposoit. «

Dans un de ces petits combats Agesilas est blessé. » Vous venez de recevoir, lui dit un Spartiate, la juste » récompense de l'apprentissage de la » Guerre que vous avez fait faire aux » Thébains. « L'Auteur rapporte à cette occasion une belle maxime de Licurgue, citée par Plutarque, qui est de ne faire pas long-tems la Guerre

aux mêmes ennemis, parce qu'en les vainquant on leur apprend à vaincre. Ageſilas dans cette Guerre fait voir la prudence & la capacité du plus grand Capitaine ; mais ſon habileté ne ſert qu'à relever la gloire des trois Généraux Thébains : il eſt battu dans toutes les rencontres. Pelopidas gagne ſur les Lacédémoniens la bataille de Tegyre : la victoire des Thébains fut complete, quoique leur nombre fut inférieur à celui de leurs ennemis. Ce jour célébre, dit Plutarque, apprit à la Grece, que ce n'étoit pas le ſeul pays arroſé de l'Eurotas, où naiſſoient les hommes courageux.

Cependant on veut procurer la paix à la Gréce. Le Roi de Perſe, Artaxercès, offre ſa médiation. On s'aſſemble, on négocie. Dans les Conférences qui ſe tiennent pour la paix, Epaminondas réſiſte avec fermeté au Roi Ageſilas ; il dévoile & combat ſes projets ambitieux. Cependant l'Aſſemblée fut rompuë, & les Thébains furent déclarés rébelles, & ennemis de toute la Grece, dont le Gouvernement étoit à peu près comme celui du Corps Germanique l'eſt aujourd'hui. Quelle triſte ſituation pour Thebes ! Ce fut alors que les Spartiates eurent lieu de ſe flat-

ter qu'ils alloient dompter & punir ceux qui les avoient si cruellement humiliés. Ici commence la fameuse Guerre de Béotie. Cleombrote, second Roi de Sparte, entre dans ce Pays à la tête d'une armée, & les Thébains marchent à sa rencontre. Pelopidas & Epaminondas, Généraux des Thébains, gagnent sur lui la fameuse Bataille de Leuctres, quoique leurs Troupes fussent bien moins nombreuses que celles des Lacédemoniens. L'Auteur détaille fort bien toutes les circonstances de ce Combat fameux ; & il n'oublie pas le songe de Pelopidas la veille de l'action. » Scedasus lui étoit apparu, en lui » adressant ces paroles : Si tu veux » remporter la victoire sur tes ennemis, il faut m'immoler une jeune » vierge, qui soit rousse. Mais, ajoute » l'Auteur, où trouver sur le champ une » vierge jeune & rousse ? De plus, de » quel Pays, de quel sang la demande ce songe homicide ?... Une jeune » Cavale qui n'avoit point été montée, » s'échape d'un lieu voisin, vient au » Camp, en bondissant & en faisant » des hennissemens. Elle étoit belle, » fière, fougueuse ; & les Soldats ne » se lassoient point de l'admirer. Ce » qu'il y eut de plus heureux, c'est que

» ſes crins étoient du roux le plus vif » & le plus parfait. « La belle, fiére & fougueuſe Cavalle, au crin roux, n'ayant point encore été montée, devient auſſitôt la jeune vierge rouſſe du ſonge de Pelopidas, & en conſéquence elle eſt immolée.

Dans l'arrangement des Troupes Thébaines avant le combat de Leuctres, l'Auteur ne dit point ce que c'étoit que le Bataillon ſacré; cela pique la curioſité du Lecteur, qui dans l'ignorance du myſtere y ſuppoſe tout ce que ſon imagination lui preſente. Cleombrote Roi de Sparte eſt tué dans le combat de Leuctres, & non Pelopidas, comme l'a dit par inadvertance M. l'Abbé Guyon, dans ſon Hiſtoire des Empires, confondant Pelopidas & Cleombrote, c'eſt-à-dire, le Vainqueur avec le Vaincu.

M. de la Tour dit que » les Lacédémoniens enfoncés abandonnerent le » champ de Bataille, & s'enfuirent » avec l'unique gloire d'avoir arraché » le corps de Cleombrotus aux mains » de leurs vainqueurs. « La perte des Thébains ne fut que de 300 hommes. Les Lacédémoniens en perdirent environ 4000. » Juſqu'alors, dit-il, » jamais bataille n'avoit fait couler

tant de ſang? « Cela eſt-il vrai?

Après le ſuccès éclatant de ce combat, l'Auteur nous montre un Guerrier Philoſophe, un Vainqueur modeſte. Epaminondas prend une eſpece de deüil de ſa victoire. On lui demande le ſujet de ſa triſteſſe, & il répond qu'il eſt affligé & honteux des ſentimens d'orgüeil & de vanité, que ſa victoire a fait naître dans ſon cœur. Cependant il avoüe avec ſimplicité, que ce qui le flatte plus ſenſiblement, c'eſt d'avoir acquis cette gloire du vivant de ſon pere & de ſa mere.

Quoique Sparte fût très-humiliée de cet échec, les peres de ceux qui avoient péri dans le combat, ſe réjoüirent, ſelon Plutarque, de l'honneur que leurs enfans avoient acquis en cette Journée, en combattant courageuſement pour leur Patrie : ils en recevoient avec joie des complimens dans la Place publique. Au contraire, les parens de ceux qui avoient échapé à la Journée de Leuctres, étoient confus & conſternés. C'eſt que ſelon les Loix de Licurgue, les Spartiates qui avoient fui dans un combat, étoient diffamés, exclus des Charges, & déclarés indignes de porter jamais les armes.

Epaminondas & Pelopidas profitant de leur victoire, s'avancent dans la Laconie, & s'approchent de Sparte, à la tête de 40000 combattans. » Les femmes de Lacédemone, dit » L'Auteur, payerent par de terribles » allarmes le tranquille plaisir dont el- » les avoient joüi si long-tems de ne » jamais voir la fumée d'un camp en- » nemi. Il ajoute, qu'il lui parut (à » Epaminondas) digne de lui & de la » valeur renaissante de sa Nation, de » donner à ces femmes le spectacle » d'une bataille & d'élever un trophée » dans l'enceinte même de leur Ville. » La prudence & le courage d'Agesi- » las fut le salut de Sparte, & les Gé- » néraux Thébains furent obligés de » se retirer, après plus d'un combat, » où il périt beaucoup de monde de » part & d'autre. Outre la perte des » morts, qui affoiblissoient incessam- » ment l'armée Thébaine, il y avoit en- » core une grande quantité de blessés, » hors d'état de combattre... Le carna- » ge augmentoit, le sang couloit égale- » ment des deux côtés, & chacun se » faisoit un devoir de le prodiguer. «

L'Auteur décrit ici le malheur des Messéniens, Peuple du Péloponnese, que les Lacédemoniens avoient réduit

à la plus triſte ſervitude. Epaminondas devient leur glorieux libérateur, par un eſprit de juſtice & de bienfaiſance, dit l'Auteur. » Meſſene, ajoute-t'il, » après trois ſiécles d'oubli, ſort enfin » de ſes ruines, plus brillante & plus » redoutable qu'elle n'avoit jamais » été. « Epaminondas & Pelopidas reviennent à Thebes. Mais qui le croiroit ? Ces illuſtres vengeurs de leur Patrie y furent regardés comme des Tyrans, comme des uſurpateurs de l'Autorité publique. Ils ſe virent accuſés devant le Peuple d'avoir violé la Loi, qui défendoit de retenir le Commandement de l'Armée au-délà du tems limité, & ils furent ſur le point d'être condamnés à la mort. Etrange & ridicule politique, commune néanmoins à toutes les Républiques de la Gréce ! Thémiſtocle, Miltiade, Phocion, furent condamnés, comme l'on ſçait, pour l'infraction des plus petites Loix. Athénes quelques années auparavant avoit fait mourir huit Généraux victorieux, pour n'avoir pas enſeveli les morts après la Bataille, quoiqu'ils euſſent une excuſe légitime. Les Thébains furent un peu plus raiſonnables. Epaminondas, par un diſcours éloquent, où il

demande grace, au moins pour Pelopidas son Collegue, vient à bout de fléchir le Peuple, & obtient son pardon & celui de son ami. L'un & l'autre avoient un cruel ennemi dans un certain Ménéclide, homme puissant & envieux, & dans ceux de sa faction. » Les succès d'Epaminondas & de Pelopidas (dit M. de la Tour) étoient » des ennemis, à qui ils ne pouvoient » pardonner l'espéce de mépris dans » lequel ils étoient tombés. « Par leurs intrigues, Epaminondas fut dépoüillé de toute autorité dans sa République: ce ne fut plus qu'un Citoyen Philosophe. Cependant Ménéclide, le persécuteur de nos deux Héros, est à la fin puni, comme il le méritoit. De telles gens, dit fort bien l'Auteur, » ont des partisans, & n'ont pas un » ami. La prospérité les fait accompagner & suivre par des flatteurs; l'adversité les fait abandonner sans honte » comme sans regret. «

Cependant la guerre s'allume entre les Thébains & Alexandre Tyran de Thessalie. » Ce monstre insatiable de » sang poussoit la Cruauté au-delà des » bornes ordinaires de l'Inhumanité. Il » n'avoit point de sujets, qui n'eussent » en lui un bourreau. « Les malheu-

eux Theſſaliens eurent recours aux Thébains, qui députérent Pélopidas à la Cour d'Alexandre, pour lui faire des repreſentations. Mais ce Prince, au lieu de l'écouter, le fait charger de fers. Ce traitement fait à un Ambaſſadeur devient un juſte ſujet de Guerre ; elle fut déclarée au Tyran, & Epaminondas, n'ayant aucun commandement, voulut, pour contribuer à la délivrance de ſon ami, ſervir en qualité de ſimple Soldat. Commandés par des Généraux ſans capacité, les braves Thébains ſont battus dans toutes les rencontres. Enfin on eſt obligé de donner le commandement de l'Armée à Epaminondas. Alors les affaires changent de face : les ennemis ſont battus ; le Tyran de Theſſalie eſt pouſſé à bout, & ſe voit contraint de demander la paix au Général Thébain, qui lui accorde une tréve, à condition qu'il commencera par mettre Pélopidas en liberté. On rend enfin ce brave Thébain à ſon ami. « Quelle joye, dit l'Auteur, » ne dut pas reſſentir un cœur ſi gé» néreux & ſi ſenſible, en voyant en» même tems, & pour ainſi dire, du» même coup d'œil, le jour, ſon ami, » & ſon libérateur ? «.

Epaminondas, à son retour à Thébes, ayant toute l'autorité dans sa République, travaille sans relache au bien de sa Patrie. Il tache sur-tout de de réformer les Administrateurs des deniers publics. « Cette espéce d'hommes, dit l'Auteur, nés dans l'obscurité, dont l'audace & l'habileté » font le partage, dont la pauvreté est » tout l'héritage, & à qui l'art sçait procurer en peu de tems les richesses » & l'illustration, que la nature leur » avoit refusées, étoit connuë dèslors » dans la Gréce. « Il raconte comment le sage Epaminondas sçavoit tirer d'eux avec adresse des sommes d'argent, pour soulager ceux qui étoient dans le besoin. C'étoit une espéce d'aumône qu'il leur faisoit faire malgré eux. Son zele pour la gloire de son Pays l'excite en même tems à vouloir y établir une bonne Marine, afin que les Thébains fussent également respectés sur mer & sur terre. » Il ne falloit à Epaminondas (dit » notre Historien) que des jours plus » longs, pour rendre sa Patrie souveraine de la Gréce par mer, comme » il l'en avoit déja renduë par terre. » Mais la Mort jalouse des succès des » grands Hommes semble prendre

» un funeſte plaiſir à les enlever au » milieu du cours de leurs belles en» trepriſes. «

Cependant la guerre recommence contre le Roi de Theſſalie, & Pelopidas eſt mis à la tête des troupes. Un Eclypſe de Soleil intimide l'armée. » Ces ſoldats accoutumés à » marcher d'un pas intrépide à la mort, » reculerent devant le Phénoméne. « Pelopidas périt dans cette expédition de la maniere que l'on ſçait.

Nouvelle guerre entre les Thébains & les Lacédémoniens. Epaminondas n'a plus déſormais à combattre le Roi Ageſilas, ce grand Capitaine que ſa vieilleſſe fit reſter à Sparte, mais le Roi Agis ſon Collegue, qui n'étoit pas moins habile. Cependant le Général Thébain entreprend de ſe rendre maître de la Ville même de Sparte. Ageſilas, averti par Agis, avoit pris les précautions néceſſaires pour une vigoureuſe défenſe. Les Thébains entrent dans la baſſe-Ville, où Archidame, fils d'Ageſilas, leur fait tête avec toute la jeuneſſe Spartiate, les attaque & les taille en piéces. En même tems Agis vient au ſecours de la Ville, & force Epaminondas de ſe retirer. Rien ne lui réuſſit dans cette

Campagne. Il ne fut pas plus heureux dans son entreprise sur Mantinée. Il y trouva les Athéniens, alliés des Lacédemoniens, qui le repoussèrent. Cependant le Général Thébain se résout à livrer aux ennemis une bataille décisive. C'est le fameux combat de Mantinée. Le Commentateur moderne de Polybe trouve qu'il n'y eut jamais rien de plus profond, de plus remarquable, ni de plus neuf, que l'ordonnance de cette bataille. Quoiqu'Epaminondas eût plus de troupes que ses ennemis, il ne néglige point les ruses de la guerre. Cette bataille de Mantinée est ici fort bien décrite, mais un peu poëtiquement. » La vie » fut bientôt oubliée, ou comptée » pour rien. Le sang le plus pur coulloit des deux côtés, la terre se couvroit de blessés & de morts, &c. « On croit lire le Télémaque. Le brave Epaminondas blessé mortellement dans cette bataille, & la fureur des Thébains, à la vûë de ce malheur, sont peints avec la même vivacité. Les Thébains sont vainqueurs; du moins la victoire est indécise. La mort d'Epaminondas est un des beaux endroits de l'Ouvrage.

M. de la Tour, partisan des Thé-

bains, à cauſe d'Epaminondas ſon Héros, rabaiſſe beaucoup les Lacédemoniens leurs ennemis, & s'éleve ſouvent contre Xénophon, qu'il accuſe de partialité. Les Thébains, gens ſimples & de peu d'eſprit, ſelon le témoignage de toute l'antiquité, n'ont pu trouver parmi eux d'Hiſtorien & de Panegyriſte, tel que M. l'Abbé de la Tour. Ce qu'il y a de certain, eſt que la matiere de ſon Ouvrage eſt très-belle & très-intéreſſante; que les faits y ſont bien circonſtanciés & bien liés enſemble, & qu'il y régne beaucoup de feu & d'eſprit. Mais je ne puis m'empêcher de dire, que les expreſſions ne ſont pas toujours juſtes & propres; qu'il y a trop de figures & d'enflure, & que l'Orateur fait aſſez ſouvent diſparoître l'Hiſtorien. La ſimplicité eſt eſſentielle au ſtyle hiſtorique: dès qu'elle manque, le Lecteur ſe défie de l'Ecrivain: il lui ſuppoſe le deſir de briller, plûtôt que celui d'inſtruire, & de dire exactement la vérité. Il s'agit d'être fidéle & véridique, ſans endormir, ſans glacer le Lecteur; d'être majeſtueux ſans peſanteur, & leger ſans ſaillies; de n'être dans les récits ni trop ſerré ni trop diffus; de ſçavoir choiſir ſes termes, ſans paroî-

tre les avoir cherchés ; enfin de fraper l'eſprit ſeulement par la peinture des faits, & non par les figures des mots, & par les images de la Rhetorique. Tout cela demande beaucoup d'art & d'eſprit. Enfin l'Hiſtoire, ſelon tous les Maîtres, ne doit avoir d'autre goût que celui d'une eau vive, claire & pure. Si la maxime étoit fauſſe ou douteuſe, Tite-Live, Salluſte, Guichardin, le Préſident de Thou, ſeroient-ils des modéles?

Je ſuis, &c.

Ce 25 Avril 1739.

OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCXLIX.

LA ſeconde partie du IV Volume du *Spectacle de la Nature* n'a pour objet, Monſieur, que *la Phyſique expérimentale*, dont elle eſt l'hiſtoire partagée, comme la premiere, en *Entretiens*, ou Chapitres. Au premier, on trouve l'origine de l'Aſtronomie dans la Caldée, & l'étymologie de ces noms, qui de tout tems ont été donnés aux douze Conſtellations ou Signes du Zodiaque; noms bizarres en apparence, & cependant fondés en raiſon. Tout ce que l'Auteur dit ici eſt fort vraiſemblable, & conforme au ſentiment de Macrobe. Il fait voir enſuite que la Lune a été la premiere régle de la ſociété, & il le prouve par les uſa-

2. Part. du 4. vol. du Spectacle de la Nature.

ges uniformes de differens Peuples, qui n'avoient enſemble aucun commerce. Il croit également fauſſes les deux Opinions, dont l'une attribuë aux Hébreux l'origine de la plûpart des pratiques des Payens, & juſqu'à leurs Fables, qui, à ce qu'on prétend, ne ſont que des traits de l'Hiſtoire ſainte altérés ou déguiſés. L'autre au contraire conſiſte à croire que les Hébreux ont reçu des Egyptiens & des Cananéens tout le fond de leur Loi & de leurs Cérémonies; ce qui tend, ſelon M. Pluche, à ruiner la révélation. » La premiere opinion, dit-il, quoi-» qu'innocente & très commune, eſt » inſoutenable, puiſque les Payens » n'ont connu que fort tard les Livres » des Hébreux, & que ce Peuple, to-» talement ſéparé & ignoré des autres, » n'étoit *rien moins propre* qu'à leur » ſervir de modele. L'autre ſentiment » eſt tout auſſi abſurde, puiſque la » loi prend à tâche d'interdire en dé-» tail aux Hébreux les pratiques des » Egyptiens, des Arabes & des Ca-» nanéens. « Ce que les Hébreux ont eu de commun avec les Payens, ſelon l'Auteur, venoit de la ſource commune, d'où ils étoient tous ſor-

tis, c'eſt-à-dire, des premiers hommes. Il paroît que cela pouvoit être, par raport au déclin & au retour de la Lune, qui ſervoit de regle naturelle pour l'aſſemblée des familles diſperſées, pour les Fêtes, les Offrandes, les Sacrifices, &c.

L'Auteur place après le Déluge l'invention du Calendrier, ou au moins il juge qu'il fut alors différent de ce qu'il étoit auparavant. » On auroit pû, » dit-il, rapeller la façon de compter » qui étoit en uſage avant le Déluge; » mais elle auroit été inſuffiſante à bien » des égards. Car quoique le Soleil » paſſât *peut-être* encore ſous les mêmes » étoiles, comme auparavant, ſes feux » qui agiſſoient avant le Déluge d'une » façon égale & uniforme, *étoient de-* » *puis ce tems-là tantôt plus vifs, tantôt* » *plus foibles.* Le Soleil lui-même pa- » roiſſoit changer les points de ſon le- » ver & de ſon coucher, il s'élevoit en » ſon midi beaucoup plus dans un tems » que dans un autre. Ces *nouveautés* » demanderent de nouvelles Obſerva- » tions. « Comme cette opinion n'eſt pas commune, l'Auteur renvoye le Lecteur à une Lettre, qui eſt à la fin de ſon troiſiéme Volume. Dans le mê-

me Entretien, où il s'agit des premieres observations de l'Astronomie, on parle, à l'occasion de l'étoile polaire, de la Navigation des Phéniciens & des Hébreux, puis de la situation des Pays d'Ophir & de Tarsis; le premier à la Côte d'or en Afrique, & le second dans la Bétique en Espagne; ce qui est prouvé clairement, ainsi que le *Periple* des Anciens, attesté par Hérodote, c'est-à-dire, la Navigation des Phéniciens depuis le Golphe Arabique jusqu'aux Colomnes d'Hercule, en côtoyant l'Afrique; puis leur passage par le Détroit, & leur retour par la Méditerranée. Un raisonnement juste & précis accompagne ici l'érudition.

Il en est de même dans l'Entretien suivant, où il s'agit des progrès de la Géographie. On y voit les services que les Rois Lagides, successeurs d'Alexandre le Grand en Egypte, rendirent à l'Astronomie. » Les souhaits des grands Rois, » dit l'Auteur, sont toujours efficaces, » & ils voyent bientôt fleurir ce qu'ils » jugent à propos de récompenser. « Pendant que les Grecs avançoient dans l'étude de l'Astronomie & de la Géographie, les Gaulois nos Peres ne la négligeoient pas. Les Marseillois, Grecs d'origine, furent ceux qui se

distinguèrent le plus. Pythéas éléve à Marseille un Gnomon, ou Style, par lequel il mesure exactement la distance du Zénith de cette Ville au lieu du Soleil le jour du solstice d'Eté, par le rapport de l'ombre du Style au Style même : Trouvant que la longueur de l'ombre du Style est à la hauteur de ce Style, comme 41 est à 120, c'est-à-dire, à peu près le tiers, il tira aisément la conséquence. Plus de 2000 ans après, Gassendi retrouva à Marseille la même proportion. Mais ce qu'il y a de singulier, est que ce même Pythéas, si habile dans l'Astronomie & dans la Navigation, & qui s'étoit avancé par l'Océan jusqu'au fond du Nord, alla s'imaginer & débita qu'il avoit vû distinctement le Ciel appuyé sur la terre, comme une voute inclinée ; en sorte qu'aux extrémités de la terre les habitans étoient obligés de se baisser, de peur que leur tête ne heurtât contre le Ciel. Mais Strabon, qui prête cette folle idée à Pithéas, est-il croyable ? Il est plus probable qu'il n'avoit point compris la pensée du Geographe Marseillois. Strabon lui-même étoit bien ignorant, lorsqu'il croyoit les Pays du Nord inhabitables ; quand il traitoit de fables l'observation de la hauteur

du Solſtice à Marſeille, & la perpétuelle diminution des nuits, à meſure qu'on avance dans le Nord, aux approches du Solſtice d'Eté.

Les Romains donnerent dans la Métaphyſique & la Morale, & s'appliquerent peu à l'Aſtronomie & à la Phyſique. Ils préféroient les pareſſeuſes ſpéculations aux pénibles expériences. Jule-Ceſar fut néanmoins très-verſé dans la Coſmographie : il fut Aſtronome, Obſervateur & Phyſicien. Lucain lui fait dire, *Pharſ. l.* 10.

Media inter prælia ſemper
Stellarum, cœlique plagis, ſuperiſque vacavi.

Auguſte eut auſſi beaucoup de goût pour l'Aſtronomie & la Géographie.

Pline & Ptolomée ont été les deux plus ſçavans hommes en ce genre, qui ayent vécu ſous les Empereurs Romains. » Pline dégoûté de la Philoſo» phie de l'Ecole, par l'inutilité des » matieres qu'on y traitoit, & par » l'indécence des diſputes éternelles » qui y régnoient, conçut le deſſein » de réunir des connoiſſances d'uſage, » & propres à orner l'eſprit comme à » enrichir la ſociété. « Ce ſçavant Auteur a traité en effet les ſujets les plus intéreſſans & les plus curieux, mais

ſans critique, & ſans s'être aſſuré par lui-même de la verité des faits & des prétenduës expériences qu'il raporte. Claude Ptolomée, éléve de l'Ecole d'Alexandrie, eſt l'Auteur du fameux Ouvrage, que nous connoiſſons par la traduction des Arabes, ſous le nom d'*Almageſte*, publiée dans le huitiéme ſiécle, & depuis traduite en Latin par l'ordre de l'Empereur Frederic II. Son ſyſtême ſur le mouvement des Cieux, connu de tout le monde, eſt inſoutenable, étant abſolument contraire aux obſervations.

Le quatriéme Entretien eſt une docte explication de la Sphére & du Globe Céleſte. Nous n'entrerons point dans ce long détail. Nous remarquerons ſeulement d'après l'Auteur, qu'il eſt faux aujourd'hui que le 21 Mars, jour de l'Equinoxe du Printems, le Soleil entre dans le Signe du Belier, comme on le croit, & comme on le dit ordinairement. Cela étoit vrai néanmoins, lorſque le partage du Zodiaque en douze Signes a été inventé; mais depuis ce tems-là toutes ces Conſtellations ont changé de lieu, parce qu'en 70 ans chacune de ces Conſtellations avance d'un degré vers l'Orient; en ſorte que maintenant elles

ſont toutes avancées de 30 degrés. Ainſi le 21 Mars le Soleil entre à preſent dans le Signe des Poiſſons, d'où autrefois il ſortoit ce même jour. Cependant les Aſtronomes conſervent l'ancien langage, & diſent toujours que le Belier eſt la Conſtellation de l'Equinoxe du Printems, quoiqu'ils ſçachent bien que ce ſont les Poiſſons. Cette difference s'appelle la *Préceſſion des Equinoxes*; ce qui eſt, ſelon l'Auteur, un nouveau ſujet de honte pour les Aſtrologues. » Ils prêtent à la Ba» lance des influences bénignes, au » Scorpion une impreſſion de maligni» té, & aux autres Signes des effets » conformes à la nature des animaux » ou des objets dont ces Signes por» tent le nom. Ils prétendent ſurtout » que toute l'activité de l'influence ſe » fait ſentir au moment que tel ou tel » Signe commence à monter ſur l'hori» ſon : mais leur prétention eſt bien » vaine, puiſque quand ils diſent qu'un » homme eſt né ſous le dangereux aſ» pect du Scorpion, c'étoit réellement » la Balance qui montoit alors ſur l'ho» riſon, que ce ſont les Gemeaux qui » y montent, quand on dit que c'eſt » le Cancer, & ainſi des autres. «

Le 5. Entretien intitulé, *la Bouſſole*,

débute par un fort beau morceau, ſur la cauſe de la chûte des Lettres & du régne univerſel de l'ignorance, par raport à la Coſmographie, depuis le ſiécle de Pline, & de Ptolomée, juſqu'au tems de l'invention de la Bouſſole.* L'Auteur rapporte l'origine de cette décadence 1°. au Chriſtianiſme qu'il s'agiſſoit d'établir, de défendre contre ſes ennemis, & de maintenir malgré les guerres inteſtines de l'Egliſe : car ces ſortes de guerres ont toujours été funeſtes aux Sciences. 2°. Aux troubles excités dans l'Empire Romain. 3°. Aux attaques & aux ſuccès des Barbares 4°. Aux fréquens changemens de Maîtres, de Loix, d'Uſages, & de Langues. 5°. A l'introduction des Fiefs, qui ſous une fauſſe apparence de liberté, fit naître la diſcorde entre les Seigneurs, aux dépens de leurs vaſſaux. » Il n'y eut ſi petit Hobereau, qui ne tranchât du Monarque » parmi ſes vaſſaux ; & qui ne le menât en Guerre contre ſon voiſin. » Cette liberté de tirer l'épée dans ſa cauſe, & de ſe faire juſtice de Seigneur à Seigneur, jointe aux guerres inévitables entre les Seigneurs

* Ce mot vient de l'Anglois *Boxel*, Boette.

» ſuſerains, tourna tous les eſprits du » côté des armes. Le port de l'épée » étant devenu la marque diſtinctive » de la Seigneurie, le Seigneur ne la » quitta plus. Cet inſtrument de co- » lere l'accompagna chez ſon meilleur » ami. Il parut armé juſque dans la » priére publique; & quand il joignoit » la qualité d'Evêque à celle de Sei- » gneur, ſon épée paroiſſoit ſur l'Au- » tel à côté de la Victime de paix.... » On ne connut plus rien de grand que » l'épée; elle tint lieu de ſçavoir & de » culture.... Les beaux Arts & les » Belles-Lettres, l'Eloquence & l'étude » de la nature, qui par les ſoins de » Charlemagne & de ſes ſucceſſeurs, » avoient repris courage, retomberent » dans un état pire que celui où la » barbarie des Gots & des autres Na- » tions du Nord les avoient déja re- » duits. « L'Auteur renvoye ici ſon Lecteur à la ſçavante *Diſſertation* de M. l'Abbé Goujet ſur cette matiere, dont nous avons rendu compte dans le tems qu'elle a paru.

Il n'oublie pas le nouveau ſurcroît de barbarie introduit par les Scolaſtiques, qui ſe livrerent éperdument dans le 13. ſiécle à la Logique & à la Métaphyſique d'Ariſtote. Il ne leur

falloit pour réuſſir dans cette ſorte d'étude, ni recherches, ni Livres, ni inſtrumens, ni calcul. Il leur paroiſſoit doux de trouver tout dans leur tête : & ils étoient flatez, en traitant des queſtions où le commun des hommes ne pouvoit rien comprendre, d'acquérir ſans préparatifs & ſans frais une grande réputation de fineſſe & de profondeur. Ils ſe flatoient ſurtout (& c'étoit le fort de leur Art) d'apprendre aux hommes à raiſonner : mais leurs categories, leur dialectique, & l'anatomie ſubtile qu'ils faiſoient de nos idées, n'étoient gueres plus propres à nous apprendre à penſer, que l'anatomie de la main à nous apprendre à écrire, ou celle de la jambe à nous apprendre à danſer. » Pauvres » Docteurs, qui attribuoient à leur Art » ce qui eſt dans l'homme un pré» ſent de Dieu, & qui faiſoient pro» duire lourdement & à force de » Machines ce que l'exercice & les » réfléxions produiſent partout avec » tant de grace, de juſteſſe, & de » facilité. »

Si la Phyſique fit alors quelques progrès, on en fut redevable aux tentatives de quelques ouvriers. Les *Metallurgiſtes*, en maniant les matieres foſſi-

les & minérales, & quelquefois en cherchant une transmutation chimérique, remarquerent dans les décompositions des corps, certains effets surprenans, & trouverent par leur Art de nouvelles compositions. Dans le 13 siécle, un Cordelier Anglois (Roger Bacon) connut le premier *la force du souffre & du feu environnez de salpêtre ou de tartre.* C'est ce qui a fait naître la poudre à canon. Il découvrit aussi les effets de la lumiere transmise au-delà de la lentille, ou refléchie d'une surface polie, soit plane, soit concave. Toute sa Philosophie consistoit à observer la nature, & à la mettre en œuvre, à l'aide des Mathématiques. Mais ses Supérieurs & ses Confréres traiterent ses découvertes de dangereuses nouveautés. Ce qu'il y a d'étonnant, est que ce Roger Bacon donna dans l'extravagance de l'Astrologie judiciaire. Certains Physiciens étrangers, jaloux de la gloire de Descartes, prétendent faussement que notre Philosophe a dérobé à Roger Bacon la meilleure partie de sa Physique: d'où ils concluent que le Philosophe François n'a rien trouvé, & qu'il n'y a que ses Tourbillons imaginaires qui lui appartiennent.

Enfin, pour achever la peinture du

pitoïable état de la Philoſophie durant pluſieurs ſiécles, l'Auteur ne craint point de dire que dans les Couvens où il y avoit des études de Philoſophie, il y avoit moins de Phyſique dans la tête du R. Pere Lecteur, que dans celle du Frere Apoticaire, ou du Frere Jardinier. » Encore aujourd'hui, dans » bien des Ecoles de Province, ſi l'on » employe trois où quatre heures à » montrer rapidement quelques expé- » riences ſur le vide & ſur le reſſort » de l'air, on employe en revanche » ſept ou huit grands mois à traiter » bien à l'aiſe, de *la matiere & de la* » *forme*, ſans oublier *la privation*, ni » *la forme ſubſtantielle*, ni *l'appétit* de la » matiere pour toutes les formes, ni » ſurtout l'*intercеſſion modale*, comme » entité diſtincte entre la matiere & » la forme ſubſtantielle. » L'Auteur omet les *accidens abſolus* : mais peut être les comprent-il dans l'intercеſſion modale. Il me ſemble néanmoins que ces idées creuſes ne régnent plus guéres dans les Colléges de France, où la Doctrine de Deſcartes, & celle de Neuton, l'une & l'autre à certains égards, ſont publiquement & librement enſeignées.

Ce ſont les Arabes qui ont introduit en Europe ce goût de Philoſophie

abstraite, & ce misérable jargon de l'Ecole, auquel on a été si long-tems asservi. Cependant il leur faut rendre justice : ils ont cultivé la Médecine avec succès, & ce sont eux qui ont fondé les Ecoles de Salerne & de Montpellier. Nous leur devons les chiffres de notre Arithmétique, & l'Algébre dont ils paroissent avoir été les inventeurs. Ils ont aussi beaucoup cultivé l'Astronomie & la Géographie. Nous tenons d'eux notre Calendrier, auquel nous avons conservé son nom Arabe. Sans parler du Jeu d'Echecs, dont l'invention qui leur est attribuée a quelque chose d'admirable, ils nous ont donné l'idée des Balets, des Fêtes galantes, & des ingénieuses fictions en matiére d'avantures romanesques. Voilà de quoi compenser leurs chimères scolastiques, & leur philosophique barbarie.

Après ces digressions, l'Auteur commence à parler de la *Bousole*, qui est le sujet de son Entretien, & il fait voir comment elle a été le principe des progrès de la Navigation. De tout tems on a connu la propriété qu'a l'Aiman, d'attirer le fer. Thalès frappé d'un effet si constant & si merveilleux, attribuoit ridiculement une ame à cette

pierre. Ce n'eſt qu'au commencement du 12 ſiécle, qu'on a connu que l'Aiman ſuſpendu, ou nageant ſur l'eau par le moyen d'un morceau de liége, tournoit un de ſes côtés, & toujours le même côté, vers le Nord. Mais celui qui fit cette remarque en demeura là, ſans prévoir l'uſage de ſa découverte. » Il en eſt de cette invention, » dit l'Auteur, comme des Moulins, » de l'Horloge, & de l'*Imprimerie*. On » ne ſçait pas le nom de l'Inventeur, » parce que pluſieurs y ont eu part. « On ſçait néanmoins, à n'en point douter, que Jean *Fuſt* & ſon Domeſtique Pierre *Schoeffer* ont été les premiers Inventeurs de l'Imprimerie. On explique ici la *déclinaiſon* & l'*inclinaiſon* de l'Aiman, & l'on ajoute que les Phyſiciens ſont fort partagés ſur les cauſes de ces differentes directions. » Dieu, dit » l'Auteur, nous a déchargés d'un » grand ſoin, & nous a épargné bien » de dangéreuſes diſtractions, en nous » accordant l'uſage des choſes, ſans » nous en faire connoître la ſtructure » & les raiſons. « La connoiſſance toute ſimple des directions de l'Aiman nous mene d'un bout de la terre à l'autre. Cela ſuffit, & c'eſt de cette invention, conduite au point où elle arriva au 14e

siécle, qu'on peut dater le renouvellement de la Geographie, du Commerce, de l'Histoire naturelle & de la Physique. Ici l'Auteur donne l'Histoire abregée des differentes Navigations, qui furent le fruit de l'invention de la Bouſſole. Il parle de celles des Normans à la Côte Occidentale d'Afrique, & ſurtout des Dieppois à la *Côte des Dens*, d'où ils raporterent l'Ivoire. C'eſt ce qui a donné lieu à l'établiſſement de la fameuſe manufacture des Ouvrages d'Ivoire à Dieppe.

L'Auteur donne enſuite en abregé l'Hiſtoire de la découverte du Nouveau Monde par Chriſtophle Colomb, Génois, le plus habile Navigateur, & le plus ſçavant Géographe de ſon ſiécle. Américe Veſpuce, Marchand Florentin, s'attribua enſuite fauſſement la découverte de la Terre ferme. » Il » fut doublement injuſte envers Co» lomb, en aidant à dépoüiller ce » grand homme, tant de ſes Charges, » que de la liberté, & en lui raviſſant » par ſes charlataneries la gloire de » donner ſon nom au Continent que » Colomb avoit découvert. « L'Auteur parcourt en homme inſtruit les établiſſemens des Européens en Amérique, & il n'oublie pas les nôtres. Il

fait un grand éloge de la Loüiſiane, Pays ſain, agréable & fertile. » Mais » qui pourra, ajoute-t'il, perſuader à » nos familles vagabondes, de ſortir » de la craſſe, pour aller vivre honora- » blement dans cette heureuſe con- » trée ? Si du moins les enfans de tous » ceux qui n'ont d'autre Profeſſion » que celle de mendier, y étoient » tranſportés jeunes, ils oublieroient » ſans peine une patrie qu'ils ont à » peine connuë. Dans ces nouvelles » Colonies ils deviendroient des Sujets » utiles à l'Etat, &c. «

Les ſuccès des Eſpagnols, des Portugais, des Hollandois & des François, par rapport à leurs Navigations, à leurs Conquêtes, & à leurs établiſſemens dans les Indes Orientales & Occidentales, ſont ici expoſés dans un excellent précis, où il n'y a pas un mot à perdre. Si les voyageurs, ſelon l'Auteur, ont beaucoup contribué à étendre le goût des Mathématiques & de la Géographie, » ceux, dit-il, qui » ont le plus aidé à l'avancement de » la Science expérimentale, ſont les » Droguiſtes, qui en mettant en ordre » les productions étrangeres, ont, » pour ainſi dire, raproché ſous nos » yeux les particularités de toute la

» terre habitable. « Ces riches Collections des Ouvrages de la Nature ont ouvert de nouveaux tresors à la Pharmacie, à la Teinture, à la Chymie, à tous les Arts & à toutes les Sciences. On s'est lassé enfin des disputes stériles, & des opinions que l'inspection de la Nature démentoit de jour en jour. L'étude de ses productions & des usages qu'on en peut faire, travail qui passoit autrefois pour une perte de tems, ou pour une vile occupation, est aujourd'hui, selon l'Auteur, la seule Philosophie qui paroisse estimable. » Un » Prince, dit-il, un Seigneur parmi » nous, comme chez nos voisins, fe» roit pitié, s'il parloit de *Degrés Méta» physiques*. Mais il se fait honneur d'a» voir un Droguier; & plus il en pos» sede le menu détail, plus il se mon» tre au fait des intérêts & des travaux » de la société. « Ces connoissances sont assurément très-estimables; mais certains Philosophes ne pourroient-ils pas dire, qu'elles ne sont que la partie matérielle & grossiere de la Philosophie; que sans la Logique, sans la Métaphysique, sans l'étude de la Physique spéculative & de ses Loix, celui qui ne s'applique qu'à connoître les diverses productions de la nature, & qu'à faire

des expériences, est seulement un homme qui a des yeux & des mains ; que c'est un curieux, un mécanicien, & non un Philosophe. L'Auteur a cependant raison d'élever beaucoup toutes ces connoissances, qui ont pour objet la nature même, & ses ressorts, & de souhaiter que dans toutes les grandes Villes du Royaume, il y eût une Ecole publique, où elles fussent enseignées ; qu'il y eût en même tems un Droguier, & un Jardin de plantes usuelles, avec un cours réglé d'expériences de Physique.

A cette occasion, il fait l'éloge du cabinet de curiosités naturelles & artificielles de M. Bonnier de la Mossion, du Jardin de M. de la Serre près S. Jacques du Haut-pas, & de l'excellent cours d'expériences de M. L'Abbé Nolet. Pour faire mieux sentir l'utilité des Sciences naturelles, il prétend que le Prince, le Magistrat, le Négociant, le Prédicateur même, & jusqu'au Directeur des consciences, *apprendroient dans ces agréables démonstrations à parler, & à décider de tout ce qui est d'usage*, c'est-à-dire, qu'il seroit à propos que tout le monde fût Naturaliste & Physicien.

Il me reste à parler des trois derniers

Entretiens, qui ne ſont ni moins beaux ni moins intéreſſans que ceux dont je vous ai rendu compte juſqu'ici. Ce ſont de ces Ouvrages, ſur leſquels on ne s'ennuye point de travailler. J'en connois peu où il y ait tant de ſçavoir & d'eſprit, tant de lumiéres & de goût, réunis enſemble.

Nouvelles Littéraires.

Le R. P. *Oudin*, Jeſuite de la Province de Lyon, ſçavant Humaniſte, & très-diſtingué par ſon érudition & ſes talens, vient de donner au Public deux Piéces de Vers Latins Hexamétres, précédées d'une Epitre en Vers phaleuques à M. le Premier Préſident du Parlement de Dijon, à qui il dit, que malgré la promeſſe qu'il avoit faite de ne plus compoſer de Vers à ſon âge, le nouveau ſujet qui s'offre à lui, l'empêche de tenir ſa parole.

At poſtquàm nive rarulos November
Aſperſit mihi frigidâ capillos
Sexageſimus atque quintus, iſtis.
Ultrà dedecet intéreſſe ſacris.

. . . . . .

Me ruriſum tuus efficit Foëtam,
Berbiſeie, *favor, benignitaſque*
Claros mox Patria datura Vates.

C'eſt que M. le Premier Préſident a fondé généreuſement à perpétuité des prix, afin d'exciter l'émulation

des Ecoliers du College de Dijon. C'eſt pour le remercier, & célébrer en même tems une libéralité ſi favorable aux Lettres, que le P. O. a compoſé le premier Poëme. L'autre eſt un compliment au Magiſtrat, lorſqu'il fut nommé Premier Préſident.

Il paroît une Lettre à M. le Chevalier de *Neuville*, au ſujet de ſon Hiſtoire allégorique & morale, intitulée *La Pudeur*. Chez Gandoüin à la Bible d'or.

Les Chronologiſtes ne s'accordent point ſur le tems où l'*Hiſtoire de Judith* eſt arrivée. Les uns la placent avant la Captivité de Babylone, & les autres depuis cette Captivité; ce qui eſt le ſentiment le plus ancien & le plus général. Cependant comme il eſt combattu par des preuves aſſez fortes, & que pluſieurs Sçavans modernes ſont d'un ſentiment contraire, on vient de publier une Diſſertation pour juſtifier l'opinion ancienne, & prouver que cette Hiſtoire n'eſt en effet arrivée qu'après la Captivité de Babylone. A Paris, chez Prault, Quai de Geſvres, & le Clerc au Palais. *Brochure* de 28 pages.

M. *Pluche* a mis au jour ſon *Hiſtoire du Ciel, conſidéré ſelon les idées des Poëtes, des Philoſophes & de Moïſe*, où il fait voir 1°. L'origine du Ciel Poëtique,

c'eſt-à-dire, des Dieux du Paganiſme & de la Fable. 2°. La mépriſe des Philoſophes ſur la fabrique du Ciel & de la terre. 3°. La conformité de l'expérience avec la ſeule Phyſique de Moïſe. A Paris chez la veuve Etienne 1739. *in*-12. 2. vol. C'eſt un Ouvrage important, ſingulier, & neuf dans ſon genre, dont je vous entretiendrai dans la ſuite, après une lecture attentive & un mur examen.

M. *Longlet* a fait paroître la *Sixième année de ſes Principes de l'Hiſtoire pour l'éducation de la jeuneſſe*. Il s'agit dans ce volume de l'Hiſtoire de l'Egliſe. Il n'eſt pas comme les cinq premiers, par Demandes & par Réponſes, parce qu'il eſt deſtiné pour des perſonnes déja formées, mais ſeulement diviſé par articles. L'Auteur paroît eſtimer beaucoup l'*Hiſtoire de l'Egliſe* par M. *Godeau*, & il donne moins de loüanges à celle de M. *Fleuri*, qu'il traite d'*Auteur timide*. » Il a eu, ajoute-t'il, dans » le P. *Favre*, Prêtre de l'Oratoire un » Continuateur plus hardi ; mais je » crains que ſa facilité ne faſſe tort à ſon » Ouvrage, dont il fait un ſecond *Rai-* » *naldi** , par l'étenduë qu'il donne à » ſa matiere. «

* Oderic *Rainaldi*, Prêtre de l'Oratoire de Rome, Continuateur de Baronius.

L'Auteur ne juge pas non plus fort avantageuſement de *Sponde* & du P. *Pagi*, lors qu'il dit qu'*ils ont eu leur tems*. Cela demanderoit quelque éclairciſſement. Ne pourroit on pas dire cela plûtôt de l'Ouvrage de M. *Godeau*, qui ne ſe lit plus aujourd'hui ? Il donne de juſtes loüanges à M. le Nain de *Tillemont*, éleve de M. *Hermant*, Chanoine de Beauvais. Il auroit du, ce me ſemble, dire quelque choſe de l'Hiſtoire eccleſiaſtique de M. l'Abbé de *Choiſi*, au lieu de parler de pluſieurs Vies particulieres de Saints, & même de la Relation des Morts de la Trappe. L'Auteur a joint à ſon abregé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique un petit Article ſur les *Généalogies*, que nous pourrons diſcuter dans la ſuite. Il rend juſtice au Livre nouveau & excellent de M. C.... ſur *les Généalogies des Maiſons Souveraines in* 4°. 4. vol. & il convient qu'il eſt fait *avec ſoin*. Mais eſt-ce loüer aſſez un Livre rempli de recherches ſi curieuſes ?

La Machine Hydraulique de feu M. Dupuy Maître des Requêtes, a un ſuccès complet aux mines de Pompéan en Bretagne, où tant d'autres Machines, & tant de Pompes, avoient échoué. Toute la Ville de

Rennes eſt témoin de cette heureu
operation, & y applaudit. J'ai vû à c
ſujet des Lettres écrites à Madame d
Puy, par M. le Préſident *de R*
bien, & par le P. de *Preville* Jéſuite
deux perſonnes très-éclairées, q
conſtatent la ſupériorité & l'efficac
de la Machine. M. l'Intendant d
Rennes, dont le zele eſt égal aux lumie
res, donne une grande attention aux tra
vaux de la mine & aux progrès qu'o
fait chaque jour. Enfin la Compagni
eſt aujourd'hui en jouiſſance du Mi
neral, dont elle étoit privée depui
plus de deux ans. M. de Janſane,
éleve de feu M. Dupuy, que Madame
Dupuy, après la mort de ſon mari,
a envoyé aux mines de Pompean,
pour ſuivre cette entrepriſe, exécute
avec beaucoup d'intelligence & d'exa
ctitude toutes les idées de l'illuſtre
Inventeur.

Je ſuis, &c.

Ce 2 Mai 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCL.

Propriétés de la Médecine, &c.

M. de Santeul, Médecin de la Faculté de Paris, a depuis peu, Monsieur, publié une Brochure d'environ cent pages, intitulée *Les propriétés de la Médecine par raport à la vie civile*, chez Briaſſon. Le but de l'Auteur eſt de faire voir que les effets de la Médecine s'étendent » à l'art de gouverner, » & aux métiers de Teinturier, de Limonadier, de Parfumeur, d'Orfévre, de Miroitier, de Fayancier, » de Fondeur, de Plombier, de Peintre, de Sculpteur, de Marchand, » d'Epicier, de Pharmacien & de Chirurgien. Ces deux derniers états, » ajoute-t'il, ſont la cauſe de tous les » autres, en ce qu'ils fourniſſent plus

» directement à l'homme ſes differens
» beſoins. La Politique ſurtout les imi-
» te d'une façon ſinguliere. Elle con-
» ſiſte à donner & à retrancher. On la
» peut définir l'art de ſoumettre l'hom-
» me à l'autorité, pour le déterminer
» à faire ſon propre bien, & toujours
» celui des autres. Or on ne ſçauroit
» bien poſſeder ce talent, l'augmenter,
» le varier, ſans la connoiſſance des
» temperamens & des caracteres de
» ceux que l'on gouverne. « Cette difference de temperamens eſt, ſelon l'Auteur, la ſource de la variété des uſages & des mœurs, & le principe des Loix. » La Médecine a donné les
» moyens de connoître les differens
» caracteres, en obſervant certaines
» actions qui naiſſent & ſe font dans
» l'homme, ſuivant la correſpondance
» & l'union ſinguliere du corps & de
» l'ame, & en conſéquence des im-
» preſſions que font ſur chaque homme
» le climat dans lequel il vit, les ali-
» mens dont il ſe nourrit, & l'eſpece
» de travail auquel il eſt aſſujetti.....
» A l'aide de ces obſervations, on a
» dévelopé dans les hommes leur ma-
» niere de penſer, leurs pentes, leurs
» inclinations; & par conſéquent on a
» ſçu les ſoumettre d'eux-mêmes à cer-

» taines loix. « C'eſt par ce raiſonnement que M. Santeul prouve les effets de la Médecine par raport à la Politique.

La Médecine eſt du tems d'Adam, qui en eſt l'auteur, & voici comment on le fait voir. Sitôt que le premier homme fut créé, Dieu lui preſcrivit la maniere de ſe nourrir, & lui défendit un certain fruit. » Tout ineffable » que ſoit ce Myſtere, dit notre Au» teur, le Phyſicien le croit d'abord, » enſuite il l'examine..... Il juge par » les malheurs de la prévarication d'A» dam, que quand on mange cer» tains alimens, il ſe fait des déran» gemens dans le corps & ſur l'ame, » & l'experience confirmant ſa foi, il ſe » perſuade de plus en plus que la bon» té du régime influë ſur la bonté de » l'eſprit. Adam, continuë-t'il, n'eut » rien de plus preſſant que de ſe choi» ſir un bon regime. Les loix qu'il s'é» tablit dans cette vûë, donnerent » naiſſance à la Médecine. «

Il fait voir enſuite que l'Agriculture a fourni une infinité de plantes, dont on a découvert les propriétés; qu'on a ajouté à ces premiers alimens l'uſage de la viande; que cet aliment *ne pouvant ſe digérer de lui-même, la Médecine*

a inventé le moyen de cuire les viandes, de les mélanger, de les unir. Ici M. Santeul juſtifie, on au moins excuſe les ragouts & tous les mêts délicats, & ceux qui aiment la table doivent lui en ſçavoir gré. » Il ne faut pas, dit-il, » blamer l'uſage des préparations qui » ſont plus compoſées. Elles ſont d'un » grand ſecours pour entretenir l'appe- » tit, *augmenter la maſſe des alimens*; » & elles préſentent ſur les tables les » plus décens, les plus magnifiques, » & les plus delectables ſymboles de » l'amitié. Elles ſont l'*honneur des Nôces* » & des réjoüiſſances publiques. Tous » les mêts, tous les ragouts pris avec » quelque précaution, ſont autant ſa- » lutaires qu'agréables. Il ne s'agit que » d'en regler la quantité, & de ſçavoir » les prendre avant ou après quelques » alimens principaux.

Comme la Médecine eſt la ſource & la regle des alimens, elle a, ſelon M. Santeul, le même rapport aux vêtemens. C'eſt elle qui perſuada à Adam, après ſon péché, de ſe couvrir de feuillages. Elle a depuis fait une attention particuliere, dit-il, aux propriétés du poil, de la laine, du coton, du chanvre, de la ſoye, des cuirs, &c. & c'eſt par conſéquent à elle que nous ſommes

redevables des chemises, des habits, des souliers que nous portons. De plus, il a fallu que pour conserver sa santé, l'homme fît de l'exercice, & travaillât pour cet effet. La Médecine a inventé les Arts libéraux & mécaniques. Car, selon lui, les exercices *fortifient les entrailles*, & guérissent de certaines maladies. Un Médecin » prévoit les effets » qui dépendent de la structure d'un » carosse, d'une litiere, & ceux que » peut produire le mouvement d'un » cheval. En entrant dans tous ces dé» tails on devient Physicien. « Par exemple Hippocrate observe (dit M. Santeul) que la fréquente course à cheval rendoit les Scytes sujets à la goute ; que pour se guerir de cette maladie, ils se faisoient saigner derriere les oreilles, & que l'*ouverture de cette veine étoit cause de leur impuissance.*

Enfin M. Santeul raporte à la Médecine la Danse, les Armes, la Paume, & surtout la Musique. Ensuite il vient aux Epiciers & aux Apoticaires, qui ont les Marchands de la matiere médicale : les Epiciers, selon lui, sont redevables de toutes leurs drogues à la Médecine, tant naturelle qu'artificielle. Mais l'Apoticaire lui appartient le plus près, parce que son Art exige

de l'esprit, de la science, de l'industrie, de la fidélité, de la candeur. Pour cet effet il veut qu'il soit riche, selon le proverbe ; parce qu'en général dans toutes les Professions, celui qui est à son aise est d'ordinaire plus honnête-homme, que celui qui est indigent. La teinture, si l'on en croit M. Santeul, est encore une émanation de la Pharmacie. La préparation des remedes a fait remarquer que leur décoction fournissoit certaines couleurs, & que le mélange des drogues prenoit une couleur differente. Les Limonadiers sont donc une espece de Pharmaciens ; car le caffé est une vraie décoction. Le Thé est une infusion, l'Orgeat est une émulsion, le Chocolat est une tablette. Le Parfumeur suit aussi les regles de la Pharmacie, puisqu'il extrait les parties les plus subtiles des differentes matieres odorantes & aromatiques. Enfin la Chimie, qui est une des branches de la Médecine, a enfanté les Arts du Plombier, du Potier d'Etain, du Fondeur, de l'Emailleur, du Fayancier, du Verrier, du Miroitier, de l'Orfévre & du Jouaillier. C'est même à la Médecine qu'on est redevable des Barometres & des Thermometres, des Miroirs ardens, des Telef-

copes, de la peinture à l'huile, inventée par Jean de Bruges bon Chimiſte, du vernis, &c. En un mot, ſelon M. Santeul, la Médecine a tout fait dans le monde : ſans elle il n'y auroit ni ſcience ni art, nous manquerions de tout, & nous mourrions de froid & de faim. Un Médecin pouvoit-il mieux célébrer ſon Art ?

C'eſt encore la Médecine, dit M. Santeul, qui eſt la ſource de la *ſcience de la phyſionomie & de la chiromancie* » qui » miſes en pratique, & traitées par un » Philoſophe, ſont de quelque utilité. « C'eſt, ſi on l'en croit, *à l'aide de la phyſionomie*, que Théophraſte & la Bruyere » nous ont donné les belles deſ- » criptions des mœurs & des caracteres » de leur ſiécle. «

M. Santeul a moins d'efforts à faire pour raporter à la Médecine l'Anatomie & la Chirurgie. Le Médecin, ſelon lui, n'eſt pas obligé de diſſéquer, pour ſçavoir l'Anatomie ; il lui ſuffit de ſuivre des yeux l'opération du Chirurgien, & d'examiner les parties à meſure que le ſcalpel les découvre. » C'eſt » ainſi, ajoute-t'il, que le Peintre & » le Sculpteur étudient le corps hu- » main. Ne ſe moqueroit-on pas d'une » perſonne qui refuſeroit de les croire

» Anatomiſtes ? « Mais le Peintre & le Sculpteur ſe contentent de l'Anatomie externe.

Quelque zele & quelqu'eſtime que M. Santeul ait pour ſa Profeſſion, il dit expreſſement qu'*un habile Médecin ſeroit fâché de diſconvenir qu'il ne vaut pas un bon Chirurgien.* Selon lui le Médecin eſt par raport au Chirurgien ce que le Mathématicien eſt à l'égard de l'Horloger. Je crois qu'il n'y a point de Chirurgien à qui cette comparaiſon ne doive faire plaiſir, & qui ne l'admette volontiers : Elle décide le different. On ſuppoſe un bon Horloger.

M. Santeul prétend qu'on a tort de mépriſer les Theſes de Medecine, en ce qu'elles prouvent le pour & le contre. C'eſt, ſelon lui, ce qui démontre la ſageſſe de la Faculté, qui *par là avertit le jeune Médecin de n'admettre aucun dogme.*

Les Médecins ſe plaignent depuis long-tems, de ce que les Malades s'adreſſent aux Chirurgiens plûtôt qu'à eux, pour des Maladies qui ne ſont pas purement externes. A cela les Chirurgiens répondent, que ce n'eſt pas leur faute, mais celle des Malades qui ont confiance en eux. » Ne tient-il qu'à » être malade, s'écrie M. Santeul,

» pour ne plus reconnoître les loix &
» & les usages de la société ? C'est au
» contraire précisément le tems où l'on
» en doit être plus religieux observa-
» teur. « D'où il conclut qu'on devroit priver les Malades de cette pernicieuse liberté de choisir mal-à-propos un Chirurgien à la place d'un Médecin.

On trouve à la page 60 un raisonnement solide contre les Charlatans, qui d'ordinaire s'attachent au traitement des Maladies incurables. En général, si dans cet Ouvrage il y a des choses singulieres, & des conséquences un peu éloignées, on y remarque du génie & de l'érudition, & surtout des sentimens de Religion & de probité, qui invitent à estimer & aimer la personne de M. Santeul. L'Auteur parle toujours des Chirurgiens avec les égards dûs à leur Art & à leur habileté.

Je ne parlerai point d'un autre Ecrit qui suit, intitulé : *Les propriétés de la Médecine par raport à son ministere.* C'est l'apologie d'une These de M. Santeul, critiquée dans le premier *Mémoire des Chirurgiens*, au sujet de la prééminence de la Médecine sur la Chirurgie. L'Auteur se justifie poliment & décemment, Nous ne croyons pas devoir renouveller la querelle. L'Auteur a ré-

imprimé sa These en Latin & en François, & l'a placée à la fin de sa Brochure.

Elémens de Géométrie.

On a jugé, il y a long-tems, qu'il seroit fort raisonnable que dans les Colléges, la premiere année du cours de Philosophie fût employée à traiter les principales questions de la Logique, de la Métaphysique, de la Morale, & de la Physique spéculative; & que la seconde fût entiérement consacrée aux curieux détails de la Physique expérimentale, aux observations de l'Astronomie, & aux principes de la Géometrie. Ce seroit alors qu'on étudieroit véritablement la Philosophie & que celle des Colleges seroit estimable. Car quoique depuis environ 40 ans on ait beaucoup abregé, dans les Ecoles, les discussions puériles, & qu'on ait aboli un grand nombre de vaines disputes, & de ridicules subtilités, qui gâtoient l'esprit des jeunes gens, & consumoient leur précieux loisir, le mal n'est pas encore entierement guéri, ni l'abus deraciné: De sçavans Professeurs, soit dans les Universités, soit ailleurs, tyrannisés par l'autorité des anciens usages, & pour certains égards, s'occupent encore à examiner sérieusement, si l'*Univerſel*, qui n'est qu'une idée, existe hors de notre-

esprit, si ce qu'on appelle les *degrés Métaphysiques*, c'est-à-dire, les termes abstraits pour exprimer des idées générales, sont réellement ou formellement distingués entr'eux, &c. On passe de-là aux regles artificielles des syllogismes, & on se rompt la tête pour faire quadrer ces regles avec certaines lettres de l'Alphabet : comme si le raisonnement étoit une machine, & avoit besoin de ressorts pour être mis en œuvre. Les loix de l'équité naturelle, de l'humanité, de la société civile, de la politique, en quoi consiste principalement la Morale, sont totalement oubliées dans les Theses de Morale soutenuës dans les Ecoles. A la place ce sont des questions de Théologie prématurée, ou des recherches étrangeres aux mœurs. Dans la physique générale, si l'on excepte certains principes fondamentaux, combien n'y traite-t'on pas encore de questions inutiles ? Encore si tout cela s'enseignoit promptement, on pourroit l'excuser. Mais ce qui est desaprouvé de tous les bons esprits, est qu'on conserve toujours un ancien usage établi avant l'invention de l'Imprimerie, qui est que le tems, qui devroit être destiné à donner de vive voix

d'utiles leçons, eſt preſque tout entier conſumé à dicter des écrits, déja dictés cent fois à peu près dans le même ordre & dans les mêmes termes. Pour remedier à cet abus, il y a long-tems qu'on ſouhaite un bon cours de Philoſophie approuvé & adopté par l'Univerſité de Paris; afin que ce cours étant imprimé, & mis entre les mains des étudians, le Profeſſeur n'eût autre choſe à faire dans ſa chaire, qu'à l'éclaircir, qu'à l'expliquer, qu'à l'orner, qu'à l'étendre, par ſes leçons. S'il arrivoit que ſur quelque point important, le Profeſſeur eût des opinions differentes, c'eſt alors qu'il pourroit utilement dicter à ſes Diſciples ſes ſentimens particuliers, mais non autrement, de peur de ſe rendre coupable d'une perte de tems, ſi fatale à la jeuneſſe.

Ce que je viens de dire touchant la réformation des études publiques, paroît conforme aux idées répanduës dans la préface du Livre de M. *Rivart*, célébre Profeſſeur *de Philoſophie* dans l'Univerſité de Paris, qui a déja executé dans ſa Claſſe une partie de ce que je dis, & qui pour cet effet, au lieu de donner à ſes éleves la peine d'écrire ſes *élemens de Géométrie*, a jugé à propos de les faire imprimer

pour leur être distribués. Depuis 1732 voilà déja trois éditions *in* 4°. de cet Ouvrage, qui passe avec raison pour le plus clair, & le plus méthodique qui ait paru en ce genre : il est intitulé, *Elémens de Géométrie, avec un abregé d'Arithmétique, & d'Algébre.* *

On convient généralement que les Mathématiques fixent, & étendent l'esprit. Mais pourquoi & comment ? c'est ce que M. Rivard explique fort bien. » Les signes, dit-il, que les Mathématiques employent, les lignes sur-» tout, & les figures dont se sert la » Géométrie, arrêtent la légereté de » l'imagination en frappant les yeux, » elles tracent dans l'esprit les idées » des choses qu'il veut appercevoir : » Elles surprennent & attachent ainsi » son attention, souvent la preuve » d'une proposition dépend d'une quan-» tité de principes : l'esprit n'est-il pas » alors obligé d'étendre, pour ainsi » dire, sa vûë avec effort, afin de les » envisager tous en même tems ?

Mais les Mathematiques sont-elles

* La troisiéme Edition qui se vend chez Desaint, Libraire, vis-à-vis le College de Beauvais, est la plus ample & la plus correcte. Le grand débit fait que le prix du Livre n'est pas considérable.

néceſſaires pour l'étude de la Phyſique. Tout le monde n'eſt pas d'accord ſur ce point, il eſt vrai que pluſieurs verités Géométriques ſervent à l'éclairciſſement de pluſieurs matiéres de Phyſique. Mais il n'y a, diſent quelques perſonnes, qu'à ſuppoſer ces vérités démonſtrées, & qu'à s'arrêter aux conſéquences: de cette maniere on pourra devenir auſſi Phyſicien ſans Géometrie, que celui qui en eſt le mieux pourvû. M. Rivard ne penſe pas ainſi. Il prétend que la Mécanique, qui eſt le fondement de la vraye Phyſique, fait un uſage continuel des principes des Mathématiques, & que ſans elles on ne peut traiter cette ſcience avec exactitude. Il ajoûte qu'elles ne ſont pas moins néceſſaires, pour aprofondir l'Aſtronomie, qui eſt une des grandes parties de la Phyſique. De plus, nos bons livres qui traitent de la Phyſique, ſuppoſent au moins les Elémens de la Géométrie : ceux qui les ignorent ſont donc obligés de renonçer à la lecture de ces Livres, ou de paſſer les endroits les plus curieux & les plus intéreſſans. L'Auteur finit ſa préface, en expoſant l'inconvénient de dicter des Cayers, comme on fait dans les Colléges.

Je finirai cet article par une réflexion sur les Livres de Géométrie, dont nous avons un si grand nombre, & dont peu sont tels qu'ils devroient être. La certitude est le principal objet de la Géométrie. Cependant plusieurs Géomètres modernes ont négligé le soin de démontrer en rigueur, (ce qui me paroît un crime Géométrique) & lui ont préféré une certaine facilité, qu'ils ont prétendu procurer aux commençans. Le plus grand avantage qu'on retire de l'étude de cette science, est d'accoutumer l'esprit à soûtenir longtems la comparaison, & à voir clairement une conséquence tirée d'une multitude d'autres; c'est-ce qui dans la méthode Euclidienne donne l'habitude de la contention de l'esprit, & sert à le fortifier & à l'étendre. Or plusieurs de nos modernes, en s'éloignant de cette méthode Euclidienne, qu'ils ont jugé trop fatigante, ont souvent supposé, au lieu de démontrer. C'est ce que M. Rivard n'a point fait. Il passe pour avoir sçu réunir la facilité de la méthode avec la rigueur de la démonstration. Faut-il s'étonner que son excellent ouvrage ait été adopté par l'Université de Paris, où il tient lieu de cayers aux Professeurs?

Théâtres de l'Europe.

M. *Ricoboni*, qui nous a donné il y a quelques années l'*Histoire du Théatre Italien*, a publié depuis peu une espéce d'Histoire de tous les Théatres, sous le titre de *Réflexions historiques & critiques sur les differens Théatres de l'Europe.** Il commence par le *Théatre Italien*, & récapitule une partie de ce qu'il avoit déja dit. Après la cessation du Théatre Latin la Comédie courut de Ville en Ville, & continua d'être joüée dans les places publiques, sous la forme de farce. La Religion, après avoir aboli les piéces scandaleuses des Payens, leur substitua dans la suite de pieuses représentations telles que les *Comédies de la Passion*, qui commencerent à être Joüées à Rome sur la fin du 13e. siécle, & le furent ensuite dans la plûpart des grandes Villes de l'Europe. Ces usages de representer la Passion de N. S. fut, (dit il p. 6.) *entiérement aboli vers la fin du Pontificat de Paul III. au plûtard en* 1549. Cependant il dit à la p. 15, que *les Représentations sacrées ont continué dans toute l'Italie jusqu'en* 1660. Ce qui lui fait conclure que la défense de Paul III. ne regardoit que le lieu où on les représentoit, qui étoit le *Coliſée* à Rome. Sans avoir recours à cette explication peu vrai-

* A Paris, chez Jacque Guerin, 1738.

ſemblable, ne ſeroit il pas plus naturel de penſer que la défenſe du Pape ne fut point obſervée après ſa mort?

Dans le tems que les pieuſes Comédies étoient à la mode, on ne laiſſoit pas de joüer des Comédies profanes, piéces licentieuſes & mal dialoguées. La *Calandre* de Bibiena, la *Mandragore* & la *Clithie* de Machiavel, & les cinq Comédies de l'Arioſte ont été faites ſur ces anciens modéles. Ces Auteurs livrés à la licence de l'action & du dialogue, qui ſont chez eux remplis d'indécence & d'impiété, » n'ont fait » que corriger la forme & la conduite » de la fable, qu'ils ont rendu par- » faite & dans toutes les regles. »

Mais arrêtons-nous à ce que M. R. dit de l'état préſent du Théatre en Italie. Les ſpectacles, dans preſque toutes les Villes d'Italie ſont tumultueux; on y fait du bruit, même avant que la piéce ait commencé. Les Italiens crient de toute leur force, *viva*, lorſqu'ils ſont contens du Poëte ou des Acteurs. Si c'eſt le contraire, ils crient de même *và dentro*: ſouvent ils accablent d'injures un Acteur, & lui jettent des pommes. Il n'en eſt pas de même à Génes, à Lucque, à Florence, où il y a plus de police & de

bienſéance. Dans pluſieurs Villes on repréſente la Comédie en plein jour: alors les ſpectacles ſont plus tranquilles. A Rome, » depuis qu'Innocent XI défendit aux femmes de » monter jamais ſur aucun Théatre, » on ne voit paroître que de jeunes » garçons, qui en prennent les habil» lemens, & qui en repreſentent les » rôles. «

Les Théatres ont communément quatre rangs de loges, ſans compter un autre, qui eſt au deſſous des premiéres, & qui fait l'enceinte du parterre. Il y a même à Veniſe un Théatre à ſept rangs de loges. Dans toute l'Italie on eſt aſſis au parterre. Le Théatre de Parme, comme chez les anciens Romains, n'a point de loges, mais ſeulement des gradins en amphithéatre. A Veniſe on peut aller maſqué aux Spectacles; ce qui eſt fort commode pour les Nobles & les Senateurs, & même pour le Doge, qui avec cette précaution peut y aller ſeul & ſans être connu. Il y a ordinairement en cette Ville huit Théatres ouverts; quatre pour les Comédies, quatre pour les Opéra. Les Courtiſannes occupent le rang des loges au deſſous des premieres. Le Parterre n'eſt pas,

reſpecté comme en France ; on y crache, & on y jette les reſtes de ce que l'on a mangé. Le prix des loges varie ſuivant le mérite de la piéce ou des Acteurs.

M. R. prétend que ce ſont les Comédies Eſpagnoles, qui vers le milieu du dernier ſiécle ont corrompu le goût de l'ancienne Comédie Italienne, qui étoit fort bonne. Ce goût Eſpagnol, ſelon lui, a été porté en Italie au dernier point de l'extravagance. » Cette » freneſie de l'eſprit ſe calma, & ſur » la fin du ſiécle on vit paroître dans » toutes les Villes d'Italie des gens de » Lettres & de goût, qui ramenerent » le bon ſens partout ; à l'égard du » Théatre on oppoſa les traductions » de Corneille & de Racine aux » extravagances qui étoient ſi fort en » vogue. Les Comédiens mercenaires » ſuivirent l'exemple des particuliers ; » & en peu d'années, avec bien de la » peine à la vérité, toute l'Italie ſe » remit dans le bon goût. « Quelques beaux eſprits ont fait des Tragédies dans le goût François, d'autres dans le goût ancien. Ceux-ci n'ont pas été les plus heureux. Cependant, ſelon notre Auteur, le Théatre Italien depuis 1700 eſt infiniment pauvre,

& cette ſtérilité vient, dit-il, de ce que les Piéces ne produiſent rien aux Auteurs. L'Italie n'a preſque plus aujourd'hui pour Poëtes Dramatiques, que de ſimples Traducteurs de nos piéces Françoiſes. » Au reſte, ajoûte » M. R. ſi la bonne Comédie ſe perd » en Italie, elle aura toujours une » eſpéce de Comédie, qui ne mérite » pas un ſi beau nom, & que l'on devroit plûtôt appeller farce : je veux » dire cette Comédie ancienne & » mercenaire, que l'on joüoit à l'im» promptu, & qui ſuccéda à la Comé» die Latine ; foible & immodeſte dans » ſon origine, mais plus chaſte, plus » ingénieuſe dans la ſuite. Si la déca» dence des Lettres devenoit entiére, » & ſi les Poëtes Dramatiques manquoient jamais, cette eſpéce de » Comédie ſeroit encore plus goûtée, » à la faveur de l'ignorance. Il eſt » donc à préſumer qu'elle ne durera » que trop long-tems, mais toujours » ſans une réputation ſolide, parce » que cette réputation dépend du talent de ceux qui la repréſentent. «

Notre Auteur fait ſur les Comédiens d'Italie une remarque qu'il croit leur être avantageuſe ; c'eſt que leurs troupes n'ont jamais plus d'onze Acteurs,

dont cinq parlent cinq dialectes differens. Cependant lorſqu'il s'agit de joüer une Tragédie, tous s'y employent, juſqu'à Arlequin, qui ôte ſon maſque, & tous déclament des vers en bon Romain. « Voilà, dit M. » R. un mérite que l'on peut dire uni» que en ſon eſpece, puiſque dans les » Troupes des autres Nations, & dont » les Acteurs ſont au moins au nombre » de trente, ils ne joüent chacun en » particulier, que les rôles dont la na» ture & l'art l'ont rendu capable. « Mais en cela ne ſuivent-ils pas mieux la nature, qui a coûtume de partager ſes dons. Au reſte nous avons toujours eu des Acteurs qui joüent également dans le Tragique & dans le Comique. Mais une Troupe où tout Acteur Comique joüeroit bien la Tragédie, & où tout Acteur Tragique joüeroit bien la Comédie, paſſeroit aſſurément pour un prodige. Pour moi je conclus des paroles de M. R. qu'aucune Tragédie n'a jamais été bien repreſentée en Italie, parce qu'il n'eſt pas poſſible que onze Acteurs, (nombre auquel ſont bornées toutes les Troupes Italiennes) ſoient tous capables de réüſſir dans le Tragique comme dans le Comique. Accoutumez à ce que M. R. appelle la

Farce, doivent-ils avoir bien de la disposition pour le sérieux & pour la noblesse d'un rôle tragique?

L'Auteur parle ensuite des Opera, & il en recherche l'origine & le commencement. Le premier Opera, selon lui, parut à Venise l'an 1637. C'est en ce Pays là qu'est le véritable regne de l'Opera, puisqu'en certains tems on a joüé tous les jours des Opera, sur six Théatres à la fois. » Pour ce qui re» garde les décorations & les machi» nes, on peut dire qu'aucun Théatre » de l'Europe n'approchera jamais de » la magnificence avec laquelle les O» pera ont été exécutés à Venise. « Mais les machines sont aujourd'hui peu à la mode en Italie; tout l'Art s'épuise en décorations. » Les Machines, » dit l'Auteur, sont les effets de la » magie & du merveilleux, & l'on a » souvent besoin de se rappeller la » construction du Théatre, & que » tout ce que l'on voit est porté par » des poutres, des cordages, des fers, » & des contrepoids, pour se défendre » de l'illusion de nos sens.... Les Ac» teurs peuvent quelquefois par leur » art si bien imiter la nature, qu'ils » persuadent au spectateur que tout ce » qu'il voit est véritable. Mais les Mu-

» ſiciens ont beaucoup plus de peine à » y parvenir. En effet il eſt bien plus » difficile d'accorder le chant avec la » colere, la douleur, les larmes, la » mort même. « Mais cela eſt-il plus difficile que d'accorder ces ſentimens & ces ſituations avec la meſure & la cadence des vers, comme dans toutes les Comédies?

M. R. nous dit que la Muſique, qui vers le milieu du dernier ſiécle étoit parvenuë au degré de perfection, eſt fort changée depuis 20 ans; qu'elle n'eſt plus que biſarre, & qu'on a mis le forcé à la place du beau ſimple. » Ceux qui cherchent l'expreſſion & la » vérité qu'ils ſentoient dans la précé- » dente, ne retrouvent plus dans celle- » ci que des ſingularités & des diffi- » cultés. Ils admirent à la vérité la ſur- » prenante capacité des Chanteurs, » mais ils n'en ſont point touchés, & » ils prétendent avec raiſon que c'eſt » renverſer l'ordre que la nature a éta- » bli de tous les tems, que de forcer » une voix à exécuter ce que fait à pei- » ne un violon & un hautbois. Voilà » pourquoi la Muſique Italienne eſt » aujourd'hui ſi éloignée du vrai & de » l'expreſſion, & qu'elle eſt menacée » d'une chûte totale, ſi elle continuë

» à s'éloigner des routes qui l'ont con-
» duite à sa perfection passée. Ce nou-
» veau goût s'est cependant si bien éta-
» bli en Italie, que les Maîtres de Mu-
» sique même ont été obligés, pour s'y
» conformer & pour plaire, de s'éloi-
» gner malgré eux de la simplicité du
» chant & de la noblesse de l'harmonie
» ancienne. «

Si les Italiens trouvent aujourd'hui leur ancienne Musique trop simple, faut-il s'étonner que les François trouvent le même défaut dans celle de Lulli, & que plusieurs lui préférent des *difficultés* & des *singularités*. Quelle difference de notre ancienne Musique & de l'ancienne Musique des Italiens! & ce que nous trouvons aujourd'hui étrange dans notre nouvelle Musique, aproche-t'il du goût de la nouvelle Musique Italienne? Rien de plus arbitraire & de plus rélatif que le goût musical. Celui qui n'auroit jamais entendu que du Plain-chant, regarderoit notre Musique comme de la Musique Italienne; & pareillement celui dont l'oreille est accoutumée à cette derniere Musique, regarde la Musique Françoise comme du Plain-chant. Aussi est-ce l'idée que les Italiens & la plûpart des autres Nations en ont conçuë.

Je suis, &c. *Ce 9 Mai* 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLI.

SI l'Hiſtoire générale d'une Monarchie plaît par la variété des grands evénemens qui ſe ſuccédent ſans ceſſe, on peut dire auſſi, Monſieur, que leur multitude accable l'eſprit, & qu'il eſt difficile d'en tenir le fil & d'en ſuivre tous les rapports. Malgré les ſoins de l'Hiſtorien, il eſt preſque impoſſible qu'il n'y ait aucune confuſion dans l'expoſition de tant de faits & de cataſtrophes. L'Hiſtoire particuliere des Princes qui ont gouverné un Etat plus borné, eſt moins ſujete à ces inconvéniens; les faits y tiennent ordinairement les uns aux autres, & ils s'éclairent mutuellement; les motifs des actions humaines ſe développent d'une maniere plus nette & plus préciſe,

Hiſtoire des Ducs de Bretagne.

& par-là, l'inſtruction, qui eſt l'ame de l'Hiſtoire, devient plus ſure. Les vertus & les vices forment des tableaux, dont tous les traits ſont bien marqués. Mais pour exceller dans ce genre, il faut narrer avec grace, donner aux faits intéreſſans une juſte étenduë, également éloignée de la briéveté obſcure & de l'inſuportable prolixité; il faut renoncer aux ornemens ambitieux & ſtériles, aux images de la Rhétorique, aux vaſtes réflexions, à la paſſion de paroître bel eſprit, aux épiſodes étrangers, aux phraſes pompeuſes, aux épithetes oiſives, aux déclamations puériles, & préférer à ces fauſſes beautés la noble peinture des faits, une diction pure, une narration ſimple, vive & nette, des réflexions en petit nombre placées à propos, enfin une propriété d'expreſſion, telle qu'on la remarque dans les excellens Hiſtoriens de l'Antiquité. Une pareille Hiſtoire eſt autant l'ouvrage d'un jugement ſolide, que d'une heureuſe imagination.

Je fais ces réflexions après la lecture de *l'Hiſtoire des Ducs de Bretagne*, *

* A Paris, chez Nyon fils & Rollin, Quay des Auguſtins, & Clouſier, rue S. Jacques, 1739. L'Auteur y a joint *l'Hiſtoire particuliere de la Ligue en Bretagne*, dont je parlerai dans une autre feüille.

compoſée par M. l'*Abbé Deſfontaines*, livre où regnent, à ce qu'il me ſemble, les qualités du ſtyle hiſtorique, dont je viens de parler. Cet Ouvrage renferme les faits politiques & militaires & tout ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable ſous le régne de chacun de ces Princes. Le deſſein de l'Auteur n'a point été d'écrire l'Hiſtoire générale de la Bretagne, & il remarque judicieuſement à ce ſujet, dans l'*Epître Dédicatoire aux Etats de Bretagne*, que les Hiſtoires de Provinces ne ſont ordinairement que de ſçavans Mémoires, plus propres à être conſultés dans le beſoin, qu'à être lûs de ſuite; & que celles qui ont paru juſqu'ici de la Province de Bretagne, ſont de ce genre, ſans excepter la derniere qui eſt la meilleure, & dont il avouë avoir beaucoup profité. » Quoique la mienne ſoit moins étenduë, dit-il, elle remonte cependant » plus haut & continuë bien au-delà. » J'ai fait, ce me ſemble, un Ouvrage qui pourra être lû, & qui au moins » par ſa longueur ne rebutera perſonne ». Borné à ce qui peut orner la mémoire, & inſtruire ſolidement, il a compoſé une Hiſtoire dégagée de diſgreſſions ennuyeuſes, de détails trop circonſtanciés, de diſcuſſions concer-

nant les Terres, les Abbayes, les Chapitres, & enfin, de vies particulieres de Saints.» Je ſuis bien éloigné, » dit-il, de condamner les Hiſtoires » générales qui embraſſent tous ces » objets. Mais j'ai mieux aimé ſuivre » l'exemple des Hiſtoriens Romains, » qui n'ont jamais écrit dans ce goût-» là ». Les Lecteurs éclairés pourront reconnoître que M. l'Abbé D. F. eſt leur digne rival, ſoit dans le ſtyle ſimple & élégant, ſoit dans l'ordre des matieres ; c'eſt par tout un goût hiſtorique, qui ſent la belle antiquité. Quoique mon témoignage puiſſe être ſuſpect, ſur tout ce qui intéreſſe la réputation de mon Aſſocié dans ce travail périodique, je ſuis perſuadé qu'en cette occaſion le Connoiſſeur ſincére ne m'accuſera point de partialité. Du reſte, c'eſt ſans ſa participation, & ſans avoir conféré enſemble à notre ordinaire, que j'écris aujourd'hui cette Lettre.

» La Bretagne, connuë autrefois » ſous le nom d'Armorique, a été ſou-» miſe aux Romains durant quatre ſié-» cles. Poſſédée enſuite par les Bretons, » d'abord à titre de Royaume, puis » de Comté ou de Duché, pendant l'eſ-» pace d'environ onze cens cinquante

» ans, elle eſt devenuë enfin Province » de France depuis l'an 1532. Avant » qu'elle appartînt à la France, elle » a été le théatre d'une infinité de guer- » res civiles & étrangeres; elle a ſouf- » fert auſſi impatiemment le joug des » François, que celui des Romains; » & enfin cette petite partie des Gau- » les a été preſque expoſée à autant de » révolutions, que l'Iſle fâmeuſe, qui » lui a fourni ſes habitans, ſon nom, » &, ſi je l'oſe dire, ſon génie ». C'eſt ainſi que commence l'Hiſtoire dont il s'agit. Après ce début ſimple & noble, l'Auteur entre dans quelques détails Géographiques, concernant l'Armorique, & expoſe avec une élégante briéveté divers faits, qu'il n'eſt pas poſſible d'abreger.

Les Sçavans ſont partagés ſur les commencemens de l'Hiſtoire des Bretons: tous les anciens Hiſtoriens de Bretagne, tels que Bouchard, le Baud, Dargentré, Dupas, &c. ont cru que les Brétons vinrent s'établir dans l'Armorique dès l'an 383, & qu'ils s'y ſont maintenus depuis ce tems ſous leurs Rois Conan, Grallon, Salomon, Audren, Hoel I. & II. Alain I. Hoel III. Salomon II. & Alain II. Mais *Vignier*, Hiſtoriographe de France,

a prétendu que la principale Colonie des Bretons ne passa dans les Gaules que vers l'an 448 ; que les Princes qui les gouvernerent dans ces premiers commencemens de leur établissement, & bien avant dans le cinquiéme siécle, ne porterent pas le titre de Rois, & que Conan & ses dix Successeurs sont des Heros de Roman. D'autres Sçavans ont placé l'établissement des Bretons à l'an 458 ; & même selon l'Abbé de Vertot, ils ne sont venus dans l'Armorique qu'en 513, avec Rioval ou Hoël I. leur Chef. Cependant l'ancien sentiment est soutenu par des Sçavans illustres, tels que Baronius, Bollandus, Cambden, Ducheſne, le P. Sirmond, Dom Mabillon, &c. Mais personne ne l'a mis dans un plus beau jour que M. *Galet*, Curé de Compan au Diocèse de Meaux, mort Supérieur du Séminaire de Saint Louïs à Paris, dans l'Ouvrage, intitulé : *Dissertation Historique sur l'Origine des Bretons, sur leur établissement dans l'Armorique & sur leurs premiers Rois.* M. l'Abbé D. F. en a tiré tout ce qu'il y avoit d'important sur ces anciens tems, & il a crû avec raison qu'il étoit nécessaire d'imprimer l'Ouvrage entier, pour faire connoître les motifs qui l'avoient déterminé

à faire revivre des Rois, dont quelques-uns ont paru chimériques au P. Lobineau. Il y a beaucoup d'érudition, & de la bonne critique dans la Dissertation de M. Galet; mais je ne sçai s'il n'abuse pas quelquefois de son goût pour les subtiles conjectures.

M. l'Abbé D. F. a glissé rapidement sur le régne de ces anciens Rois, parce qu'ils n'offrent en général que des choses peu intéressantes. Fondé sur la sçavante Dissertation touchant l'Origine des Bretons, qui est jointe à son Histoire, il n'a fait que recueillir les principaux faits qu'elle contient, & que toucher légérement ce qui y est amplement discuté. » Je me flatte, dit-» il, que le Lecteur sera assez équi-» table pour excuser la sécheresse du » commencement de cette Histoire, » & pour en approuver la briéveté: » un tems obscur ne fut jamais un tems » agréable ». Je remarquerai d'avance que M. l'Abbé D. F. a établi un nouveau système sur la mouvance de la Bretagne; mais comme il résulte de plusieurs faits, je crois ne devoir vous l'exposer, qu'après vous avoir entretenu des deux Volumes de son Histoire. Vous sentez assez, qu'étant remplie d'évenemens racontés avec

beaucoup de vivacité, elle n'eſt pas ſuſceptible d'un précis exact. Je me bornerai donc à citer quelques faits curieux.

Il eſt étonnant que certains critiques ayent conteſté la premiere époque de l'établiſſement des Bretons dans l'Armorique, tandis que tous les Hiſtoriens conviennent qu'après la défection du Tyran Maxime dans l'Iſle de Bretagne, il paſſa en 383. dans les Gaules, qu'il enrôla tous les jeunes gens de l'Iſle, & qu'il les établit dans l'Armorique, dont ils ne ſortirent plus. Après la défaite & la mort du Tyran, ils y furent conſervés, & ils y formerent une nation particuliere, qui fut miſe au nombre des *Létes*, c'eſt-à-dire, des Barbares alliés & défenſeurs de l'Empire, & à quelques égards ſoumis aux ordres des Empereurs, qui leur envoyoient des Magiſtrats Romains, & leur donnoient des Chefs ou des Rois de leur Nation. Mais en 410. ils ſecoüerent le joug. Dans le cinquiéme ſiecle un grand nombre de Bretons de l'Iſle paſſa dans l'Armorique, pour ſe garantir de la fureur des Barbares, & habita la partie Occidentale, alors médiocrement peuplée, & qui avoit beſoin d'être défrichée en beaucoup d'endroits.

Le premier des Rois Bretons Armoricains fut *Conis* ou *Conan*, surnommé *Meriadec*. M. l'Abbé D. F. expose en peu de mots ce que l'Auteur de la Dissertation sur l'Origine des Bretons a dit de ce Prince, d'après des Historiens d'une autorité reconnuë; & il fait à ce sujet la réflexion suivante, digne d'un critique judicieux: » Ce qui a pû jusqu'ici ébranler la certitude de ces faits; & ce qui a entraîné dans l'erreur plusieurs Critiques, & le P. Lobineau même, le dernier Historien de Bretagne, est qu'ils ont crû que tous ces faits n'étoient attestés que par d'ignorans Légendaires, comme Geffroi de Monmouth, ou le faux Gildas; mais les Sçavans, tels qu'Usserius & Bollandus, ne rejettent pas tout ce qui est contenu dans ces Légendaires. La fausseté de plusieurs faits controuvés ou altérés par un Auteur prouve-t-elle la fausseté de tout ce qu'il a pû écrire, surtout lorsque certains faits qu'il avance, sont conformes aux témoignages de tous les autres Historiens. C'est une réflexion que les Critiques modernes auroient dû faire. « Ils ont prétendu que Hoel I. qui régnoit au commencement du sixiéme siecle, est le premier

Prince Breton qui ait débarqué dans l'Armorique, & qu'il eſt proprement le premier Duc des Bretons ; mais ils n'ont pas pris garde que ce Prince avoit paſſé de la petite Bretagne dans l'Iſle de ce nom, d'où il revint en 513.

Nominoé eſt de tous ces anciens Rois celui qui a joüé le plus grand rôle. Il ne vint en Bretagne que comme Lieutenant Général de Loüis le Debonnaire dans toute la Province, dont il prétendoit être le Souverain. Mais en politique habile il profita ſi bien des conjonctures, qu'il prit hautement le titre de Roi des Bretons. La même politique l'obligea dans la ſuite de ſe reconnoître Vaſſal de Charle-le-Chauve. Jaloux de ſe rendre indépendant, il ne ſongeoit qu'à ſe faire couronner Roi. » Pour cet effet, dit l'Auteur, il ré» ſolut d'aſſembler les Evêques de la » Province, conformément au dange» reux préjugé qui regnoit alors, qu'un » Souverain ne pouvoit l'être légitime» ment, ſans le concours de l'autorité » Eccleſiaſtique. » Mais prévoyant que ces Evêques, ordonnés par l'Archevêque de Tours, étant la plûpart dans les intérêts de la France, s'oppoſeroient à ſon projet, il forma le deſſein de les faire dépoſer, & d'affranchir les

nouveaux Prelats de la dépendance d'un Métropolitain étranger. Pour cela on les attaqua comme Simoniaques, & on les accusa d'avoir exigé de leurs Clercs, des sommes considérables pour les Ordinations. Nominoé tâcha en vain d'engager le Pape à les déposer. Après avoir fait intimider les Prelats par un emissaire adroit, il convoqua une assemblée des Evêques & des Seigneurs de la Province au Château de Coit-lou près de Vannes. On fit comparoître des témoins, qui chargerent les Evêques. Nominoé fatigué de cette longue enquête qui dura un jour entier, prit la parole, & dit : » Je ne m'é-» tonne pas que les Evêques, après » s'être rendus les maîtres de la manie-» re dont on doit procéder contr'eux, » ayent établi mille formalités, qui ne » servent qu'à fatiguer le Juge & qu'à » sauver le criminel. Nous avons en-» tendu plus de témoins qu'il n'en fau-» droit pour faire le procès au plus » grand Prince de la terre, s'il pou-» voit être appellé en jugement ». Les Evêques avoüerent publiquement leur Simonie, & après avoir quitté les marques de leur dignité, ils sortirent de l'assemblée. Les Juges les déclarerent convaincus de Simonie & les déposer

rent. Nominoé mit à leur place des Sujets dont il se croyoit sûr, & donna à l'Evêque de Dol la qualité de Métropolitain & d'Archevêque. Il convoqua ensuite tous les Evêques de la Province à Dol, & reçût de leurs mains l'Onction Royale. L'Archevêque de Tours ne manqua pas de se plaindre d'une pareille entreprise au Roi & au Pape; mais le Roi occupé de faire la guerre fit peu d'attention aux remontrances de l'Archevêque. Le Pape écrivit à Nominoé, & dans la Lettre, il traita Giflard, Evêque de Nantes, de brigand & de larron, qui avoit envahi le Siege d'un Evêque vivant. Nominoé se doutant que cette lettre seroit offensante pour lui, refusa de la recevoir. Celle que lui écrivirent vingt-deux Evêques de France, dont quatre étoient Métropolitains, étoit remplie de reproches les plus amers; ils ne donnoient à ce Prince que le titre de Duc ou de Chef des Bretons. M. l'Abbé D. F. rapporte une partie de cette lettre hardie. Ce ne fut qu'après deux siécles, c'est-à-dire, en 1199. que la grande affaire de la Métropole entre les Eglises de Tours & de Dol fut terminée par un Jugement définitif du Pape, qui déclara l'Eglise de Dol suf-

fragante de celle de Tours, en laissant néanmoins à la premiere quelques priviléges.

Nominoé eut pour Successeur son fils *Erispoé*, qui fut assassiné dans une Eglise par *Salomon* son cousin, Prince ambitieux qui monta sur le Trône, & sçut s'y maintenir. Salomon tourmenté par les remords de sa conscience, au sujet du meurtre d'Erispoé, forma le dessein de faire le voyage de Rome, pour y chercher l'oubli de son crime. Il assembla donc les Etats, & leur déclara qu'il étoit résolu d'aller trouver le Pape, pour conférer sur des affaires importantes. Mais l'Assemblée lui ayant représenté que son absence pourroit être préjudiciable à ses Sujets, & l'ayant conjuré de ne point les abandonner, il se rendit à leurs prieres. « Il se contenta, dit l'Historien, d'écrire au Pape, & de lui envoyer sa » statuë d'or, afin que cette figure » précieuse tînt lieu de sa personne, & » lui procurât l'absolution. »

Les Rois successeurs de Salomon n'offrent pas des événemens fort considérables. La mort du jeune Artur, tué par Jean, son Oncle, Roi d'Angleterre, donna lieu à une guerre avantageuse à la Fran-

ce: Le Roi Philippe II. conquit la Normandie, & la réunit à la Couronne, après avoir été démembrée de la France & soumise à des Princes étrangers depuis 300 ans. Il fit en même tems Duc de Bretagne son cousin *Pierre de Dreux*, surnommé *Mauclerc*, en lui faisant épouser *Alix* fille aînée de *Constance* de Bretagne & de *Guy de Thouars*. Voilà le tems où l'Histoire de Bretagne commence à devenir intéressante. » Pierre Mauclerc, le Prince le plus » habile de son siécle, mais d'un esprit » inquiet & turbulent, se proposa d'a- » bord de regner sur la Bretagne avec » une autorité absoluë. Il commença » par le Clergé, dont il attaqua la Ju- » risdiction & les Priviléges. Il n'épar- » gna pas surtout les Evêques, & il » employa les dernieres violences pour » reprimer l'abus qu'ils faisoient de » leur autorité, & pour les faire plier » sous ses volontés. Ce fut en vain que » l'Evêque de Nantes lança contre lui » une Sentence d'excommunication, » confirmée depuis par l'Archevêque » de Tours. Le Duc sçut la faire le- » ver à certaines conditions, qu'il se » mit pourtant peu en peine d'accom- » plir dans la suite. » Le projet de re-

primer l'abus de la puiſſance Epiſcopale étoit bien fortement gravé dans ſon eſprit, puiſque n'étant plus Duc de Bretagne, il forma contre elle une ligue en France, avec les Princes & les Grands-Seigneurs, las de la domination du Clergé, & de voir que le Pape faiſoit peu de cas de leurs plaintes. Pierre Mauclerc, à ce qu'on croit, dreſſa à ce ſujet l'Acte en François, qu'on trouve en ſa Langue originale, dans l'Hiſtoire de Mathieu Paris, avec un autre en Latin, attribué à l'Empereur Fréderic. On accuſe le Clergé dans ces deux monumens curieux, d'avoir voulu inſenſiblement ſe former une Juriſdiction, qui abſorbât toute la juriſdiction ſéculiere. Il eſt ordonné dans l'Acte François, qu'on ne traduira perſonne aux tribunaux des Evêques, excepté dans les cauſes qui concernent l'héréſie, le mariage & l'uſure, ſous peine de la perte des biens & d'être mutilé.

« On ne peut nier, ajoute l'Hiſto-» rien, que l'Egliſe n'abusât alors de » ſon autorité ſpirituelle, avec un ex-» cès intolérable. Sous le moindre pré-» texte de ſpiritualité; & pour peu qu'il » y eût quelque circonſtance qui inté-

» reſſât la Religion, comme dans les
» ſermens qui accompagnoient ordi-
» nairement les contrats, dèflors les
» Evêques prétendoient que l'affaire
» étoit de leur compétence. Par la
» même raiſon, ils ſe prétendoient Ju-
» ges de tout ce qui bleſſoit les com-
» mandemens de Dieu & de l'Egliſe.
» Si on ne ſe fût pas oppoſé à ces dan-
» gereuſes prétentions, ils auroient
» bientôt attiré à leur Tribunal toutes
» les affaires, & les Princes n'auroient
» plus été que les ſimples exécuteurs
» de leurs jugemens. C'eſt auſſi en ver-
» tu de ces principes, que les Papes
» s'attribuoient alors, & s'attribuent
» encore la puiſſance indirecte ſur le
» temporel des Princes, & qu'ils s'i-
» maginoient avoir droit de diſpoſer
» des Couronnes. Cette union politi-
» que contre la puiſſance des Evêques
» contribua beaucoup à la borner; &
» c'eſt peut-être à elle que nous ſom-
» mes redevables des limites où elle eſt
» aujourd'hui renfermée. »

Pierre Mauclerc, peu content de s'être broüillé avec les Evêques, ſema la diſcorde parmi les Seigneurs. Il fut tour à tour ennemi & ami de la France, ſuivant les intérêts de ſa politique.

Après avoir renoncé à la qualité de Duc de Bretagne, à cause de la majorité de son fils, il se croisa & signala sa valeur contre les Sarasins; ce qui a donné lieu à notre Auteur de parler de cette malheureuse Croisade, où Loüis. IX. fut fait prisonnier. Pierre Mauclerc, étant parti avec les Comtes de Flandre & de Soissons pour retourner en France, mourut en chemin. « Ce » fut un Prince d'un esprit supérieur, » mais trop entêté de sa puissan» ce & de son habileté. Un Ancien » Auteur dit qu'il surpassa de sens tous » les Barons de France. On lui repro» che d'avoir eu un esprit trop inquiet, » & d'avoir été ingrat, de mauvaise » foi, inconstant, & d'une ambition dé» mesurée. »

Jean le Roux, son fils & son successeur, hérita de ses sentimens; il voulut également abattre la puissance Episcopale; mais malgré sa fierté, il fut contraint de plier. Cependant la vigueur avec laquelle il traita Olivier de Clisson, dit le Vieux, qui s'étoit révolté contre lui, fait voir qu'il sçut maintenir son autorité. Il mourut en 1284, après un regne de quarante-neuf ans, & fut enterré dans l'Abbaye de Prieres. « Il est marqué dans son Epitaphe,

» qu'il étoit robuſte & vigoureux ; » beau & bienfait, prudent & vain» queur de ſes ennemis, moins par la » force de ſon bras, que par celle de » ſon génie ; qu'il augmenta ſes droits ; » qu'il maintint la Religion ; qu'il fut » ſevere vengeur du crime, le protec» teur des pauvres & du Clergé, le pa» cificateur de ſa Nation, & le domp» teur des ſuperbes. »

Le regne de Jean II. ſon fils qui fut très-court, n'offre rien de bien conſidérable, non plus que celui de Jean III. dit le Bon, qui fut encore plus court & plus tranquille. Se voyant ſans eſpérance d'avoir des enfans, il maria ſa niéce* Jeanne de Penthievre, avec Charle de Blois, & le déſigna pour ſon Succeſſeur. La haine qu'il portoit à Yolande ſa belle-mere & à ſes enfans, le détermina à ce choix fatal, qui fut la ſemence des plus grands troubles, dont la Bretagne ait été agitée. Après la mort de Jean III. ſon frere Jean de Montfort**, n'oublia rien pour ſe faire reconnoître Duc ; & malgré le plus grand nombre des Seigneurs Bretons, il ſe rendit Maître d'une partie conſidérable du Duché. Il paſſa en Angle-

* Elle étoit fille de ſon frere puîné.

** Il étoit né d'un ſecond lit, & cadet du pere de Jeanne de Penthievre.

terre, & mit Edouard III. dans ſes intérêts. Ajourné pour rendre compte de ſa conduite à la Cour de France, il y vint avec une nombreuſe eſcorte; mais voyant le Roi favorable à Charle de Blois, il ſe retira ſecretement. Les deux parties préſenterent cependant leurs Ecrits, en forme de Requête au Roi, pour faire valoir leurs droits. Les Pairs aſſemblés, rendirent en 1341, un Arrêt en faveur de Charle de Blois. Pour ſurcroit de malheur, Jean de Montfort fut fait priſonnier auprès de Nantes, conduit à Paris, & mis en priſon dans la Tour du Louvre. Jeanne de Flandre ſa femme, ſoutint courageuſement le parti de ſon mari, & ſçut par ſa fermeté lui conſerver ſes amis & ſes troupes.

Son portrait qu'on voit ici, eſt juſtifié par les faits. Cette Princeſſe donne des preuves de la plus grande valeur au ſiége d'Hennebon & de Vannes, & ſe bat quelquefois comme le Chevalier le plus brave. Elle paſſa en Angleterre & obtint un ſecours conſidérable. La Bretagne devint alors le théatre de la guerre. Les troupes de France, & la plus grande partie des Seigneurs Bretons, étoient pour Charle de Blois. Le Roi

vint lui-même en Bretagne. Le parti de Jean de Montfort étoit soutenu par les Anglois; Edouard III. passa aussi dans cette Province, où il entreprit les siéges de quelques Villes. L'Auteur décrit avec soin, mais en peu de mots, tous ces exploits militaires.

Tandis que la France & l'Angleterre combattoient pour les deux Rivaux, Jean de Montfort s'évada de sa prison, & revint en Bretagne, où il mourut peu de tems après. La Comtesse sa femme ne fut pas plus déconcertée par la mort de son mari, qu'elle l'avoit été par sa prison. Son fils *Jean*, âgé de sept ou huit ans, étoit en sureté à la Cour du Roi Edouard; elle se voyoit puissamment soutenuë par ce Prince, qui lui fournissoit de nombreuses troupes. Peu de tems après la mort de Jean de Montfort, Charle de Blois fut fait prisonnier & conduit en Angleterre. La guerre continua d'être poussée avec vigueur par les Comtesses de Montfort & de Penthievre. Il y eut de tems en tems des treves & des négociations politiques. Charle de Blois qui avoit traité de sa rançon, revint en Bretagne, où il fit la guerre, & ensuite un Traité avec Jean de Montfort, pour partager

le Duché ; mais ce Traité n'eut point lieu. La guerre recommença avec plus de fureur, & Charle de Blois fut tué comme l'on ſçait, dans la fameuſe bataille donnée près d'Auray. Son corps fut porté à Guingamp, & enterré dans l'Egliſe des Cordeliers. « Ainſi périt » dans ce combat après plus de vingt » ans de guerre, Charle de Blois, Prince d'une haute piété, dit l'Hiſtorien, » & qui au milieu des camps où il » paſſa toute ſa vie depuis ſon mariage, vêcut comme dans un Cloître. » Auſſi, diſoit-on, même dans ſon parti, qu'il avoit plûtôt les vertus d'un » Moine, que celles d'un Prince : Capitaine médiocre, mauvais politique, homme foible & léger, toujours gouverné par ſa femme, qui » lui fit faire pluſieurs fautes contre ſes » intérêts & contre ſa réputation, & » fut cauſe de ſon malheur. Le jour de » la bataille il avoit entendu trois Meſſes, s'étoit confeſſé & avoit communié. Il ſe confeſſa encore dans le fort » du combat. Sa piété & ſes auſtérités » le firent regarder après ſa mort comme un Saint, juſque-là que le Procès de ſa Canoniſation fut commencé. Mais le Comte de Montfort de-

» venu par sa mort paisible possesseur » du Duché de Bretagne, craignit que le » titre de Saint donné à son ennemi ne » formât contre lui un préjugé odieux, » & pour cette raison il s'y opposa. » Il se plaignit dans la suite de ce que le Roi de France Charle V. avoit écrit au Pape au sujet de cette canonisation.

Parmi les Partisans de Charle de Blois, le fameux Bertrand du Guesclin tenoit le premier rang. L'Historien n'a pas manqué de décrire quelques belles actions de ce grand Capitaine, & de citer quelques traits particuliers de sa vie. Il a encore semé plusieurs autres faits, qui tournent en même tems à l'instruction & au plaisir des Lecteurs.

Charle V. se hâta de reconnoître Jean IV. pour Duc de Bretagne, dans la crainte qu'il ne fit hommage de son Duché au Roi d'Angleterre. Il lui ménagea un Traité avec la Comtesse de Penthievre. Le Duc vint ensuite faire son hommage au Roi de France, qui cessa alors de donner à la Comtesse le titre de Duchesse de Bretagne. La guerre s'étant rallumée entre l'Angleterre & la France, le Duc Jean se trouva dans un étrange embarras. Attaché à Edouard par les liens de la reconnois-

France, il le servit d'abord secretement pour ne pas déplaire au Roi de France; mais sa politique, qui aliéna tous les Seigneurs Bretons, dont le cœur a toujours été François, ayant été découverte, il fut obligé de passer en Angleterre. Charle V. entreprit alors de réunir le Duché à la Couronne, & le fit confisquer par le Parlement de Paris. Cette entreprise révolta toute la Noblesse Bretonne, jalouse du droit Ducal. Elle envoya des Députés au Duc pour l'engager à revenir en Bretagne, où il fut reçu avec les plus grandes démonstrations de joye & de respect. La Comtesse de Penthievre même vint féliciter son cousin sur son heureux retour. « Une chose remarquable, dit » l'Historien, est que malgré tant de » troubles & de ravages, il retrouva » ses meubles, sa vaisselle & ses tré» sors, dans le même état que s'il les eût » conservés lui-même. Il toucha aussi » tous les revenus du Duché, que » pendant son absence on avoit dépo» sés dans un lieu sûr. »

Les démêlés du Duc avec le Connétable de Clisson, ne sont pas un des moindres morceaux de cette Histoire. La haine du Duc, qui paroissoit calmée, se réveilla à l'occasion du mariage de Jean de Blois, avec la fille de Clisson: par une

indigne trahiſon, il l'invita à venir voir ſon Château de l'Ermine, qu'il avoit fait bâtir. Lorſqu'il y fut arrivé, il le fit arrêter & charger de fers. Il ordonna enſuite de le faire mourir, & chargea de cette exécution un Gentilhomme, nommé Bazvalen. Celui-ci feignit d'avoir obéi, & vint annoncer au Duc la mort de ſon ennemi. Le Duc enſuite déchiré de remords, ſe livre au déſeſpoir, & eſt ravi d'apprendre que ſes ordres n'ont point été ſuivis. Tout le monde ſçait que dans la ſuite, Cliſſon fut attaqué à Paris par Pierre de Craon, & que le Duc fut accuſé d'avoir trempé dans cet aſſaſſinat. Cliſſon fut auſſi ſoupçonné dans la ſuite d'avoir fait empoiſonner le Duc.

La vie du Duc Jean V. eſt remplie de faits curieux & intéreſſans. Ses démêlés avec les Penthievres, fils de Charle de Blois, qui commirent un horrible attentât ſur ſa perſonne, offrent les images les plus tragiques. Il faut avoir l'eſprit abſolument gâté par les Romans, ou être d'une ſtupide indifférence à l'égard de toutes les vérités hiſtoriques, pour n'être pas extrêmement frappé de faits pareils, dont la réalité inſtructive fait bien mieux connoître le cœur humain, & de quoi il eſt capable que de vaines fictions, dont il ne réſulte rien. Si ce premier Volume contient des événemens très-curieux, les célébres cataſtrophes & les grandes révolutions ſont principalement dans le Tome ſecond, dont je vous entretiendrai dans la ſuite.

Je ſuis, &c.

Ce 16 Mai 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLII.

Odes sacrées de M. Rousseau.

IL s'est élevé, Monsieur, au commencement de ce siécle, comme vous sçavez, une secte de beaux esprits, ennemie de toutes les regles établies sur chaque genre d'Ouvrage. La Poësie Lyrique fut surtout exposée aux ingénieux attentâts de ces subtils Réformateurs. Conformément au bon goût de l'antiquité, le sublime & le pathétique, relevés par l'harmonie qui résulte du choix, de la magnificence & de l'arrangement des termes, avoient passé jusqu'alors pour les grands ressorts de cette Poësie, regardée universellement comme l'ouvrage du génie & d'une espéce d'inspiration, où l'art & la méthode ne doivent point être sensibles, & où une sorte de délire est auto-

rissée, pourvû qu'elle ne soit point excessive. Nos beaux esprits, armés d'argumens philosophiques, s'éleverent contre ce Lyrique, & lui substituerent un Lyrique méthodique & Euclidien. « Il vouloient, pour me servir des termes d'un Connoisseur *, que les pensées fussent arrangées dans une espéce de gradation, que la chûte présentât quelque trait vif & ingénieux, capable de causer de la surprise & de donner de l'exercice à l'esprit. On me permettra de dire, ajoute-t'il, qu'il me paroît que ces Messieurs, dont je respecte d'ailleurs le mérite, n'ont pas une idée assez juste de la Poësie Lyrique. Ce soin de compasser tellement ses penſées, qu'elles ne débordent pas au-delà d'un certain nombre de vers, & d'enchasser par intervalles réglés des brillans taillés artistement, ne laisse plus de jeu à l'enthousiasme, ou plûtôt il détruit absolument la Poësie Lyrique, en lui ôtant ce qu'elle a de plus essentiel. » Cette fausse idée de l'Ode qu'on vouloit accréditer n'étoit dans la fond qu'une ressource de l'amour propre. Comme ceux

* Le P. Sanadon Jésuite dans la Préface de son *Horace*, p. 165. Tom. I. *Edit. de Holl.* in-12.

qui la faiſoient valoir, ſentoient intérieurement qu'ils n'avoient que de l'eſprit, & comme ils vouloient d'ailleurs ſe faire une grande réputation par certaines Odes, aiguiſées en Madrigaux & en Epigrammes, il fallut néceſſairement décrier ce genre de Poëſie, dont le génie qui leur manquoit, eſt le ſeul créateur. L'enthouſiaſme, produit par la vûë prompte & vive du beau & du grand, fut donc érigé en un inſtinct ſemblable à celui des bêtes; le ſublime paſſa pour galimathias, & l'harmonie fut releguée dans le pays des chimeres. C'eſt ainſi que dans le ſein de l'indigence, on mépriſe les richeſſes qu'on ne peut avoir. Mais dans le tems que le beau Lyrique étoit immolé au bel eſprit, un Poëte vraiment inſpiré, parlant le langage des Dieux, faiſoit entendre les chants les plus ſublimes & les plus harmonieux. Comme le vrai & le beau ſont bientôt vainqueurs du faux & de l'ébloüiſſant, il fut univerſellement applaudi, à l'exception de quelques petits Sophiſtes, qui avoient voüé une admiration aveugle à ce Lyrique refléchi & compaſſé, qui eſt aujourd'hui dans l'oubli, tandis que les Odes marquées au coin du génie ne ceſſent d'être réimprimées, & reluës.

Quoique dans les Odes profanes de l'Orphée de la France, on sente les étincelles de ce beau feu qui a animé Pindare & Horace, il me semble qu'il est encore plus parfait dans ses Odes, tirées des Pseaumes. C'est-là que son génie vivement échauffé lui a fourni les plus abondantes ressources, pour rendre la vérité & la majesté des idées, la magnificence des expressions & des images de l'original, avec des nombres & des tours qui sembloient affectés au Lyrique des Grecs & des Romains. Pour se conformer aux sentimens de piété de l'Archiducheſſe Gouvernante des Pays-Bas, il a fait imprimer séparement ses Odes sacrées *in*-4. auſquelles il a joint une longue piéce intitulée: *Epode tirée principalement des Livres de Salomon, & en partie de quelques autres endroits de l'Ecriture & des Prieres de l'Egliſe*, avec des vers de deux autres mains, sur lesquels l'Auteur s'explique ainsi. « Le Pseaume & le Cantique ſuivans, dit-il, sont de feu Mademoiſelle *Cheron*. L'Auteur de ce Recuëil » n'auroit eu garde de s'exposer à une » comparaiſon ſi peu avantageuſe pour » lui, s'il n'avoit eu en vûë que ſa propre gloire. Mais il n'a pas jugé que » ce frivole intérêt dût priver le Pu-

» blic de deux Piéces, ſi dignes de » contribuer à ſon édification & à la » gloire de Dieu, qui doit faire le ſeul » objet de toute perſonne qui a de la » Réligion. Et c'eſt ce motif ſupérieur » à tous les motifs humains, qui l'en- » gage à publier encore ici l'Ode du » feu Pere *Campiſtron* ſur le Jugement » dernier; où la piété de cet illuſtre » Jéſuite * ſe montre ſi noblement » ſecondée par la force & la ſublimité » de ſon génie. » On trouve enfin un ſonnet ſur la Grace, dont l'Auteur n'eſt point nommé.

La piéce intitulée *Epode*, eſt diviſée en quatre parties. Dans la premiere, le Poëte invite les Mortels orgüeilleux à écouter la voix de la ſageſſe, à s'attacher à Dieu, & à ſuivre ſa voye dans la ſimplicité du cœur. C'eſt la ſource des vrais plaiſirs & de la parfaite félicité. Mais ces hommes pervers juſtifient leurs déſordres par la briéveté de la vie, par l'incertitude de l'avenir, & par la mortalité de l'ame; & ils ſe font un titre de ces dogmes inſenſés, pour opprimer l'orphelin & le juſte, défiant Dieu même de les garantir de cette oppreſſion, & pour commettre ſans remords les plus noires injuſtices. Mi-

* Frere du Poëte.

Rousseau leur fait tenir le même langage qu'ils tiennent dans le 2 Chapitre du Livre de la Sageſſe. Voici par exemple comme il a rendu ces paroles : *Quia ex nihilo nati ſumus & poſt hoc erimus tanquam non fuerimus : quoniam fumus flatus eſt in naribus noſtris, & ſermo ſcintilla ad commovendum cor noſtrum; quâ extinctâ cinis erit corpus noſtrum.*

Notre eſprit n'eſt qu'un ſouffle, une ombre paſſagere,
Et le corps qu'il anime, une cendre légere,
Dont la mort chaque jour prouve l'infirmité.
Etouffez tôt ou tard dans ſes bras invincibles,
Nous ſerons tous alors, cadavres inſenſibles,
Comme n'ayant jamais été.

La ſeconde partie offre une peinture des Juſtes que Dieu a éprouvés comme l'or dans la fournaiſe. Le Poëte a pris quelques penſées dans le troiſiéme Chapitre du Livre de la Sageſſe. Mais pour donner plus d'ame à ſa Poëſie, il fait parler Dieu même, prêt à couvrir de confuſion les impies, ſéchant les larmes du Juſte opprimé, & ordonnant à ſes Anges de le faire joüir de la gloire éternelle. Le Juſte plein de l'eſpérance prochaine de la bienheureuſe immortalité s'exprime ainſi :

Loin de cette terre funeſte

Transporté sur l'aîle des vents,
La main d'un Ministre céleste
M'ouvre la Terre des vivans.
Près des Saints j'y prendrai ma place;
J'y ressentirai de la grace
L'intarissable écoulement ;
Et voyant mon Dieu face à face
L'éternité pour moi ne sera qu'un moment.

Qui m'affranchira de l'empire
Du monde où je suis enchaîné
De la délivrance où j'aspire
Quand viendra le jour fortuné ?
Quand pourrai je, rompant les charmes
Où ce triste vallon de larmes
De ma vie endort les instans,
Trouver la fin de mes allarmes
Et le commencement du bonheur que j'attens ?

Le Juste déplore ensuite le malheureux sort de l'impie ; mais loin de l'insulter, il souhaite vivement sa conversion & son salut.

Seigneur, ta puissance invincible
N'a rien d'égal que ta bonté :
Le miracle le moins possible
N'est qu'un jeu de ta volonté.
Tu peux de ta lumiere auguste
Eclairer les yeux de l'injuste,
Rendre saint un cœur depravé ;
En cédre transformer l'arbuste
Et faire un vase élû, d'un vase réprouvé.

Grand Dieu, daigne sur ton esclave
Jetter un regard paternel,
Confonds le crime qui te brave ;
Mais épargne le criminel.

Et s'il te faut un Sacrifice ;
Si de ta ſuprême juſtice
L'honneur doit être réparé ;
Vange-toi ſeulement du vice,
En le chaſſant des cœurs dont il s'eſt emparé.

Au commencement de la troiſiéme partie, on trouve la belle peinture du débordement d'un fleuve qui a ſubmergé les campagnes, qui a tout englouti, Bergers, Cabanes, Troupeaux : mais le Soleil paroît & rend à la terre ſon premier éclat & ſa fécondité. C'eſt ainſi que Dieu fait naître dans le cœur de l'impie, ravagé par les paſſions, des ſentimens vertueux & pénitens.

Ton ſouffle qui ſçut produire
L'ame pour l'éternité,
Peut faire en elle reluire
Sa premiere pureté.
De rien tu créas le Monde ;
D'un mot de ta voix féconde
Nâquit ce vaſte Univers.
Tu parlas : il reçut l'être.
Parle : un inſtant verra naître
Cent autres mondes divers.

Tu donnes à la matiere
L'ame & la légéreté ;
Tu fais naître la lumiere
Du ſein de l'obſcurité.
Sans Toi la Science humaine
N'eſt qu'ignorance hautaine,
Trouble, & frivole entretien.

En Toi seul, Cause des causes,
Seigneur, je vois toutes choses
Hors de Toi je ne vois rien.

Le Poëte prend de-là occasion de déplorer le fol orgüeil de l'homme, qui veut tout sçavoir, & de remonter à la funeste curiosité qui fit chasser le premier homme du Paradis terrestre. Mais en même tems il représente le bienfait ineffable de l'Incarnation du Verbe, source de notre salut. Cette quatriéme partie est pleine d'onction. Le Poëte y adresse à la Vierge les prieres les plus touchantes, & la conjure d'obtenir la conversion des pécheurs. Il a emprunté quelques traits du *Salve Regina*. On ne peut lire ce morceau sans être touché : on sent que M. Rousseau n'est pas moins le Poëte du cœur, que celui de l'esprit.

Cette piéce, composée de trois cens trente-six Vers, est remplie de traits sublimes & admirables. Des esprits superficiels, s'amuseront peut-être à relever quelques expressions, qui leur paroîtront impropres ou trop hardies. Mais aux yeux des vrais connoisseurs, elle paroîtra un chef-d'œuvre, sur tout pour l'art de la composition, qui est finement caché : les pensées, affranchies des liaisons prosaïques, se tiennent

imperceptiblement, & forment un tableau digne du génie & du profond jugement d'un excellent peintre. Du reste, on ne doit point être étonné de ce que M. Rousseau a donné le nom d'*Epode* à cette piéce. Sans étaler ici une érudition inutile, je remarquerai seulement qu'on a ainsi appellé des Poëmes Lyriques, dont les Vers sont de differentes mesures. C'est vraisemblablement cette raison, qui a déterminé notre Grand Poëte à adopter ce terme.

Quel feu! quelles grandes images, dans l'Ode du P. Campistron, *sur le Jugement dernier*! Je me borne à deux strophes.

Le Pere du jour expire,
L'Horreur, le Trouble, la Nuit
Etablissent leur empire,
La Lune s'éclipse & fuit.
Les feux du Ciel se consument,
Et des feux nouveaux s'allument,
Dont la lugubre clarté
Est le terrible présage
De cet instant qui partage
Le Tems & l'Eternité.

Un son égal au Tonnerre
Anime l'airain fatal,
Qui donne à toute la Terre
Le redoutable signal.
A cette voix ménaçante
La Mort même obéissant e

Ouvre son avare sein ;
Et je vois par tout le monde
D'une poussiere féconde
Renaître le genre humain.

Comme ce Recueïl est fort rare ici, j'ai cru que vous me sçauriés quelque gré de vous le faire connoître, & que je devois vous en citer quelques fragmens, qui serviront à vous prouver que ce n'est point la faute de notre langue, lorsque nos Poëtes font des Odes rampantes & prosaïques.

De l'Idolâtrie Littéraire.

Quoique l'Allemagne ne produise gueres que de sçavantes compilations, il en paroît quelquefois dont l'idée est ingénieuse & agréable. On peut mettre dans ce nombre le petit Ouvrage Latin sur l'*Idolâtrie Littéraire*, par M. Kœcherus, imprimé l'année derniere à Hanovre. Il l'avoit déja donné sous le titre de Traité *de la superstition sçavante ou Littéraire*, avec le faux nom de *Gratien-Achspanus* ; mais le nouveau titre lui a paru exprimer d'une maniere plus énergique le vice qu'il se propose d'extirper ; & il a cru qu'il devoit paroître sous son véritable nom, après avoir été démasqué par divers Littérateurs.

L'Auteur approuve l'admiration &

l'eſtime judicieuſe qu'on a pour les Sçavans, & les loüanges modérées qu'on leur donne. Il ne condamne que l'excès, qui eſt allé juſqu'à ériger des Temples à des Poëtes, à des Médecins & à des Philoſophes, & juſqu'à leur décerner les honneurs & les attributs de la Divinité. Leurs Livres, leurs meubles, leurs plumes, &c. ont de même été l'objet d'une ſuperſtitieuſe vénération. Cette Idolâtrie n'eſt plus de ſaiſon; il y en a une autre plus commune, qui conſiſte à prodiguer l'encens de la loüange aux Sçavans & aux beaux eſprits, à leur voüer une admiration aveugle, & à ſe liguer pour ſoutenir leurs étranges paradoxes. M. Kœcher auroit bien dû parler des moyens employés par certains héros du Parnaſſe, pour établir cette idolâtrie, par rapport à eux-mêmes.

Une Coquette, occupée à groſſir le nombre de ſes Amans, un Conſpirateur attentif à ſe faire un parti, ne conduiſent par leur projet avec plus de dextérité & de ſoupleſſe. Je ne puis m'empêcher de citer à ce ſujet le portrait qu'un ingénieux Critique a fait d'un bel eſprit du ſiécle paſſé. « C'eſt » un Philoſophe de beaucoup d'eſprit, » qui a ſongé de bonne heure à ſe faire

» une grande réputation : plein de ce
» projet, il s'eſt formé un ſyſtême de
» conduite, dont il ne ſe départ ja-
» mais ; ſage, modéré, attentif même
» aux bagatelles qui peuvent intéreſſer
» ſa gloire, il choiſit, il peſe ſes mots ;
» il ne hazarde ni un geſte, ni un
» ſouris équivoque. Il manie à ſon gré
» ſon amour propre, & ne s'y prête
» qu'à propos ; des vûës fines & déliées
» lui font démêler les différens goûts
» qu'il a à ſatisfaire, & il ſçait s'y aſſor-
» tir ; toujours en garde contre lui-
» même, il ſurveille ſans ceſſe ſes pen-
» ſées, & ne leur permet de ſe mon-
» trer, que lorſqu'il les a jugé dignes
» de ſoutenir la réputation de leur Au-
» teur. C'eſt avec une conduite auſſi
» prudemment concertée, & ſoutenuë
» d'un mérite éclatant, qu'il eſt parve-
» nu à ſe faire autant d'admirateurs qu'il
» y a de Gens de Lettres. » Je reviens à l'Ouvrage de l'Auteur Allemand.

C'eſt à proprement parler une Hiſtoire générale de cette double Idolâtrie, & l'on trouve dans les notes, des faits qui en prouvent la réalité. M. Kœcher prétend qu'elle eſt née auſſi-tôt qu'il y a eu des Sçavans & des Philoſophes ; & il entre à ce ſujet dans des détails infinis. Cependant il eſt aiſé

de voir qu'il cite des faits particuliers qui ne concluent rien pour une Nation entiere, & que la vraye conséquence qu'on en doit tirer, est qu'il y a eu dans tous les pays de ridicules admirateurs du sçavoir & du bel esprit.

Aristote est le Philosophe qui en a eu le plus grand nombre, surtout depuis l'adoption de sa Doctrine par les Universités. Les titres dont il a été décoré, sont une preuve illustre de la bizarrerie de l'esprit humain. On l'a appellé le Dictateur de la sagesse, l'Empereur de tous les Philosophes, l'Aigle de l'empire Philosophique, l'Hercule, le Prince & le Tribunal de la Vérité, enfin le Dieu des Philosophes. Il y a des Littérateurs qui l'ont mis au nombre des Saints; d'autres lui ont donné le titre de Précurseur de Jésus-Christ dans l'ordre des choses naturelles; quelques-uns mêmes ont comparé sa morale à celle de l'Evangile.

M. Kœcher accuse les Anglois de juger désavantageusement des autres Nations, & même de ne pas leur épargner les injures. Morhof dans son *Polyhistor* dit clairement que rien ne leur est plus ordinaire que de porter envie à la gloire d'autrui, de s'attribuer tout, de rabaisser, & même de mépriser les

études des autres Nations, & surtout des Allemands. M. le Clerc se plaint de la même chose dans une Lettre à l'Archevêque de Cantorbéri. L'Auteur reproche à plusieurs François de marcher sur les traces des Anglois, & de faire de longs procès aux Allemands, pour leur enlever le sceptre du bel esprit & du sçavoir. Il cite dans ses notes Morhof, qui nous accuse de nous vanter d'être les Maîtres de tout l'Univers. Quelle preuve apporte-t'il d'une si extravagante vanité? Un passage de Jean Picart, qui dans sa *Celtopédie* soutient que le genre humain est redevable aux Gaulois de la connoissance de tous les Arts. Mais où est le bon sens de rendre complice une Nation entiere de l'orgüeilleuse opinion d'un particulier?

Je ne suivrai point l'Auteur dans le détail qu'il fait des marques particulieres de l'Idolâtrie Littéraire. Il y a bien des minucies. Il regarde même quelquefois comme un culte excessif, ce qui dans le fond n'est qu'un juste tribut d'honneur payé au mérite & au sçavoir. Il blâme par exemple cet Espagnol, qui vint exprès de Cadix sa Patrie, pour voir Tite-Live. Ce n'est là qu'une marque d'estime, qui loin d'être répréhensible, mérite des loüan-

gus. Il eſt plus judicieux lorſqu'il condamne les ſerviles copiſtes du ſtyle des beaux eſprits. Nous en avons, qui, à la faveur de cette imitation, ſe ſont ouvert le chemin à la fortune. Je remarquerai à ce ſujet, que M. Kœcher auroit dû s'étendre ſur les avantages que des Ecrivains ſubalternes ont retiré de l'Idolâtrie Littéraire, qui ſouvent n'eſt qu'un manége politique pour parvenir. Combien de Sujets médiocres, pour avoir loüé, même ſans eſprit, les Coryphées de la Littérature, ont obtenu des récompenſes originairement deſtinées au mérite.

Le détail du culte Idolâtrique des choſes Litéraires eſt un peu ennuyeux; mais l'Auteur fait aſſez bien voir l'extravagance des Savantaſſes. L'amour exceſſif de certains Ouvrages, eſt une branche de cette Idolâtrie. M. Kœcher obſerve dans ſes notes, que Paſſerat avoit lû quarante fois Plaute; que Budithius avoit copié trois fois Ciceron; que Madame Dacier avoit lû deux cens fois Ariſtophane; qu'un certain Berlurgerius étoit ſi follement épris d'Homére, qu'il l'avoit toujours dans les mains, qu'il l'apprit tout entier par cœur; que dans l'Egliſe il lui tenoit lieu de Livre de Prieres; &

qu'enfin il entreprit un voyage, pour conſidérer attentivement les champs de Troye, & les lieux de l'ancien Ilion, décrits par Homére.

Enfin M. Kœcher indique les cauſes, & les effets de l'Idolâtrie Littéraire, & les remedes qu'il faudroit employer pour l'anéantir. Dans l'énumération des cauſes de cette Idolâtrie, il a oublié celles qui, pour ne pas paroître au dehors, ſont pourtant les plus efficaces: je parle de certaines ruſes finement ourdies, & propres à produire l'effet qu'on ſe propoſe; par exemple, des aſſociations d'Auteurs pour loüer ſans ceſſe un prétendu grand homme; des applaudiſſemens ſurpris par une lecture ſéduiſante, avant que l'Ouvrage voye le grand jour, des eſpérances de protection données à des Idolâtres mercenaires. Ce ſont là des cauſes de l'Idolâtrie Littéraire dans pluſieurs pays. Je conclus de l'omiſſion de l'Auteur, que ce manége eſt inconnu aux Allemands.

Suite de l'Hiſt. des Théatres de l'Europe.

L'Hiſtoire du *Théatre Eſpagnol* ſuit celle du Théatre Italien, dans l'Ouvrage de M. Riccoboni. Si les Eſpagnols, non plus que les autres Nations, ne ſe ſont pas picqués de joüer à

l'Impromptu, comme les Italiens, ils peuvent leur disputer la gloire du rétablissement de la vraye Comédie. Leurs premieres Pièces étoient de petites Farces satyriques en un Acte. Vers le milieu du 15 siécle, les Espagnols prirent le goût du vrai Dramatique, au lieu que les Italiens, dit l'Auteur, ne prirent ce goût qu'au commencement du 16, & les François vers la fin du 17e. Mais les François ont eu quelques bonnes Comédies, longtems avant ce tems-là, témoin l'*Avocat Patelin*. D'ailleurs peut-on comparer cette grande lumiere du Théatre, qui a paru *au milieu* du 17e. siécle, je veux dire l'illustre Moliere, avec ce tas d'Auteurs insipides, qui ont écrit avant lui, soit en Italie, soit en Espagne. Que d'Auteurs, & que de Piéces de ce Pays-là. *Lopès de Vega*, & *Calderon*, sont les principaux. M. R. estime qu'il y a plus de Comédies Espagnoles, qu'il n'y a eu de Comédies & de Tragédies Italiennes ou Françoises, depuis leur origine jusqu'à présent. Le Recuëil du seul *Calderon*, est de 180 Piéces. *Lopès de Vega*, en a fait plus de 1500, qui, toutes ont été représentées; mais il n'y en a que 312 imprimées. Quelle misérable fécondité! Si l'on en croit l'Au-

teur, les Poëtes d'aujourd'hui ne sont pas moins fertiles, & *D. Joseph de Canizarès*, est le plus célébre de ces Auteurs féconds.

Les Drames pieux, que l'on appelle en Espagne *Autos Sacramentales*, s'y représentent en certains tems de l'année, particulierement le jour de la Fête du S. Sacrement. La forme de ces Drames est toujours allégorique. On personifie la mémoire, la volonté, l'entendement, l'Eglise, le Judaïsme, l'Apostasie, les Cinq sens, &c. On trouve ici l'extrait d'un *Auto Sacramental*, qui est la chose du monde la plus singuliere & la plus extravagante. Il n'est pas fort difficile de faire des milliers de Piéces de ce mérite. Mais toutes les Tragédies ou Comédies Espagnoles, ne sont pas telles. Une chose remarquable, est que les Italiens & les François aussi, à la naissance de leur Théatre (il y a environ 130 ans) ont d'abord imité les Poëtes Grecs & Latins, & ensuite les Espagnols; dont ils ont même traduit plusieurs Scénes, & quelquefois adopté le plan, comme Rotrou dans son *Wenceslas*, P. Corneille dans son *Cid*, & Moliere dans plusieurs de ses Comédies.

On appelle *Gracioso*, dans la Comé-

die Eſpagnole, celui qui joüe le principal Comique, & ce perſonnage approche fort de celui d'*Arlequin*. Cependant ſes plaiſanteries ſont ſouvent aſſez mauvaiſes; par exemple, il jure ſouvent par des Saints d'un nom biſarre & inconnu, afin de faire rire les Spectateurs. Comme la Comédie à l'*Impromptu* des Italiens eſt plus ancienne que la Comédie *écrite* des Eſpagnols, il paroît vraiſemblable à M. R. que le *Gracioſo* a été formé ſur le modéle de l'*Arlequin*. Enfin il dit avec raiſon, que quoique le Théatre Eſpagnol ſoit fort irrégulier, il a néanmoins la gloire d'avoir été, & d'être encore le grand Maître des Poëtes, & le grand modéle des Théatres de toute l'Europe, ſoit par la ſingularité des idées, ſoit par la création d'une infinité de ſujets de Comédie.

Voici maintenant ce qui concerne le matériel du Théatre moderne des Eſpagnols. C'eſt un détail qui peut faire plaiſir. Les Théatres en Eſpagne ſont preſque quarrez & ont trois étages. Il n'y a de loges qu'au premier rang. Celle qui eſt en face du Théatre, s'appelle *la loge de la Ville*, parce qu'elle eſt toujours occupée par un *Regidor* ou Intendant de Police. Au-deſſous de cette

Loge, eſt un eſpéce d'Amphithéatre, qui s'avance un peu dans le parterre, & qui eſt garni de bancs. Il n'y a que les femmes qui s'y placent. Aux deux côtés de la porte qui eſt vis-à-vis du Théatre, & par où l'on entre dans le parterre, ſont deux Loges obſcures, dans l'une deſquelles eſt placé un *Alcalde de corte* ou Juge Royal, mais le plus ſouvent il ſe met ſur le Théatre avec deux ou trois Archers derriere lui. Au-deſſus des premieres Loges des deux côtés, eſt un ſecond rang de Loges, où ſe placent les perſonnes qui ne veulent point être vûës. Sur la même ligne & dans toute la façade du fond, eſt un vaſte eſpace où ſe placent les Moines, les Prêtres, &c. On eſt aſſis aux deux côtés du Parterre ſur des gradins, comme dans les anciens Amphithéatres, entourez d'une baluſtrade. Il y a un autre endroit, qui eſt de toute la largeur du Théatre, appellé *Pacio*, où il y a des bancs. Cette forme de Théatre, dit l'Auteur, qui differe tant des autres Théatres de l'Europe, pourroit être encore une preuve de l'antiquité du Théatre Eſpagnol. Car ſi ceux d'Italie étoient plus anciens, les Eſpagnols n'auroient pas manqué de les imiter, comme toutes les autres Nations ont

fait, excepté les François, qui n'ont emprunté de perſonne la forme de leur Amphithéatre & la méthode d'être debout dans le parterre; ce qui n'eſt favorable ni aux Spectateurs, ni au Spectacle. Voilà pour ce qui concerne le Théatre Eſpagnol.

M. R. paroît n'avoir rien négligé, pour avoir des Mémoires curieux & ſurs, par rapport au Théatre Anglois. Il eſt à peu près de la même antiquité que le nôtre, & il a eu les mêmes révolutions. L'époque de la naiſſance du Théatre Anglois, c'eſt-à-dire, du Dramatique écrit, ſe doit fixer à la fin du 16e. ſiécle, & Shaskpear avec Beajhonſon en ſont les premiers Auteurs. *Shaskpear*, ce grand Poëte des Anglois, fut d'abord Voleur de profeſſion. Mais il ceſſa de l'être, en embraſſant le métier de Poëte dramatique & de Comédien, qui lui donna de quoi vivre. La Tragédie a commencé chez les Anglois par tout ce que l'imagination peut produire de plus horrible, & ce goût ſe conſerve encore. On ſeroit tenté de croire, dit l'Auteur, en voyant *Shaskpear*, préſenter à ſa Nation les objets les plus atroces, que les Anglois ſont cruels, intraitables, & preſque inhumains; & cependant ils ne ſont rien

noins. Mais ils sont fort réveurs, & cette qualité fait le fond de leur caractere. Comme ils pensent beaucoup, ils ont aussi fait de grands progrès dans les Sciences & dans les Arts. Leur profondeur, leur exactitude, leur patience viennent de leur naturel pensif. M. R. conclut de-là, que si on donnoit aux Anglois des Tragédies, dans le goût des François, & conformes aux regles, ils s'endormiroient au Spectacle. C'est pour cette raison, que leur Comedie, est tellement chargée d'incidens, qu'ayant transporté sur leur Théatre des Piéces Françoises, il en ont doublé l'intrigue, & y ont joint des épisodes, afin de tenir le Spectateur en haleine.

Une Tragédie de *Shakspear* intitulée *Hamelet*, a 5 Acteurs principaux, qui pendant l'action, meurent tous de mort violente. Vers le milieu de la Piéce, on voit l'enterrement d'une Princesse : on creuse la fosse sur la Scéne, & l'on tire de terre des ossemens & des crânes. Un Prince arrive, prend un crâne, que le fossoyeur lui dit être celui du bouffon du feu Roi ; sur quoi le Prince fait un discours de morale, que les Anglois regardent comme un chef d'œuvre, & qui les fait courir au Théatre toutes les fois qu'on joüe cette Piéce.

La Comédie Angloise est très-obscéne dans l'action & dans le dialogue. C'est encore au caractere pensif des Anglois que M. R. impute cet abus. Il ne croit pas que le goût dépravé des Anglois, par rapport au Tragique, change si-

êt, & il en apporte une bonne raiſon; c'eſt que la belle Tragédie de *Caton*, par M. Addiſon, Piéce ſi applaudie & ſi intéreſſante pour la Nation, n'a pu ni leur donner le ton, ni leur ôter leurs préjugés : la raiſon & la vérité à l'égard du Théatre ne peuvent prendre le deſſus dans ce Pays-là. Ils ont d'ailleurs de *ſi grands* modéles dans les Poëtes François. Mais ils aiment mieux le mauvais qui leur appartient, que le bon qu'ils n'auroient que d'emprunt.

« Parmi le nombre conſidérable des Dramatiques Anglois, dit M. R. *Congreve*, eſt eſtimé » le meilleur pour la Comédie. Il a connu parfaitement la nature. Il vivoit encore en l'année 1727, que j'ai été à Londres. J'ai eu plus » d'une converſation avec lui, & je lui ai trouvé du ſçavoir, joint à une grande Littérature: » il eſt rare de trouver beaucoup de Poëtes Dramatiques de cette eſpéce. »

Chez les Anglois, tout le parterre eſt en amphithéatre; les hommes & les femmes mêlés enſemble, y ſont aſſis. Il n'y a qu'un rang de Loges, & au-deſſus deux Galleries avec des gradins, où le peuple va ſe placer. Les Seigneurs Anglois depuis environ 40 ans ſe ſont mis dans le goût d'avoir des Opéra Italiens, ce qu'ils ſoutiennent avec une dépenſe étonnante. Ils attirent à Londres les meilleurs Chanteurs d'Italie, qu'ils récompenſent magnifiquement. M. R. qui eſt connoiſſeur, trouve les meilleurs Comédiens d'Italie & de France fort inférieurs aux Acteurs Anglois. Les Comédiens Italiens & François lui ſemblent trop affectés dans leur Art. Les Anglois ſçavent, ſelon lui, enfler la vérité, préciſément comme il faut pour la faire paroître dans le lointain. L'Auteur finit l'Article de ce Théatre, par un jugement ſur le mérite des Piéces Angloiſes.

Je ſuis, &c. *Ce 23 Mai 1739.*

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLIII.

De la Religion des Gaulois.

J'Ai differé juſqu'ici, Monſieur, à vous entretenir d'un article particulier qui concerne la Religion des Gaulois, dans le 2 Tome de la Mythologie de M. l'Abbé Banier. J'en parlerai ſuccinctement, pour en venir à une Lettre Critique écrite depuis peu ſur ce ſujet. Divers monumens Gaulois, déterrés de tems en tems, ont excité la curioſité des Sçavans; mais ils n'en ont pas pris occaſion de pénétrer le fond de cette Religion. Schœdius a compoſé ſur la Religion des anciens Germains, un Traité qui n'eſt qu'un amas de paſſages, accompagné d'un vaſte Commentaire, plein d'inutiles digreſſions. Dom Bernard de Montfaucon, Bénédictin, a fait graver le

plus grand nombre des figures des Dieux Gaulois ; mais il n'y a ajouté que peu de réflexions. Enfin, Dom Jacque *Martin* ſon Confrere, ſe ſervant des mêmes figures, publia en 1727, en 2. vol. *in*-4°, un Traité de la Religion de ce Peuple ; & ſi l'on en croit M. Banier, perſonne juſqu'à lui n'étoit entré ſi avant dans les myſteres des Gaulois ; mais on auroit deſiré dans cet Ouvrage plus d'ordre & moins de répétitions. Un certain Critique du Nord l'a traité avec bien plus de ſévérité.

Quoique, de l'aveu de M. B. les Anciens ſe contrediſent en parlant de la Religion des Gaulois, & qu'ils ſoient guidés par leurs préjugés, il aſſure cependant que Jule-Céſar eſt ſans contredit de tous les Anciens celui qui nous donne le plus de lumiere ſur la Religion de ce Peuple ; & il a cru, pour cette raiſon devoir traduire ce qu'il dit là-deſſus. M. B. reconnoît d'abord avec Clement d'Alexandrie que la Religion des Gaulois étoit une Religion de Philoſophes, comme celle des Perſes des premiers tems ; conformité atteſtée par Pline le Naturaliſte. Céſar & Tacite ne ſont pas d'accord ſur l'origine de cette Religion ; le pre-

mier dit qu'elle venoit de l'Iſle de Bretagne ; le ſecond, que c'étoient les Gaulois, qui en peuplant cette Iſle y avoient porté leurs myſteres : opinion plus vraiſemblable, parce que ſuivant toutes les apparences, les Gaules furent peuplées avant la Bretagne : ce qui peut s'entendre en général, ajoute l'Auteur, de toutes les Iſles, dans leſquelles on ne ſe haſarda de paſſer, que lorſqu'on eut peuplé la terre ferme. Cependant pour concilier ces deux Ecrivains, il conjecture que cette Religion, portée d'abord par les Gaulois dans cette Iſle écartée, s'y conſerva facilement dans toute ſa pureté, tandis qu'elle ſouffrit quelque altération dans les Gaules, à cauſe du commerce avec diverſes Nations. Auſſi les Druydes Gaulois avoient tant de reſpect pour ceux de la Bretagne, qu'ils y envoyoient ſouvent leurs Eleves, pour être inſtruits à fond de leur propre Religion.

Mais la principale difficulté roule ſur l'origine primitive de la Religion des Gaulois, trop differente avant la conquête de Céſar, pour avoir tiré ſon origine de celle des Grecs & des Romains. La plûpart des Sçavans croyent qu'elle venoit d'Egypte & de

Phénicie, fondés sur la ressemblance du culte & sur les figures d'Isis, & de quelques autres Divinités Egyptiennes, déterrées de tems en tems dans les Gaules. Dom Jacque *Martin* écrit, que cette Religion ne venoit d'aucun païs, qu'elle étoit particuliere aux Druydes, & qu'ils en étoient eux-mêmes les Inventeurs. Mais pour soutenir cette prétention, dit M. B. il faudroit prouver que ceux qui vinrent peupler ce païs étoient sans Religion & sans culte; ce qu'on ne persuadera jamais. Il croit donc qu'elle tiroit son origine des Peuples d'Asie; mais que c'étoit par le Nord qu'elle s'étoit répanduë dans les Gaules: » Les Celtes, dont nos Gaulois étoient » descendus, étoient extrêmement » puissans, & occupoient la plus gran- » de partie du nord de l'Europe, d'où » enfin ils se répandirent du côté » du midi, & occuperent le païs que » nous habitons. *Leur Empire* (c'est-à- » dire la Nation) s'étendoit depuis » les Côtes Septentrionales de l'Asie » Mineure, jusqu'aux Côtes Occi- » dentales des Gaules: ils avoient pû » apprendre leur Religion des Cappa- « dociens & des Perses leurs voisins. « On peut voir dans l'Ouvrage même les

raisons qui donnent à cette opinion l'avantage sur toutes les autres, malgré le peu d'apparence qu'il y a dans cette étenduë de l'*Empire* Celtique. Mais rien n'assure plus d'autorité à l'opinion dont il s'agit, que le parallele de la doctrine des Mages avec celle des Druydes. Les uns & les autres s'opposoient de tout leur pouvoir à l'opinion qui donnoit aux Dieux une origine humaine, & qui les partageoit en Dieux mâles & en Dieux femelles : ils avoient de Dieu des idées plus justes & plus spirituelles que ni les Grecs ni les Romains ; chez eux point de temples, point de statuës ; usage qui duroit encore parmi les Gaulois, lorsque Cesar en fit la conquête. Enfin le dogme de l'immortalité de l'ame faisoit & en Perse & dans les Gaules un point capital de leur croyance.

Tel fut, selon M. B. le fond de la Religion primitive des Gaulois ; mais il soutient que cette premiere simplicité n'a pas duré long-tems ; que les Gaulois avant même que d'être soumis aux Romains, l'avoient alterée par des pratiques magiques & superstitieuses, & que leur Religion fut étrangement défigurée par l'introduction de celle des Romains, depuis la con-

quête de Jule-Cesar. » Je suis persua-
» dé, dit-il, qu'à l'exemple des Perses,
» dont ils avoient reçu une partie de
» leurs dogmes, ils commencerent par
» n'avoir d'autres Dieux que les Astres
» & les Elémens. « Mais comment
concilier cette idée avec celle d'une
Religion de Philosophes, qui avoit des
pensées sublimes de la Divinité, & avec
un culte aussi épuré que le leur. L'Au-
teur n'ignore pas, que selon l'opinion
des Sçavans les plus célebres, il est
faux que les Mages ayent déïfié les
Astres & les Elémens. M. B. n'auroit-
il point été trop aisément entraîné par
l'autorité de l'Auteur moderne du
Traité de la Religion des Gaulois, dont
il a pourtant rejetté quelques opinions?
On a reproché à celui-ci, de n'avoir pas
representé l'ancienne Religion des
Gaulois, mais une Religion alterée &
corrompuë en différentes manieres par
des superstitions étrangeres. Le Sça-
vant du Nord, dont je vous ai parlé,
a imprimé sur ce sujet une Lettre cu-
rieuse dans le Tome XXXVII de la
Bibliothéque Germanique; dont je vais
vous exposer le précis.

Lettre critique sur ce sujet.

Il remarque d'abord judicieusement
que pour se faire une idée juste d'une
Religion, il faut commencer par l'exa-

men des dogmes qui en ſont la baſe & le fondement, & fixer enſuite ce qu'elle enſeigne de la nature de Dieu, & que c'eſt par là qu'on ſe met en état de juger de l'extérieur de cette Religion. Il conclut de cette réflexion générale, que pour rendre raiſon des cérémonies & des ſuperſtitions des Celtes, & ſentir la liaiſon naturelle & néceſſaire du culte avec le dogme, il eſt néceſſaire de connoître leur Théologie, négligée, ſelon lui, par l'Auteur de *la Religion des Gaulois* : Il y a ici, dit-il, deux vérités qu'il faut d'abord poſer pour fondement. La premiere, que les Scytes, les Perſes, les Gaulois, les Germains, avec tous les autres Peuples Celtes, adoroient des Dieux ſpirituels, inviſibles, dégagés de toute matiere, qui ne peuvent être apperçus des yeux du corps. La ſeconde, qu'en même tems *ils vénéroient* le Ciel, la Terre, le Feu, les Forêts, en un mot toutes les différentes parties du monde viſible. Ce n'eſt pas qu'ils regardaſſent les Elémens comme de veritables Divinités ; la contradiction ſeroit trop ſenſible. Accuſant d'impiété & d'extravagance les Peuples qui adoroient des Dieux corporels & viſibles, ils établiſſoient par cela

même, que rien de ce qui eſt viſible & corporel ne peut être une Divinité. Le reſpect qu'ils témoignoient pour le monde viſible, venoit uniquement de ce qu'ils le regardoient comme le ſiége & le temple d'une Divinité qui y réſide, qui y donne ſes réponſes, & qui fait de tous les Etres viſibles les inſtrumens de ſa liberalité envers les hommes. Mais pour ne pas ſe jetter dans de longues diſcuſſions, il s'abſtient d'examiner ſi les Gaulois croyoient un ſeul Eſprit éternel, répandu par tout l'Univers, uni à toutes les parties de la matiere, qui ne recevoit divers noms, que ſelon la différence des lieux où il étoit adoré; ou s'ils reconnoiſſoient avec un Dieu ſuprême, des Divinités ſubalternes, chargées du ſoin & de la conduite des differentes parties de l'Univers.

L'idée qu'ils avoient d'un Dieu ſpirituel, objet de leur culte, leur faiſoit regarder comme une impiété déteſtable, d'adorer des Dieux viſibles, revêtus de la forme humaine, & ils concluoient que Dieu n'étant ſuſceptible d'aucune figure, il ne pouvoit être permis ni de le peindre, ni de le repréſenter ſous quelque forme que ce fût. Jamais, ajoûte le Critique, on ne vit

ni images, ni ſtatuës, ni idoles dans les lieux où la Religion des Gaulois ſe conſervoit dans ſa pureté ; & même dans le neuviéme ſiécle la prétenduë Statuë d'*Irmenſul*, que Charlemagne détruiſit, & ſur laquelle on a débité tant de fables, n'étoit qu'une ſimple colomne, comme Adam de Bremen l'a remarqué. Perſuadés que l'Univers étoit le Temple de Dieu, ils n'en conſtruiſoient point ; mais de ce que Dieu étoit par tout, & qu'il réſidoit dans l'eau, dans le feu, dans les forêts, dans les animaux, &c. ils concluoient qu'on pouvoit le conſulter & recevoir ſes réponſes par le feu, par le cours des aſtres, &c. Ce fut la ſource de mille ſuperſtitions, qui firent preſque l'eſſence de la Religion des Gaulois & des autres Celtes.

A la faveur de ces principes, que notre Critique poſe comme certains, il explique & concilie quelques autorités des Anciens, où il paroît de l'obſcurité & de la contradiction. Après tous ces divers raiſonnemens, il ajoûte : » De tout ce que je » viens de dire, on peut tirer deux » conſéquences. La premiere eſt que » la Religion des Gaulois n'étoit dans » le fond qu'une eſpéce de Spinoſiſme ;

» & non la Religion des Juifs, ni celle » d'Abraham & des Prophetes plus an- » ciens. Cependant l'Auteur de l'Ou- » vrage que j'examine, donne conti- » nuellement la torture à ſon imagina- » tion, pour dériver des Juifs les Cé- » rémonies, & les Superſtitions qui » étoient en uſage dans les Gaules. Ce » qu'il y a ici de particulier, c'eſt qu'a- » près avoir aſſuré que la Religion » des Gaulois étoit celle des petits » enfans de Noé, qui l'emporterent » avec eux dans le tems de la diſper- » ſion, il ne laiſſe pas de ſoutenir en- » ſuite que les Celtes avoient pris des » Juifs une infinité de Cérémonies, que » le Peuple de Dieu ne reçut qu'après » la ſortie d'Egypte ; tels que le Sou- » verain Pontife, l'excommunication, » les aſſemblées ſolemnelles, les vête- » mens Sacerdotaux, la Loi de l'Inté- » rêt, les Eaux de Jalouſie, les Pri- » vileges du Clergé, & outre cela l'ido- » lâtrie du Veau d'or, avec pluſieurs » autres choſes que je n'ai pas le tems » de rapporter.

» Ma ſeconde conſéquence (pour- » ſuit-il) eſt qu'à proprement parler, » ni les Temples, ni les Autels, ni les » Idoles, ni les Dieux des Grecs & des » Romains, n'appartiennent point à la

» Religion des Gaulois. L'Auteur le » reconnoît en mille endroits de son » Ouvrage. *Ils n'avoient*, dit-il, *ni* » *Temples, ni Statuës, ni peintures de* » *Dieu, & ils les abattoient dans tous les* » *païs ennemis où ils pouvoient percer.* Ce- » pendant il ne parle presque que de » Temples & de Statuës ; par tout on » voit revenir des Inscriptions Gréques » & Romaines. Otez de son Ouvrage » tout ce qu'il dit des Autels, des Li- » bations, des Temples, des Sépul- » chres, consacrés *sub ascià*, avec tant » de longues explications de la My- » thologie des Grecs, des Latins, des » Egyptiens, &c. retranchez en tous » les endroits où l'on voit revenir Sa- » turne, Jupiter, Junon, Neptune, » &c. l'apotheose des Villes, les Mo- » numens consacrés à certaines Dées- » ses sous le nom de Suelvis, Mairabus, » Zuadrivis : que reste-t'il après cela ? » Ce gros volume de la Religion des » Gaulois se trouvera réduit à un petit » nombre de pages. Ces écarts de l'Au- » teur viennent principalement de ce » que n'ayant pas commencé par po- » ser ses principes, il marche toujours » en tâtonnant sans sçavoir où il va, » bâtissant d'une main ce qu'il est bien- » tôt obligé de renverser de l'autre.

» Tantôt il dit que *les Gaulois reconnoiſ-*
» *ſoient un Etre ſuprême, immenſe, invi-*
» *ſible, qu'ils adoroient des Dieux ſpiri-*
» *tuels*, &c. tantôt il parle *de la mort*
« *& du tombeau du Mercure Gaulois.*
» Dès le commencement de ſon Livre
» il dit que *les Gaulois s'étoient faits des*
» *chimères qu'ils prenoient pour des Dieux;*
» quelques pages après il aſſure qu'*ils*
» *avoient une Religion de Philoſophes.* «

Il faut avoüer que le ſyſtême de ce Critique eſt lié & conſéquent, & qu'il offre à l'eſprit des idées juſtes de l'ancienne Religion des Gaulois. Aux remarques ſur le fond de l'Ouvrage de Dom Jacque Martin, il joint quelques réflexions particulieres, dont il réſulte que ſes citations ne ſont pas toujours exactes, que ſes conjectures ſont médiocrement heureuſes, qu'il y a quelques étymologies comiques; que dans ſon Livre on trouve un grand nombre de remarques ſur l'Hiſtoire, les Coutumes & la Religion des Celtes, qui ſont évidemment fauſſes; & qu'enfin l'Auteur copie trop légerement les anciennes Fables. Il y a dans cette critique une bonne Dialectique, & une érudition judicieuſement employée. Ces Remarques utiles en général à tous ceux qui cultivent la Littérature, ſer-

riront encore à apprendre, qu'il faut se défier d'une imagination vive, qui représente quelquefois comme démontré ce qui n'a pas même une lueur de vraisemblance; qu'il faut s'assurer de la vérité des faits, avant que de les avancer; que la prudence prescrit de ne point abandonner le sentiment des Sçavans illustres, sans avoir des preuves, à l'évidence desquelles on ne puisse se refuser; que l'esprit décisif & amoureux de la nouveauté est la source de bien des bévûës, & qu'on ne parvient à découvrir la vérité que par un examen tranquille, & par la discussion critique des textes anciens, sur lesquels on peut appuyer des vuës nouvelles.

La Lettre Critique me paroît donc venir d'une main habile, & elle mérite d'être lûë par les personnes curieuses des Ecrits où régne une Littérature solide. L'Auteur la finit ainsi: » Je montrerai dans mon *Histoire des Celtes* » que je compte de publier, s'il plaît à » Dieu, dans le cours de l'année prochaine, qu'il n'est pas impossible de » mettre le Public au fait de toutes ces » matieres, & de leur donner plus de » jour qu'elles n'en ont eu jusqu'à pré- » sent; non pas tant parce que les an- » ciens monumens manquent, que

„ parce qu'on n'a pas sçu profiter de
» ceux qui ont échapé aux injures du
» tems. « Je ne sçai si cette Histoire a paru ; mais à juger de l'Auteur par cette Lettre critique, on voit qu'il a toute la capacité nécessaire pour bien exécuter un pareil dessein.

Remarques sur le Livre de M. Andry.

Il sembloit que M. Andry, après avoir été solidement réfuté par les Chirurgiens, n'avoit plus de critique à essuyer. Voici pourtant un nouvel adversaire, * qui vient attaquer son Livre intitulé, *Cléon à Eudoxe, touchant la prééminence de la Médecine sur la Chirurgie.* Il se borne aux propositions fondamentales de cet Ouvrage, & pour les combattre, il n'employe que la simple définition de la Chirurgie; définition qui lui fournit des inductions victorieuses. » La Chirurgie, „ dit le Critique anonyme, est définie, „ l'Art de guérir les maladies externes „ par l'opération de la main. Ces ma„ ladies sont donc l'objet de la Chi„ rurgie ; il faut donc les connoître pour „ faire la Chirurgie, & pour les con„ noître, il faut les avoir étudiées. Qu'

* Remarques sur l'Ouvrage de M. Andry, intitulé, *Cléon à Eudoxe.* A Paris, chez la veuve Pissot, 1739., in 12.

„ a-t-il de plus vrai que cet enchaîne-
„ ment de propoſitions ? «

Il faut que le ſieur Cléon ne l'ait point ſenti, ou qu'une dialectique ſi ſimple & ſi aiſée ne lui ait pas paru aſſez digne de la ſubtilité de ſon eſprit, puiſque ſans remonter à la définition de cet Art, il a cru devoir avancer des propoſitions paradoxes, ou pour mieux dire, entierement fauſſes. *Le Chirurgien*, ſelon lui, *n'eſt que celui qui exécute les opérations. La Chirurgie ne conſiſte pas dans la connoiſſance des maux qui ont beſoin de l'opération manuelle. Cette connoiſſance appartient à la Médecine proprement dite, excluſivement à la Chirurgie.* Mais il faut de deux choſes l'une, ou convenir que ces prétentions ſont détruites par la définition de la Chirurgie, univerſellement reçuë; ou admettre les conſéquences ſuivantes, qui réſultent néceſſairement des Propoſitions de l'ancien Doyen de la Faculté; ſçavoir, qu'on peut faire des opérations ſans connoître les maux, à l'occaſion deſquels on fait ces opérations; que la tête du Chirurgien ne peut ni ne doit conduire ſa main; que la main du Chirurgien qui opére & qui ne connoît point le mal, doit s'ajuſter à la tête du Médecin, qui connoît le mal:

& qui ne ſçait point opérer. Tout judicieux Lecteur ne balancera point dans cette alternative, & ſentira tout d'un coup que les inductions de Cléon ſont évidemment ridicules, auſſi bien que ſes principes.

Il n'y a pas plus de juſteſſe dans la comparaiſon que le Médecin fait de la Chirurgie avec la Pharmacie, par rapport aux moyens employés pour la guériſon des maladies. Cléon donne à entendre que, comme le Pharmacien n'a pas beſoin de connoître les maladies internes pour compoſer les remedes, le Chirurgien peut également ignorer les maladies de ſon reſſort pour faire les opérations. „ Certainement il n'y „ penſe pas (dit le moderne Critique), „ le Pharmacien compoſe un remede „ ſelon les régles de ſon art; mais il „ n'eſt en aucune façon garant de l'é„ venement qui en ſuivra, parce qu'il „ eſt ordonné, on pourroit même dire, » appliqué par le Médecin. Quel moyen » de comparer le Pharmacien dans ce » point de vûë, avec le Chirurgien qui » tient dans ſes mains la vie d'un mala» de, ſous le fer & le feu qu'il va appli» quer lui même, guidé par les connoiſ» ſances de l'Anatomie, qui lui mon» trent ce qu'il doit couper & ce qu'il » doit épargner.

Cléon pour donner quelque couleur de vraisemblance à ses faux principes, a cru qu'il étoit nécessaire de renverser la division de la Chirurgie en théorique & en pratique, division reçuë par les plus grands Maîtres, entre autres par Guy de Chauliac. Il a taché d'affoiblir un témoignage si avantageux aux Chirurgiens, en disant que *Guy de Chauliac n'a fait que proposer cette division sans l'adopter.* Mais se défiant ensuite lui-même de cette exception imaginaire, il prend le parti de se plaindre de ce Guy de Chauliac, qui a donné lieu, dit-il, *d'équivoquer sur l'objet de la Chirurgie, en ce que dans son Livre il rapporte, non-seulement ce qui est Chirurgie ou opération manuelle, mais encore ce qui a relation à d'autres sujets, surtout aux maladies externes.* » Vraiment, ajoute le Critique, » Guy de Chauliac n'a-t'il pas tort de » parler de Maladies externes aux Chi» rurgiens ? Pourquoi ne leur point » parler de Fortifications, d'Archi» tecture, de Marine, &c? « Il n'est pas moins étonnant d'entendre dire à Cléon, que Guy de Chauliac en donnant l'Histoire des maladies qui ont besoin du secours de la main, n'a pas cru que la Chirurgie les embrassât, & que son exemple est cause que plusieurs

Auteurs ont joint avec les opérations de Chirurgie, les Maladies externes, & ont donné à cet assemblage le faux titre de Chirurgie. Ce sont ses propres termes. » Croira-t'on un jour, pour-» suit le Critique, que dans un *siécle* » éclairé comme le nôtre, & dans une » Ville comme Paris, on ait osé écrire » & faire imprimer des raisonnemens » si déraisonnables. «

Il fait voir ensuite à Cléon qu'il a abusé d'un passage de Vanhorne, pour justifier son chimérique Commentaire. Cet Ecrivain reproche à la vérité à Guy de Chauliac, d'avoir entassé des formules de remedes, & d'avoir ainsi confondu la Chirurgie qui employe les Médicamens, avec la Chirurgie qui opere; Mais il ne lui fait pas un crime d'avoir fait connoître les maladies qui ont besoin du secours de la main, comme le suppose Monsieur Cléon; l'un est bien différent de l'autre. C'est pourtant à la faveur de cette belle équivoque qu'il met Vanhorne aux prises avec Guy de Chauliac. Vanhorne donne lui-même des loüanges à un célébre Chirurgien, qui dans un Traité d'Opérations Chirurgicales a expliqué les signes & la curation des maladies.

Rien n'est plus étonnant que de voir

Monſieur Cléon choiſir Vanhorne pour décrier la Chirurgie, c'eſt-à-dire, ſon plus grand panégyriſte. Le Critique en cite divers textes déciſifs & extrêmement glorieux à cet Art. Vanhorne dit clairement que des trois parties de la Médecine, la Chirurgie eſt non-ſeulement la plus ancienne, mais la plus certaine & la plus évidente. *Omnium eſt non ſolùm antiquiſſima, ſed etiam maximè certa & evidens.* Il ajoute qu'elle reconnoît pour Auteur Eſculape, dont les fils Podalire & Machaon ſecoururent ſi utilement les bleſſez au Siége de Troye, & qu'anciennement elle étoit l'apprentiſſage de la Médecine. Il ſe plaint avec Veſale de ce que les Médecins (qui ſe vantent d'être Phyſiciens) ont abandonné le principal & le plus ancien membre de la Médecine (*la Chirurgie*), ſe perſuadant fauſſement que les Maîtres en Chirurgie ſont inférieurs aux Médecins en grade & en dignité.

Le Critique accompagne les paſſages de Vanhorne de la réflexion ſuivante : » Les Chirurgiens diroient-ils » en leur faveur mieux que ce que dit » ce Docteur en Médecine ? Qu'on » accorde, ſi l'on peut, Vanhorne avec » M. Andry. Dira-t'on que Vanhorne

» Médecin n'entendoit point ſes inté-
» rêts? mais bien plûtôt, ne dira-t'on
» pas que M. Andry, Cenſeur injuſte,
» ſacrifie ceux de la vérité à l'envie de
» décrier la Chirurgie? « Ce que je viens de dire ſuffit pour faire voir que ces *Remarques* ſont exactes, judicieuſes, & accablantes pour Monſieur Cléon.

LETTRE DE L'EMPEREUR,

Au Grand Maître de Malte.

Traduite du Latin.

» REverendiſſime, Illuſtriſſime &
» & très-cher Prince, il y a envi-
» ron deux ans que nous demandâmes
» à votre Piété * un certain nombre de
» Matelots pour ſervir ſur le Danube:
» ce qui n'eut point alors d'effet.
» Comme aujourd'hui il n'y a nulle
» apparence à la paix avec les Turcs,
» & que par les évenemens de cette
» Guerre, il nous eſt encore plus né-
» ceſſaire d'avoir ſur le Danube des
» vaiſſeaux armés, nous ne doutons
» point que votre Piété, toujours zé-
» lée pour la défenſe de la Chrétienté,

* Dans le Latin il y a *Devotio veſtra.* C'eſt le titre que l'Empereur donne au Grand Maître de Malte.

» n'ait égard à cette ſeconde demande
» que nous lui faiſons pour le mê-
» me ſujet, & ne faſſe ſon poſſible
» pour nous ſatisfaire, afin d'éloigner
» le péril auquel tant de milliers de
» Chrétiens ſeroient expoſés, ſi les In-
» fideles pouvoient naviger librement
» ſur le Danube. Votre Piété & tous
» ceux qui lui ſont ſoumis, ne ſçau-
» roient trouver une occaſion plus fa-
» vorable de faire éclater leur zele ar-
» dent pour la cauſe de Jeſus-Chriſt,
» dont ils ſont les courageux deffen-
» ſeurs. Si la Religion de Malte peut
» aiſément ſe paſſer aujourd'hui de
» quelques centaines de Matelots, &
» d'un certain nombre d'Officiers, il
» ne nous eſt pas facile de trouver ce
» renfort dans nos Etats. C'eſt pour-
» quoi nous demandons avec confian-
» ce à votre Piété un ſecours, qui loin
» de préjudicier à votre Ordre, eſt
» très-conforme à ſon Inſtitution; &
» nous nous perſuadons que vous ne
» nous le refuſerez pas. Nous avons
» chargé le Bailli Baron de *Stadt*, de
» vous dire le reſte de notre part, &
» nous aſſurons votre Piété de notre
» bienveillance & amitié Impériale &
» perpétuelle. Donné dans notre Ville
» de Vienne le 7. Janvier 1739. De

» notre Regne des Romains le 28, » &c. CHARLE-PHILIPPE-» LOUIS, Comte de *Sinzendorf*, » JEAN-CHRISTOPHE » *Bartenſtein*.

REPONSE du Grand-Maître, A l'Empereur.

Traduite du Latin.

» SAcrée Majeſté, j'ai reçu avec » une extrême joie, ainſi que tout » notre Ordre, la Lettre gracieuſe » dont vous nous avez honoré le 7 de » Janvier, & qui nous a été préſentée » par le Bailli Baron de *Stadt*, dans la-» quelle vous nous invitez à contribuer » par le ſecours de nos Matelots, à re-» pouſſer des bords du Danube les en-» nemis du nom Chrétien. Nous trou-» vons par là l'heureuſe occaſion de » témoigner à votre Majeſté Impéria-» le notre ſincere dévoüement; & » comme il eſt de notre état de ſacri-» fier nos biens & nos vies pour la dé-» fenſe de la Foi, je vous envoye, de » l'avis unanime de mon Conſeil, 300 » Matelots d'élite, pour ſe rendre ſur » le Danube par Trieſte avec 14 Che-

» valiers, pour les commander. Nous » voudrions faire davantage ; mais » nous n'avons pour le present qu'un » assez petit nombre de Matelots. J'eſ- » pere qu'ils ſe comporteront avec » courage, & qu'ils vous ſeront utiles, » & que Votre M. I. voudra bien ſe » contenter de ce ſecours, que nous » ne pouvons rendre plus conſidéra- » ble. Cependant je prie ſans ceſſe le » Dieu des Combats, qu'il mette les » Infideles en fuite ; qu'il recule les » bornes de l'Empire de Votre M. I. » & qu'il lui accorde des couronnes » immortelles. Donné à Malte le 11 » Mars 1739. De votre Sacrée Ma- » jeſté.

Le très-humble & très-obéiſſant ſerviteur le GRAND-MAITRE de l'Hopital du S. Sepulchre de Jeruſalem.

Par une Lettre particuliere nouvellement arrivée de Malte, on apprend que ce ſecours étoit tout prêt à partir, accompagné d'un Aumonier, d'un Médecin & d'un Chirurgien. De l'avis du *Vénérable Conſeil*, il a été réglé que la Religion donneroit double paye aux Matelots, 40 écus par mois à chaque

Chevalier, avec cent écus pour l'habit uniforme. Le Grand Maître a voulu auſſi ſe charger d'habiller les 300 Matelots à ſes dépens. On ajoute que dans peu le Vaiſſeau S. Antoine les *tranſ*portera à Trieſte dans le Golfe de Veniſe, & que de-là ils ſe rendront ſur le Danube. On ne peut aſſurément refuſer les plus grands éloges aux ſentimens exprimés dans la Lettre du Grand Maître, & réaliſez par de ſi prompts effets. C'eſt une preuve ſenſible de la généroſité & de l'utilité de l'Ordre de Malte contre les Infidéles; utilité que l'éloignement des lieux peut nous dérober, mais dont les ſervices déſintéreſſés, à l'égard même des plus puiſſans Princes, & les hauts faits d'Armes ont ſi ſouvent éclaté, comme on le peut voir dans l'Hiſtoire.

Je ſuis, &c.

Ce 30 Mai 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLIV.

LA *Relation* qui vient de paroître de l'*Expédition de Moka* en 1737, ſous les ordres de M. de la Garde, neveu du célébre Du Gue-Trouin, fait voir que la Fortune ſeconde l'audace, quand la Fortune eſt elle-même ſecondée de la prudence & du vrai courage. Une poignée de François, ſous un Chef habile, entreprend de mettre à la raiſon une Nation entiere, & une Nation fiere & belliqueuſe; elle fait hardiment une périlleuſe deſcente, & s'empare d'abord d'un poſte important, dont elle déloge les ennemis. Après ce premier ſuccès elle ſçait ſe retrancher habilement, & dérober la connoiſſance de ſa foibleſſe & de ſa diſette. Celui qui eſt à la tête de cette

Relation de l'Exped. de Moka.

petite troupe guerriere, ſe comporte comme s'il avoit eu dix mille hommes à ſes ordres. Il menace de réduire en cendres une Ville, grande, peuplée, bien défenduë, ſi on ne lui accorde pas ce qu'il demande. Le Gouvernement de la Ville intimidé par cet air de réſolution & d'intrépidité, ſe hâte d'entrer en négociation; & après avoir conteſté ſur quelques articles, il conſent enfin aux réparations qu'on demande, & à la reſtitution de toutes les ſommes injuſtement exigées des Négocians François.

Le ſuccès de cette Expédition contre les Arabes ne doit point être regardé comme un fait indifferent. Si l'on eût négligé de tirer raiſon de leurs vexations, ils auroient continué leurs injuſtices à l'égard de nos Négocians; & en ce cas notre Commerce avec cette Nation nous auroit été dans la ſuite moins avantageux, & le Caffé ſeroit devenu pour nous beaucoup plus cher. D'un autre côté, ſi l'entrepriſe avoit mal réuſſi (comme il étoit aſſez naturel que cela arrivât, par la foibleſſe de l'armement) nous aurions peut-être été exclus à jamais du Port de Moka; & par conſéquent nous aurions été obligés d'acheter de la ſecon-

de main, & à un haut prix, le Caffé, que les Anglois ou les Hollandois auroient tiré de Moka en notre place. Quelle obligation n'avons-nous donc pas à la Compagnie des Indes, qui a conçu le projet noble & courageux de ſe faire juſtice elle-même par la voye des armes, & qui a eu la prudence de confier l'exécution de ſon projet à un des plus habiles hommes de mer que nous ayons, & qui ſemble avoir reçu en héritage de ſon illuſtre Oncle les grandes qualités qui rappellent ſon précieux ſouvenir, & tout ce qui forme les Héros de Mars & de Neptune. Sa conduite en cette occaſion eſt un ſigne peu équivoque de ce qu'il ſeroit capable de faire, ſi les belles occaſions où le fameux du Gue-Trouin s'eſt immortaliſé, pouvoient renaître pour lui. Je n'en dirai pas davantage. La *Relation* de cette heureuſe Expédition ſe trouve chez Chaubert, broch. *in*-8°. de 120. pag. Les Lettres du Gouvernement de Moka & du Roi d'Yemen à M. de la Garde, n'en ſont pas le moindre ornement. On voit quelle politeſſe, quelle probité, quel bon ſens regnent en Arabie parmi les Officiers & les perſonnes d'un rang diſtingué. Et à l'égard du Roi d'Yemen, appellé

l'*Iman* par excellence, ſes Lettres, & l'Acte de ſon dernier Traité avec les François, montrent un Prince ſage & religieux, en qui les vûës d'une politique fourbe & intereſſée n'étouffent point, comme il arrive ſi ſouvent, les lumieres de la droite raiſon, & les ſentimens de l'équité naturelle.

Cette Relation a été dreſſée dans la forme hiſtorique par M. l'Abbé Desfontaines, à qui M. de la Garde avoit communiqué ſon Journal & toutes les piéces qui regardent ſon Expédition. Elle a été fort bien reçuë à la Cour, & Son Eminence en particulier en a témoigné beaucoup de ſatisfaction. Outre une Carte qui repreſente le Plan de la Rade & Ville de Moka, la vûë de cette Ville du côté de la Mer, & celle du retranchement des François du côté de la Terre, on trouve dans la Préface un éclairciſſement curieux ſur pluſieurs choſes qui concernent l'Arabie, le Royaume d'Yemen & la Ville de Moka. On y apprend que c'eſt dans ce ſeul Royaume que croît en Arabie l'arbre de Caffé, aux environs de Betel-Faqui, de Senam & de Galbani, trois Villes des montagnes : Que le Caffé de Betel-Faqui eſt

le meilleur, & que c'eſt là que ſe font toutes les fournitures de Caffé pour l'Egypte & la Turquie : on a oublié d'ajouter, & pour toute l'Europe. Car les Européens n'achetent point de Caffé à Moka, où il eſt fort mauvais : toutes les empletes ſe font à Betel-Faqui, & le Caffé qui croît dans le Canton d'Oudet eſt le plus renommé.

C'eſt en 1709 que les François ont commencé de faire le commerce du Caffé avec Moka, où réſident les Courtiers Indiens pour l'achat de cette marchandiſe. Avant ce tems-là le Caffé n'entroit en France que par Marſeille, qui le tiroit du Levant, & par conſéquent de la ſeconde main. » Le Capitaine Merveille, qui fut envoyé à » Moka en 1709 par la Compagnie » des Indes Orientales, fit avec le » Gouverneur de la Ville un Traité, » dont l'infraction de la part des Ara» bes a été depuis le ſujet d'une rup» ture, & en 1737 d'un acte d'hoſti» lité, & d'une glorieuſe expédition » de la part de notre Compagnie des » Indes. « C'eſt ce que l'on voit dans cette Relation. Par ce Traité de 1709, les François ne devoient payer que deux & un quart pour cent ſur toutes les Marchandiſes qu'on porteroit à

Moka *du Pays des François*. Les Arabes ont prétendu depuis qu'il ne s'agissoit que des Marchandises apportées de France ; & que celles que nous apportons de nos Colonies n'étant point comprises sous ce nom, devoient payer des droits pareils à ceux de toutes les autres Marchandises des Indes, droits qui sont considérables. En conséquence ils s'étoient fait donner près de cent mille piastres, par forme d'avanie, & nous avions essuyé de leur part une infinité de vexations. Le succès de l'Expédition dont il s'agit, les a enfin fait cesser, & a occasionné un Traité solemnel, dont nous ressentons l'effet, par la modicité du prix auquel nous avons aujourd'hui le Caffé en France. M. de la Garde ne s'est donc pas fait seulement un honneur très-grand, par la valeur & la haute capacité qu'il a montrées en cette occasion, mais il a réellement bien mérité de sa Patrie.

Les Muses, Piéce Dramatique.

Les meilleures piéces de Théatre du siécle passé n'excitent plus qu'une curiosité passagere. Le François aime la nouveauté avec passion ; & à ce titre, des Comédies ou des Tragédies, lorsqu'elles ont un air nouveau & singulier, le piquent vivement. C'est pour se

conformer à ce gout dominant pour tout ce qui a une forme un peu nouvelle, que M. Morand a composé une piéce d'un caractere singulier, intitulée, *Les Muses*, & divisée en quatre parties, dont le Prologue est la premiere. L'idée de ce Prologue est heureuse. Tandis qu'Arlequin & Silvia se plaignent de la solitude qui regne au Théatre Italien, Melpomene paroît : ce qui les étonne beaucoup. Arlequin court annoncer cette nouvelle à deux de ses Camarades, qui demandent à la Muse Tragique le sujet de sa visite. Elle leur déclare qu'elle vient leur demander un azile, en les assurant que Melpomene sur le Théatre Italien attirera la Cour & la Ville. Elle rejette la proposition qu'on lui fait, de retourner au Théatre François, parce que son Empire y est presque détruit. Des vers sonores, épiques & hérissés d'épithétes, avec des traits recherchés, & mal cousus, y tiennent lieu de toutes les beautés Tragiques : ce sont des piéces sans mœurs, sans conduite & sans caractere. Racine y est traité aujourd'hui d'Auteur prosaïque; la Tragédie enfin n'y est plus qu'un monstre épique. La joyeuse Thalie a chaussé le cothurne, & se mêle de faire pleurer. C'est pour

ſe venger que Melpomene s'eſt déterminée à venir briller ſur un Théatre conſacré à ſa rivale. Elle obtient ſa demande,

Erato paroît en même tems : nouveau ſujet d'étonnement. Arlequin *lui* dit qu'il n'y a dans ce lieu ni doux murmure, ni tendre ramage, ni écho plaintif, ni prés, ni bois, ni vallon, ni rien de la langoureuſe Arcadie ou de l'ennuyeux Lignon. Silvia trouve pourtant tout cela joli. Erato vante ces Pays, ſéjour de l'amour & de l'innocence qui, inſpirent des vers aimables. Après quelques agréables propos ſur la Paſtorale, le ſuffrage de Silvia décide en faveur d'Erato. Mais comme cette Actrice s'attend à une Piéce, où il n'y aura que des images champêtres, & des ſentimens dignes des Bergeres ingénues du Lignon, la Muſe croit devoir les détromper.

Eh quoi, vous imaginez-vous
Que toujours une Paſtorale
Doit recevoir ſes charmes les plus doux
De l'ignorance ſans égale
D'une Agnès, novice en amour ?
Non non, je prétens en ce jour
Prendre un autre moyen pour plaire ;
Par l'intrigue & par l'intérêt
Me tirer, ſi je puis, d'affaire :
Et j'attens de mes ſoins un favorable effet.

L'arrivée de Thalie donne lieu à une querelle avec Melpomene, à laquelle la premiere Muſe impute ces triſtes Comédies qu'on a voulu accréditer ; mais la Muſe de la Tragédie lui reproche d'avoir fait ces piéces amphibies, par l'impuiſſance de remplacer Moliere & Renard. En un mot, aucune de ces deux Muſes ne veut les avoir compoſées. Repreſentez-vous Coras & le Clerc, qui ne voulurent plus avoir fait l'*Iphigénie*, dès qu'elle eût vû le jour. Malgré les déclamations de Thalie, on tient la parole donnée à Melpomene, de la laiſſer paroître ſur le Théatre Italien ; Silvia ſe déclare auſſi en faveur d'Erato. La Muſe de la Comédie s'enfuit de dépit ; & en ſa place on reçoit Euterpe & Terpſicore.

La ſeconde partie de cet Ouvrage Dramatique eſt une Tragédie en un Acte, dont le titre eſt, *Phanazar*. C'eſt un favori de Belus Roi d'Aſſyrie, que le Prince a tiré de la plus baſſe condition, pour le combler de biens & d'honneurs ; mais ſon mérite perſonnel & ſa valeur le rendent digne de cette haute fortune. Il devient amoureux de Nicie, fille de Merodach, Prince du Sang de Belus. Merodach, réſolu de venger la mort de ſon pere,

qui a été la cruelle victime de l'ambition de Belus, exhorta sa fille à s'abaisser jusqu'à écouter les soupirs de Phanazar. Merodach l'ayant surpris avec Nicie, lui reproche d'abord l'obscurité de sa naissance. La réponse du Favori est digne des sentimens héroïques qu'il fait éclater dans toute la Piéce.

Je sçais ce que je fus, & j'ai toujours fait gloire
Au milieu des honneurs, d'en garder la mémoire.
Mais dans ce souvenir, je ne vois point d'affront
Qui doive ici, Seigneur, faire rougir mon front.
Si, né dans les grandeurs où la vertu me place,
J'étois indignement tombé dans la disgrace
Où m'a mis en naissant un astre rigoureux,
L'abbaissement alors me deviendroit honteux;
Et pour humilier une folle arrogance,
On me pourroit alors reprocher ma naissance.
De nos faits seuls la gloire ou la honte dépend,
Non du sang qu'un hasard dans nos veines répand:
Le lâche en est plus vil, sorti d'un sang illustre:
De son obscurité le Héros prend du lustre.

Merodach lui déclare dans cette Scene, la plus intéressante de toutes, qu'il est résolu de faire périr Belus, qui pour s'affermir sur le trône, fit ôter la vie à son pere; & que s'il veut lui faciliter les moyens d'exécuter son dessein,

il couronnera sa flamme. Phanazar frémit à ce discours ; ce qui donne lieu au Prince de lui reprocher sa timidité. Le Favori lui répond :

Je tremble, mais du crime & non pas du danger.
Qui ? moi ! je tremperois dans ce complot perfide !
Moi ! porter sur mon Maître une main parricide !
Sur un Roi que j'admire, & qui regne en mon cœur
Par ses hautes vertus, plus que par sa faveur !
Ah ! si pour aspirer à la main de ta Fille,
Pour mériter l'honneur d'entrer dans ta famille,
La vertu toute pure est un titre trop bas,
S'il faut être illustré par des assassinats,
Va chercher loin de moi, pour placer ton estime,
Des lâches, des ingrats, accoutumés au crime.

Le Prince tâche de le séduire par la perspective du Trône qu'il occupera après sa mort. Phanazar, ferme dans son attachement pour Belus, travaille à le faire rentrer dans lui-même, & à le détourner de son dessein, en lui représentant les grands exploits du Monarque, un nouvel empire créé par ce vaste génie, les Arts rappellés, les talens récompensés, la magnificence de ses édifices, la navigation & le commerce florissant, des Peuples pires

que des bêtes, changés par ſes ſoins en des hommes polis & généreux; enfin tous ces avantages, achetés par des voyages entrepris pour enlever les Vertus, les Arts & les Sciences de cent Nations differentes. Ce n'eſt ni dans l'Aſſyrie, ni dans le ſiécle de Belus, qu'il faut chercher de pareils miracles. Ils ſont plus modernes, & on ſçait qu'ils regardent un grand Prince, qui s'eſt illuſtré au commencement de ce ſiécle, & dont la mémoire eſt immortelle.

Nicie, inſtruite par Phanazar, a horreur du noir projet de ſon Pere; elle lui laiſſe voir qu'elle l'aîme; ce qui ajoute un nouvel éclat à la gloire du Favori, qui ſacrifie une paſſion ſi flatteuſe à ſon attachement pour Belus. Phanazar craignant d'expoſer les jours de Merodach pere de Nicie, & preſſé par la loi de ſon devoir, & de ſa vive reconnoiſſance, ſe détermine enfin à découvrir au Roi la conſpiration. Il y a beaucoup d'art dans cette Scène, où Phanazar, pour ſauver la vie à Merodach, fait une peinture intéreſſante du combat que lui a livré ſon amour, & qui lui a fait preſqu'oublier ſon devoir; crime, dit-il, que Belus doit punir. Voici la réponſe du Roi.

Le crime eſt effacé : ton aveu le répare ;
Et me fait admirer une vertu ſi rare.
On n'eſt pas criminel pour être combattu :
Ces aſſauts qui dans l'ame attaquent la vertu ;
Relevent ſon triomphe, & lui prêtent du
lustre ;
Elle eſt sûre ſans eux, mais ne peut être illuſtre.
Tes violens combats excitent ma pitié,
Et ton inſigne effort accroît mon amitié.

Phanazar fait expoſer à Merodach le plan de la Conſpiration, & lui donne par là occaſion d'indiquer les complices. Belus qui a tout entendu, fait amener par des Gardes Merodach, à qui il parle avec une héroique fermeté. Nicie vient enſuite, & ſe jette aux genoux de Belus pour obtenir la grace de ſon Pere. Belus l'accorde, & exhorte le Prince à en uſer de même envers Phanazar, en lui donnant ſa Fille.

Un généreux ſujet, qui pour ſauver ſon Roi,
Sait braver de l'amour la plus puiſſante loi,
S'il n'eſt du Sang Royal, mérite trop d'en
être,
Et qu'on l'uniſſe au moins à celui de ſon Maître.
(*En montrant Nicie.*)
Apprends qu'un ſang ſi beau, que tant d'appas, ſont faits
Pour le prix des vertus, & non pas des forfaits.

Mérodach se tuë, pour ne pas devoir la vie à son ennemi. Il y a certainement de beaux sentimens dans cette Piéce Tragique; mais comme l'action est trop précipitée, les passions ne sont pas assez développées; ce qui les rend moins vives: d'ailleurs les événemens, à force d'être pressés, ne font pas une impression assez profonde.

La troisiéme partie est une Pastorale, intitulée *Agatine*, où il y a des sentimens délicats, & plusieurs traits agréables. M. de Morand a tâché de rendre la Piéce Théatrale, en y jettant de l'intérêt, & en rapportant à une action principale tout ce qui s'y passe & tout ce qu'on y dit. Il faut avouer qu'il n'a rien oublié pour rendre cette Pastorale susceptible de la vivacité du jeu comique; mais comme ce genre d'Ouvrage est principalement destiné à des passions tendres & languissantes, l'art du Poëte n'a pas eu sur le Théatre le succès qu'il avoit pû esperer. En revanche cette Piéce, écrite d'une maniere naturelle & délicate, se fait lire avec plaisir. Enfin la quatriéme partie est un Ballet Pantomime, intitulée *Orphée*, qui a été inventé & dessiné par M. Riccoboni le Fils, & qui a beaucoup réussi.

LETTRE DE M. CREVIER,

Professeur de Rhétorique au College de Beauvais,

A M. l'Abbé D. F.

MONSIEUR,

» N'ayant pû obtenir justice des » Auteurs de la Bibliothéque Raisonnée, sur un article qui m'intéresse, » & réduit à me la faire moi-même, » j'ai recours à vous pour rendre publique mon Apologie. Voici le fait.

» La Bibliothéque Raisonnée s'imprime en Hollande, chez des Libraires qui viennent de donner les premiers volumes d'une nouvelle édition de Tite-Live. Les Auteurs de ce Journal, dans la même partie où ils ont rendu compte de ce nouveau Tite-Live, ont jugé à propos d'honorer de leur critique mon travail sur le même Auteur. Ils ont fait plus : ils ont même jetté sur moi quelque leger soupçon de plagiat. J'en ai été d'autant plus vivement touché, que je me sens plus éloigné d'un pareil vice, qui ne convient qu'à de petits esprits & à des cœurs bas.

» Je ſongeai ſur le champ à me » procurer une réparation, mais par » les voyes les plus polies. Je m'in- » formai des noms des Auteurs de ce » Journal. On ne put me faire connoî- » tre que M. de la Chapelle, *qui de-* » meure à la Haye. Je lui écrivis ſur » la fin du mois de Janvier dernier; » & je reçus de lui peu de tems après » une réponſe civile & obligeante, dans » laquelle il me marquoit qu'il n'étoit » point Auteur de l'article dont je me » plaint; qu'il feroit néanmoins ſes » repreſentations; qu'il avoit même » envoyé ma Lettre aux Libraires du » Journal: mais il m'ajoutoit qu'il ne » pouvoit me garantir le ſuccès de ſes » ſoins. En effet, il s'eſt déja écoulé » plus de trois mois, ſans que j'aye » reçu aucune nouvelle ni publique ni » particuliere, qu'on ſe diſpoſe à me » donner ſatisfaction: & ainſi je de- » meure chargé aux yeux de ceux qui » ne me connoiſſent que par le Jour- » nal Hollandois, d'un ſoupçon injuſte » & déshonorant.

» Je m'adreſſe donc à vous, Mon- » ſieur, vous priant d'inſerer dans » quelqu'une de vos Feuilles hebdo- » madaires la Lettre que j'ai écrite à » M. de la Chapelle, & dont je vous

» envoye copie. Comme vos Obſerva-
» tions ſont lûës avec empreſſement
» dans la plus grande partie du monde
» ſçavant, ma juſtification ne peut être
» mieux placée, pour être portée auſſi
» loin qu'il ſoit poſſible. C'eſt une
» nouvelle obligation que je vous au-
» rai, & qui augmentera encore l'eſti-
» me & la reconnoiſſance avec leſquel-
» les, j'ai l'honneur d'être, Monſieur,
» votre très-humble & très-obéiſſant
» ſerviteur, CREVIER.

COPIE DE LA LETTRE

De M. CREVIER,

A M. DE LA CHAPELLE.

MONSIEUR,

» Comme de tous les Savans qui
» travaillent au Journal, intitulé *Bi-*
» *bliothéque raiſonnée*, vous êtes le ſeul
» dont j'aie pû apprendre ici le nom,
» vous êtes par conſéquent le ſeul à qui
» je puiſſe adreſſer une obſervation, que
» je me crois indiſpenſablement obligé
» de faire ſur deux articles de ce Jour-
» nal, mois d'Avril, Mai & Juin 1738,
» où il eſt parlé de moi & de l'édition

» que j'ai donnée de Tite-Live. Je ne » sais pas, Monsieur, si vous êtes l'Au» teur de ces deux articles ; mais soit » que vous le soyez ou non, j'espere » qu'en qualité d'homme de Lettres » & de galant homme, vous vous in» téresserez à me procurer la satisfac» tion qui m'est dûe sur un point qui » me touche sensiblement, parce qu'il » regarde l'honneur, & que je me » suis toujours piqué bien plus de pro» bité que de savoir.

» Dans ces deux articles il y a des » choses obligeantes pour moi, dont » je remercie l'Auteur. Il y a des criti» ques, ausquelles je ne me crois pas » toujours obligé de me soumettre, » mais dont je ne me plains point. Je » suis persuadé de la maxime que tout » homme qui écrit *est esclave-né de qui*» *conque l'achéte*. S'il m'a bien été per» mis de débiter mes pensées sur Tite» Live, à plus forte raison doit-il être » permis à un Journaliste & à tout » autre, de donner son jugement sur » mes pensées. Mais voici ce qui me » blesse.

» Vous concevez bien, Monsieur, » que dans mon travail je me suis aidé » des lumieres de ceux qui ont couru » avant moi la même carriere. Je l'ai

» déclaré dans ma Préface, & j'ai pro-
» mis en même tems de leur faire hon-
» neur de ce que j'empruntois d'eux.

» Je comptois avoir pleinement sa-
» tisfait à ce devoir. Car outre la men-
» tion honorable que j'en ai faite dans
» ma Préface, mes Notes sont pleines
» des noms de Gronovius, de Sigo-
» nius, de Perizonius, de Dodwell,
» de Lipse, de Muret, &c. Elles en
» sont tellement remplies, que j'ai
» appréhendé quelquefois que la répé-
» tition n'en devînt fatiguante pour
» bien des Lecteurs: & c'est unique-
» ment par cette raison que dans quel-
» ques endroits en petit nombre, j'ai
» omis de nommer des Auteurs, que
» prônoient tous mes pages.

» Cette omission innocente a pour-
» tant été relevée dans votre Journal
» plus d'une fois, avec une affectation
» & en des termes qui jettent quelque
» soupçon sur ma conduite en ce point.
» Si j'avois eu l'honneur d'être connu
» de l'Auteur, j'ose me flatter qu'il
» m'auroit rendu plus de justice. Je
» n'attribue pas même ce qu'il dit à
» mauvaise volonté. Accoutumé à lire
» les Commentaires que l'on appelle
» *Variorum*, & à y trouver au bout de
» chaque note le nom de celui de qui

» la note eſt tirée, il a pû être bleſſé » de ne pas trouver cette pratique uni- » verſellement obſervée dans les mien- » nes.

» Je prends la liberté de lui repre- » ſenter, qu'il étoit de ſon équité de » faire réflexion, que ſur cent occa- » ſions, où j'ai dû citer, il y en a au » moins quatre-vingt-dix, où je l'ai » fait exactement; que ces mêmes » noms qu'il me reproche d'avoir omis » en certains endroits, ſe trouvent » ailleurs avec tous les éloges qui leur » ſont dûs; & que puiſque dans tout » ce qu'il y a d'important j'ai uſé d'une » franchiſe parfaite, il falloit bien que » mon ſilence, en un très-petit nombre » d'occaſions de peu de conſéquence, » eût un autre principe, que le déſir de » m'approprier le bien d'autrui.

» Par exemple, le Journaliſte a re- » marqué p. 359. que dans une note ſur » ces termes de Tite-Live *Claſſibus pu-* » *gnatum ad Fidenas*, L. IV. n. 34. j'ai » embraſſé le ſentiment de Tannequi- » le-Févre, ſans le nommer. Le fait eſt » vrai. Mais dans ma Préface p. 19. en » parlant de ce même endroit, j'ai ren- » du juſtice à l'Auteur de cette docte » obſervation. *Tan. Faber*, ai-je dit, » *cui debetur hujus nodi diſſolutio.*

» Je ne veux point, Monſieur, » vous fatiguer par un plus long détail : » je vous prie ſeulement d'obſerver, » que ſi votre Journal avoit moins de » réputation & moins de cours, je » m'embarraſſerois moins de la manie- » re dont on y auroit parlé de moi. » C'eſt l'eſtime que je fais de votre Ou- » vrage, qui m'impoſe la néceſſité de » me plaindre. J'eſpere que non-ſeule- » ment vous ne vous en offenſerez » point, mais que vous donnerez » moyen à ma juſtification, en l'inſé- » rant dans votre Journal, de ſe ré- » pandre partout où le reproche a été » connu, & que par là vous me diſ- » penſerez de me défendre ici contre » une accuſation qui m'eſt intentée en » Hollande. J'ai l'honneur, &c.

Théatre Germanique.

Les Allemands ont leurs Sociétés ou Académies de Poëtes, appellées Chantres ou *Phonaſques* ; & ils peuvent avoir, ſelon M. Riccoboni, 600 ans d'antiquité. L'Académie de Straſbourg ſubſiſte encore, & eſt compoſée des plus vils Artiſans, qui en certains tems de l'année chantent publiquement ſur une tribune ; leurs Anciens, qui ſont les Juges de la verſification & du chant, diſtribuent les prix fondés. C'eſt de ces Pho-

naſques que vient le Théatre Germanique. Au milieu du 16e ſiécle un Cordonnier, nommé *Hannſachs*, qui avoit du génie, a compoſé pluſieurs Drames Allemands, dont il y a pluſieurs volumes *in fol.* On prétend qu'il a fait plus de 6000 piéces en tout genre depuis 1514 juſqu'en 1567. Dans les grandes Villes certains Corps de Métiers, depuis un tems immémorial, joüent des Farces dans leurs Proceſſions. L'uſage des piéces en Latin s'eſt enſuite introduit dans les Ecoles publiques. En 1626 une Troupe de Comédiens Hollandois paſſa à Hambourg, & alors le Théatre Allemand changea de goût, & une troupe de Comédiens Allemands qui ſe forma l'année ſuivante, rendit ſi ridicules les Maîtres Chantres ou Phonaſques, qu'ils n'oſerent plus paroître. Aujourd'hui le Théatre d'Allemagne eſt compoſé de piéces dans le goût Hollandois, d'un grand nombre de Traductions, ſans compter les Canevas Italiens traduits en leur Langue, qu'ils joüent à l'impromptu, en quoi ils ſont les ſeuls qui ayent imité les Italiens. M. R. continuë de blâmer ici ce genre de Comédie jouée à l'impromptu.

L'état de Comédien eſt honorable

en Allemagne ; des perſonnes de bonne famille & des Gentilshommes ne font point difficulté de l'embraſſer. Quelques-uns d'eux, après avoir quitté le Théatre, ſont parvenus à de grandes dignités de l'Egliſe, & à des emplois conſiderables de l'Etat, qui demandent une naiſſance illuſtre, jointe à des talens. » Quelques-uns de ces Comédiens dont je parle (ajoûte l'Auteur) » vivent encore décorés de charges » illuſtres ; mais il ne convient pas de » les nommer, parce que de tout tems » la profeſſion en tout pays fait du » tort au mérite perſonnel de ceux qui » l'exercent. «

Au reſte le Dramatique Allemand eſt encore aujourd'hui dans le mauvais goût de l'ancien Théatre Hollandois : on y repreſente des choſes atroces & affreuſes. Cependant il y a environ 100 ans que 2 ou 3 Poëtes Allemands, ſurtout *Gryphius*, qu'on peut appeller le Corneille des Allemands, ont beaucoup perfectionné le Théatre. Aujourd'hui on ne fait preſque que joüer des traductions de piéces Françoiſes, Italiennes, Eſpagnoles ou Angloiſes, & on ne produit rien de nouveau. Mais on n'abandonne pas pour cela les vieilles piéces dans le goût de l'ancien Théatre Hollandois.

On n'imprime jamais les piéces nouvelles en Allemagne, & en voici la raiſon. Ce ſont ordinairement les Comédiens même qui compoſent les piéces ; & ſi quelqu'autre leur en donne une, il n'en retire jamais de profit ; c'eſt un Acteur ou une Actrice à qui il en fait préſent,

qui retire la part d'Auteur. Tant que cette piéce eſt repreſentée, fut ce durant un ſiécle, cette part appartient à l'Acteur, ou à ſes héritiers. Mais dès que la piéce eſt imprimée, il perd tous ſes droits, & cela devient *Juris publici*. Ainſi comme les piéces nouvelles des Allemands ne ſont point imprimées, nous ne pouvons juger de leurs progrès dans le Dramatique.

Il y a 30 ans ou environ, que l'on repreſentoit encore à Vienne la Paſſion de N. S. Le Prédéceſſeur de l'Archevêque d'aujourd'hui la défendit, à cauſe des indécences que l'Acteur Comique y entremêloit. Cette repreſentation étoit en cinq Actes. » Le Paradis terreſtre, la » création d'Adam & Eve, leur chute, la mort » d'Abel, Moyſe dans le deſert, le voyage en » Egypte de Marie, Joſeph & l'Enfant Jeſus, » qui par parentheſe étoit habillé en grand » garçon, & auquel on donnoit de la boüillie » ſur le Théatre; enſuite on y voyoit la diſpu- » te de N. S. enfant dans le Temple, la Priere » dans le Jardin, la priſe de J. C. toute ſa Paſ- » ſion, ſa Mort ſur la Croix & ſa Sépulture, » par où la Repreſentation finit. Il y a d'autres » Repreſentations de la Paſſion, qui ſont plus » dans les regles du bon ſens; mais on joüoit » celle-ci par préférence. «

A la fin de cet article l'Auteur a inſéré l'Extrait d'une nouvelle Tragédie Allemande, intitulée *La mort de Caton*, tirée de l'Anglois de M. *Addiſſon*, & de la Piéce Françoiſe de M. *Deſchamps*. Il y a joint la traduction de la Préface Allemande, où le Poëte paroît avoir autant de goût que de modeſtie. Il me reſte à vous rendre compte de ce que M. R. dit des Théatres Flamands, Hollandois, & François.

Je ſuis, &c.

Ce 3. Juin 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLV.

Discours sur l'emploi du loisir.

UNe personne également laborieuse par état & par inclination, & employée utilement dans des affaires importantes qui ne doivent lui laisser que peu de tems, dont il puisse disposer à son gré, ne laisse pas d'en trouver, Monsieur, pour réfléchir profondément sur les matieres de Morale, & pour écrire & arranger ce qu'il pense sur ce vaste sujet. Je vous ai rendu compte de plusieurs de ses écrits en ce genre, & quoique j'aie quelquefois pris la liberté de disputer contre quelques-unes de ses opinions, je crois vous avoir assez témoigné l'estime que j'ai pour l'Auteur & pour ses Ouvrages. Il en a publié un depuis peu, sous le titre de *Dis-*

cours sur l'Emploi du Loisir *. Je vais tacher de vous donner une idée de ce Livre nouveau de M. Pecquet.

On peut être occupé, sans être employé, parce que n'avoir rien à faire, & ne rien faire n'est pas la même chose.

L'Auteur commence donc par établir une distinction solide entre le loisir & l'oisiveté. Approuvant celle que l'âge où les infirmités ont pû rendre nécessaire, il regarde celle qui est volontaire, & à laquelle on se livre avant le tems, comme un écueil redoutable, & comme le *plus grand ennemi du loisir*, avec lequel la molleſſe & le luxe, enfans de l'oisiveté, *sont*, dit-il, *incompatibles*; l'objet de l'état d'oisiveté, selon lui, est *le rien*, où quelque chose de frivole & de futile. Ses effets sont une honteuse ignorance, une prompte ruine du tempéramment, un continuel ennui de soi-même (parce que le nombre des amusemens est borné, au lieu que celui des diverses occupations ne l'est point) enfin le mépris, où l'homme oisif tombe toujours, soit par son inutilité, soit par les vices où il a coutume de se laisser aller; mépris qui lui est bien dû d'ailleurs, *puisqu'il n'a*,

* A Paris, chez Nyon fils, Quai des Augustins, 1739. *in-8°*.

pour ainſi dire, *vécu que machinalement.* Ce dernier effet, eſt encore plus mortifiant pour ceux dont les noms ſont deſtinés à tenir quelque place dans l'Hiſtoire, qui leur offre ſi ſouvent des portraits aſſez dèshonorans de ceux qui leur ont reſſemblé par leur vie molle & par leur honteuſe fainéantiſe. Elle eſt ſans contredit un crime aux yeux de Dieu & de la droite raiſon, parce qu'elle eſt contraire au principal devoir de l'homme. Le loiſir au contraire eſt ſeulement une privation d'emploi & de travail indiſpenſable ; c'eſt un état de retraite, où les occupations ſont arbitraires, où chacun peut choiſir le genre de travail qui lui plaît, & qui peut lui convenir. Quoique cet état libre conduiſe le plus ſouvent à une grande oiſiveté, comme M. P. en doit convenir, il croit néanmoins que « l'eſprit d'oiſiveté quand » on s'y eſt livré, eſt la ſituation la » plus diamétralement oppoſée à l'état » de loiſir, & celle qui en éloigne le » plus. Il n'eſt point de vocation, » ajoute-t'il, qui plus que l'état de » loiſir, exige un noviciat, & ce novi- » ciat eſt le travail & l'application à » quelque choſe pendant un certain » tems. »

La plûpart de ceux qui ont occupé

des Places brillantes, & qui ſont accoutumés au commencement, & à l'appareil de la grandeur, regardent comme le plus triſte de tous les états, la retraite & la ſolitude, qui les livre au loiſir, & à eux-mêmes, c'eſt-à-dire, à l'ennui. Ils veulent, s'il eſt poſſible, mourir ſur le Théatre. Ils faut avoüer qu'ils ont quelquefois raiſon. Une nombreuſe famille, dont les déſirs ſont multipliez; des enfans, dont on veut aſſurer les établiſſemens; les ſollicitations d'une femme, flattée de la repréſentation & du crédit de ſon mari; voilà ce qui empêche le plus ſouvent un homme ſurchargé d'affaires & d'années de ſe retirer, afin de commencer à vivre pour lui-même; & c'eſt pour cela qu'on le voit ſe refuſer conſtamment aux idées raiſonnables de repos & de tranquillité. Il faut convenir d'un autre côté, que la plûpart de ces perſonnes publiques n'ont point les reſſources néceſſaires pour ſe ſuffire à elles-mêmes. Elles ont rarement de la Philoſophie dans l'eſprit, & d'ailleurs le paſſage d'un état d'action continuelle à un état de repos & de refléxions eſt cruel pour bien des eſprits, que ce changement précipite dans l'abattement, le dégoût & la langueur. On ſe

regarde alors comme rayé du nombre des vivans, & en quelque sorte comme anéanti. Cependant comme il n'y a rien de stable en cette vie, & qu'il est souvent des retraites forcées, l'homme sage revêtu des plus hautes dignités, & chargé des plus grands emplois, doit toujours avoir pour objet leur cessation & l'état du loisir, & se mettre en état d'y pouvoir vivre heureux & d'y achever doucement sa carriere. Il devroit pour cela avoir pris de bonne heure le goût des Sciences & des beaux Arts, & avoir cultivé dans sa jeunesse certains talens, qui sont une ressource contre le dégoût & l'ennui. « Un peu » plus où moins de richesses, n'est pas » ce qui dédommage du poids des an- » nées; parce qu'elles seules ne suffi- » sent pas pour charmer l'ennui, qui » assiége ordinairement la vieillesse des- » œuvrée, & que l'ennui est, pour ainsi » dire, le seul poison qu'elle ait à re- » douter. » Ainsi, on peut bien dire que le goût de la Lecture, & le commerce des gens d'esprit, est dans ces situations la premiere des ressources. Le jeu, la table, les spectacles, ne suffisent point pour remplir le vide affreux d'un homme déplacé. Il faut de la bonne compagnie, avec de la Philo-

sophie, & un peu d'occupation.

« En général, dit l'Auteur, on paſ» ſe ſa vie à ſe croire tantôt heureux & » tantôt malheureux. La méſure des dé» ſirs fait celle de l'opinion. » Il y a ici (pag. 42.) une longue moralité ſur ce qui conſtituë les alternatives du bonheur & du malheur de l'homme; & pour cet effet M. P. parcourt differens états: Enſuite il revient à celui « d'un » homme ſage, qui terminant ſenſément » une carriere honnête, ſe vouë à la vie » tranquille; qui après avoir mis ſes en» fans au point de remplir eux-mêmes » un état, n'a plus qu'à être ſpectateur » de leurs ſuccès; qui après avoir éta» bli une fortune ſolide, n'a plus qu'à » s'occuper du ſoin de la conſer» ver; qui après s'être fait des amis, n'a » qu'à joüir de la douceur de leur ſocié» té; enfin, qui tiré hors du rang des » luteurs, n'a plus à craindre le poids » du ceſte. » Il n'y a d'hommes, ſelon lui, que ceux qui ſçavent ſe donner au repos & en faire un bon uſage. Quand ils ſe croyent heureux, ce n'eſt ni une illuſion, ni une opinion variable. « Nous trouvons, dit-il, le caractere de » cette tranquillité dans une infinité » d'Ouvrages anciens, enfans du loi» ſir, qui nous peignent dans leurs Au-

» teurs des gens heureux, joüissant de » la paix du cœur & du repos de l'es- » prit, & dont les peintures sont tou- » jours raviſſantes. Nous avons même » de ces Ouvrages faits dans le tems » de l'adverſité. Le plaiſir de les lire, » doit nous faire juger que le tems où » on les a composez, a été un tems de » délices. » Mais la plûpart de ces peintures ne sont-elles point idéales, & eſt-il bien sûr que ces anciens Auteurs éprouvaſſent en eux-mêmes, ce qu'ils exprimoient si bien dans leurs écrits ? Seneque, au sein de l'opulence, a vanté les douceurs de la médiocrité. On a vû le Poëte le plus malheureux par le caractere de son eſprit, chanter les plaiſirs de l'âge d'or, célébrer la vie innocente & tranquille ; & l'Auteur le plus impétueux & le plus jaloux, ne paroître reſpirer que la paix, que l'humanité, que la politeſſe à l'égard de tout le monde, & que l'amour de la ſociété & du progrès des Arts. Après cela, jugeons des Ecrivains par leurs écrits.

Comme il m'eſt impoſſible de ſuivre l'Auteur pas à pas dans tous les différens points de ſa morale, je ne m'arrêterai qu'à quelques articles qui m'ont

TAYLOR INST. OXFORD

le plus frappé. On trouve, pag. 64. un morceau très-judicieux sur le goût de la liberté. L'Etat d'indépendance est le plus conforme à notre Nature. Tout ce qui nous en rapproche, est-ce qui peut le mieux opérer notre bonheur. Cependant il y a un genre de dépendance qui ne doit jamais cesser, c'est celle de la Loi : cette dépendence est le fondement des douceurs de la société & du bonheur de chaque particulier. L'indépendance à laquelle on peut raisonnablement aspirer, est celle de nos pareils. Mais peut-elle jamais exister parfaitement ? Non. Nous sommes malgré nous liez les uns aux autres, & dans ce sens, le Souverain même dépend de ses Sujets, comme le Maître dépend de ses Domestiques. Les dépendances dont le Sage peut & doit s'affranchir, sont celles que les passions font naître pour notre malheur. L'Ambitieux, l'avare, le débauché, sont de vrais esclaves. M. P. ramenant à son sujet toutes ses moralités, fait voir que l'état du *Loisir*, nous délivre de mille sujettions. « On n'y a besoin des autres » hommes, qu'autant qu'on le veut » bien. On n'est avec eux qu'autant » que cela est conforme à notre goût. » Des convenances, des bienséances,

» des vûës particulieres, n'exigent plus
» que nous portions notre encens sur
» des Autels, qui nous en paroissent
» peu dignes, &c.... Heureux l'état
» où l'on n'est point assujetti à la fa-
» cheuse bienséance de tenir sa porte
» ouverte à quiconque veut y venir
» frapper, uniquement en vûë de lui-
» même, & qui croit être en droit de
» la voir s'ouvrir au premier signal!
» Quel tourment d'être obligé d'écou-
» ter patiemment le langage de la va-
» nité & de la fatuité!... Quel bon-
» heur de pouvoir écarter toute société
» embarassante, ou suspecte, ou mal
» sûre!.... Quoi, parce qu'un hom-
» me est puissant, parce qu'il peut ser-
» vir ou desservir, il faut être conti-
» nuellement sous le masque: il faut
» que victime de la difference des si-
» tuations, *on figure de l'ami* avec ceux
» que l'on déteste au fond du cœur, &
» qui font rougir en secret des caprices
» de la Fortune? Non le Loisir est pré-
» férable, &c. » L'Auteur remarque que dans la retraite, les visites qu'on reçoit sont très-flateuses, parce que c'est l'amitié seule qui y forme la société; & que l'homme devenu inutile aux autres ne doit qu'à lui-même, & *à son personnel*, les avances qu'on lui fait.

Mais dans ce cas, ne les doit-il pas auſſi bien ſouvent au triſte loiſir des autres ? La plûpart des viſites, où il ne s'agit point d'affaires, ne ſont que des préſervatifs ou des remédes contre l'inſupportable ennui d'une ſolitude oiſive.

Dans l'état de Loiſir, non-ſeulement on joüit de toute ſa liberté, mais on ſe trouve encore dans la diſpoſition de réfléchir ; ce qui eſt le ſecond de ſes avantages. La reflexion nous apprend à nous connoître. Les occupations, quelqu'état que l'on ait embraſſé, nous laiſſent rarement le tems de méditer ſur nous, parceque tout ce qui nous environne, abſorbe toute notre attention ; on approfondit les affaires, on étudie les caracteres, on forme des projets de fortune & d'établiſſement, on médite ſur l'emploi de ſes talens ou de ſes richeſſes, &c. Or de toutes ces differentes penſées, aucune ne tend à la connoiſſance de ſoi-même. « Il eſt » ordinaire de voir des hommes célé- » bres & remplis de connoiſſances » étrangeres, terminer leur carriere, » dans la ſotte vanité de connoître les » hommes, mais dans une totale igno- » rance d'eux-mêmes, c'eſt-à-dire, de » leurs propres défauts, de leurs vices,

» & de leurs foibleſſes. » A combien de choſes ne renoncerions-nous pas, ſi nous nous connoiſſions? Nous nous croyons plus dignes que les autres, des dignités, des emplois, & de la fortune. « La faveur amene-t'elle l'adulation à nos pieds? nous prenons ſon » langage pour celui de la ſincérité .... » Nos ſuccès heureux, quand même ils » ne ſeroient dûs qu'au hazard, deviennent encore des obſtacles à nous » connoître nous-mêmes, parce qu'ils » enflent notre orgueil .... Rendus au » loiſir & à la vie tranquille, c'eſt preſque indiſpenſablement & machinalement que nous tournons nos penſées ſur nous-mêmes... L'yvreſſe ſe » diſſipe, les objets d'illuſion s'écartent & s'évanoüiſſent; la multitude » des flatteurs ne nous aſſiége plus: la » vérité recommence à s'approcher de » nous; le tableau de nos actions paſſées ſe retrace à nos yeux, &c. »

Le troiſiéme avantage, qui eſt une ſuite du ſecond, dans l'état de Loiſir, c'eſt celui de pouvoir ſe réformer. On voit bien peu de gens travailler à ſe rendre meilleurs, tandis qu'ils repréſentent ſur la ſcene du monde. M. P. compare ici l'homme qui a renoncé aux affaires, & qui eſt rendu à lui-même

dans la solitude, où il réfléchit sur son ame, à un Auteur qui examine de sang froid un Ouvrage qu'il a laissé long-tems reposer : il en apperçoit alors plus aisément les défauts. « De » même le tableau des choses passées » fournit une instruction utile à l'hom» me, à qui il ne reste plus d'occupa» tion essentielle, que celle de mé» diter. »

Mais ne pourroit-il pas arriver que quelqu'un, délivré de ses occupations pénibles, ne retirât aucun fruit de son loisir ? Cela peut arriver sans doute : mais le loisir n'en est pas moins par lui-même une source d'avantage, comme l'Auteur l'a prouvé. Il fait voir ensuite en détail comment l'homme doit vivre dans la retraite, dispenser son tems, & le partager entre les amusemens tranquilles, la société douce, & l'étude variée. A l'occasion des différentes choses auxquelles l'homme retiré peut s'appliquer, on trouve ici quelques digressions qui ont peu de liaison avec le fond du sujet ; & en général la plûpart des moralités de l'Auteur paroissent un peu trop amplifiées. Plus de précision, & une enchaînement d'idées plus marqué, n'auroit pas diminué le mérite de cet Ouvrage, qui est dans le même

goût que celui des *Penſées diverſes ſur l'homme* du même Auteur, c'eſt-à-dire, extrêmement philoſophique, ſemé de réfléxions profondes & neuves, & de raiſonnemens ſolides.

Théatre Flamand & Hollandois.

Les recherches que M. Riccoboni a faites au ſujet du Théatre Flamand & Hollandois, dans ſon *Hiſtoire des Théatres de l'Europe*, lui ont fourni un morceau très-curieux, dont je vais rendre compte en peu de mots. C'eſt par les repréſentations des myſteres que le Théatre a commencé en Flandres, comme par tout ailleurs, & il y ſubſiſte encore aujourd'hui ſur le même pied. Car la Paſſion y eſt encore repréſentée par des ſociétés bourgeoiſes qui joüent auſſi de tems en tems des traductions de Comédies Françoiſes. Malgré cela, M. R. dit que depuis 1566, qui eſt le tems des guerres civiles, le Théatre Flamand ne ſubſiſte plus. Il n'eſt donc queſtion ici que du Théatre Hollandois, qui tire ſon origine d'une aſſociation de beaux eſprits, ſemblables aux Troubadours de Provence. L'Auteur remarque que le génie Poëtique eſt naturel à la Nation, qui a une grande paſſion pour les ſpectacles. « Actuellement, dit-il, ſi quel-

» que perſonne de diſtinction ſe marie, » meurt, ou eſt élevée à quelque em- » ploi, les Poëtes ſont en campagne, » & dix, quinze, vingt épithalames ou » élégies, ou éloges ſortent de la preſ- » ſe. On en fait imprimer comme des » Théſes à Paris. » Les Chambres, ou aſſociations de Poëtes-Acteurs, ont auſſi été autrefois dans le Brabant. Il y en avoit juſqu'à 14 à Anvers, & juſqu'à 19 à Gand. Dans toutes les Villes de Hollande, & même dans les Villages, il y en a encore; & ce ſont ces beaux eſprits du lieu, auſquels on a recours pour tous les complimens.

Le *Miroir de l'Amour*, imprimé à Harlem en 1561, eſt la plus ancienne Piéce du Théatre Hollandois. Dans les anciennes Tragédies on repréſentoit naturellement toute choſe. Dans l'une on coupe la tête ſur le Théatre aux Comtes d'*Egmont* & de *Horn*. Dans un autre *Aman*, eſt pendu ſur la Scene, & Mardochée fait le tour du Théatre monté ſur une roſſe. Dans celle de *Tamerlan*, il y a une Scene de ce Prince avec *Bajazet*, l'un & l'autre à cheval ſur le Théatre. Dans celle de *Conradin*, ce malheureux Prince, le dernier de l'illuſtre Maiſon de Suabe, à qui le Duc d'Anjou eut la cruauté de

faire couper la tête, est conduit à l'échafaut, avec deux Prêtres pour le confesser, l'un habillé en Evêque & l'autre en Cardinal. Dans une autre Tragédie ancienne, le Théatre représente : » les Soldats du Comte d'Egmond » saccageant un Couvent de Religieu» ses, où chaque Soldat en a une qu'il » traite comme il veut. L'Abbesse est » étenduë au milieu du Théatre, te» nant sur ses genoux le vénérable *Gos*» *win*, Evêque d'Utrecht, massacré » dans ses habits Pontificaux, la Mi» tre en tête, & la Crosse à la main. » A la fin de la piéce intitulée *le siége de Leyde*, on voit des emblêmes vivans, qui représentent la tyrannie Espagnole, la valeur Hollandoise, &c. accompagnées de plus de 300 personnes; & une Actrice, la baguette à la main, explique les emblêmes.

Les Spectateurs Hollandois aiment l'extraordinaire & le merveilleux. Une Princesse a devant elle sur un bassin la tête coupée de son amant: elle adresse la parole à cette tête qui lui répond. Dans la Tragédie de *Circè*, un Compagnon d'Ulysse est amené devant son Tribunal, pour être condamné. Le Lion est le Président, le Singe est le Greffier. Le Loup, le Renard, & d'au-

tres animaux ſont les Conſeillers, & l'Ours fait l'office de Boureau. Le malheureux eſt pendu ſur la Scene, & ſes membres tombent piéce à piéce dans un puits au-deſſous de la potence. Mais à la priere d'Ulyſſe, le Pendu ſort du puits entier & vivant. Quelques-unes de ces anciennes piéces ſe joüent encore aujourd'hui avec un grand concours des petits Bourgeois, des Payſans, des Enfans, & des Valets.

Celui qui a le premier donné une forme réguliere au Théatre Hollandois, eſt *Pier Corneil Hooft*, fils d'un Bourguemeſtre d'Amſterdam, & auſſi célébre Hiſtorien que bon Poëte. Sa premiere Piéce eſt en 1620. Il eſt aſſez ſingulier de voir que le reſtaurateur du Théatre Hollandois & celui du Théatre François, ayent le même nom & le même ſurnom, avec cette difference, que *Corneil*, paroît un nom de Baptême. *Pier Corneil Hooft*, fit une Hiſtoire de Henri IV. qui merita que Loüis XIII. l'annoblît, & lui donnât l'Ordre de Saint Michel. Nous avons en 2 volumes *in*-4°. le Théatre de *Vondel*, ſurnommé le Virgile Hollandois. Son *Palamede* paſſe pour un chef-d'œuvre. Les Hollandois, ont depuis goûté Corneille & Racine & nos autres Tra-

giques qui ſe ſont diſtinguez, & ils ont traduit leurs Piéces. « On dit conſtamment dans le Pays, qu'ils ont pluſieurs piéces de ces Auteurs, qui valent les originaux, quelques-unes mêmes qui l'emportent: car leur langue, à ce qu'ils prétendent, eſt infiniment plus expreſſive dans le ſerieux & le Tragique, que la langue Françoiſe. On prétend qu'un mot Hollandois a en ce genre plus de force qu'une période Françoiſe .... Leurs Vers riment comme les Italiens, toujours par les deux dernieres ſyllabes: cela rend un harmonie ſi juſte & ſi ſonore, comme tous ceux qui ſont apportée de ſentir la poëſie Italienne en peuvent faire foi, que par la même raiſon on ne peut s'empêcher d'être affecté pour les rimes Hollandois. » Cet éloge de la langue & de la verſification Batavique, ne pourroit-il point faire naître l'envie & la mode d'apprendre cet idiome. Les Hollandois ont un Vers Aléxandrin, tout ſemblable au nôtre, avec des rimes maſculines & féminines comme nous. La rime féminine eſt toujours la ſyllabe *en*. Ce fréquent retour de ſons ſemblables paroît à l'Auteur devoir être déſagréable, parce que la ſyllabe

en sonne toujours à l'oreille, ce que ne font pas les syllabes muettes en François. Henri-Etienne, & le Pere Bouhours ont aussi reproché aux Italiens leurs terminaisons uniformes en *a* en *e* en *i* & en *o*. La prononciation, selon Riccoboni, efface entierement cette monotonie Italienne, & il a raison. Il remarque ici que les Allemands & les Hollandois sont les seuls qui ont imité les François, en faisant usage de la rime dans le Dramatique. Les Italiens & les Anglois ne riment jamais pour le Théatre. Ils disent qu'il n'est pas naturel de rimer dans des entretiens. Mais est-il naturel de mésurer & de cadencer des syllabes? Par la même raison il faudroit donc bannir les Vers du Théatre.

Les Hollandois ont d'excellens Acteurs dans le Tragique, qui chez eux se déclame plus naturellement que chez nous, qui dans ce genre ne suivons point du tout la Nature. La plûpart de leurs Comédiens exercent des métiers, ou font quelque commerce. *Punt* est Graveur, *Dummy* est Libraire, &c. Ce qui nous paroîtra singulier, est que les Actrices Hollandoises sont obligées d'être sages, ou de conserver au moins une bonne réputation; parce que les Comédiens de ce Pays-là, étant pres-

que tous Bourgeois & Bourgeoises, ils auroient honte de paroître sur la Scene avec une Actrice, dont la vertu pourroit être soupçonnée. « C'est ainsi que » les Directeurs de leurs Théatres, qui » sont huit personnes de distinction, » ont été obligés de renvoyer leur » meilleure Actrice, parce qu'un acci- » dent qui lui étoit arrivé, empêchoit » ses camarades de joüer avec elle. »

Entre les Actes, on baisse le rideau pour moucher les chandelles. Le petit peuple profite de ce tems pour boire. A Amsterdam, il y a peu de police au Théatre. On y casse des noisettes, on y jette des bouteilles, on s'appelle d'un bout de la salle à l'autre : c'est un charivari horrible entre les Actes. Si les Acteurs déplaisent, on leur crie tout haut de se retirer. Le Théatre d'Amsterdam passe pour le plus beau de l'Europe.

Lettre sur l'espace Neutonien.

L'Auteur de l'*Examen du Vide relativement à l'idée de Dieu* a publié depuis peu un Lettre adressée à M. l'Abbé D. F. & imprimée chez Gissey, où il répond avec une extrême politesse à quelques objections, qui lui ont été faites dans ces feüilles périodiques. L'Auteur avoüe lui-même, qu'il *traite*

cette dispute aussi sérieusement, que s'il s'agissoit d'une Croisade. « Il me semble, » ajoute-t'il, que c'est également dé- » fendre la Réligion, & je pense d'ail- » leurs que d'aussi grands Philosophes » sont plus difficiles à réduire que des » Sarazins. » Le premier point de sa Lettre est au sujet du terme d'*Etre de raison*, que nous prenons l'un & l'autre dans un sens different, lui dans le sens du langage vulgaire, & moi dans le sens de tous les Métaphysiciens, qui appellent *être de raison* deux idées contradictoires, deux *incompossibles*. Par cette distinction, nous voilà d'accord, & l'autorité de M. de Fontenelle, n'est plus contre moi : le second point roule pareillement sur une équivoque. J'ai prétendu que cette conclusion étoit fausse : *Par tout où il y aura un Etre raisonnable, il y aura un homme.* L'Auteur de la Lettre pour en établir la vérité, dit que la raison ne lui semble pas digne d'être attribuée à l'entendement de Dieu, ni même à celui des esprits purs. Cela est vrai, sans doute, si par *raison* il entend seulement celle qui dépend des organes, telle que la nôtre. Mais j'ai parlé de la raison en général,

* Voyez les Observations sur les Ecrits Modernes des 18 & 21 Mars 1739.

qui eſt commune à Dieu, aux Anges & aux hommes. Qui peut douter que la raiſon de Dieu, conſidérée en particulier avec ſon caractere diſtinctif, ne ſoit toute autre choſe que la nôtre? Mais cela empêche-t'il qu'il n'y ait une liaiſon eſſentielle dans les idées de Dieu comme dans les nôtres, ce qui fait l'eſſence de la raiſon priſe en général. C'eſt ici une queſtion triviale de Logique, appellée *la queſtion de l'Etre univoque.* Cela mérite peu qu'on s'y arrête. Il ne s'agit que de convenir de la définition des termes, comme dans la plûpart des queſtions de Métaphyſique. Ainſi je crois avoir raiſon, & que l'Auteur de la Lettre n'a pas tort.

Traité de l'Ortographe Françoiſe.

Le ſort de notre Langue eſt bien remarquable; après avoir eſſuyé les caprices du bel-eſprit novateur, qui a taché de l'appauvrir réellement, ſous prétexte de l'enrichir de nouveaux mots, elle a encore trouvé des réformateurs de ſon ortographe. La licence de ces derniers eſt allée ſi loin, que chez quelques Ecrivains, on ne voit dans l'arrangement irrégulier des caracteres aucun rapport entre les mots dérivés l'un de l'autre; la prononciation même qu'ils ont voulu faciliter

par cette innovation, en eſt devenuë plus difficile. M. l'Abbé de Saint Pierre, comme l'on ſçait, & le P. Sanadon, ſont ceux qui ont été les plus hardis, & ils ont compté pour rien l'uſage reçû, l'inutilité & les inconveniens du changement, & l'habitude des yeux, qu'une pareille réformation bleſſe étrangement. Pluſieurs ſe ſont élevés contre cette nouveauté, & entr'autres M. l'Abbé d'Olivet; mais il nous manquoit un bon Traité d'Ortographe, capable d'y mettre un frein. En voici un compoſé * depuis peu, & imprimé à Poitiers. L'Auteur dans une Préface étenduë, a expoſé ſur l'ortographe en général & en particulier des refléxions, qui contiennent tous les principes néceſſaires pour en connoître les fondemens; & il les a ornées de remarques critiques, également utiles aux Auteurs & aux Imprimeurs. On ſçait que les Imprimeurs ſont ordinairement fort habiles ſur l'ortographe. L'Auteur de ce Traité étant bon Humaniſte & ſçavant Correcteur d'Imprimerie, on ne peut qu'être prévenu

* Traité de l'Ortographe Françoiſe, enrichi de Notes critiques & de remarques ſur l'Etymologie & le genre des mots, &c. A Poitiers, 1739. *in-8.*

favorablement ſur le mérite de ſon Livre. Pour le rendre commode, il lui a donné la forme de Dictionnaire. On y trouve les mots rangés par ordre alphabétique & ortographiés, conformément au ſyſtême de l'Auteur; mais à l'égard des mots diverſement écrits par des faiſeurs de Dictionnaires, il a recours au raiſonnement, & à la ſcience Etymologique, pour juſtifier l'ortographe qu'il adopte. Il s'y montre également éloigné des excès où tombent les partiſans outrés de l'ancienne Ortographe, & certains Modernes qui l'ont entierement défigurée. Comme les Auteurs de Dictionnaires & les Grammairiens, ſont preſque regardés comme des Légiſlateurs dans cette matiere, il s'eſt borné à diſcuter les mots, ſur leſquels ils ne s'accordent point pour la façon de les écrire. Il me ſemble qu'il auroit pû égayer ſon Livre, en inſérant quelques mots ridiculement écrits par certains Modernes. Cet Ouvrage exact & utile fait honneur à ſon Auteur. J'aurois pourtant ſouhaité qu'il eût été moins eſclave des Etymologies, qu'il ne faut ni abandonner légérement, ni ſuivre avec ſcrupule, ſurtout lorſque l'uſage univerſellement établi y eſt contraire. Le Li-